UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01720613 7

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

MONUMENS DE SCULPTURE,

RÉUNIS AU MUSÉE

DES

MONUMENS FRANÇAIS;

PAR ALEXANDRE LENOIR,

FONDATEUR ET ADMINISTRATEUR DE CE MUSÉE;

Augmentée d'une Dissertation sur la Barbe et les Costumes de chaque siècle, du procès-verbal des exhumations de Saint-Denis, et d'un Traité de la peinture sur verre, par le même auteur.

SIXIÈME ÉDITION.

Prix, 2 fr. 50 cent. pour Paris, et pour les départemens, 3 fr. 80 cent. franc de port.

A PARIS,

Chez { l'Auteur, au Musée, rue des Petits-Augustins.
LAURENT GUYOT, graveur, rue et maison des Mathurins.
H. AGASSE, impr.-libr., rue des Poitevins, n°. 18.
LEVRAULT, libraire, quai Voltaire.

AN X DE LA RÉPUBLIQUE.

642035
12.9.56

NB
541
P3
1802

TABLE DES MONUMENS,

PAR

ORDRE DE NUMÉROS.

N°. I. Modèle d'un tombeau égyptien. Pag. 42
I (*bis.*) Pierre sépulcrale chargée d'une inscription. 43
II. Pierre sépulcrale avec inscription. 44
III. Pierre sépulcrale avec inscription. 45
IV. Pierre sépulcrale avec inscription. 46
V. Inscription grecque. 47
VI. Pierre sépulcrale avec inscription. ibid.
VII. Pierre sépulcrale avec inscription. 48
VIII. Pierre sépulcrale avec inscription. ibid.
IX. Bas-relief antique. ibid.
X. Marbres d'Athènes. 49
XI. Inscription grecque. 50
XII. Statue de Bacchus, antique grecque. 52
XIII. Statue de Méléagre, antique grecque. 53
XXI. Bas-relief représentant Silène. 57
XXII. Bas-relief antique, représentant une fête de Bacchus. ibid.
XXIII. Bas-relief antique romain. 59
XXXIV. Hydrie en albâtre. ibid.
XXXV. Pierre sépulcrale du Bas-Empire. 60
XXXVI. Bas-relief allégorique du Bas-Empire. ibid.
XXXVII. Bas-relief du premier style grec. 61

N°. 1. Autel érigé à Jupiter par les Parisiens. 73
2. Autre autel, *idem*. 79
3. Suite du même autel. 83
4. Débris du même monument. 85
5. Tombeau de Dagobert, statues de Nantilde sa femme, et de Clovis son fils. 97
6. Tombe qui couvrait Childebert. 100
7. Tombe qui couvrait Frédégonde. 108

N°. 8. Statue en bois de la Vierge. Page 111
9. Pierre sépulcrale de Clovis. 125
10. Pierre sépulcrale de Clovis II. 126
11. *Idem*, Charles Martel. ibid.
12. Statues couchées de Pepin et de Berthe. 127
13. Statues couchées de Carloman et d'Ermentrude. ibid.
14. Statues couchées de Louis et de Carloman son frère. ibid.
15. Statue couchée de Eudes. ibid.
16. Statue couchée de Hugues Capet. 128
17. Statues couchées de Robert-le-Pieux et de Constance d'Arles. 129
18 et 19. Statues couchées de Philippe de France et de Constance de Castille. ibid.
20. Pierres gravées en creux. ibid.
21. Tombe émaillée de Louis de France. 131
22. Statues couchées de Louis de France et de Jean son frère. ibid.
23. Statue en pied de Louis IX. 132
24. Statues couchées et en marbre, de Philippe III et d'Isabelle d'Arragon. 134
25. Statue de Pierre d'Alençon. 135
26. Statue de Charles de France, roi de Sicile. 137
27. Bas-relief représentant Louis et Philippe, petits-fils de Louis IX. ibid.
28. Statue en pied de Marguerite de Provence. ibid.
29. Statue en marbre de Robert, comte de Clermont. 138
30. Statue en pierre de Childebert. 139
31. Statue de la Vierge. 140
32. Bas-relief représentant des sujets de dévotion. ibid.
33. Bas-relief en marbre, représentant saint Denis, etc. ibid.
34. Bas-relief en pierre, représentant les armes de France de ce tems. 141
35. Bas-relief en pierre, représentant saint Hyppolite. ibid.
36. Buste inconnu. ibid.
37. Pièce d'orfévrerie de Raoul, orfèvre de ce tems. ibid.

N°. 37. Trois bas-reliefs en albâtre, de Lagni. Page 142
38. Statue en marbre et couchée de Marguerite, comtesse d'Evreux. 147
39. Statue, *idem*, de Philippe IV, dit *le Bel.* 148
40. Statue couchée de Louis X, dit *le Hutin.* 149
41. Statue, *idem*, du petit roi Jean. ibid.
42. *Voyez* le n°. 29. 138
43. Statue couchée de Louis, comte d'Evreux. 149
44. Statue couchée de Blanche la jeune. 150
45. Statue couchée de Philippe V, dit *le Long.* ibid.
46. Statue couchée de Charles d'Alençon. 151
47. Statue couchée de Charles IV, dit *le Bel.* ibid.
48. Statue couchée de Charles d'Estampes. ibid.
49. Deux statues en albâtre, représentant la Vierge. ibid.
50. Statue couchée de Guillaume de Chanac. 152
51. Statue couchée de Jeanne de Navarre. 153
52. Statue couchée de Philippe de Valois. ibid.
53. Statue couchée de Jean II, dit *le Bon.* 154
54. Statue couchée de Marie d'Espagne. ibid.
55. Statue couchée de Jeanne, veuve de Charles-le-Bel. 155
56. Statue couchée de Jean de Dormans. ibid.
57. Statue couchée de Blanche, fille de Philippe de Valois. ibid.
58. Statue couchée de Jeanne de Bourbon. ibid.
59. Les statues couchées de Bertrand Dugueſclin et de Louis de Sancerre. 156
60. La statue couchée de Charles V. ibid.
61. Statue couchée de Marguerite de Flandres. 157
62. Statue en pied de Béatrix de Bourbon. ibid.
63. Une statue représentant sainte Geneviève. 158
64. La statue couchée de Blanche de France. ibid.
65. La statue couchée de Léon de Lusignan. 158
66. La statue de Blanche, seconde femme de Philippe de Valois. 159
67. Bustes de M. et de madame de Braque. ibid.
68. Petite statue de Vierge. 160
69. *Idem.* ibid.
70. Trois petites statues, *idem.* ibid.
71. Deux statues de la Vierge. 161

N°. 72. *Voyez* le n°. 91. Page 177
73. Un bas-relief en pierre à porc. 161
74, 75 et 76. Modèles d'architecture. ibid.
77. Statue couchée de Louis de France. 166
78. Statue couchée de Valentine de Milan. ibid.
79. Statue couchée de Pierre de Navarre. 168
80. Les statues de Philippe d'Orléans et de Charles son frère. 169
81. Statue couchée de Charles VI. 171
82. Les statues à genoux de Juvenel des Ursins et de Michelle de Vitry. ibid.
83. La statue couchée de Jeanne de Betfort. 172
84. *Idem*, d'Isabelle de Bavière. 173
85. Buste de Charles VII. 174
86. Statue couchée de Catherine d'Alençon. 168
87. Le buste de Marie d'Anjou. 174
88. Bas-relief en pierre, représentant un fait historique. 176
89. Statue couchée de Tannegui du Châtel. ibid.
90. Deux petites statues de la Vierge. 177
91. Squelette en albâtre. ibid.
92. Meuble en bois. 178
93. Monument de Philippe de Comines. 183
94. Description du tombeau de Louis XII. 185
95. Monument de Renée d'Orléans. 187
96. Statues couchées de Louis Deponcher et de Roberte-Legendre. 190
97. Statue en bronze d'Albert de Carpi. 192
Portrait d'Erasme. ibid.
98. La statue de Philippe Chabot. ibid.
99. Description du monum. de François Ier. 193
100. Statue de Charles Maigné. 199
101. Bronze représentant André Blondel. 200
102. Description du tombeau des Valois. ibid.
103. Les statues couchées de Henri II et de Médicis. 201
104. Description du monum. de François II. ibid.
105. Description d'un monument érigé à Anne de Montmorency. 204
106. Monument érigé à Timoléon Cossé. 206
107. Monument érigé à Gougeon. ibid.
108. Statues de René Birague et de Balbiani. 209
109. Statue de Jeanne de Vivonne. ibid.

N°. 110. *Idem*, celle de Catherine Nogaret. Page 210
111. Groupe des Grâces. 211
112. Monument érigé à Charles de Bourbon. 212
113. Statue en pied de Henri IV. 214
Exhumation d'Henri IV. 340
Bas-relief représentant la bataille d'Ivry. ibid.
114. Statue d'Albert de Gondi. 215
115. Statue de Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre. 216
Bas-relief de Pilon. ibid.
Médaillon de Cosme de Médicis. ibid.
Médaillon de Ferdinand de Médicis. ibid.
Médaillon de Léon Alberti, architecte. ibid.
116. Statue en pied d'Henri IV. 218
117. Statue de Pierre de Gondi. ibid.
118. Statue de Diane de France. 219
119. Statue de Diane, placée au portail d'Anet. 220
120. Statue en marbre de l'Etude. ibid.
121. Statue de David. ibid.
122. Terre cuite de Pilon. 221
123. Deux terres cuites, de Pilon. ibid.
124. Groupe représentant la Résurrection. ibid.
125. Etude anatomique. 222
126. *Supprimé.*
127. *Supprimé.*
128. Saint François, de Pilon. ibid.
129. *Supprimé.*
130. Figures académiques, bronze. 223
131 et 132. *Supprimés.*
133. Bas-relief en pierre. ibid.
134. *Supprimé.*
135. Cuve en pierre. ibid.
136. Vase en bronze, de Cellini. ibid.
137. Modèles en plâtre, par Gougeon. 224
138, 139, 140 et 141. *Supprimés.*
142. Bas-relief en marbre, par Prieur. ibid.
143. *Supprimé.*
144. Bas-relief en pierre, par Volterre. 225
145. Buste de François Ier. ibid.
146. Monument érigé à Charles-Quint. ibid.
147. Médaillon en bronze, représ. Henri II. ibid.
148. Buste de Frœlich. ibid.

N°. 149. Buste de Jean-Baptiste de Gondi. Page 226
150. Buste de Thou (Christophe). ibid.
151. *Supprimé.*
152. Bustes des Montholon. ibid.
153. Buste d'un Briçonnet. 227
154. Les bustes de Brulard et de sa femme ibid.
155. Buste d'un d'Ormesson. ibid.
156. Mosaïque représentant la Vierge. 228
157. Tableaux en émail. 229
158. Emaux de Léonard. (*Voyez* le n°. 446.) 231
159. Autres par le même. (*Voyez idem.*) ibid.
160. Description du tombeau de Pibrac. 237
161. Statue de la femme Cœur. 247
162. Statue couchée d'un Douglas. 248
163. Statue de la Trémouille. ibid.
164. Statue de la femme Barbezier. ibid.
165 et 166. Les statues d'Auguste de Thou et de ses deux femmes. 250
167, 168 et 169. Description des tombeaux érigés à Berulle. 252
170. Statue de Charlotte de la Trémouille. 254
171. Statue d'un Phélipeaux. ibid.
172. Statue d'Etienne d'Aligre. ibid.
173. Statue d'Amador de la Porte. 255
174. Mausolée du cardinal de Richelieu. ibid.
175. Statue en bronze de Louis XIII. ibid.
176. Statue de Louis Potier. 256
177. Statue de Jacques Douglas. ibid.
178. Statue de la Rochefoucauld. ibid.
179. Statue de Marguerite de Luxembourg. ibid.
180. Médaillon de Descartes. 257
181. Statue de Magdeleine Marchand. 259
182. Statue de Charles de Valois. ibid.
183. Groupe de Henri Chabot. ibid.
184. Mausolée de Jérôme Bignon. 259
185. Statues de la Vieuville et de sa femme. 260
186. Statue de Charles Rostaing. ibid.
187. Mausolée du cardinal Mazarin. ibid.
188. Mausolée de Henri de Bourbon Condé. 261
189. Statue en bronze d'Anne d'Autriche. 262
190. Mausolée de Cureau de la Chambre. ibid.
191. Mausolée de Jacques Souvré. 263
192. Statue de René Potier de Tresmes. ibid.

N°. 193. Mausolée d'Anne-Marie Martinozzi. Page 263
194. Mausolée de Jean Casimir V. 264
195. Description du tombeau de Turenne. ibid.
196. Statue d'un d'Aligre. 269
197. Mausolée de la mère de Lebrun. ibid.
198. Mausolée de Paul de Gondi. ibid.
199. Mausolée d'Henriette Selincart. ibid.
200. Mausolée de Jean-Baptiste Colbert. 270
201. Mausolée des Castellans. ibid.
202. Mausolée et buste de Lulli. ibid.
203. Mausolée et buste de Charles Lebrun. 271
204. Statue de Tristan de Rostaing. 272
205. Monument de Louvois. ibid.
206. Mausolée de François-Louis Bourbon. 273
207. Pyramide de Longueville. ibid.
208. Bas-reliefs de la place des Victoires. 274
209. Statue de Silly. ibid.
210. Statue de Charlemagne. ibid.
211. Statue de Louis IX. ibid.
212. Modèle de la place Vendôme. 275
213. Statue de Louis XIV. ibid.
214. Autre, *idem*, par Anguier. ibid.
215. Groupe en terre cuite. 276
216. *Supprimé.*
217. *Supprimé.*
218. Statue de saint Denis. 277
219. *Supprimé.*
220. Groupe représentant la Charité. (*Voyez* le n°. 449.) 202
221 et 222. *Supprimés.*
223. Groupe représentant la Vierge et Joseph. 277
224, 225, 226, 227 et 228. *Supprimés.*
229. Statue en pierre de Tonnerre. ibid.
230. *Supprimé.*
231. Sainte Marguerite, statue en marbre. 278
232. Monument érigé à Michel Letellier. ibid.
233. *Supprimé.*
234. Statue en marbre, représentant la Religion. ibid.
235. *Supprimé.*
236. Nicolas Poussin, statue en pied. 279
237. Eustache Lesueur, *idem*. ibid.

N°. 238. Jacques Sarrasin, *idem*. Page 279
239. Pierre Puget, *idem*. ibid.
240. Louis XIV, modèle en bronze. 280
241. Monument érigé à Louis de Marillac. ibid.
242. Bas-relief en bronze, représentant Potier de Gesvres. ibid.
243. Bataille de Kochersberg, bas-relief. 281
244. Bas-relief en marbre servant de tombeau. ibid.
245. Groupe d'enfans, bas-relief en marbre. 282
246. La Justice, la Charité, la Force et la Prudence, bas-relief. ibid.
247. Bas-relief en bois, par Sarrasin. ibid.
248, 249 et 250. *Supprimés.*
251. Henri III, bas-relief. 282
252. La Justice, bas-relief en pierre. 283
253. Tombeau de Jean Cousin. 207
254. Deux lions, bas-relief en marbre. 283
255. *Supprimé.*
256. Christ donnant la communion, bas-relief. ibid.
257. *Supprimé.*
258. Saint Charles Boromée, bas-relief en bronze. ibid.
259. *Supprimé.*
260. Les derniers devoirs rendus à l'Humanité, bas-relief. ibid.
261. Elie, bas-relief en bois. 284
262 et 263. *Supprimés.*
264. Monument de Henri de Lorraine. ibid.
265. Henri IV, buste. 285
266. Louis XIII enfant, buste. 285
267. Louis XIV, buste en bronze. ibid.
268. Louis XIV, médaillon. ibid.
269. Louis de France, buste. ibid.
270. Buste de Pompone de Bellièvre. ibid.
271. Buste de Guillaume du Vair. 286
272. *Supprimé.*
273. Buste en marbre de Peyresc. ibid.
274. Buste en marbre de Claude de Bullion. ibid.
275. Buste de Sully. ibid.
276. Buste du cardinal de Richelieu. 287
277. *Supprimé.*
278. Buste de Jean Rotrou. ibid.

N°. 279. Buste en marbre de Thom. Briçonnet. Pag. 287.
280. Buste en marbre de Mazarin. ibid.
281. Buste de Molière. ibid.
282. Buste en marbre de Turenne, ibid.
283. Buste de Colbert. 288
284. Buste de Pierre Corneille. ibid.
285. Buste en bronze de Michel le Tellier. ibid.
286. Buste en marbre du Grand Condé. ibid.
287. *Supprimé.*
288. Buste de Quinault. ibid.
289. Buste en marbre de Henri d'Harcourt. ibid.
290. Buste de Jean de la Fontaine. 289.
291. Buste en marbre d'Edouard Colbert. ibid.
292. Médaillon en marbre, représ. le même. ibid.
293. Buste en marbre de Pierre Mignard. ibid.
294. Buste de Jean-Baptiste Santeuil. ibid.
295. Buste de Jean Racine. 290
296. Buste en marbre d'André Lenostre. ibid.
297. Buste en marbre de Marie Serre. ibid.
298. Buste en marbre de Pierre-Silvain Regis. ibid.
299. Buste en marbre de Jules Hardouin Mansard. 291.
300. Buste de Thomas Corneille. ibid.
301. Buste en marbre de Charles le Jay. ibid.
302. Buste en marbre de Guillaume Lesrat. 292.
303, 304, 305 et 306. Bustes en marbre de la famille des Rostaing. ibid.
307. Cénotaphe en marbre. ibid.
308. Buste en marbre de Méderic Barbezières. ibid.
309. *Supprimé.*
310. Bustes en marbre de Mercure, Flore, Apollon et Pomone. ibid.
311. *Supprimé.*
312. Buste de Boileau. 293
313. Statue en marbre représentant Neptune ibid.
314. Monument érigé à Jacques Rohault. ibid.
315. Tombe qui couvrait Santeuil. 294
316. Lutrin en bois, orné de sculptures. 297
317. Buste en marbre de Jean Lecamus. 298
318. Statue en marbre de la Vierge. ibid.
319. Groupe de l'Amour et Psyché. ibid.
320. *Supprimé.*

N°. 321. Tombeau de Girardon. Page 299
322 et 323. *Supprimés.*
324. Descente de Croix, groupe en marbre. ibid.
325. *Supprimé.*
326. Mausolée du cardinal Dubois. 299
327. Statue de Louis XIII. 300
328 et 329. *Supprimés.*
330. Saint Jérôme, colosse en marbre. ibid.
331. *Supprimé.*
332. Figures en pierre de Tonnerre. 301
333. Monument érigé à Gergy. ibid.
334. Copie du Christ, de Michel-Ange. ibid.
335. *Supprimé.*
336. Statue couchée du cardinal de Fleury.
337. Iris, statue en marbre. ibid.
338. *Supprimé.*
339. Monument érigé à Henri-Claude d'Harcourt. 302.
340. Monument érigé à Maupertuis. ibid.
341. Monument érigé à Crébillon. 303
342. Modèle en bronze de la statue de Louis XV. 304
343. Monument érigé à Pierre Mignard. ibid.
344. Statue en pied de Louis XV. 304
345 et 346. *Supprimés.*
347. Monument érigé à M. A. Hocquart de Cossé. 305
348. Monument érigé à Félicité Brulard. ibid.
349. *Supprimé.*
350. Bustes de Henri d'Harcourt et de sa femme. ibid.
351, 352, 353 et 354. *Supprimés.*
355. Monument érigé à Jean-Germain Drouais. 306
356 jusqu'à 360. *Supprimés.*
361. Buste de Louis XV, par Gois. 311
362. Buste en bronze de la Dubary. 310
363. *Supprimé.*
364. Bustes d'Héloïse et d'Abélard. 311
365. Buste du dauphin, fils de Louis XV. ibid.
366. L'Amour, statue en marbre. ibid.
367 et 368. Bustes de Louis XVI et de sa femme. ibid.
369. Buste de Brissac. ibid.

N°. 370. Buste de Lowendall. Page 312
371. *Supprimé.*
372. Bas-relief, par Barrois. ibid.
373. La Vierge, médaillon en marbre. ibid.
374. *Supprimé.*
375. Monument érigé à M. Lauraguais. ibid.
376. Monument érigé à Caylus. 312
377 et 378. *Supprimés.*
379. Christ au tombeau, bas-relief en plâtre. 313
380. Bas-relief en marbre, par Broche. ibid.
381. Têtes de Méduse en bronze. ibid.
382. Les miracles de saint Philippe, bas-relief en plâtre, par Gois. ibid.
383. Bas-reliefs en cuivre, sujets de dévotion. 314.
384. Allégorie relative à la Paix, bas-relief. ibid.
385. *Supprimé.*
386. Sainte Barbe, bas-relief en bois. ibid.
387. *Supprimé.*
388. Bas-relief en bois. ibid.
389. Buste de Coyzevox. 315
390. Buste de Paulmy d'Argenson. ibid.
391. Buste de Philippe d'Orléans, régent. ibid.
392. Buste de Jean-Baptiste Rousseau. ibid.
393. Médaillon en marbre, de Bidal d'Asfeld. ibid.
394. Buste de Pierre Lepaultre. ibid.
395. Buste en marbre de Maurice de Saxe. 316
396. Buste de Destouches. ibid.
397. Buste de la Chaussée. ibid.
398. Buste de Montesquieu. ibid.
399. Buste de Fontenelle. ibid.
400. Buste en bronze, d'Astruc. ibid.
401. Buste de Winckelmann. 317
402. François de Chevert, médaillon en marbre. 318
403. Buste d'Helvétius. ibid.
404. Buste de Piron; son épitaphe. ibid.
405. Buste de du Belloi. ibid.
406. Buste de Voltaire, son épitaphe en vers français. 319
407. Buste en marbre, de Jean-Jacques Rousseau. ibid.
408. Buste, *idem*, de Buffon. ibid.
409. *Supprimé.*

N°. 410. Buste de Lucius Verus jeune. Page 319
411. *Supprimé.*
412. Buste de Diderot. 320
413 et 414. Bustes de la famille Gougenot. ibid.
415. Buste en marbre de Gluck. ibid.
416. Buste de Raynal. ibid.
417. Médaillon de Bernard Cherin. ibid.
418. Buste de Silvain Bailly. ibid.
419. Vase en marbre, copié d'après l'antique. 321
420. Peinture sur marbre. ibid.
421. Portrait mosaïque de Louis XV et de la Pompadour. 322
422. Epitaphe de Winslow. 324
423. Monument à Nehalennia. 87
424. Tombeaux de Morard et d'Ingon. 101
425. Pierre sépulcrale de Clotaire. 107
426. Pierre sépulcrale de Berthrude. ibid.
427. Pierre sépulcrale de Childéric. 108
428. Tombeau de Charlemagne. (*Voyez* 427 *bis*). 109
429. Pavé mosaïque; autre pavé gravé en creux. 142
430. Bas-relief en pierre, représentant un sujet de dévotion. 143
431. Fragment d'un autel orné de peintures de ce tems. ibid.
432. Bas-relief en albâtre, représentant l'Annonciation. 144
433. Autre bas-relief orné de verroteries. ibid.
434. Pierre chargée d'armoiries en verres de couleur. ibid.
435. Bas-relief représentant la vie de saint Benoît. ibid.
436. Autre bas-relief représentant la vie de la Vierge. 145
436 (*bis*). Statue en pierre, représ. Adam. ibid.
437. La statue à genoux de Pierre d'Orgemont. 158
438. La statue en pied de Marie de Bourbon. 159
439. Statue couchée de Philippe de Morvilliers, et le buste de Jeanne du Drac. 173
440. Bas-relief en pierre. 178
441. Deux colonnes ornées d'arabesques. ibid.
442. Quatre statues en pierre, représentant des Apôtres. 179

N°. 443. Buste de Louis XI. Page 183
444. Pilastres arabesques. 184
445. Statues couchées de Louis XII et d'Anne de Bretagne. 187
446. Buste en marbre de Louis XII. ibid.
447. Description du tombeau de Philippe Villiers, de l'Isle-Adam. 190
448. La statue couchée et en marbre de François Ier. 194
449. Description du monument d'Anne de Montmorency. 202
450. Les statues couchées d'Anne de Montmorency et de sa femme. 203
451. Description d'un autel d'Écouen. 205
452. Groupe en albâtre, de Lagni. ibid.
453. *Supprimé.*
454. Tombeau de Germain Pilon. 207
455. Tableaux en faïence. 208
456. Monument érigé à Henri III. 213
457. Statues à genoux de du Séjour et de sa femme. 218
458. Statues couchées et vêtues, de Henri II et de Médicis. 222
459. Archétypes de Pilon. ibid.
460. Deux bas-reliefs, archétypes. 223
461. Statue de Pomone. 224
462. Buste de Michel Montaigne. 226
463. Buste du même, d'une autre main. ibid.
464. Buste de Dominique Sarrede. 227
465. Bustes en bas-reliefs. 228
466. Statue de Diane de Poitiers. 229
467. Description d'une fontaine, par Gougeon. 236
468. Bas-reliefs en bronze, *idem.* (*Voyez* le n°. 540.) 231
469. Monument érigé à Philibert de l'Orme. 237
470. Bas-relief en pierre de Vernon. 239
271. Description du tombeau de Louis XI, anecdote à ce sujet. 250
472. Statue de Philippe de Castille. 253
473. Archétypes des bas-reliefs de Sarrasin. 262
474. Statue de Louis XIV enfant. ibid.
475. Description du mausolée de Frédéric-Maurice de Bouillon. 265

N°. 476. Groupe représ. la Fronde vaincue. Page 275
477. Statues représentant la Force et l'Espérance. 277
478. *Supprimé.*
479. Le Baptême de Christ, groupe en marbre. 279
480. Jupiter, statue en pierre. ibid.
481. Minerve, *idem.* ibid.
482. Junon, *idem.* ibid.
483. *Supprimé.*
484. Pierre Corneille, terre cuite, de grandeur naturelle. 280
485. Bas-relief allégorique en marbre. 281
486. Le Purgatoire, bas-relief. 284
487. Combat d'athlètes. ibid.
488. Passage du Rhin, grand bas-relief. ibid.
489. Buste en marbre de Henri du Bouchet. 287
490. Buste en marbre de Fénélon. 289
491. Buste en terre cuite, de Lamoignon. ibid.
492. Description du monument de Créqui. 298
493. Une Nymphe, par Pigal. 305
494. Buste de Jean le Roy. ibid.
495. Monument érigé à Jean-Baptiste Brizard. 309
496. Buste de Nicolas Coustou, terre cuite. 310
497. Buste d'Hector de Villars. ibid.
498. Statue en pied d'un Richelieu. ibid.
499. Buste de Brissac. 312
500. Médaillon en marbre, de l'abbé de Marolles. ibid.
501. *Supprimé.*
502. Œdipe sauvé par un berger. 313
503. Buste en marbre, de d'Alembert; par Francin. 319
504. Buste de Dewailly, architecte; par Pajou son ami. 321
505. Médaillon en marbre, représentant Vaucanson; par Pajou. ibid.
506. Monument érigé à la mémoire d'Héloïse et d'Abélard. 325
507. Sarcophage contenant les ossemens de Descartes. 328
508. *Idem*, contenant les restes de Molière. 329
509. Sarcophage contenant le corps de J. de la Fontaine. 330

N°. 510. Monument à quatre faces, contenant les bustes des personnages célèbres du 17e. siècle. 331
511. Sarcophage qui contenait le corps de Turerne. ibid.
512. Sarcophage de Mabillon. 336
513. Sarcophage de Montfaucon. 337
514. Chapiteaux du 8e. siècle. 112
515. Tombeaux d'Héloïse et d'Abélard. ibid.
518. Tombe sépulcrale de l'abbé Adam. 115
519. Tombe de l'abbé d'Auteuil. 116
520. Buste de Suger. ibid.
521. Tombeau de Hugues, abbé de Cluny. 117
521 (*bis*). Inscription du 6e. siècle. 107
524. Coffre en marqueterie, fait en Asie. 118
525. Portail de l'abbaye de Saint-Denis. 119
537. Buste de Jeanne d'Arc. 173
538. Monument sculpté en bois, de Gaillon. 179
539. Urne en marbre, qui contenait le cœur de François Ier. 195
540. Portail du château d'Anet. 231
541. Tombeau de Lhôpital (chancelier). 240
542. Une cuvette en marbre, du château de Gaillon. ibid.
543. Statue de Diane, attribuée à Gougeon. 241
544. Monument d'architecture, de Nogent-sur-Seine. ibid.
545. Statue couchée, de Rouville. 242
546. Monument de Philippe Desportes. ibid.
547. Buste de Henri II; par Pilon. 244
548. Buste de Charles IX, *idem*. ibid.
549. Buste de Henri III, *idem*. ibid.
550. Bas-relief en ébène. 247
551. Monument érigé à la famille de Villeroi. 248
552. Groupe d'enfans; par Puget. 295
553. Monument d'un curé de Magny; par Dejoux. 325
554. Hercule en repos; par Boichot. 326
555. Urne sépulcrale de Nicolas Boileau. 337

VITRAUX.

N°.			
	1.	Vitraux du 12e. et du 13e. siecle.	Page 357
	2.	Portraits des rois Jean et Charles VI.	ibid.
	3.	Le mariage de la Vierge.	358
	4.	Sujets de l'Apocalypse.	ibid.
	5.	Portrait en pied de François Ier.	ibid.
	6.	La nativité de Christ et la Circoncision.	ibid.
	7.	Ecce-Homo, d'Albert Durer.	ibid.
	8.	L'histoire de Psyché.	ibid.
	9.	Saint Gervais et saint Protais.	359
	10.	La fuite en Egypte, du même.	ibid.
	11.	Panneaux arabesques, du même.	ibid.
	12.	Sujets de la vie de Jean de la Barrière.	360
	13.	L'exposition des Reliques.	ibid.
	14.	L'emprisonnement de la Barrière.	ibid.
	15.	L'entrée d'Henri IV dans Barcelone.	ibid.
	16.	Christ allant au supplice.	357
	17.	Noé sortant de l'Arche.	ibid.
	18.	L'Annonciation.	ibid.
	19.	Christ prêchant dans le désert; Abraham et le combat des Israélites.	359
	20.	Six tableaux, grisailles représentant les Arts; par Pinaigrier.	360

Fin de la table des Monumens.

AVANT-PROPOS.

La culture des arts chez un peuple, agrandit son commerce et ses moyens, épure ses mœurs, le rend plus doux et plus docile à suivre les lois qui le gouvernent. L'assemblée nationale, pénétrée de cette maxime, après avoir décrété que les biens du clergé appartenaient à la *chose publique*, chargea son comité d'aliénation de veiller à la conservation des monumens des arts qui étaient renfermés dans ces domaines (1).

Le philanthrope Larochefoucauld, président de ce comité, fit un choix de savans et d'artistes qu'il réunit pour procéder au choix des monumens et des livres que ce comité voulait conserver. La municipalité de Paris, spécialement chargée par l'assemblée nationale, de l'exécution du décret, nomma aussi des savans et des artistes d'un mérite reconnu, pour les adjoindre à ceux que le

(1) Les Athéniens se trouvèrent dans des circonstances plus favorables. Après l'expulsion des tyrans, ils changèrent la forme de leur gouvernement et publièrent la démocratie : dès-lors tout le peuple prit part aux affaires publiques, l'esprit de chaque habitant s'agrandit, et Athènes même s'éleva au dessus de toutes les villes de la Grèce. Le bon goût étant devenu universel, et les citoyens opulens s'étant attiré la considération de leurs concitoyens par l'érection de superbes monumens publics, l'on vit affluer dans cette puissante ville, comme les fleuves affluent dans la mer, tous les talens à la fois. Les arts s'y fixèrent avec les sciences ; ce fut là leur centre, et ce fut de là qu'ils se répandirent dans d'autres contrées. La prospérité de l'État fut le principe des progrès du goût. Florence, dans les tems modernes, atteste la vérité de notre proposition : cette ville, devenue opulente, vit disparaître les ténèbres de l'ignorance, et fleurir les arts et les sciences. (*Winckelmann*, tome I.)

comité d'aliénation avait choisis pour se faire assister par eux dans ses opérations. Ces savans ainsi réunis formèrent une commission, nommée *Commission des monumens.* Dès-lors on chercha des lieux convenables pour recevoir les trésors que l'on voulait préserver de la destruction. *Le comité d'aliénation* affecta la maison *des Petits-Augustins* pour les monumens de sculpture et les tableaux; celles des Capucins (1), des Grands-Jésuites (2) et des Cordeliers pour les livres, manuscrits, etc. La commission publia une instruction savante sur les moyens de conserver les objets précieux qu'elle se proposait de recueillir.

Un des membres de cette commission, le citoyen Doyen, dont j'ai été élève pendant quinze ans, me présenta à la municipalité pour être garde du dépôt des monumens des arts, rue des Petits-Augustins : je fus accepté le 4 janvier 1791 (3), et c'est à la bienveillance du citoyen Camus, aussi membre de cette commission, que je dois la confirmation de l'établissement et de ma nomination

---

(1) Rue Honoré. (2) Rue Antoine.

(3) *Municipalité de Paris; administration des biens nationaux; bureau d'agence générale.* (Extrait des registres, du 6 juin 1791.)

L'administration prévient M. Lenoir, que, par délibération du 3 de ce mois, le comité l'a *constitué* garde-général de tous les monumens des arts et effets précieux qui sont et seront déposés au couvent des Petits-Augustins de la reine Marguerite, et l'a autorisé, en cette qualité, à se faire aider pour le placement, l'arrangement et la conservation des objets qui seront mis à sa disposition, de deux personnes à son choix, auxquels le comité accordera les appointemens qu'il jugera convenables.

Signés les administrateurs, FALLET, LARDIN, etc.

à cette place par un décret. Et si depuis j'ai obtenu quelques succès dans mes travaux, je les dois à l'amitié du citoyen Leblond, célèbre antiquaire, qui a bien voulu m'aider de ses conseils.

La convention nationale donna aussi des preuves de son amour pour les arts, en rendant plusieurs décrets en leur faveur ; son *comité d'instruction publique* créa une commission composée de gens de lettres et d'artistes de tous genres qui s'étaient distingués par leurs travaux, pour veiller à la conservation des monumens des arts. Bientôt de cette réunion précieuse sortit un nombre considérable de mémoires, d'adresses et de rapports qui portèrent la lumière dans les départemens, et l'on parvint à arrêter le bras de la sotise, qui abattait les statues, déchirait les tableaux les plus précieux, et fondait les plus beaux bronzes. De l'abbaye de Saint-Denis, que le feu semble avoir incendiée du sommet des voûtes jusqu'au fond des tombeaux, j'ai retiré les magnifiques mausolées de Louis XII, de François Ier., de Henri II, de Turenne, etc. O douleur ! ces chefs-d'œuvre de l'art avaient déjà éprouvé la fureur des barbares. Une grande partie de ces monumens, qui attestaient la gloire de la nation, mutilés et leurs ruines éparses dans un cimetière, étaient cachés sous l'herbe et recouverts de mousse. Ainsi, par un système désorganisateur, l'on voyait le chardon prendre la place du laurier, et couronner Charlemagne et Duguesclin. J'en ai recueilli les restes précieux, que je puis restaurer. Déjà je montre celui de François Ier. et celui de Louis XII dans toute leur splendeur. Heureux si je puis faire oublier à la postérité ces destructions de l'ignorance ! Vers cette époque,

le député Grégoire publia trois rapports contre le vandalisme : ces ouvrages intéressans, tirés à un nombre considérable d'exemplaires, furent envoyés dans les départemens. Cette dernière touche, savamment appliquée, fit recouvrer au gouvernement beaucoup d'objets précieux, et fit conserver ce qui restait de monumens dans nos provinces.

Malgré les observations multipliées de divers artistes, j'ai constamment sollicité le transport des monumens du moyen âge, qu'ils regardaient comme inutiles aux arts. Cependant à force de demandes réitérées, je suis parvenu à les obtenir, et l'on peut juger maintenant de leur utilité, puisqu'ils forment les deux premiers siècles de ce Musée (1).

Le 19 thermidor de l'an 2, j'ai remis à ce comité un ouvrage historique et chronologique des tableaux et des sculptures conservés dans mon dépôt : cet ouvrage a été reçu avec faveur ; le comité a

---

(1) *Le 7 fructidor, 2e. année républicaine, le président de la commission des arts, adjointe au comité d'instruction publique, au citoyen Lenoir, conservateur, &c.*

La commission des arts voit avec satisfaction l'ordre que tu as établi dans le dépôt confié à ta garde, et les soins que tu prends pour la conservation des monumens des arts. Le témoignage que te rend le comité doit être pour toi la plus flatteuse récompense comme le plus puissant mobile pour exciter et augmenter même, s'il est possible, ton zèle civique et ton activité pour la surveillance que tu portes aux objets de sciences et arts confiés à tes soins.

Reçois les félicitations du comité avec autant de plaisir que j'ai à t'en faire part.

Salut et fraternité.

Signé le représentant du peuple présidant le comité d'instruction publique, MATHIEU.

arrêté qu'il en serait expédié deux copies manuscrites, pour être déposées dans ses archives (1).

Présent à l'exhumation des cadavres de l'abbaye de Saint-Denis, j'y ai fait des remarques intéressantes. Plusieurs des personnages qui y avaient été enterrés dans les premiers siècles de la monarchie, dans des sarcophages en pierre, usage qui remonte à cette époque, furent trouvés avec leurs vêtemens encore intacts, et avec des ustensiles à leur usage : ces objets, précieux pour la chronologie des costumes, ont été dénaturés, et les matières portées à la Monnaie. Henri IV fut trouvé dans une conservation telle, qu'il n'était aucunement défiguré.

N. B. On trouvera à la fin de cet ouvrage, le procès-verbal que j'ai fait sur ces exhumations curieuses.

Une masse aussi imposante de monumens de tous les siècles, me fit naître l'idée d'en former un Musée particulier, historique et chronologique, où l'on retrouvera les âges de la sculpture française dans des salles particulières, en donnant à chacune de ces salles le caractère, la physionomie exacte du siècle qu'elle doit représenter, et de faire

---

(1) *Le 30 thermidor, 2e. année.* (Extrait des registres du comité d'instruction publique.)

Il sera écrit à Lenoir, conservateur du dépôt, rue des Petits-Augustins, pour lui témoigner que le comité a vu avec satisfaction ses travaux. Il sera tiré deux copies manuscrites du catalogue historique et chronologique des monumens qui sont confiés à ses soins, qu'il a présenté au comité.

Pour extrait conforme, signé le représentant du peuple, MATHIEU, *président.*

refluer dans les autres établissemens les tableaux et les statues qui n'auraient aucun rapport, soit à l'histoire de France, soit à l'histoire de l'art français. Je présentai ce plan au comité d'instruction publique, qui le reçut avec intérêt : l'on m'engagea à en faire la lecture, et le résultat fut l'adoption d'un Musée particulier de monumens français pour Paris, et l'acceptation de mes plans à l'unanimité (1) ; et c'est à la quatrième division du ministère de l'intérieur que je dois l'organisation définitive du Musée des monumens français (2). Des

---

(1) *Extrait du registre des délibérations du comité d'instruction publique, ce 29 vendemiaire an 4 de la république française, une et indivisible.*

Après avoir entendu la lecture d'un mémoire du citoyen Lenoir, conservateur du dépôt national des monumens des arts, rue des Petits-Augustins, dans lequel il présente le projet d'un *Muséum particulier de monumens français*, le comité arrête ce qui suit :

1°. Qu'il sera fait mention, dans son procès-verbal, du zèle avec lequel le citoyen Lenoir a administré le dépôt qui lui a été confié.

2°. Qu'il sera formé à Paris un Musée de monumens français.

3°. Que le projet du citoyen Lenoir sera renvoyé à la seconde section, pour l'examiner et en faire un rapport.

4°. Que jusqu'au rapport il ne sera distrait aucun monument du dépôt national de la rue des Petits-Augustins.

Signés, LANTHENAS, *président ;* BORDET, DELEYRE, PLAICHARD, BARAILLON, LAKANAL, LALANDE, WANDELAINCOURT, etc.

(2) *Le ministre de l'intérieur, au citoyen Lenoir, conservateur du Musée des monumens français. — Le 19 germinal an 4 de la république française, une et indivisible.*

J'ai pris connaissance, citoyen, des projets que vous avez présentés relativement à l'érection du dépôt des Petits-

fonds me furent accordés, et je marchai rapidement, malgré les envieux (1).

Le Musée des monumens français fut ouvert au public, pour la première fois, le 15 fructidor an 3; depuis, cette ouverture n'a point été interrompue. Je publiai en même tems l'histoire chronologique des monumens contenus dans cet établissement unique en Europe, et cet ouvrage est déjà à sa sixième édition. Enfin, aidé des lumières des hommes de lettres et des amis des arts qui veulent bien m'éclairer et m'aider de leurs conseils, je suis parvenu à montrer cinq siècles et une chambre sépulcrale qui contient le tombeau de François Ier., que je viens de restaurer dans son entier. Des détails infiniment précieux, tels que les doigts des pieds et des mains, avaient été brisés; le citoyen Beauvallet, sculpteur statuaire, a bien voulu, par amitié pour moi, consacrer son talent à la restauration de plusieurs

---

Augustins, en *Musée des antiquités* et *monumens français*, et de l'arrêté du comité d'instruction publique, du 29 vendemiaire dernier, qui ordonne la formation de ce *Musée spécial.*

Je vous engage à tirer le meilleur parti du local qu'occupe le dépôt des Petits-Augustins, en y déposant les objets dans l'ordre convenable, et en suivant surtout l'ordre chronologique que vous annoncez dans votre plan.....

Le zèle que vous avez montré jusqu'ici, m'assure que vous continuerez à mériter la confiance et l'estime que vous vous êtes acquises.

Salut et fraternité. *Signé*, BENEZECH.

(1) Le citoyen Ginguené et les chefs de cette division du ministère m'ont prodigieusement encouragé, et si j'ai obtenu les suffrages du public, c'est à ces amis des sciences et des arts auxquels j'en suis redevable.

monumens mutilés ; aussi l'a-t-il fait d'une manière brillante, et l'on s'aperçoit aisément qu'il a été guidé plus encore par l'amitié que par l'intérêt. Telle est la situation que présente aujourd'hui le Musée des monumens français.

Une salle d'introduction m'a paru indispensable pour servir d'ouverture à ce Musée. Cette pièce contiendra des monumens de tous les siècles, chronologiquement placés ; l'artiste et l'amateur verront d'un coup-d'œil l'enfance de l'art chez les Goths, ses progrès sous Louis XII, et sa perfection sous François Ier. ; l'origine de sa décadence sous Louis XIV, époque remarquable dans les arts dépendans du dessin, par la fuite du célèbre Poussin. Enfin on suivra pas à pas, sur les monumens de notre âge, le style antique restauré dans nos contrées par les leçons publiques de Joseph-Marie Vien.

Examinons dans cette salle les monumens de notre histoire, et remontons aux premières époques de la monarchie. Le premier objet qui s'offre aux regards, c'est cet autel antique grossiérement sculpté, sur lequel nos belliqueux ancêtres faisaient fumer l'encens en l'honneur de Jupiter, d'Esus, de Bacchus et même de Mercure. Ces monumens que les Parisiens élevèrent à leurs divinités tutélaires avec la protection de Tibère, renversés dans le sixième siècle par un prince fanatique, furent découverts en 1711 dans le chœur de Notre-Dame en faisant des fouilles. Près de ces autels on voit la déesse Nehalennia ou l'Isis des Germains : elle est entourée des productions de la nature, dont elle était l'image.

Des chapiteaux ornés de bas-reliefs nous mon-

trent l'état des arts sous Pépin et Charlemagne. La tombe de Clovis, placée à côté de ces monumens, débris d'un ancien temple, nous fait voir ce roi couché : on lit encore sur son front l'audace et l'intrigue ; il change de religion pour se faire un parti. Sur la tombe de Frédégonde, la liste de ses crimes paraît burinée en caractères ineffaçables ; le tems ne les a point usés, et son visage voilé est un art du statuaire. La philosophe et tendre Héloïse, dont on retrouve l'ame toute entière dans son buste, sourit et soupire encore pour son amant. La froideur d'Abélard glace le spectateur. Deseine, tu as placé l'amour sur les lèvres d'Héloïse. La tombe de l'envieux Adam, abbé de Saint-Denis, s'élève auprès de celle de l'abbé de Saint-Gildas sa victime, tandis que son successeur Suger semble verser un baume consolateur sur les injustices dont le savant Abélard fut accablé par le fanatique abbé de Clairvaux.

Cette foule de personnages mollement couchés, qui décorent la salle du 13e. siècle, sont les images de ces princes fainéans, plus occupés des plaisirs que de leurs devoirs. Louis IX n'a point changé ; il est entouré de ses enfans.

Dans le 15e. siècle, la statue de Juvenel des Ursins frappe les regards. Ce savant paraît occupé à composer son célèbre Traité qui fit rentrer Paris dans le devoir. Près de Charles-le-Sage est couché modestement le vainqueur de Cocherel. Passons à ce siècle régénérateur des sciences ; remarquez-y ce chef-d'œuvre de Pierre Bontemps, sculpteur parisien, encore inconnu dans la république des beaux-arts. Admirez cette statue couchée et seulement parée des belles proportions que la nature

donne au plus beau de ses enfans (l'homme); cette tête penchée, ornée d'une barbe, est celle d'un généreux chevalier, du protecteur des lettres et des arts, du vainqueur de Cerisoles; enfin de celui qui, recouvert de la pourpre royale, reçut les derniers soupirs de Léonard de Vinci. On voit dans l'ombre, le criminel Birague à genoux; il semble demander pardon à l'Eternel, des complots qu'il trama avec Gondi. Ces courtisans méprisables conduisirent Charles IX dans l'abîme. Les yeux de Charles sont encore livides, et son front paraît ressuer le sang qu'il a versé. Pilon, ton ame sensible a dû souffrir en modelant cette tête. Médicis, richement vêtue, augmente le nombre de ce cortége d'assassins; le sourire de la séduction qui colore ses lèvres, déguise les traits criminels de son ame. Le buste de l'illustre Montaigne adoucit les souvenirs amers que laisse la vue de ces images. Et toi, Lhospital, l'honneur et la gloire de ton siècle, couché dans la tombe, on te révère, et chacun porte sur ta bouche le baiser de l'estime. L'œil du savant cherche la statue de cette femme célèbre qui sut s'instruire au milieu d'une cour perverse. Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, familière avec la langue latine, remporta sur Chiverny et Birague le prix d'un discours qu'elle avait composé pour la réception des ambassadeurs de Pologne.

Vous, artistes célèbres, dignes successeurs de Phidias et de Praxitele, vous qui avez su par votre art donner au marbre l'ame des Voltaire, des Pascal, des Rousseau, des Montaigne et des Montesquieu; et toi, Chaudet, remarquable par ta sensibilité profonde et surtout par l'élégance des

formes dont tu as formé Cyparis ; vous tous, tournez vos regards vers le mausolée du premier sculpteur français, de Goujon, qui périt victime d'un complot sanguinaire, *la St. Barthélemy*. Peuples, redoutez les religions intolérantes, et craignez surtout les prêtres qui tuent au nom de la Divinité ; suivez la morale qui fait aimer l'humanité : elle est la base essentielle sur laquelle doit reposer le contrat social ; elle seule perfectionne les gouvernemens, elle seule rend l'homme heureux. Artistes célèbres, vous êtes ses dignes successeurs ; l'image de ce statuaire sublime vous émeut ; Michalon, avec le secours de son art, a tiré de l'oubli ces traits de l'immortel Goujon, et la République reconnaissante a élevé ce monument à sa mémoire.

Cette belle colonne, qui monte avec majesté jusqu'aux voûtes de cette salle, fut érigée au grand Montmorency. Quel est, demandez-vous, ce magnifique catafalque orné de quatre nymphes qui soutiennent un sarcophage sur lequel on voit à genoux une beauté céleste ? c'est la veuve de Brezé, l'amante de Henri II. C'est cette femme qui attirait tous les cœurs par son esprit et sa grâce. Je la vois encore aux genoux de François Ier., solliciter en faveur de son pere, et je crois lui entendre répondre, avec cette fermeté qui lui était ordinaire, à l'envoyé de Médicis, qui lui ordonnait de sortir de son palais (le Louvre), au moment que son amant reçut de Montgomery le coup de la mort : *Le roi est-il mort ? Non, madame,* répondit l'envoyé, *mais il ne passera pas la journée. Eh bien !* répliqua-t-elle, *je n'ai donc point encore de maître, et je veux que mes ennemis sachent que quand le prince ne sera plus, je ne les crains*

point. Si j'ai le malheur de lui survivre long-tems, mon cœur sera trop occupé de la douleur de sa perte, pour que je puisse être sensible aux chagrins que l'on voudra bien me donner.

Le célèbre Descartes ne doit point échapper aux regards des amis de l'humanité : il sut, par un travail profond, deviner les mouvemens de la terre et des cieux ; il jeta dans nos contrées les premiers fondemens de la philosophie. Plus loin on voit le cardinal de Richelieu, que le sculpteur a déposé dans les bras de la sagesse. Citoyens, ne croyez pas cet artiste flagorneur. Près de lui est placé le rusé Mazarin, à genoux et dans une attitude suppliante. Qu'il serait terrible s'il pouvait se relever ! Amis des arts, admirez le ciseau de l'artiste qui vous peint si bien l'hypocrisie. Là c'est le cénotaphe modeste de Jérôme Bignon, l'exemple de son siècle.

Mais quelle est cette salle spacieuse, a dit un de nos écrivains, éclairée, soigneusement décorée, où je pénètre en sortant de ce temple ? Qu'a donc écrit le conservateur sur les attiques de ses portes ? *Etat des arts dans le dix-septième siècle.* Peut-être Lenoir eût-il mieux fait d'écrire : *Etat des vertus* que *état des arts ;* car je vois là Turenne, Montausier, Colbert, Moliere, Corneille et Racine.

C'est cette suite chronologique de statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et des femmes célèbres, monumens échappés à la hache des destructeurs et à la faux du tems, que je me propose de décrire dans cet ouvrage. J'ai joint à ce travail une description particulière des monumens antiques qui ont cessé d'appartenir par leur caractère à ce Musée, qui ne

doit renfermer que des monumens français, et qui depuis peu sont retournés à leurs Musées respectifs : statues et bas-reliefs dont j'ai fait tirer des archétypes que je placerai dans une salle particulière pour servir à la chronologie de l'art, base principale de mon travail. Cette suite précieuse est composée d'un monument égyptien, vu sur ses deux faces, d'une suite de tombeaux antiques apportés en France par l'ambassadeur Nointel, qui avait voyagé pour Louis XIV dans la Grèce et dans l'Archipel, et de plusieurs statues antiques que Robert Strozzi avait données à François Ier.

Dans la première partie du *Musée des monumens français*, je donne la description des monumens de l'ancienne Gaule, et de suite ceux érigés aux rois de la première race, tels que ceux de Dagobert, Clovis, Frédégonde, Childebert, Charibert, Charlemagne, etc.

Les guerres continuelles et l'ignorance ayant laissé un long intervalle dans la culture des arts, on passera au treizième siècle, où de timides artistes, serviles copistes de la nature et des costumes du tems, ont commencé à tracer des ensembles, et à donner une sorte de forme à leurs statues : on y trouve l'origine de l'architecture arabe en France, introduite à la suite des Croisades.

Le quatorzième siècle fait voir les monumens intéressans du sage Charles V, du bon connétable (Duguesclin), du brave Sancerre et même d'Isabeau de Bavière, etc.

Les tombeaux des d'Orléans, de Juvenel des Ursins, de Philippe de Commines, de Pierre de Navarre, de Tannegui du Châtel, forment l'introduction du quinzième siècle.

La seconde partie est composée des monumens du seizième siècle, et continuée jusqu'au dix-neuvième.

Avant que François Ier. eût créé les arts en France, notre école était plongée dans la plus affreuse barbarie. Déjà la peinture et la sculpture étaient florissantes en Italie ; déjà en Allemagne Albert Durer avait fondé une école d'arts, lorsque, dominés par la superstition, nous osions à peine former un trait. On trouvera dans le tombeau de Louis XII le commencement des formes raisonnées et du bon goût. Vient ensuite celui de François Ier., par le savant Philibert Delorme. Le monument érigé par Catherine de Médicis à la famille des Valois, exécuté par Germain Pilon, sur les dessins de Primatice, offre aussi de grandes perfections.

Vous, Goujon et Cousin, dignes fondateurs de l'école française, vous avez aussi agrandi les arts, et l'érection de vos tombeaux est une dette que j'ai voulu payer en faveur des siècles à venir. Ces monumens ont été exécutés d'après mes plans et mes dessins, ainsi qu'une grande partie des monumens renfermés dans ce Musée, que j'ai été obligé de recomposer et de rajuster, selon leur âge, à cause des prodigieuses mutilations qu'ils avaient souffertes.

Un génie bienfaisant a sans doute enfanté le dix-septième siècle pour l'honneur de la nation française ; guerriers, poëtes, hommes d'Etat, peintres, statuaires, graveurs, etc. tous ont marché sur la même ligne vers l'immortalité. On retrouvera, avec intérêt sans doute, les monumens de Richelieu, de Mazarin ; ceux de Turenne, Condé,

Bignon, Lulli, Lebrun, Mignard, et les statues de Lesueur, Sarrazin, Pujet et celle de Nicolas Poussin, le peintre des poëtes et des philosophes.

Le dix-huitième siècle porte aussi son caractère particulier; et l'art, quoique dégénéré par un goût faux qui s'était introduit, offrira des détails intéressans pour son histoire. Les Coustou, Bouchardon, Lemoine et Pigalle nous ont laissé des monumens curieux par les personnages qu'ils représentent, et l'on verra sans doute avec plaisir les Crébillon, Maupertuis, Chevert et Caylus orner notre recueil.

O Drouais! fils d'un artiste estimable, tu illustras aussi ton siècle! tu ne vis plus pour les arts, mais tu laisses à la postérité ton nom, ta Cananéenne et ton Marius. Oui, ton tombeau honorera cet ouvrage, et les ames sensibles reconnaîtront l'amitié dans son auteur.

La troisième et dernière partie offre une dissertation historique sur la peinture sur verre, et une chronologie intéressante des principaux vitraux depuis l'origine de l'art, et particuliérement de ceux qui ont été exécutés d'après les dessins de Raphaël, Primatice, Albert Durer, Jean Cousin, Lesueur, Elie *le Belge*, etc.

Les amis des arts et des lettres espéraient retrouver dans cette collection, plusieurs monumens de notre histoire, épars dans les départemens, et qu'il a été impossible jusqu'à présent de préserver des mutilations du tems et de la malveillance. C'est ainsi que s'exprime sur ce sujet, un citoyen distingué par ses talens littéraires et ses connaissances en beaux-arts.

« Puisqu'enfin voilà un véritable *Musée de sculp-*

ture française, pourquoi ne l'enrichirait-on pas d'une foule de monumens épars dans les départemens? Il existait à Bourg-en-Bresse, des tombeaux très-précieux de la maison de Savoie; à Joinville, on voyait ceux des Guises; à Ploërmel, à Nantes, ceux des ducs de Bretagne; à Josselin, celui du connétable de Clisson; à Moulins, celui de Montmorency; à Vienne, celui de Montmorin; à Dijon, ceux des ducs de Bourgogne, etc. Il est desirable que le citoyen Lenoir presse le gouvernement de l'autoriser à rassembler tous ces monumens historiques, dont on risque de perdre les débris; car ils ont partout eu à souffrir du dernier vandalisme. Il apartient sans doute de les restaurer à celui qui a développé un vrai courage pour nous en conserver un si grand nombre, et montré un talent réel à les bien disposer. » (Voyez *la Clef du Cabinet*, n°. 84, page 837.)

Pour répondre à des vues aussi patriotiques que sages, j'ai, sur ce plan, adressé une demande au ministre, qui m'a fait espérer que dans des tems plus heureux pour les finances, il pourrait me seconder dans cette entreprise, et réunir dans le *Musée des monumens français*, tout ce qui pourra compléter cette collection. Dans le moment qu'une paix glorieuse pour la République française va réunir tous les peuples de l'Europe dans le sanctuaire de la liberté (*la France*), et amener dans notre grande cité les admirateurs de nos arts, il est du devoir de ceux qui les cultivent, de faire des efforts pour activer les ateliers, et donner une nouvelle vie à des travaux qui ne peuvent qu'être avantageux à la société, et qui doivent nécessairement honorer une grande nation et exciter l'industrie

dustrie du commerçant ; c'est ce qui m'a déterminé à publier et à faire graver *in*-8°. les monumens que j'ai rassemblés dans le Musée que je dirige. Ces gravures seront accompagnées d'une dissertation sur chaque monument, d'un précis de la vie des personnages qu'ils représentent, et des détails sur l'art et les artistes de chaque époque ; ouvrage que le *gouvernement a honoré de sa souscription*, et qui mettra les étrangers à même de connaître nos arts et nos talens, dont je fais remonter la chronologie au commencement de notre ère.

Un Elysée m'a paru convenir au caractère que j'ai donné à mon établissement, et le jardin m'a offert tous les moyens d'exécuter mon projet. Dans ce jardin calme et paisible, on voit plus de quarante statues : des tombeaux posés çà et là sur une pelouse verte, s'élèvent avec dignité au milieu du silence et de la tranquillité. Des pins, des cyprès et des peupliers les accompagnent ; des larves et des urnes cinéraires posées sur les murs, concourent à donner à ce lieu de bonheur la douce mélancolie qui parle à l'ame sensible. Enfin on y retrouve le tombeau d'Héloïse et d'Abélard, sur lequel j'ai fait graver les noms de ces infortunés époux ; les cénotaphes et les statues couchées du bon connétable et de Sancerre son ami ; dans des sarcophages exécutés sur mes plans et dessins, reposent les illustres restes de Descartes, de Molière, de Lafontaine et ceux de Boileau ; plus loin une colonne supporte dans un vase le cœur de Jacques Rohault, digne émule de Descartes. Près de ce cœur philanthrope on découvre l'épitaphe touchante et modeste de Jean-Baptiste Brizard, ce favori de Melpomène, qui naguère faisait aimer la scène française.

Mode d'inscription ou de souscription, sans avance, de l'ouvrage avec gravures, publié et rédigé par le citoyen LENOIR.

Chaque volume, composé de quarante-quatre estampes environ, et de deux cent cinquante feuilles de texte, est de 9 francs pour les personnes qui se feront inscrire pour la totalité de l'ouvrage, qui formera quatre à cinq volumes. Les épreuves seront délivrées aux inscripteurs, dans l'ordre de la liste qui sera imprimée dans le dernier volume. Il en paraîtra deux volumes par an. Les deux premiers sont au jour.

On souscrit à Paris, chez les auteurs et propriétaires de cet ouvrage, le citoyen LENOIR, au Musée, rue des Petits-Augustins, faubourg Germain; et chez le citoyen GUYOT, artiste, qui s'est chargé de la gravure et de sa direction, rue et maison des Mathurins; chez LEVRAULT, libraire, quai Malaquais, au coin de la rue des Petits-Augustins; et à Augsbourg, chez M. TEZRAI et compagnie.

Pour prévenir les contrefaçons et avoir le droit de poursuite contre les contrefacteurs, il a été fait à la bibliothèque nationale un dépôt, conformément à la loi, de chaque volume aussitôt qu'il a paru.

Une grande partie des dessins étant faite, le citoyen LENOIR peut en faciliter la vue aux amateurs qui desireraient en prendre connaissance. Cet artiste invite les personnes qui auraient des renseignemens à lui communiquer sur les monumens de notre histoire, de vouloir bien les lui adressser francs de port.

INTRODUCTION.

Les arts éprouvent des révolutions comme les empires : ils passent successivement de l'enfance à la barbarie, et retournent peu à peu au point d'où ils étaient partis.

L'architecture peut être considérée comme le plus ancien de tous les arts : la nécessité de s'abriter a sans doute porté l'homme à la construction des cabanes et à l'emploi du chaume : ne cherchant alors que le simple nécessaire, il a coupé des arbres, taillé des madriers, et s'est, par ce moyen naturel, formé une demeure pour sa famille. Peu à peu cet art s'est agrandi ; l'idée du beau a suivi le nécessaire, et cet art, simple à sa naissance, a été porté au plus haut degré de perfection.

L'homme devenu artiste, se propose, en cherchant le beau, de construire des temples, d'élever des palais immortels et de dresser des statues. Ce ne sont plus ces cabanes rustiques, formées de simples piliers de bois, où il goûtait au milieu des siens tous les plaisirs de l'âge d'or, qui peuvent satisfaire ses desirs et ses besoins : poussé par les moyens que donne la civilisation, laissant derrière lui l'enfance de l'art, il exploite des carrières, il dompte la dureté des granits et des porphyres, il en obtient un vif poli ; il surmonte tous les obstacles, et des villes magnifiques s'élèvent au milieu des déserts immenses.

Ce n'est que par les monumens que l'on peut donner un âge fixe aux arts. Le tems considérable qui s'est écoulé depuis l'établissement des Assyriens, jusqu'à la Grèce florissante, a causé tant de ravages dans ces contrées, qu'il n'a laissé aucuns vestiges de ces monumens durables, sur lesquels on peut

fixer les bases principales de l'état de l'art chez un peuple.

On croit que l'art de la peinture a pris naissance dans la Grèce; cependant Diodore de Sicile rapporte que Sémiramis fit peindre, au pont qu'elle fit bâtir dans Babylone, plusieurs figures coloriées, de différens animaux. Le même auteur parle aussi de statues en pierre et en bronze qui décoraient cette superbe ville.

Les Egyptiens n'avaient que des notions légères de la peinture : il est aisé de s'en convaincre en examinant les dessins qu'ils nous ont laissés sur les bandelettes et les coffres de leurs momies. Ces figures ne sont que des hyéroglyphes mal dessinés et peints en détrempe. Tout était mystique chez ce peuple religieux, et la superstition avait tellement arrêté les progrès des arts au milieu des sciences, que leurs statues repoussent au lieu d'attirer.

Ces peuples, qui rapportaient tout à leur culte, commencèrent à s'occuper de la sculpture et de l'architecture, dit *Pline, livre 36, chap.* 13, en parlant du superbe labyrinthe dédié au Soleil sous Psammeticus.

Les colonnes, les pyramides, les obélisques et les autres monumens en granit et en porphyre, transportés depuis en Italie, sont des preuves du genre d'architecture pratiqué chez les Egyptiens.

Tacite, dans sa narration sur les *Voyages de Germanicus à Thèbes*, dit formellement que cette ville était remplie de monumens superbes : déjà, à cette époque, elle avait été ruinée.

Argos, Sicyone et Athènes ont offert, presque dès leur berceau, des monumens des arts. Le cheval de bois, le bouclier d'Achille, les pénates qu'em-

porta religieusement Enée, le palladium de Troye, sont des autorités qui attestent la pratique des arts dans l'Asie-Mineure.

Les arts florissaient également chez les Carthaginois. La statue d'Apollon érigée dans le temple de ce dieu au port de Carthage, les dépouilles des maisons et des édifices publics que les soldats de Scipion emportèrent, et que ce général fit servir à son triomphe; le bouclier d'Asdrubal, si renommé par la perfection de son dessin et de sa ciselure, qu'il fit appendre au capitole; tous ces monumens prouvent assez que le goût des arts est un sentiment inséparable de l'homme en société, et que leur pratique est nécessairement liée à l'existence des grands gouvernemens.

Bularchus, Polygnotus et Mycon furent les premiers peintres connus dans la Grèce; et ce ne fut que vers la quatre-vingt-dixième olympiade, sous le règne d'Alexandre, que la peinture prit une forme raisonnée, dit Pline. Cet art, avant cette époque brillante, était encore à son ébauche, et le peintre, resserré dans des bornes étroites, n'osait former que des traits avec une couleur égale en forme de camaïeux (1).

Apollodore et Zeuxis son élève, sont les premiers, suivant Quintilien, qui osèrent distribuer des lumières et des ombres dans leurs tableaux (2).

---

(1) Cléophante de Corinthe inventa la peinture monochrone (ou camaïeux) vers l'an 840 avant notre ère.

(2) Les artistes, en Grèce, jouissaient d'une haute considération, et leurs productions leur étaient payées en conséquence de cette considération. L'étude des arts, et en général des sciences exactes, n'était permise qu'aux jeunes gens d'une naissance libre.

Les Grecs, après avoir passé plusieurs siècles à perfectionner le style dans les arts dépendans du dessin, éprouvèrent tant de révolutions dans leur gouvernement, que l'art déclina insensiblement, jusqu'au moment où il passa en Italie, après la conquête de Metellus.

Les Romains puisèrent le vrai goût des arts chez les Grecs. Fiers d'avoir vaincu le peuple qui faisait l'admiration des autres nations, ils emportèrent leurs statues, leurs bronzes et tous leurs objets précieux ; ils portèrent cet enthousiasme jusqu'à enlever des portions de murailles peintes par les plus habiles artistes de la Grèce : ils bâtirent des temples magnifiques pour recevoir ces trophées de leurs victoires (1).

Ce fut l'an 490 de Rome, sous le consulat de Messala, que les arts d'imitation furent portés au dernier période chez les Romains, dit Pline; Fabius, Marcus Scaurus et Auguste furent de zélés protecteurs des arts. Vitruve dédia son ouvrage à ce dernier, comme un hommage dû à son génie et à son goût pour les sciences.

L'art de sculpter le marbre parfaitement se maintint à Rome dans toute sa pureté jusqu'au règne d'Adrien, qui fit aussi des dépenses énormes pour encourager les artistes et propager le progrès des sciences. Cet empereur porta l'amour des beaux-arts jusqu'à faire restaurer dans l'Asie-Mineure une partie des anciens monumens qui avaient été ra-

(1) Ils enlevèrent d'Ambracie, ville où les rois d'Epire faisaient leur résidence, les neuf Muses, statues en marbre. Ce sont ces belles statues qui ornent maintenant notre beau Musée central des arts.

vagés. « *Avec Adrien l'art se plaça sur le trône, et le courage des Grecs fut ranimé*, dit Winckelmann. »

On s'occupait encore des arts sous Hérode Atticus : il fit ériger des statues à ceux de ses affranchis qu'il affectionnait le plus ; il fit élever des monumens à Athènes et dans plusieurs villes de la Grèce.

L'époque de la destruction des arts en Italie, est celle où Constantin quitta Rome pour aller se fixer à Byzance. Il enleva d'abord les statues les plus précieuses, et ensuite il emmena avec lui les artistes les plus instruits. C'est ainsi que l'art fut entiérement éteint dans Rome.

L'an 412 de l'ère chrétienne, un siècle après Constantin, Alaric, roi des Goths, ravagea l'Italie et prit Rome. En 456, Odoacre, roi d'Italie, saccagea cette ville et la mit au pillage. Genseric, roi des Vandales, la rendit presque déserte par ses ravages. Sa plus grande ruine arriva en 545, sous l'empire de Justinien, lorsque Totila, roi des Goths, ne se contenta pas d'en faire abattre les murailles, mais y mit le feu, qui dura treize jours. Les peintures devinrent la proie des flammes. Les sculptures furent en partie brisées ou mutilées, et les mosaïques partirent en éclats.

Dès le commencement du christianisme, il y eut des sectaires qui firent pour les églises souterraines quelques tableaux en relief, qui représentaient des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament ; mais comme dans cette classe d'hommes il n'y avait point à Rome d'artistes célèbres, et que leur croyance leur défendait de communiquer avec des hommes autres que de leur secte, ils

ne purent tracer que des choses infiniment imparfaites.

En 624, les sectaires de Mahomet se portèrent en Arabie, en Syrie, en Afrique et en Espagne; ils y exercèrent leurs ravages sur tout ce qu'ils rencontrèrent offrant des images de choses vivantes, ainsi que le prescrivent leurs dogmes. Les Sarrazins détruisirent à la même époque, dans toute l'Italie, ce qui restait de monumens des arts; sous le pontificat de Léon IV, ils entrèrent dans Rome, prirent le bourg du Vatican, et incendièrent l'église de Saint-Pierre.

Un siècle après Mahomet parut la secte des Iconoclastes, secte dont les arts ont le plus à se plaindre : ils ravagèrent et détruisirent ce que Constantin et ses successeurs avaient réuni dans Constantinople et les autres villes. Conon l'Isaurien, plus connu sous le nom de Léon, était à la tête de ces dévastateurs; Constantin Copronyme son fils, ajouta encore aux excès de son père. Léon, fils de Copronyme, surpassa son aïeul et son père en destruction.

Enfin, après plusieurs règnes de ce genre, Théophile, fils de Michel-le-Begue, monta au trône en 829. Il prit de son père un si grand acharnement contre la peinture, qu'il défendit à tout artiste d'exercer son talent (1).

(1) Un moine nommé Lazare, peignant des tableaux de dévotion, fut découvert; l'empereur lui fit souffrir de grands tourmens; étant guéri, il retourna à son travail; Théophile le fit arrêter, et lui fit appliquer aux mains des lames de fer ardentes, afin de lui brûler les chairs; ses blessures

Les Goths, après avoir ravagé l'Italie, voulurent aussi s'occuper des beaux-arts; mais leur état continuel de guerre les maintint long-tems dans l'ignorance et dans la barbarie.

Les anciens Gaulois, guerriers par nécessité, s'occupaient peu des beaux-arts. Les forêts et les champs étaient leurs temples. Des élévations en pierre brute et sans ornement leur servaient d'autels.

Il nous reste peu de monumens de ces peuples sauvages : ceux qui nous sont parvenus, annoncent un commencement de civilisation, puisqu'ils sont revêtus de bas-reliefs et d'inscriptions.

On voit dans ce Musée six pierres celtiques dont la forme est carrée, et qui paraissent être les débris d'un autel érigé à Jupiter, sous le règne de Tibère, par des Parisiens commerçant par eau, ainsi que l'annonce l'inscription suivante, gravée sur l'une de ces pierres :

TIB. CAESARE
AVG. IOVI OPTVMO.
MAXSVMO (*Ara*) M
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERVNT.

---

se cicatrisèrent, et il s'adonna encore en secret à son talent, qu'il cultiva après la mort de ce tyran.

Après une lutte de près d'un siècle et demi entre les empereurs et les arts, ils durent nécessairement s'anéantir, et la secte amateur d'images a dû finir par n'en plus posséder que de très-mauvaises.

Ces monumens, trouvés à Paris dans le chœur de Notre-Dame, en faisant des fouilles, ont été publiés la même année (1711) par Baudelot, Moreau de Mautour, etc. et depuis par Félibien.

Piganiol prétend que Notre-Dame a été bâtie sur les débris d'un temple dédié à Jupiter.

Childebert, en 554, ordonna la démolition des temples et des idoles dédiés à un autre culte que le sien; ainsi l'opinion de Piganiol peut être fondée.

Les Goths, pendant leur séjour à Rome, produisirent peu de monumens, soit en sculpture, soit en architecture.

Théodoric, beau-frère de Clovis, fit construire à Rome, et dans les principales places de la Romagne, plusieurs églises que l'on y voit encore, toutes d'un genre très-éloigné du beau, et d'un goût gothique qui fut imité, non-seulement dans toute l'Italie, mais encore dans toute l'Europe.

Les Lombards, qui séjournèrent deux cent dix-huit ans en Italie, continuèrent leur mauvais goût gothique.

Les églises construites par Clovis et Dagobert sont absolument gothiques-lombardes, ainsi que Saint-Denis et les autres basiliques que ce dernier fit bâtir tant en France qu'en Allemagne.

Ce mauvais goût se perpétua sous la première et la seconde race des rois de France, comme le prouvent les édifices bâtis par Charlemagne. L'architecture fit alors quelques pas vers le beau, si l'on en juge par l'église élevée à Florence en 805; monument qui servit de modèle à d'autres édifices. Vers 1178, un architecte grec bâtit à Venise l'église Saint-Marc, dont le portique existe encore.

L'histoire rapporte que les Normands, pendant les incursions qu'ils firent à Paris sous différens regnes, ravagèrent les temples des chrétiens, brisèrent les statues et les images de leur culte, dilapidèrent les tombeaux et mutilèrent les monumens des arts. Plusieurs rois de France firent rétablir à leurs frais les basiliques et les monumens qu'ils avaient ravagés. Sainte-Geneviève fut restaurée par Robert *le pieux ;* l'abbaye de Saint-Denis par Suger et Louis IX : Christophe de Thou fit restaurer l'église des Cordeliers de Paris.

Cependant sous Louis IX le célèbre Montreau (1) parut à Paris : il y bâtit plusieurs édifices publics, tels que la Sainte-Chapelle, le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, celui de Saint-Germain-des-Prés et la grande chapelle de la Vierge. Ce genre hardi d'architecture, imité des Arabes, est encore admiré.

On conservait dans cette chapelle, la tombe en pierre de liais qui couvrait cet artiste ; il y avait été inhumé le 17 mars de l'an 1266, avec Agnès son épouse.

Cette pierre, qui avait été gravée en creux, le représentait avec une règle et un compas à la main : l'inscription suivante était gravée sur cette pierre sépulcrale.

Flosplenus morum, vivens doctor, Latomorum

(1) Saint Louis employa pour la bâtisse Pierre Montreau, fameux architecte de son tems, dont on a encore des ouvrages recommandables par la délicatesse et la solidité ; tels que le réfectoire et la grande chapelle de la Vierge de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui n'est pas beaucoup inférieure en étendue et en beauté à la Sainte-Chapelle. (*Voyez* l'histoire de la Sainte-Chapelle.)

Musterolo natus jacet hîc Petrus tumulatus, quem rex cœlorum perducat in alta polorum, Christi milleno, bis centeno duodeno.

Cum quinquageno quarto decessit in anno.

Ce monument vient d'être retrouvé dans des décombres, et reprendra bientôt sa place dans cette collection.

Le goût gothique en France se prolongea dans la sculpture et dans la peinture, sous la deuxième et en partie sous la troisième race, jusqu'à Louis XII.

Les Toscans furent les premiers qui commencèrent à retirer les arts d'imitation du mauvais goût et de la barbarie dans laquelle les Goths les avaient laissés.

En 1013 on construisit à Florence une église qui fut dédiée à Saint-Miniate.

Dès ce moment le goût commença à se développer; plusieurs artistes adaptèrent avec intelligence, à leurs bâtimens, les bas-reliefs antiques qui se découvraient alors; ils attirèrent dans leurs villes des sculpteurs et des peintres grecs, dont le mérite se bornait à faire de simples camaïeux; car à cette époque l'art du clair-obscur était encore ignoré. Ces artistes grecs apprirent aux Italiens l'art de la peinture en détrempe, de la fresque et de la mosaïque.

Peu de tems après naquit Cimabué, pour rendre à la peinture la splendeur que tant de siècles de barbarie et de guerres lui avaient enlevée. Cimabué apprit son art de deux peintres grecs appelés à Florence pour peindre la chapelle de Gondi. Cimabué, lié d'amitié avec le Dante et le célèbre Pétrarque, ne tarda guère à perfectionner son talent et à répandre la lumiere dans toutes les parties des

beaux-arts. De nos jours l'Institut national nous présente une réunion semblable de talens, qui ne peut que rendre de grands services aux arts et aux sciences.

Sous François Ier., les sciences et les arts furent portés à un très-haut point de considération. Cet ami des arts fit venir de l'Italie un nombre d'artistes habiles qu'il encouragea, non-seulement par des travaux, mais encore par des récompenses honorables. Il tint à honneur de tenir dans ses bras Léonard de Vinci expirant, qu'il avait fait venir auprès de sa personne. Enfin cet homme de goût sut, à force de travaux et d'encouragemens, fonder les arts dans un pays qui jusqu'alors avait été barbare.

L'école française fut fondée en 1540, et François Ier., après avoir reçu les derniers soupirs de Léonard, donna sa confiance à Jean Cousin, peintre-sculpteur et géomètre célèbre. Jean Cousin fut le fondateur de cette école immortelle, qui depuis attira sur elle les regards de l'Europe (1).

Sous les règnes orageux de Médicis et de Charles IX, les arts furent aussi encouragés; quantité de monumens furent érigés, et l'art se maintint dans sa perfection.

Pendant que Henri combattait pour monter au trône de France, les ligueurs se portèrent à l'abbaye de Saint-Denis, et y mutilèrent les monumens des arts, qui montrent encore aujourd'hui les marques de leur fureur (2).

---

(1) Jean Cousin est mort en 1589, fort avancé en âge : on ignore la date de sa naissance.

(2) Henri IV fit construire, dans son palais, vingt-

La sculpture, rendue à toute sa pureté par Goujon et Pilon, avait pris une haute considération, lorsque la peinture, le plus agréable des arts, pour ainsi dire délaissée et abandonnée, languissait en France, malgré les efforts que fit Jean Cousin pour l'établir avec succès. Ce peintre statuaire publia sur cet art, des principes faits pour enseigner la route que Michel-Ange et Raphaël avaient si puissamment tracée dans toutes les branches de l'art du dessin. Vains efforts : ce ne fut que vers 1615 que l'on s'occupa sérieusement de la pratique de la peinture ; jusqu'alors on avait employé des artistes étrangers à la décoration des monumens publics.

Simon Vouet, doué d'une imagination féconde, montra une si grande facilité dans ses compositions, qu'il plut à la cour de Louis XIII. Tous les travaux furent exécutés sous sa direction, et son école obtint la prépondérance.

Nicolas Poussin, que la nature avait sans doute formé pour l'honneur de l'école française, et pour ramener les arts à cette sévérité et à cette justesse d'expression qui seule les distingue, vint à Paris : bientôt il y déploya les ressources de son génie et de ses facultés morales. Il fut employé, et peignit des plafonds dans le château du Louvre. L'envie, qui veille sans cesse auprès du vrai mérite, lui suscita d'affreux dégoûts.

Vouet fut le moteur des tracasseries sans nombre que l'on fit éprouver au premier peintre fran-

---

quatre logemens en faveur des artistes distingués de son tems. Cette fondation honorable a été prodigieusement augmentée depuis son institution.

çais. Il se servit de l'ambition et du caractère despotique de Lebrun (1) son élève, pour éloigner de France un talent qui devait nécessairement renverser la manière facile et pernicieuse qu'il avait enseignée dans son école. Ils parvinrent à leur but ; et Poussin, accablé sous le poids des injustices, quitta sa patrie, passa sur une terre étrangère pour exercer la peinture avec la liberté qui convenait à son génie ; il y mourut (2).

(1) Lebrun, âgé alors de 22 ans, avait produit plusieurs ouvrages d'une grande force : Hercule faisant manger Diomède par ses chevaux et le Massacre des Innocens ; tableaux placés dans la galerie du Palais-Royal. Cependant Lebrun, après avoir flétri son talent par les approches de la cour de Louis XIV, dont il fut nommé le premier peintre, produisit quelques ouvrages distingués. Doué d'une imagination heureuse et féconde, il réussit dans l'art de distribuer ses groupes (*Voyez* les batailles d'Alexandre). Il a souvent donné de l'éclat à ses ouvrages par la beauté des expressions ; ce qui est parfaitement reconnu dans le tableau de la famille de Darius, qu'Edelinck a rendu si célèbre.

(2) Roger de Piles, *article* Poussin, dit :

Il commença dans la galerie du Louvre les travaux d'Hercule, dans le tems que la brigue de l'école de Vouet le chagrinait par des médisances et de mauvais discours. Cela, joint à la vie tumultueuse de Paris, dont il ne pouvait s'accommoder, lui fit prendre la résolution secrète de retourner à Rome, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires domestiques ; mais quand il fut à Rome, il ne voulut jamais revenir en France.

On lit dans Fontenay, *article* Poussin :

..... La galerie de ce palais (le Louvre) devait représenter les travaux d'Hercule, mais il trouva trois envieux à combattre : Lemercier, premier architecte du roi ; Vouet, qui était en grande réputation ; et Fouquiers, fameux peintre flamand. Il fit des mémoires pour se défendre de leurs calomnies et pour justifier son ouvrage ; enfin, las de toutes ces disputes, etc..... il s'en retourna à Rome en 1642.

Les peintres et les statuaires furent très occupés sous Louis XIV, qui avait le plus grand desir de perfectionner les talens ; mais les artistes, entraînés par Lebrun dans un style nouveau qu'il introduisit dans ses académies, abandonnèrent totalement la simplicité de la nature et le goût de l'antique. Ce système nouveau prit avec fureur, et ce fut pour les arts dépendans du dessin, l'époque de leur décadence. Lesueur, le faible Lesueur eut le courage d'y résister seul, et mourut à trente-huit ans, victime, dit-on, du despote Lebrun (1).

Sous Louis XV, Vanloo et Boucher furent les apôtres d'un goût si dépravé, que l'art et l'enseignement tombèrent dans une entière dégradation.

Quatremère-de-Quincy, sculpteur en état d'apprécier les chefs-d'œuvre de l'antiquité, s'exprimait ainsi en 1791, sur les causes de la décadence des arts en France :

« Ceux qui connaissent l'histoire morale de l'académie, savent que cet esprit de distinction n'a fait depuis que s'y fortifier. Il y eut toujours une sorte de guerre ouverte entre l'académie et la communauté des peintres, (l'académie de Saint-Luc, dont Eustache Lesueur, Lepaultre, etc. s'honorèrent d'être membres, et dont ils préférèrent l'égalité qui y régnait, à celle qui fut instituée par Lebrun, dans laquelle ils dédaignèrent d'entrer ; l'académie de Saint-Luc fut détruite par Pierre, peintre aussi médiocre qu'il était hautain.) »

(1) Watelet, parlant de Lebrun : « Sa conduite orgueilleuse et despotique avec les artistes fut expiée par les mortifications qu'il éprouva sur la fin de sa vie, et que lui causa Mignard qui lui était inférieur. »

Cette

Cette rivalité eût eu d'heureux effets si les deux émules eussent pu combattre à armes égales; mais le nom seul d'*académie royale* devait écraser la jurande bourgeoise. Celle-ci n'existait plus que par les saisies qu'elle essayait de renouveler de tems en tems contre tous ceux que ne pouvait couvrir l'égide académique. Les places d'*agréé* furent instituées pour offrir un abri provisoire aux poursuites des jurés. Le titre seul d'élève de l'académie donnait un rempart contre les atteintes de la communauté, qui disparut enfin tout-à-fait en 1776. Des médailles académiques ont proclamé cette victoire, et en ont consacré le souvenir avec les mots pompeux de *liberté rendue aux arts*.

Délivrés des vexations de la jurande, les artistes ne perdirent point cependant l'ambition de l'investiture académique. Elle fut toujours l'objet constant de leurs vœux et le but de tous leurs efforts. Un siècle d'opinion avait habitué le public à regarder l'académie comme l'élite des plus habiles maîtres; l'honneur d'y inscrire son nom, l'intérêt attaché à cet honneur, ont perpétué jusqu'à ce jour la tendance naturelle de tous les desirs vers une association qui donne la réputation, et la fortune qui en est l'effet.

« Ce petit abrégé historique de l'académie nous prouve que ce corps se compose de deux substances; l'une utile, et qui consiste dans les rapports de l'enseignement; l'autre purement honorifique, et qui consiste dans l'investiture du titre qu'elle confère à ceux qui y sont agrégés, c'est-à-dire qu'on peut y distinguer l'école de l'académie. Quant à l'école, j'observerai à ceux qui, pour invoquer sa destruction, peuvent se prévaloir de l'affaiblis-

sement progressif qu'on y observe depuis Lebrun et ses fondateurs, jusqu'à nos jours, que la raison de cette décadence est, beaucoup plus qu'on ne le croit, dans cette combinaison très-vicieuse et très-impolitique des deux substances que nous venons de reconnaître à l'académie.

» C'est cette complication de deux essences fort étrangères l'une à l'autre, qui a fait naître dans ce corps hermaphrodite tous les genres de passions les moins compatibles avec l'amour des arts, qui y a excité de tout tems ces mouvemens fébriles de l'orgueil (*suite ordinaire de l'ignorance*), de l'avarice, de l'ambition ; qui a imprimé à tous ceux qui le composent, cette répugnance contre tout talent né hors de son *sein*, ou qui prétendrait aspirer à la gloire par d'autres moyens que les *siens ;* qui y a produit enfin ce despotisme incurable et invisible à ceux même qui en sont les agens et les victimes, cette espèce de superstition qui s'empare de l'enfance, enveloppe tous ses sujets d'un tissu insensible de préjugés, maîtrise leurs facultés, fascine leurs yeux et tyrannise leur intelligence.

» Qui ne voit pas que ce corps, juge et partie tout à la fois, ne réservera ses couronnes que pour ceux qui se seront montrés dociles à suivre ses leçons; que l'admission à l'académie devenant le prix des succès dans l'école, ce corps est un *cercle vicieux* d'influence morale sur ceux qui exercent les arts ? Qui ne voit pas que lorsqu'un jour on doit avoir pour juges de son talent, et arbitres de sa fortune, ceux dont on aura été le disciple, l'ambition de devenir leur égal et de s'asseoir à côté d'eux, le penchant à la flatterie, si efficace,

si active en ce genre, le desir de parvenir, et tant d'autres motifs, viendront fortifier encore l'inclination si naturelle des élèves à copier leurs maîtres ?

» De là cette uniformité de physionomie dont on se plaint depuis si long-tems dans tous les ouvrages ; de là cette dégradation périodique de chaque génération, dont le caractère, empreint d'une façon toujours la même, ne doit donner que des épreuves de plus en plus usées et affaiblies ; de là surtout ce grand vice, qui d'une multitude de maîtres n'en fait qu'un seul, en réunissant par l'esprit de corps, à une seule méthode, à une seule manière de voir, toutes les habitudes que la routine et l'exemple dirigent dans le même sens.

» Raphaël n'eut pas l'avantage d'étudier dans une académie (dit *Reynolds*) ; mais Rome entière, l'antique surtout, et les ouvrages de Michel-Ange, furent son académie. »

Ce n'est qu'après avoir vu les ouvrages de Michel-Ange, que le génie de Raphaël s'est développé : renfermé dans l'école du Pérugin son maître, il avait pris de lui un goût dur et barbare : frappé comme d'une lumière céleste à la vue de la chapelle Sixtine, il compara les statues des Grecs avec la nature, et dès ce moment il fut un homme sublime.

« Raphaël, peignant à fresque une des loges du Vatican, avait fait une tête du Père Éternel, fort belle, à la vérité, et très-majestueuse, mais ce n'était qu'une tête humaine. Michel-Ange en avait fait une à la voûte de la chapelle Sixte, et la suprême majesté, l'air *surhumain*, le caractère

sublime, la fierté divine qui l'animait, firent sur Raphaël la plus profonde impression : plein du beau qu'il vient de saisir, il retourne à ses travaux et fait un dieu.

» Michel-Ange fut voir à son tour les peintures de Raphaël dans le petit Farnèse, dans le moment où il n'y était pas; et pour lui faire connaître qu'il était venu, il dessina au charbon une belle tête de Faune, dans un coin du plafond. Raphaël, en la voyant, s'écria que ce ne pouvait être que Michel-Ange qui eût fait ce dessin; il le respecta en ne mettant rien à l'endroit : on le voit encore. » (Voyez *la Vie de Michel-Ange, par Hauchecorne*, page 372.)

Paris, dans ces tems de calamité pour les arts, n'avait ni Musée ni collections publiques; les maîtres, par orgueil, cachaient aux élèves les chefs-d'œuvre des grands hommes, se donnaient seuls pour modèles, et faisaient de leurs élèves des esclaves auxquels ils faisaient porter leurs livrées.

Versé dès ma jeunesse dans l'art du dessin, je me suis convaincu que les collections étaient plus précieuses pour les progrès des arts, que les écoles, où les élèves ne voient jamais de monumens, et dans lesquelles ils n'entendent aucunes dissertations. Les exemples que l'on a sous les yeux, les comparaisons que l'on fait d'une manière de faire avec une autre, forment le goût et constituent l'étude raisonnée. Sans ce travail de l'esprit, l'étude n'est plus qu'une routine, l'art devient un métier et se dégrade infailliblement (1).

(1) Ces motifs puissans m'ont déterminé à ouvrir, dans le Musée que je dirige, un cours théorique et une école pratique de l'art du dessin.

Enfin le célèbre Vien parut : il ouvrit une école nombreuse, améliora le style et le bon goût dans le dessin ; et déjà une foule de maîtres habiles, sortis de son école, répandent la lumière parmi les élèves qu'ils forment, et nous font voir dans l'avenir l'école française rivale de l'école romaine. Marie-Joseph Peyre (1), par ses leçons et ses recherches, rétablit aussi le bon goût dans l'architecture, et publia un ouvrage sur les élémens de cet art (2).

Le citoyen David Leroy, connu par son recueil sur les monumens de la Grèce, a également contribué à la restauration de l'architecture ; ce respectable professeur a eu le courage de développer dans ses leçons, les principes des Anciens sur la proportion des ordres. Septuagénaire, il consacre encore ses veilles à des recherches utiles et précieuses pour la théorie de cet art.

Quelle carrière brillante s'offre aujourd'hui pour nos peintres et nos statuaires ! L'histoire de la révolution française est un champ vaste qu'ils doivent parcourir avec honneur. Ce n'est plus la palme et la couronne des martyrs du Christ qu'ils auront à représenter, mais celles de la victoire, mais celles de la liberté, de la concorde et de la paix. Les tableaux rians de la douce philanthropie qui se pratique dans nos temples, va prendre enfin la place d'une religion triste, dont la mythologie

(1) C'est à cet artiste, restaurateur de l'architecture, que nous devons les talens distingués des citoyens Percier et Fontaine ses élèves.

(2) Cet ouvrage, utile aux élèves qui se destinent à l'étude de l'architecture, se trouve chez le fils de l'auteur, rue des Poitevins, n°. 13.

ne présentait aux arts que des supplices, des malades ou des morts.

Dans tous les tems, les images et les spectacles ont influencé la morale publique. Les religions ne se sont accréditées que par le faste de leurs cérémonies et la représentation de leurs mystères. Voilà ce qui a donné naissance à ces personnages fantastiques auxquels l'artiste était obligé de donner une forme humaine pour tromper plus habilement les esprits crédules.

Nous sommes enfin arrivés au terme où l'art, libre et dégagé de toutes ces erreurs, va renaître et s'asseoir auprès de la vérité. L'esprit philosophique qui reprend son empire, va nécessairement porter les artistes à l'imitation simple de la nature dans sa perfection, à la représentation exacte des vertus morales et vraiment républicaines, et propager par-là l'enseignement et le bonheur public. C'est ainsi que pensaient les artistes-philosophes dans les beaux jours d'Athènes.

DESCRIPTION

DES

ARCHÉTYPES

ANTIQUES.

DÈS que les peuples ont commencé à se civiliser, ils se sont occupés des arts, comme aliment essentiellement nécessaire à l'activité du commerce, qui sans leur participation serait nul et sans vie.

Les Anciens, pénétrés de cette importante vérité, bâtirent des temples et des palais magnifiques pour servir à la réunion des savans et des artistes.

Ces temples et ces palais étaient connus sous le nom de Musées; car Musée ne désigne pas seulement un local qui renferme des monumens des arts, mais aussi celui où les artistes s'assemblent pour disserter sur les arts. Tel fut le Musée d'Alexandrie, dans lequel ses rois, et depuis la conquête de l'Egypte les empereurs romains, ont entretenu avec une magnificence extraordinaire un nombre de savans, dont toute l'occupation était de s'appliquer aux lettres.

Plutarque attribue l'invention de ce Musée à Ptolémée : *Ptolemæus, qui primus viros doctos in Museum convocavit;* et ce fut ce même Ptolémée Philadelphe, amateur des arts et des lettres, qui s'appliqua pendant son règne à en étendre l'empire en Egypte.

Le Musée d'Athènes était un temple consacré aux Muses, bâti au pied d'une petite colline située dans l'ancienne enceinte, vis-à-vis la citadelle : c'est là que s'assemblaient les savans, les poëtes et les philosophes de la Grèce.

Les Grecs sollicitèrent plusieurs lois pour l'honneur des arts et en faveur des artistes.

Les Romains, à leur imitation, se piquèrent aussi d'encourager les sciences ; et l'empereur Claude, au rapport de Suétone, ajouta à l'ancien Musée un nouvel établissement de ce genre, auquel il donna son nom : *Quarum causâ veteri Alexandriæ Museo additum ex ipsius nomine.*

Honorer les arts, c'est s'agrandir soi-même. Alexandre visitait souvent Apelle ; François Ier. reçut les derniers soupirs de Léonard ; Charles-Quint se délassait de ses travaux dans l'atelier du Titien.

Si l'on considère la chronologie des siècles passés comme un livre ouvert à l'instruction, et dans lequel on lit la marche des événemens, on sentira la nécessité de classer les monumens selon leurs époques, en suivant la ligne de démarcation que la nature a tracée elle-même.

Un Musée doit en conséquence avoir deux points de vue dans son institution. Vue politique et vue d'instruction publique ; dans la vue politique, il doit être établi avec assez de splendeur et de magnificence pour parler à tous les yeux, et appeler des quatre coins du Monde les curieux qui se feraient un devoir d'ouvrir leurs trésors pour les verser chez un peuple ami des arts. Pris dans la vue d'instruction, il doit renfermer tout ce que les arts et les sciences réunis peuvent offrir à l'enseigne-

ment public. Tels étaient les Musées des anciens peuples dont nous aimons encore le souvenir.

Si le bien des arts nécessitait la destruction des académies si vicieuses par leur organisation, leur progrès demandait aussi un moyen d'enseignement clair et facile qui procurât à tous les citoyens, sans bourse délier, les facilités de consulter les grands maîtres; ces moyens d'étude se trouvent de fait dans un Musée chronologiquement disposé; c'est là que la jeunesse trouvera, par les rapprochemens qu'elle pourra faire d'elle-même, des modèles sûrs pour diriger la marche de ses études; car il est reconnu que dans les sciences exactes, on doit être parfaitement nourri des différens ouvrages qui ont précédé notre siècle dans la partie que le goût nous a fait embrasser, et que ce n'est qu'après une longue méditation de la nature, que ce n'est qu'à force de comparer les chefs-d'œuvre des grands maîtres avec elle, que l'on parvient soi-même à être un homme célèbre. C'est en raison de cet impérieux besoin où se trouvent les jeunes élèves qui suivent la carrière des arts, que j'ai reconnu l'indispensable nécessité de placer dans un Musée tous les monumens des arts par école et par ordre chronologique. En observant ce classement chronologique pour l'arrangement du Musée central de peinture, il devient naturellement une école savante et une encyclopédie où la jeunesse trouvera mot à mot tous les degrés d'imperfection, de perfection et de décadence par lesquels les arts dépendans du dessin ont successivement passé. Cet ordre méthodique est celui que les conservateurs des Musées doivent suivre, s'ils veulent embrasser ces établissemens nationaux dans tous leurs rapports

politiques et philosophiques, et surtout s'ils veulent les voir comme le flambeau qui doit éclairer la génération prochaine, dont l'absence de la lumière avait pendant plus d'un siècle maintenu le mauvais goût. Ce sont ces motifs qui ont dirigé les travaux que je me suis proposés dans le *Musée des monumens français;* commençons par les anciens peuples, pour ouvrir la marche, des siècles que nous avons à parcourir.

N°. I.

Modèle d'un sarcophage en porphyre, de trois pieds de long, sur vingt-un pouces six lignes de large, posé sur des supports, aussi de porphyre, représentant des animaux chimériques; sur les revers des supports sont des bas-reliefs grossiérement exécutés.

Ce monument, dont une partie est antique et l'autre d'une restauration moderne, n'est qu'une imitation du style égyptien, que l'on fait remonter au premier tems des empereurs.

L'art de travailler les porphyres, les granits, les basaltes et en général toutes les matières dures, datent de la plus haute antiquité. Les Egyptiens employaient souvent ces matières précieuses dans leurs monumens publics.

On voit au Musée central des arts deux figures du premier style égyptien, exécutées en granit rouge, dans la proportion de quatre pieds. Ces figures précieuses sont chargées d'hiéroglyphes, et représentent des prêtres, dont l'un montre au peuple une divinité qu'il tient enfermée dans une boîte. Les Grecs ont perfectionné ce genre de travail; ce que l'on est à même de juger, si l'on examine dans le même Musée une tête de Minerve en porphyre, faussement prise pour un buste d'Alexandre.

On lit dans Winkelmann une dissertation savante sur les bustes connus d'Alexandre.

Les Romains ont aussi fait travailler ces matières par des artistes grecs. On voit également dans ce *Musée intéressant, dirigé par des artistes d'un mérite rare et reconnu*, des bustes exécutés sous les empereurs, qui peuvent constater l'état de ce travail à cette époque.

Les richesses de la France en beaux-arts sont immenses, et ce Musée, par sa bonne direction, peut attirer tous les regards de l'Europe.

Cette urne (1), destinée probablement à contenir les cendres d'un personnage distingué, paraît avoir été dédiée à Bacchus. Les têtes des animaux qui composent les supports que l'on dit représenter des chats sauvages ailés, tiennent plus de la forme d'un lion rugissant. On sait que ce dieu prit la figure de cet animal pour combattre les géans, et principalement leur chef Réthus.

M. Bouret, qui avait acheté ce morceau précieux à Rome, l'avait déposé dans la maison Verospi; le savant Caylus en eut connaissance, en fit l'acquisition, le fit venir à Paris, et élever dans son jardin, où il le contemplait souvent. *Maintenant il se voit au Musée central des arts.*

N°. I *bis*.

Trois morceaux de bas-reliefs réunis dans un seul cadre.

Ces morceaux n'ont aucun rapport les uns avec les autres.

Dans le premier, on remarque une femme assise sur une chaise : elle est occupée à former une guirlande de fleurs et de fruits, et dans l'attitude de les offrir en sacrifice. Derrière elle est une petite figure dont il est impossible de deviner le sujet, à cause des mutilations; cependant il est à croire qu'elle représente une divinité protectrice. Sous la chaise on remarque une levrette, et derrière est placé un squelette.

---

(1) Le terme d'urne, dont je viens de me servir (dit Caylus, tome VII), est non-seulement convenable à son ancienne destination, mais les Italiens l'emploient aujourd'hui, même en parlant des tombeaux destinés à renfermer les corps dans toute leur longueur.

Le morceau du milieu, d'un travail grec, représente une couronne de chêne, dont le vide est rempli par l'inscription suivante :

ΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΟΔΗΜΟΣ
ΣΤΕΦΑΝΟΙ
ΧΡΥΣΩΣΤΕΦΑ
ΝΩΕΠΑΦΡΟ
ΔΕΙΤΟΝΑΣΤΕ
ΚΤΟΥΗΡΩΑΥ

Cette inscription porte sans contredit un hommage authentique, rendu par les Grecs à un homme célèbre. Nous savons qu'il suffisait chez eux d'avoir fait quelqu'action d'éclat, soit sur le champ de bataille, soit dans la tribune aux harangues, pour réclamer et obtenir une couronne d'or : d'après cela, il semble vraisemblable qu'Epaphrodite ait été l'objet de ce monument, quoique ce nom ne soit pas consacré dans les fastes de l'histoire.

La traduction littérale semble devoir être :

Les magistrats et le peuple décernent une couronne d'or à Epaphrodite par ce monument public.

L'autre débris est aussi un fragment de tombeau ; ce que l'on aperçoit aisément par l'attitude que l'auteur a donnée à la figure de femme qu'il représente.

N°. II.

Pierre sépulcrale, en marbre de Paros, représentant un sacrifice.

On remarque dans ce bas-relief un homme debout, portant la barbe, vêtu d'une tunique longue, portant un manteau jeté sur l'épaule gauche, ayant le corps à moitié découvert et la main droite posée sur la tête d'un Terme qui est près de lui. On voit au Terme les espèces de bras coupés qui servaient à les porter dans les fêtes reli-

gieuses : au bas est un petit enfant dans l'attitude de l'attention ; ses regards sont tournés vers une femme assise à la gauche du personnage sacrificateur : cette femme, dans l'attitude la plus simple, se découvre le visage d'un voile qu'elle lève.

Voici l'inscription figurée de ce monument :

ΗΒΟΤΑΗ ΚΑΙΟΔΕΜΟC. ЄΑΙ
CTЄΦΑΝΟΙ ΧΡΥCωCTЄ. ΚωΝΙ
ΦΑΝω. ЄΥΡγΘΜΟΝ. ЄΠΙΑC ЄΡ
ΤΥΧЄΟC. ΠΡΟΜCΙΡωC. ΜΙΟΥ
ΒΙωCΑΝΤΑ.

Celle-ci est du genre de la précédente, et a pour objet un autre homme célèbre, nommé Eurythme. Il faut observer que dans cette inscription les mots ελικωνιας ερμου sont écrits en caractères différens de la phrase principale, qui peut s'interpréter ainsi :

Les magistrats et le peuple décernent une couronne d'or à Eurythme, qui a vécu de manière à mériter cet heureux destin.

Alors ces mots, ελικωνιας ερμου, peuvent signifier Elikonias, fils d'Ermiès, et être le nom de l'auteur du petit bas-relief.

N°. III.

Autre pierre sépulcrale revêtue de l'inscription suivante :

ΦΙΛΟ ΚΑΡΗΣ. ΤΙΜΑΓΟΡΑ
ΦΙΛΩΝΙΔΟΥ ΗΦΑΙΣΤΟΔΩΡΑ
ΚΗΦΙΣΕΥΣ.

Cette pierre couvrait probablement deux époux, comme l'indique le bas-relief, où on les voit se donner la main. Au dessus de la tête de chacun, on lit son nom. Sur celle de l'homme, on voit *Philocharès, fils de Phylonide, du lac de Céphise.* Sur la tête de la femme, il est écrit : *Timagore Héphaistodore.*

On peut remarquer, dans cette inscription si simple, que les noms grecs étaient fort significatifs, et que dans l'interprétation on ne peut guère que les franciser sans les traduire.

C'est ainsi que le mot grec φιλοκαρης porte avec lui un sens agréable par son étymologie, étant formé de deux mots, φιλος et καρις, dont le premier signifie *ami*, et le second *grace*.

Les mots φιλωνιδου et τιμαγορα sont de même des noms composés : celui qui accompagne ce dernier, est un surnom formé de deux mots, ηφαιστος, *Vulcain*, et δωρον, *don*. Il signifierait, d'après son étymologie, *don de Vulcain*. Dans notre langue française, le surnom *Dieu-donné* se rapproche de celui-ci.

N°. IV.

Autre pierre sépulcrale, en marbre de Paros.

Μ. ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΙΣΙΔΩΡΑ ΗΡΑΞΥΤΕΛΟΥΣ
ΕΥΟΔΟΣ ΕΚΦΥΛΑΣΙΩΝ

Cette pierre porte aussi les noms de ceux qu'elle couvrait. Elle semble être du tems où les Romains, maîtres de la Grèce, y avaient établi des familles dont les noms latins furent grécisés. La différence qu'il y a entre les caractères de cette inscription et ceux des précédentes, atteste que celle-ci est plus récente. Il est donc possible qu'une famille romaine ait été alliée avec une famille grecque ; car le nom de femme est bien grec : d'après cela on pourrait lire sur la tête de l'homme : *Marc Pompée, qui a dignement fourni sa carrière.* Le surnom de ΕΥΟΔΟΣ est du genre de ceux dont il est question plus haut.

Sur la tête de la femme on lit : *Isidore, fille de Praxitèle, de la tribu des dieux.* Le mot grec Σιον était employé par les Doriens, pour θεον. De là on peut présumer que cette pierre appartenait à une contrée de la Grèce, où le dialecte dorien était usité.

N°. V.

Inscription gravée sur une table de marbre de Paros :

ΑΒΥΔΗΝΟΙ
ΤΟΝ ΛΥΤΩΝ ΣΟΤΗΡΑ
ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ
ΔΙΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ ΜΑΙΟΡΟΣ

Il semble qu'il y ait un mot de sous-entendu dans cette inscription : ce mot doit être un verbe, et peut être ΑΣΠΑΖΟΝΤΑΙ : la langue grecque comporte souvent de pareilles ellypses, surtout dans les inscriptions, qui ne sauraient être trop brèves. Si l'on sous-entend ΑΣΠΑΖΟΝΤΑΙ, voici une version qui paraît vraisemblable :

Les citoyens d'Abydos rendent hommage à leur sauveur, à leur père, par l'organe du sénateur Marcellus major.

Lorsque les Grecs furent devenus tributaires des Romains, les habitans d'Abydos ont pu se réclamer d'un sénateur romain, leur patron, pour présenter au peuple romain l'hommage de leur reconnaissance et de leur dévoûment ; ce sénateur pouvait être *Marcellus major*, dont les Grecs auront grécisé le nom en l'appelant ΜΑΡΚΕΛΛΟΣ ΜΑΙΟΡ. Il est d'ailleurs assez naturel que les habitans d'Abydos aient voulu consacrer chez eux, par un monument authentique, l'expression de leur fidélité envers les Romains.

En admettant cette version, on voit clairement l'époque et l'objet de l'inscription dont telle serait la traduction.

N°. VI.

Pierre sépulcrale, en marbre de Paros.

ΜΟΣΚΕ ΜΟΣΧΟΥΧΑΙΡΕ.

Salut Moschus, fils de Moschus.

Telle est la traduction de cette inscription érigée en l'honneur de Moschus, poëte célèbre, mort en Sicile 285 ans avant notre ère. On remarque dans sa main un manuscrit de ses ouvrages, et dans le fond du tableau une écritoire.

N°. VII.

Autre pierre sépulcrale, en marbre de Paros, qui couvrait vraisemblablement un Démétrius.

Voici l'inscription :

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΣΦΗΤΤΙΟΣ.

Démétrius, fils de Démétrius, du peuple de Sphette. (*Sphette était un peuple de la tribu acamantide.*)

N°. VIII.

Autre pierre sépulcrale, en marbre de Paros, érigée à Berthenus, menuisier en lit : les instrumens de son état sont sculptés en reliefs.

L'inscription dont elle est chargée est si usée, qu'il a été impossible de la copier.

N°. IX.

Autre pierre sépulcrale, ornée d'un bas-relief.

Il est présumable que cette pierre couvrait deux époux. On y remarque un guerrier debout ayant près de lui son casque et son bouclier, et tenant de la main droite une espèce de patère, dans laquelle une femme, aussi debout, vêtue de deux tuniques, lui verse à boire d'un vase qu'elle tient de la main droite, tandis que de l'autre main elle semble se découvrir le visage de son voile.

N°. X.

N°. X.

Marbres d'Athènes.

Non-seulement les anciens Grecs ont bâti des temples et des chapelles sépulcrales pour y déposer les restes de leurs parens ou de leurs amis, mais encore les chemins (1) étaient couverts de monumens chargés d'inscriptions honorables qui attestaient aux voyageurs leur reconnaissance en faveur du mérite et de la vertu. *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* Telle est l'inscription placée sur le tombeau commun des Lacédémoniens qui furent tués aux Thermopyles (2). Après une bataille, on négligeait rarement d'élever un monument à la mémoire des citoyens que la guerre avait moissonnés, et ce souvenir bien juste était l aiguillon de la gloire; leurs noms étaient inscrits sur des tables de marbre, sur des pyramides ou des colonnes; et c'est ainsi que ce peuple reconnaissant faisait passer à la postérité la plus reculée les traits éclatans de leurs victoires, et les noms précieux de ceux dont le sang avait coulé pour la chose publique; l'oraison funèbre des défunts se prononçait publiquement, comme le dit formellement Périclès, au commencement de celle qu'il prononça en l'honneur des Athéniens morts à la guerre pour leur patrie (3).

Les marbres dont je parle portent le caractère de la reconnaissance publique envers des citoyens de la tribu

(1) La plupart des Grecs avaient leur sépulture hors des villes. On remarque dans les auteurs plusieurs exemples qui en font foi, et qui regardent les Athéniens, les Corinthiens et les Sicyoniens. Les Athéniens étaient fort religieux observateurs de cette loi. *Montfaucon, Antiquités*, première partie, tome IX.

(2) Après les combats on relevait les corps morts, que l'on entassait les uns sur les autres, et on leur érigeait un tombeau commun.

(3) On prononçait des oraisons funèbres, non-seulement en l'honneur des hommes, mais encore pour les femmes célèbres. Platon parle de cette coutume, qui passa ensuite chez les Romains. *J'ai pris plaisir*, dit Cicéron, *aussi bien que tous les auditeurs, de vous entendre faire l'éloge de Papilla votre mère. Je crois que c'est la première femme à qui on a fait un pareil honneur dans cette ville.*

Erecthéide, qui périrent dans les différentes expéditions qui eurent lieu dans l'île de Chypre, en Egypte, en Phénicie, dans l'île d'Egine et chez les Haliens, ainsi que l'atteste le titre, qui est parfaitement conservé. Ces Tables, dont le trait historique est constaté dans les fastes de l'histoire, marquent l'époque du temps : elles ont toutes deux été érigées au tems de la guerre du Péloponèse. La première a été placée aussitôt après la mort de Cimon, capitaine célèbre des Athéniens, environ quatre cent cinquante ans avant notre ère. Voici le titre tel qu'il est figuré sur le monument.

ΕΡΕΧΘΕΙΔΟΣ
ΗΟΙΔΕ : ΕΝΤΟΙ : ΠΟΛΕΜΟΙ : ΑΠΕΘΑΝΟΝ : ΕΝ ΚΥΠΡΟΙ : ΕΝ ΑΙΓ
ΥΠΤΟΙ : ΕΝ ΦΟΙΝΙΚΕΙ : ΕΝ ΑΛΙΕΥΣΙΝ : ΕΝ ΑΙΓΙΝΕΙ : ΜΕΓΑΡΟΣ
ΕΝ ΤΟ ΑΥΤΟ ΕΝΙΑΥΤΟ (1).

N°. XI.

Autre pierre sépulcrale, d'un pied de haut sur huit pouces de large, chargée d'une inscription à moitié mutilée.

Pour plus de renseignemens sur ces marbres antiques, consultez mon ouvrage *in-folio*, première partie.

L'étude de l'antique est d'une nécessité absolue pour les jeunes gens qui veulent suivre la carrière des arts ; c'est dans l'antique qu'ils prendront de la correction dans le dessin, qu'ils trouveront des formes soutenues sans rudesse, et des expressions parlantes à l'ame. « La sculpture, la peinture, la poésie, et la musique n'ont eu le nom de *beaux-arts* que parce que leur objet est d'embellir toutes leurs imitations, c'est-à-dire, de recueillir et de rassembler dans un petit espace les traits de beauté que la nature a dispersés dans son immense tableau. »

(1) On trouvera dans mon ouvrage *in*-8°. orné de gravures, une description plus étendue de ces marbres précieux, ainsi que la totalité des noms de ceux dont on a honoré la mémoire par ce monument authentique.

La révolution qui s'est opérée depuis dix ans dans les arts dépendans du dessin, a été rapide et brillante. L'immortel Vien, né sans doute pour rappeler la peinture et la sculpture à ses vrais principes, a su ramener ses élèves aux pieds de l'antique et de Raphaël. Parmi ces élèves, David a mis avec ce zèle que donne le vrai talent, la perfection au grand ouvrage que lui avait tracé son maître, et l'antique, retiré par ses soins de l'oubli et de l'avilissement dans lequel il avait été plongé pendant plus d'un siècle par des préjugés scholastiques, a enfin repris la prépondérance. Dès ce moment les idées se sont simplifiées, agrandies, et tout s'est perfectionné dans les arts et les manufactures; le commerce même en a reçu d'heureuses influences, et déjà les dessins de nos étoffes et de nos meubles se modèlent sur les ornemens grecs (1). Combien de ressources le gouvernement n'a-t-il pas ouvertes à l'étude! Trois Musées nouveaux ont été établis dans cette ville, et tous trois ont été revêtus d'un caractère bien distinct (2). L'instruction publique a établi dans les départemens des écoles centrales, dans lesquelles l'enseignement du dessin a dû se confier à des maîtres capables de diriger cette étude vers le bon style et la perfection dans les formes. Dans le palais des

---

(1) Ce que j'avance est plus que prouvé, si l'on veut comparer les tableaux exposés au dernier concours, avec ceux qui se composaient il y a dix ans. Le jugement porté par le jury, sur ces ouvrages intéressans et remarquables, et les couronnes qu'il a accordées, sont un témoignage de sa justice et du progrès des arts.

Je le dis encore, les larmes aux yeux : Drouais, digne élève de ton maître! tu as le premier montré dans les concours l'art perfectionné : et ta Cananéenne que l'on se plaisoit à contempler au Musée des Arts, devait-elle s'éloigner du centre de l'étude, et de la ville habitée par ton maître et surtout par ta mère?

(2) *Musée d'Antiquités* (rue de la Loi). Ce Musée, qui renferme les inscriptions antiques, les vases campaniens et les médailles, ne peut que prendre une forme heureuse pour les sciences, sous la direction de ses administrateurs.

Musée central des Arts (au Louvre). Les artistes ont voulu désigner par l'épithète de *central* qu'ils ont donnée à ce Musée, celui qui doit renfermer les plus beaux morceaux que l'art a produits; et par conséquent ce Musée sera le centre et le foyer de l'étude. Aussi cette administration a-t-elle accumulé des richesses immenses en tableaux des trois écoles, en statues antiques, vases, etc. et en dessins précieux des grands maîtres.

arts (*le Louvre*), elle a ouvert à la jeunesse une salle ornée de plusieurs archétypes pris sur l'antique même : là des élèves assidus, confiés à des professeurs habiles, apprennent à connaître les premiers élémens du vrai et du beau.

N°. XII.

Du jardin de Richelieu.

Archétype d'une statue antique grecque, de grandeur naturelle, en marbre blanc de Paros, représentant Bacchus tenant de la main droite son thyrse, et de l'autre une grappe de raisin : sa couronne de lierre est d'une délicatesse et d'un travail recherché.

Cette figure, maintenant au Musée central des arts, a beaucoup souffert des restaurations anciennes et modernes : les bras et la jambe gauche sont entiérement de restauration. *Voyez* dans ce Musée, salle d'Apollon, le n°. 156.

Si l'on examine l'ensemble de cette statue, on retrouve cette sagesse divine que les statuaires grecs savaient si bien imprimer au marbre. La tête est posée avec élégance sur un col bien proportionné, qu'une poitrine héroïque reçoit avec à-plomb. Le balancement doux de ses contours et de ses membres offre une telle harmonie, que l'on croit, à son aspect, entendre l'accord parfait d'une lyre. La jeunesse de Bacchus, sa grâce, sa gaîté naïve, tout y est exprimé avec cette douceur profonde qui pénètre et échauffe peu à peu ; sa bouche entr'ouverte est calme, et l'ardeur de l'amour colore ses lèvres.

D'après les naturalistes qui ont le mieux examiné les marbres de la Grèce, sur lesquels s'exerçaient les sculpteurs de ces contrées heureuses, il paraît certain que leurs marbres blancs n'étaient point veinés, et que ceux qu'ils avaient particuliérement affectionnés, se tiraient de l'île de Paros et du mont Pentélicien dans l'Attique. Le premier est remarquable par sa blancheur laiteuse et transparente, qui le rapproche du coloris de la chair ; il

est dur, et reçoit par sa solidité toutes les finesses de l'art; au travail il s'en dégage une odeur de soufre qui le fait aisément reconnaître. Le second est d'un blanc plus gris et d'un grain plus gros, et par conséquent moins facile à sculpter. Tous deux sont formés de petits crystaux rhomboïdaux spathiques, qui, unis, semblent être des grains d'un sel blanchâtre, qui en raison de leur crystallisation ont une saine transparence. On tirait aussi des environs de Lesbos, des marbres qui ressemblaient beaucoup à celui de Paros.

N. B. Ceux qui voudront se procurer des plâtres de cette statue et de différens bas-reliefs précieux, pourront s'adresser au cit. Lenoir, conservateur de ce Musée, qui en a fait faire les creux avec soin. Ces plâtres seront revêtus d'un cachet; et le cit. Lenoir prévient que tous les modèles qui ne porteront point ce caractère accompagné de sa signature, seront contrefaits.

N°. XIII.

Du même lieu.

Archétype d'une statue antique, de marbre de Paros, représentant Méléagre.

Les relations de l'antiquité sur Méléagre sont très-incomplètes: la fin tragique de sa vie est ce qu'elle nous a laissé de plus remarquable. Pausanias prétend que Phrynicus (1), disciple de Thespis, fut le premier qui mit au jour la fable du fatal tison qu'Althée avait reçu des Parques, et qu'elle jeta au feu pour consumer les jours de son fils. « Méléagre, dit le poëte, ne put éviter la mort; sa cruelle mère mit le feu au tison fatal, et du même feu son malheureux fils se sentit consumer. »

Le rapprochement de la fable à des faits historiques qui se trouvent dans la vie de Méléagre, le voyage en Colchide qu'il fit dans sa jeunesse, pour la conquête de la Toison-d'Or, son alliance avec Jason, Thésée, Castor et Pollux qu'on lui donne pour compagnons, tant en

(1) Phrynicus, Grec, poëte tragique, vivait vers l'an 512 avant notre ère. Il fut le premier qui introduisit des femmes sur le théâtre.

Colchide qu'à la chasse du sanglier de Calydon (1), jettent beaucoup d'obscurité sur ce personnage, et l'on pourrait croire que Méléagre n'est qu'un être imaginaire, devenu célèbre par les poëtes qui l'ont chanté. Chez les anciens peuples, les poëtes furent les pontifes et les chantres des religions, et les allégories qu'ils employèrent dans ces poëmes, plurent généralement; les choses les plus simples se personnifièrent ainsi, et devinrent des êtres mystiques, auxquels on a fait jouer un rôle; et par la suite des tems l'origine de ces allégories s'étant effacée, on a pris pour une réalité, ce qui n'était que le fruit d'une imagination poétique (2).

Ainsi Méléagre, considéré comme un des plus signalés compagnons de Jason dans cette expédition (3); et Jason, à son tour, compagnon signalé de Méléagre dans

(1) Calydon, ancienne ville d'Etolie, sur le fleuve Achéloüs (aujourd'hui *Aspropotamo*). Les *Curètes* habitaient l'ancienne ville de Pleurone, sur le fleuve *Evenus* (aujourd'hui *Fidari*), dans la même contrée.

(2) Nous avons de ces exemples dans nos légendes chrétiennes: par exemple, Sainte Marguerite (*Margarita*), Sainte Geneviève (*Janua nova*), ne sont que des *choses* personnifiées et divinisées, ainsi que *Saint Voulst*.

Il y avait à Paris, dans le temple dit Saint-Sépulcre, rue Saint-Denis, trois tableaux immenses peints à l'huile, et divisés par compartimens. Ces tableaux représentaient les principaux sujets de la prétendue vie de Saint Voulst, en grande vénération dans ce temple; on y remarquait ses voyages en Espagne et les miracles qu'il faisait sur les routes, son embarquement, etc. J'observai au prêtre qui me faisait voir ces tableaux, que son Saint Voulst était peu connu, et qu'il me paraissait apocryphe; aussi, me dit-il, fait-il des miracles: c'est tout ce que j'en ai pu tirer. Après avoir bien examiné ces peintures, et réfléchi sur leurs sujets, je m'aperçus que Saint Voulst finit, malgré ses miracles, par être crucifié comme Christ; que Voulst était un composé de *vultus*, face, et que le prétendu Saint Voulst était la sainte face que l'on avait personnifiée, et à laquelle on avait fait jouer le rôle d'un être vivant.

On aurait pu conserver ces tableaux, malgré la médiocrité de leur exécution; mais ils ont été transportés à l'hôtel de Nesle, et vendus avec d'autres objets de curiosité.

(3) (Argonautiques, chant premier, poëme d'Apollonius.) On vit aussi paraître deux autres fils de Neptune, Erginus et le fier Ancée, tous deux également habiles à combattre et à faire manœuvrer un vaisseau; ils furent suivis du célèbre Méléagre, fils d'Œnée et de Laocoon son oncle. On comptait Meléagre pour un des premiers après Hercule, pour le courage et la force héroïque. Là étaient aussi Iphiclus, fils de Thestius, du sang de Vulcain.

la fameuse chasse du sanglier qui ravageait Calydon, sanglier qui paraît être le même que le sanglier d'Erymante poursuivi par Hercule, le héros principal d'un poëme solaire, me paraissent tellement liés sous tous les rapports, qu'il serait difficile de ne pas s'apercevoir que ce sont les mêmes personnages, placés par des poëtes dans des situations différentes. Ces poëtes placent également Thésée, Castor et Pollux dans le vaisseau Argo, et poursuivant avec Méléagre et Jason le sanglier de Calydon.

« Tiphys venait de périr de la mort d'un sanglier. On se rappellera que Tiphys est le pilote du vaisseau Argo, appelé dans d'autres fables, *Canopus*, qui périt de la morsure d'un serpent ou d'un scorpion, c'est-à-dire, du signe avec lequel se lève le *sanglier d'Erymanthe*, dans la fable d'Hercule. Ainsi le serpent et le sanglier d'Erymanthe, deux paranatellons de la Balance et du Scorpion, tuent le pilote du vaisseau Argo, connu sous le double nom de *Tiphys* et de *Canopus*. »

D'après ces rapprochemens, on découvre aisément les motifs qui ont fait ériger à Méléagre un grand nombre de statues, puisqu'il rentre par le caractère que les poëtes lui ont donné, dans la classe d'Apollon, Castor et Pollux, Hercule, Thésée, Jason, etc. tous personnages allégoriques placés dans le ciel, et qui n'est lui-même devenu célèbre que par les allégories dont il a été revêtu par les poëtes, les légistes et les pontifes des anciens peuples.

Je crois mon observation d'autant mieux fondée, que la plus grande partie des statues antiques de Méléagre portent le caractère du beau idéal, caractère que les Anciens n'accordaient jamais qu'aux divinités, caractère si remarquable dans l'Apollon du Belvédère; c'est cette beauté dans les formes et cette perfection inimitable dans les contours appliqués aux statues représentant des divinités, qui a fait prendre souvent les figures de Méléagre pour celle du favori d'Hadrien, *Antinoüs*, et principalement celle du Belvédère. Son expression est celle de la tendresse; l'amour tranquille est dans son ame; les Grâces folâtrent autour de ce beau corps, alimenté d'ambroisie et de nectar que verse Hébé; un souffle léger donne du mouvement à ses poumons laiteux,

et les palpitations réitérées de l'abdomen s'aperçoivent à travers le marbre ; enfin, plus on fixe cette statue, plus l'illusion est complète. Cette erreur a été victorieusement combattue par Winckelmann.

Si les Anciens ont donné à leurs statues de Méléagre les formes du beau idéal qui convenait aux divinités du premier ordre, tels qu'Apollon, Bacchus, etc. il paraîtrait certain qu'ils y attachaient la même idée ; car ces artistes inimitables ont eu le soin de conserver dans leurs formes le degré de distinction qu'ils attribuaient au personnage qu'ils représentaient. La seule inspection de l'Apollon frappe, et il est impossible de ne pas le reconnaître pour un dieu ; cette statue porte un si grand caractère, qu'elle ordonne aux mortels qui osent l'approcher de tomber à ses pieds. Cette expression puissante a été savamment ménagée par les statuaires grecs : on remarque même une sorte de dignité et de virginité dans la partie sexuèle, qu'ils avaient généralement le soin de ne point couvrir. La statue de Chabrias, vulgairement connue pour être un gladiateur, n'offre aux regards éclairés que l'aspect d'un homme parfaitement organisé et bien saisi dans toutes ses proportions : on l'admire, mais il n'étonne pas. Les Athéniens lui érigèrent cette statue pour avoir soutenu seul avec les siens, le choc d'un combat contre Agésilas, général des Lacédémoniens (1).

La statue dont je parle, représente Méléagre se disposant à partir pour la chasse ; elle est de marbre pentélicien ; elle offre de grandes perfections dans le développement de ses contours et dans la composition mo-

(1) Chabrias, général athénien, célèbre par ses grandes actions, défit dans un combat naval, Pollis, général lacédémonien. Envoyé au secours des Thébains contre les Spartiates, et abandonné de ses alliés, il soutint seul, avec ses gens, le choc des ennemis. Il fit mettre ses soldats l'un contre l'autre, un genou en terre, couverts de leurs boucliers et étendant en avant leurs piques ; *Chabrias à leur tête se mit en arrêt et en état de défense, dans la posture de la statue connue sous la fausse dénomination du gladiateur.*

Le courage que montra Chabrias, et l'attitude serrée de ses soldats, empêchèrent qu'ils ne fussent enfoncés : Agésilas, général des Lacédémoniens, quoique vainqueur, fut obligé de se retirer. Les Athéniens érigèrent à Chabrias une statue dans la posture où il avait combattu. Il périt au siége de Chio, l'an 355 avant notre ère.

rale du sujet. L'artiste a saisi avec beaucoup d'art la noble sévérité qui convenait à la situation de Méléagre : son impatience éclate, et il brûle de délivrer sa patrie du sanglier destructeur, pour déposer sa dépouille aux pieds de son amante. Ce jeune homme, la flamme dans le cœur, est représenté dans l'âge de la force ; ses muscles sont nourris sans être grossiers ; ses jambes sveltes et semblables à celles de Diane, vont le porter en un instant dans le fond des forêts ; ses yeux, quoiqu'ardens, sont doux, et portent cette teinte de mélancolie que donne l'ardeur de l'amour ; son cœur palpite, et sa bouche rafraîchie par un souffle de zéphir, brûle encore pour Atalante.

La jambe gauche de cette statue est d'un dessin peu soutenu : les pieds sont plats, et ne répondent point pour la forme et l'exécution aux parties supérieures : elle se voit au Musée central, salle d'Apollon, n°. 154, sous le nom de Mercure.

N°s. XIV à XX (1).

N°. XXI.

Bas-relief antique, restauré, représentant Silène.

On reconnaîtra Silène à son énorme grosseur, à son corps couvert de poils. Son front chauve est couronné de lierre ; son gros nez est retroussé, et il tient à la main une tasse que le cortége a le soin de lui remplir de vin.

N°. XXII.

Autre bas-relief antique, représentant une fête en l'honneur de Bacchus.

Les fêtes en l'honneur de Bacchus avaient deux époques fixes dans leurs célébrations. La première, qui se donnait à l'équinoxe du printems, sous le nom de fête *Itiphallique*, date de la plus haute antiquité. Le but proposé par cette fête, était d'honorer le principe actif de

(1) Les objets qui étaient decrits sous les numéros supprimés, sont au Musée central des arts.

la génération universelle, de la force féconde, et d'obtenir sa bienveillance en faveur des récoltes (1). Pendant tout le tems consacré à cette fête, un nombre de jeunes vierges, l'image de la nature renouvelée et parée par la fécondité du dieu Bacchus, vainqueur de l'hiver, promenaient dans les villes un Phallus colossal qu'elles avaient orné de couronnes et de fleurs les plus fraîches. Des jeunes hommes marchaient en cadence devant le cortége, au son des instrumens et d'une musique harmonieuse; souvent même mus par un saint enthousiasme, ils allaient en bondissant se frapper la tête contre des Phallus dont on multipliait les images, et que l'on appendait à des branches de pins plantés çà et là sur la route. Ces fêtes se terminaient ordinairement par des initiations secrètes (2). La seconde, instituée à l'époque des vendanges, avait un caractère moins religieux, et la joie que donne au peuple une récolte abondante de fruits, s'exprimait par des hurlemens et les cris répétés de *Evan Eve* (3), et par des mouvemens furibonds. L'image de Bacchus était portée en triomphe; les Bacchans et les Ménades, armés de thyrses et de torches allumées, dansaient et couraient par les chemins comme des furies. Saisis d'enthousiasme par le dieu Bacchus, ils faisaient des cabrioles, des sauts et des bons au son des cymbales, des sistres et des souflets, instrumens qu'ils attachaient à leurs pieds (comme on le voit dans le bas-relief); se déguisant le visage et le corps (4), ils se

(1) Nos processions, qui se faisaient naguere dans les champs, sous le nom de *Rogations*, étaient les mêmes, puisque ces processions avaient pour but d'obtenir des moissons abondantes.

(2) Il nous est resté de ces fêtes, un usage dont on a long-tems ignoré l'origine; c'est celui de planter un arbre, et de présenter aux jeunes filles un bouquet à l'époque où la nature se renouvelle; ce qui se pratique ordinairement dans nos contrées le premier jour de mai; aussi cet usage se nomme-t-il le *mai*, présenter le *mai* à une jeune fille, planter le *mai*, etc.

(3) La femme céleste ou constellation, qui paraît dans le ciel à l'époque où l'on cueille les fruits. On voit dans un coin du bas-relief le serpent d'Eve; ce qui caractérise parfaitement une fête d'automne : ce serpent est placé dans une *ciste* ou *corbeille sacrée*, ainsi qu'il était d'usage dans les mystères de Bacchus et dans ceux des *Ophites*, secte chrétienne qui révérait le serpent de Bacchus.

(4) Les Bacchantes et Bacchans, pour se déguiser, commencèrent par se couvrir les joues du sang des victimes que l'on sacrifiait à la

roulaient dans cet état sur des outres remplies de vin, dont ils savouraient le jus ; c'est alors qu'ils se livraient, hommes et femmes, à toutes sortes de mouvemens lubriques, et à tous les excès que produit l'ivresse. Dans les mystères qui suivaient ces orgies, on sacrifiait un porc à Cérès, et un bouc, l'ennemi de la vigne, à Bacchus. Silène, porté sur un âne (1), terminait ordinairement le cortége ; sa présence, disent les anciens auteurs, annonçait l'heure du repos, *Silen* ou *Silvan*, *salut*, *repos*.

N°. XXIII.

De l'académie des Belles-Lettres.

Un bas-relief antique, romain, représentant une jeune fille tenant un enfant au maillot, qu'elle semble présenter à sa mere.

Ce bas-relief, qui offre des perfections de l'art, a malheureusement été mutilé.

N°. XXXIV.

De Port-Royal.

Un vase d'albâtre oriental, de deux pieds de haut sur vingt pouces de diamètre. Vers le milieu de sa panse, dont la forme est aplatie, il est garni de deux

---

Divinité ; ensuite ils préférèrent le jus de mûres, du raisin ou la lie de vin (*enfin nos femmes se servent du rouge*) : ils se drapaient aussi avec les peaux des victimes, boucs, chèvres, tigres, etc., et par suite, des hommes s'introduisirent dans ces peaux, et marchaient à quatre pattes à la cérémonie, ayant sur le visage des masques hideux faits d'écorce d'arbres, en imitant toutefois l'animal qu'ils voulaient représenter. Notre carnaval est une suite de ces fêtes bachiques.

(1) Cet animal, disent les anciens poëtes, monté par des Satyres et des Silènes, compagnons de Bacchus, *dieu du jour*, avait effrayé et mis en fuite, par le son de sa voix, la troupe des géans, *ennemis de la lumière*, comme Bacchus, monté sur un lion, avait mis en pièces leur chef Réthus.

anses prises dans le même bloc, au bas desquelles se trouvent des caractères orientaux.

Ce vase, d'une forme lourde, est cependant intéressant pour les artistes; il peut leur donner une idée du peu d'avancement des arts dans quelques contrées voisines de l'Europe.

Si l'on en veut croire la tradition de Port-Royal, ce vaisseau a servi aux noces de Cana. Il est vrai que dans tous les tems il a fallu un miracle pour s'en servir, car il pèse au moins cinq cents livres.

N°. XXXV.

De Saint-Denis.

Un devant de tombeau grossiérement travaillé en marbre salin blanc, représentant dans son milieu une croix posée sur un vase accompagné de deux tiges de froment, autour desquelles grimpent des branches de vigne. Les deux côtés sont simplement ornés de rinceaux.

N°. XXXVI.

Un bas-relief allégorique en marbre, de quatre pieds de large sur deux pieds sept pouces de haut, représentant l'empire du Tems sur le Monde.

Un grand vaisseau voguant sur une vaste mer en plein calme, forme le sujet principal du tableau. Sur l'une des poupes de ce vaisseau est placée une figure humaine, dont les bras sont tendus à une voile qui est poussée avec force par les vents, contre lesquels elle lutte : sur le milieu du vaisseau on voit le Monde figuré par un globe, sur lequel sont tracés le soleil, la lune, les mers, des villes, des arbres et des plantes. Le Tems, peint sous la figure d'un vieillard décrépit, porte une barbe longue; il est posé debout sur le globe, et se

soutient avec deux béquilles. D'une main il tient un sablier, et de l'autre il dirige la voile à laquelle cette figure paraît comme suspendue. Sur l'autre proue on voit un squelette ailé, tenant d'une main une faux et un arc en repos, tandis que du bras droit il menace celui que le Tems semble encore préserver de la destruction.

Cette allégorie paraît avoir pour objet de montrer aux hommes que le Tems est le seul maître qui gouverne toutes choses.

N°. XXXVII.

Ce bas-relief, du premier style grec, servait probablement de pierre sépulcrale, et semble avoir été exécuté en l'honneur d'un poëte. On voit la poésie touchant sa lyre, et recevant dans une patère le nectar que lui verse Hébé, représentée ailée à la manière des Étrusques, qui donnaient des ailes à toutes leurs divinités.

MONUMENS FRANÇAIS.

Les monumens français dont je vais entreprendre la description, composent la partie principale de mon ouvrage, et si j'ai introduit des monumens antiques dans mon livre (1), c'est qu'ils tiennent essentiellement à l'histoire des arts, même relativement à la France. Winckelmann nous a tracé avec la puissance du génie, la marche que nous avions à suivre, et on lit avec intérêt, dans son *Histoire de l'Art*, la chronologie des peuples anciens, en commençant par les Egyptiens pour passer aux Grecs en suivant le progrès des arts, et arriver aux Romains par le même système. C'est à ces peuples célèbres que nous devons les notions que nous avons des arts; et les monumens de l'ancienne Gaule, que je vais décrire, en sont une preuve inconstestable, puisque leur exécution porte le vrai style romain, tant dans le dessin que dans les formes, et que l'on y distingue parfaitement les mêmes principes dans le travail : les contours sont cernés autour des figures pour les détacher de leur fond, comme on le voit dans les camées et les bas-reliefs antiques. Les personnages qu'ils représentent, sont

(1) Les monumens antiques qui composaient la première partie de cet ouvrage, ont été retirés de la destruction par mes soins; ils font encore partie de ce Musée, et les amateurs retrouveront par suite, dans la *salle d'introduction* de mon établissement, une grande partie des archétypes de ces morceaux précieux, que j'ai fait lever à mes frais avant de les renvoyer à leurs musées respectifs.

des divinités empruntées des Grecs et des Romains, lorsque les Gaulois colonisèrent chez les uns et habitèrent chez les autres. On y retrouve Mars sous le nom d'Esus, Jupiter, Mercure, Vulcain, Minerve, Bacchus, Pan, etc. tous adorés sous les mêmes formes avec les mêmes attributs ; et l'on sait que ces peuples n'abandonnèrent leurs dieux que vers 240 de notre ère (1), pour adopter le *christianisme*, qui lui-même n'est qu'une suite modifiée de ces religions antiques.

L'origine des anciens Gaulois remonte vers la plus haute antiquité. Ces peuples, que plusieurs auteurs s'accordent à faire descendre du Nord, se fixèrent d'abord dans plusieurs contrées de l'Europe, et bientôt après se répandirent sur toute la surface du globe.

Selon Tite-Live, les Gaulois, qui occupaient les environs de Toulouse et le pays qui est entre les Cévènes et les Pyrénées, resserrés dans leurs terres par une nombreuse population, partirent au nombre de trente mille hommes pour faire la conquête du Levant, ayant Brennus à leur tête. Pendant que ce général pillait le temple de Delphes et ravageait toute la Grèce, vingt mille hommes de ses troupes commandées par Leonorix, passèrent dans la Thrace. Ils soumirent tout le pays jusqu'à Byzance, et vinrent camper aux bords de l'Hellespont. Peu de tems après, ce général députa un ambassadeur à Antipater, qui commandait en Asie pour la Grèce. Après une entrevue qui eut lieu entre les deux chefs, Leonorix retourna à Byzance. Leonorix, poursuivant ses succès, ne tarda guère à entrer avec ses troupes

(1) Sous l'empire de Déce.

dans la Bithynie, de concert, dans cette entreprise, avec Nicomède, qui à son tour se servit des troupes gauloises pour combattre Zipœtes qui occupait une partie de ses Etats.

Les Gaulois jetèrent la terreur par toute l'Asie, et malgré les pertes prodigieuses qu'ils avaient faites en Grèce, réduits environ à dix mille hommes, tout cédait à leur courage, et ce pays fut entièrement soumis par eux. Divisés en trois bandes, ils partagèrent ainsi leurs conquêtes; les uns s'arrêtèrent sur les bords de l'Hellespont, les autres se fixèrent en Eolide et en Ionie, et les plus valeureux, connus sous le nom de *Tectosages*, pénétrèrent jusqu'au fleuve Halys, qui baigne les confins d'Angora, connue depuis sous le nom d'Ancyre, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans notre première partie. Pline dit formellement qu'Ancyre a été bâtie par les Gaulois Tectosages.

On lit aussi dans Strabon, que les Gaulois divisèrent leur conquêtes en Asie en quatre parties, qu'ils y établirent dans chacune un roi et des officiers de justice et de guerre, et qu'ils ne négligèrent point de rendre la justice et de sacrifier au milieu des forêts de chênes, suivant leur ancienne coutume.

Leur population s'étant prodigieusement augmentée, et la terre, malgré des récoltes abondantes, ne pouvant suffire aux besoins d'un peuple devenu trop considérable, la jeunesse s'étant rassemblée, se détermina à quitter l'Asie; elle se mit en marche, et s'avança peu à peu vers nos contrées. Ces jeunes Gaulois, formant une colonie considérable, se fixèrent dans ce pays admirable, où la nature, parée de ses trésors, semble appeler les habitans de la Terre

pour

pour les réunir sous une température douce, et leur procurer les jouissances d'un printems perpétuellement actif. Ce pays fut appelé depuis *Gaules*, et, pour me servir de l'expression de D. Martin, *ver sacrum*, printems sacré (1).

Cette jeune colonie à chevelure blonde, dit Tite-Live, conserva long-tems la forme du gouvernement qu'elle apporta de l'Asie et qu'elle tenait de ses pères. La liberté était le dieu tutélaire des Gaulois, et ce sentiment qu'ils recevaient de la nature, fortifié par l'éducation, les rendit terribles. Divisés par cantons, selon leur coutume, ils maintenaient parmi eux cette égalité de justice que l'homme naturel porte dans son cœur; ils se réunissaient pour défendre ceux que des voisins ambitieux voulaient opprimer. Leurs chefs, divisés en postes fixes et amovibles, étaient choisis entr'eux et par eux: cette forme de gouvernement leur rendit toute espèce de domination insupportable, et ils portaient l'amour de la liberté jusqu'à vouloir amener les nations étrangères aux pieds de ses autels. Cette noble avidité de la gloire leur a souvent mis les armes à la main. Ils allaient aux combats en chantant et couronnés de fleurs; ils jetaient l'épouvante dans les camps ennemis par des hurlemens qu'ils poussaient au loin.

Simples comme la nature, les Gaulois dédaignaient, dans les combats, les ruses et les finesses

(1) L'air de la Gaule (selon Strabon) est sain et tempéré, ses terres fertiles: on y remarque d'agréables côteaux entrecoupés par des vallées immenses. Selon Pomponius Méla, *la Gaule* est riche en froment et en foin; ses grandes forêts servent à l'embellir et à en rendre le séjour plus délicieux.

de guerre : ces moyens de vaincre, disaient-ils, sont indignes d'un peuple courageux et libre. Ils campaient communément en rase campagne, le long des fleuves, des rivières ou aux pieds des montagnes ; et après avoir retranché une partie de leur armée pour la conservation des bagages et des chariots, au premier signal de leur chef, ils partaient avec la rapidité de la foudre pour fondre sur l'ennemi. « Aussi jamais nation ne fut plus martiale, jamais peuple ne porta plus loin l'intrépidité. Le mépris de la mort était naturel aux Gaulois ; ils avaient toutes les qualités nécessaires pour vaincre toute la Terre, et ils en seraient venus à bout s'ils eussent eu plus d'art et plus de discipline. »

Les armes que portaient ces peuples devenus formidables, étaient l'arc, la flèche, le bouclier, l'épée et une lance plus ou moins longue, nommée *gæsum*, javelot ; ils lançaient des chars dans les rangs de leurs ennemis, pour les rompre et s'ouvrir un passage, ce qu'ils exécutaient avec une prestesse inconcevable ; souvent ils mêlaient leur infanterie à leur cavalerie, et portaient ainsi le trouble et la mort (1). Pour être plus agiles, ils jetaient quelquefois le vêtement qui leur couvrait la moitié du corps, et combattaient nus (2). « Le courage que faisaient

(1) Selon Strabon, ils avaient la coutume barbare d'attacher les têtes de leurs ennemis au cou de leurs chevaux et au-dessus des portes de leurs maisons ; ils conservaient aussi embaumées les têtes des hommes illustres, pour les montrer aux étrangers.

(2) Tite-Live (*Décad. III, liv. II*) dit qu'à la bataille de Cannes, il y avait des Gaulois qui combattaient nus depuis le nombril jusqu'à la tête.

Quelques Gaulois-Belges combattaient tous nus ; même

paraître les Gaulois en allant au combat, est au dessus de l'homme (dit Tite-Live). »

Après les combats, dans les forêts sacrées, *in luco consecrato*, sur de simples pierres brutes dressées en forme d'autels, coulait le sang des hommes et des animaux égorgés par la main des druides (1); ces prêtres avaient associé leurs épouses, sous le nom de druidesses, aux cérémonies religieuses. L'occupation principale de ces femmes était de prophétiser et de tirer des augures. Lorsqu'Alexandre Sévère partit pour une expédition de laquelle il ne revint point, une druidesse, *druias*, cria en langue gauloise, dit Lampridius (2) : *Allez, n'espérez point la victoire, et ne vous fiez pas à vos soldats.* Les druides seuls étaient dépositaires des mystères sacrés; ils n'écrivaient rien, et cachaient très-soigneusement aux étrangers et au peuple le fond de leur religion; ce qui fait que la religion des anciens Gaulois est peu connue. Les druides, selon Cicé-

---

ils ne se dépouillaient ainsi qu'un jour de bataille (dit *Polybe, liv. II, chap. VI*).

(1) Les Gaulois brûlaient, avec les corps, ce que le défunt avait de plus précieux, même les animaux qu'il chérissait le plus; ils célébraient avec beaucoup de pompe les funérailles des personnes distinguées. (*Cæsar, de bello gallico, lib. VI.*)

Le vêtement de ces prêtres, selon Jacques Martin, était blanc, composé d'une tunique et d'un manteau qui s'ouvraient pardevant, ainsi que l'annonce l'abbé Banier (*Mythologie*, tome V) : ils portaient ordinairement des couronnes faites de feuilles de chênes.

(2) Ælius Lampridius, historien latin du quatrième siècle, avait composé, dans un style assez médiocre, la vie des empereurs, dont il ne nous reste que celles de Commode, de Diadumene, fils de Macrin; d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère.

ron, possédaient aussi l'art de la divination : « Il y a dans les Gaules, dit-il, des druides, du nombre desquels étaient Divitiac, Æduen, avec lesquels j'ai conversé autrefois, qui se vantaient de connaître les secrets de la nature, et qui prédisaient (1) l'avenir, soit par conjecture, soit par des augures. Des chants et des danses précédaient et terminaient communément les sacrifices; et c'est ainsi que ce peuple, entiérement livré à l'obéisssance de ses prêtres, rendait graces à la Divinité, du succès des armes. »

Jules-César s'étant introduit dans les Gaules par les Alpes, s'en rendit maître après une guerre longue et désastreuse ; les Gaulois, fatigués par les combats, pressés par le besoin de la paix, reçurent les lois du vainqueur, qui poussa ses conquêtes jusque dans la Germanie. Ces peuples, en rentrant dans leurs foyers, trouvèrent dans l'agriculture les moyens de réparer les maux qui les accablaient depuis long-tems. Toujours amis de la liberté au milieu du malheur, ils repoussèrent de leur société toute idée de communauté dans les biens, et les propriétés furent respectées. Le guerrier, devenu cultivateur, entoura son champ, et en pressant le soc de sa charrue il vit naître de son travail une source inépuisable de trésors. A cet art paternel a succédé l'envie d'échanger la surabondance des denrées excédant la consommation, avec celles d'un voisin probe, et les commodités de la vie, nées des bienfaits de l'agriculture, ont donné naissance

(1) Si l'on en croit Strabon, les prêtres des Gaulois étaient divisés en trois bandes; les vœtes étaient chargés des sacrifices, pendant lesquels les bardes chantaient des poésies de leur composition; les druides s'occupaient de la morale et des connaissances scientifiques.

au commerce. Un travail assidu augmente l'industrie, et de l'industrie naît le commerce et les arts ; ainsi a commencé la civilisation d'un peuple immense et puissant.

L'homme, en tournant ses regards vers une terre riche et abondante, a attribué à un être surhumain qu'il a cru son bienfaiteur, ce qui était le fruit de son labeur et de son intelligence ; de ce moment l'ingratitude lui parut un crime, et il se fit un devoir de rendre hommage à la Divinité qui tous les ans paraissait le combler de biens.

De simples pierres brutes furent élevées dans les forêts, par les anciens Gaulois, pour recevoir l'encens qu'ils offraient à leurs dieux ; mais l'art, depuis fécondé par l'industrie et le commerce, chercha des traits, des saillies où le génie, aidé de la mémoire, donna les formes raisonnées ; des guirlandes, des couronnes de chênes furent sculptées sur les autels des Gaulois, et ces peuples, sauvages dans leur naissance, élevèrent aussi des monumens et des statues. (*Voyez* les Monumens celtiques, page 71 de cet ouvrage.)

Depuis la conquête des Gaules par les Romains, une grande partie des dieux d'Athènes et de Rome prirent faveur, et furent honorés à la place des anciens dieux du pays. « Ils honorent par-dessus tout le dieu Mercure (dit Jules-César), qu'ils regardent comme l'inventeur de tous les arts, le guide des voyageurs, et celui qui aide plus que tous les autres à amasser de l'argent et à négocier heureusement. Après Mercure, ils rendent encore les honneurs divins à Apollon, à Mars, à Jupiter et à Minerve, dont ils ont presque la même opinion que les autres nations. Ils croient qu'Apollon

chasse les maladies, que Minerve a donné le commencement aux manufactures et aux arts, que Jupiter a pour son partage l'empire du ciel, que Mars conduit la guerre : de là vient que lorsqu'ils vont combattre, ils font vœu de lui offrir ce qu'ils pourront prendre, et après la victoire ils lui immolent des bestiaux pris aux ennemis. »

MONUMENS CELTIQUES.

AUTELS en pierre de Saint-Leu, érigés à Jupiter, sous le règne de Tibère, dans le commencement de notre ère, par les Parisiens *commerçant par eau*. Ces monumens curieux, chargés de bas-reliefs et d'inscriptions (1), au nombre de six, forment cinq autels, dont un seul complet est composé de deux parties que j'ai réunies. Ce fut dans le courant du mois de mars 1711, qu'en fouillant dans le chœur de Notre-Dame pour y ériger l'autel du fond, connu sous le nom de *Vœu de Louis XIII*, l'on trouva ces monumens dont je vais parler.

Vers le milieu du chœur, lieu choisi pour construire une cave propre à inhumer les prélats de cette cathédrale, on découvrit, à six pieds en terre, ces pierres ornées de bas-reliefs et rangées de suite. Elles servaient en partie de base à un mur qui portait environ trois pieds d'épaisseur. Piganiol prétend que l'église de Paris fut reconstruite sous Childebert Ier., à la place d'un temple dédié à

(1) Baudelot a publié, la même année de leur découverte, un mémoire sur ces monumens.

Félibien, dans son *Histoire de Paris*, tome Ier., en a donné une description savante. Voici ce qu'il dit, pag. 129:

« Ces six pierres, enclavées dans le petit mur, sont de la nature des pierres tendres de Saint-Leu. Certainement elles n'étaient pas là dans leur place : elles avaient servi de piédestal à quelque statue ou à quelqu'autel, ou autre monument dressé du tems que les Parisiens étaient encore idolâtres. »

Jupiter (1). J'ignore si les monumens trouvés dans les fouilles ci-dessus citées, ont servi d'autorité à Piganiol sur l'existence de ce temple, qu'il dit avoir servi de base à celui que nous voyons encore aujourd'hui; mais il est au moins probable, d'après les débris découverts en 1711, qu'il y a eu sur ce terrain un monument public érigé à un culte particulier, et tout le monde sait que Childebert publia en 554, un édit par lequel il ordonnait la destruction des idoles et la démolition de tous les temples érigés au paganisme. Des auteurs prétendent qu'il y avait près de ce temple un port, et l'on s'accorde à dire que le lieu où étaient placées ces espèces d'autels était planté d'arbres. On sait aussi que c'était dans les bois que les Gaulois exerçaient leurs cérémonies religieuses. Selon le témoignage de Pline, ils y consacraient des arbres ou des autels, et plus communément des autels, depuis leurs guerres et leur commerce avec les Romains. Du consentement de tous les auteurs anciens, ces peuples avaient à peu près les mêmes usages.

Ces monumens, parvenus jusqu'à nous, et échappés par une espèce de phénomène au gothicisme et à la superstition, ont par leur découverte intéressé les savans, et excité plusieurs discussions et plusieurs réfutations très-intéressantes de part et d'autre. Les antiquaires qui ont publié des mémoires

(1) On croit que la construction de la cathédrale de Paris (Notre-Dame) avait été commencée par Clovis Ier., et qu'elle fut achevée par Childebert, après une expédition qu'il fit en Espagne. Cependant Fortunat, dans la description qu'il fait de ce temple, en laisse toute la gloire à ce dernier, sans parler de Clovis.

sur cette matière, sont Moreau de Mautour, Baudelot, Léibnitz et Montfaucon : Keisler parut ensuite ; il réfuta plusieurs passages de différens mémoires, et donna la préférence à celui de Baudelot.

Ces espèces d'autels sont au nombre de cinq, et chargés de bas-reliefs et d'inscriptions celtiques, confondues avec des terminaisons latines. Les caractères des lettres sont romains. L'une des inscriptions annonce que ces monumens ont été érigés par des Gaulois, sous Tibère. Leur forme carrée ressemble assez à celle que les Anciens donnaient à leurs autels consacrés, ou par un usage de la religion du tems et du pays, ou par un motif de reconnaissance de quelques particuliers.

N°. 1.

PREMIER AUTEL.

Il est chargé de trois bas-reliefs et d'une inscription que voici :

TIB. CAESARE
AVG. IOVI OPTVMO
MAXSVMO (*ara*) M
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERVNT.

Tibère César, ayant accepté ou pris le nom d'Auguste, les commis ou les officiers de la navigation du territoire de Paris (les Nautes) *ont consacré publiquement cet autel, en action de graces, à Jupiter très-grand et très-bon.*

« Ce monument peut ainsi avoir été érigé sur la fin de la première année du règne de Tibère, lorsque dans

les Gaules ont eut appris qu'il s'était humanisé, et qu'il recevait enfin le nom d'Auguste qu'il n'avait pas voulu qu'on lui décernât, comme on l'avait prévu, parce qu'il avait refusé les autres honneurs, dit Baudelot. »

Nautæ se traduit ici par *Nautes* (négocians par eau), parce que nous n'avons point dans notre langue, de mot qui signifie précisément celui-là. Au reste, les *Nautes* étaient une société de riches négocians qui jouissaient de grands priviléges, et qui étaient souvent honorés des charges municipales. Ces commerçans, suivant Baudelot, faisaient voiturer sur la Seine des marchandises pour leur compte autant que pour celui d'autrui. Il cite plusieurs inscriptions latines en faveur de ce qu'il avance : il donne particuliérement une inscription prise sur une grande urne à Rome, qui annonce qu'un Régulien, chevalier romain, patron de plusieurs communautés et même des Sextumvirs à Lyon, est appelé *Nauta Araricus*.

J'ai traduit *Parisiaci* par *Parisiens*, parce que l'on sait que César entendait par les *Parisii*, tous les originaires du pays dont Paris était dès ce tems la capitale. Le mot *Parisiaci* est employé dans le même sens, dans les chartes de Childebert, Grégoire de Tours, et dans les capitulaires de Charlemagne. « Il s'agit de savoir quels étaient ceux qui ont érigé à Paris, sous l'empereur Tibère, un monument religieux, un autel au père, au souverain, au plus grand des dieux (dit Félibien). Le seul nom de Jupiter ne permet pas de penser que des personnes viles aient osé lui adresser un autel considérable. Soixante provinces des Gaules ont concouru pour en ériger un à Auguste, dieu de nouvelle fabrique ; et l'on voudrait que de simples bateliers eussent dressé un autel au grand Jupiter ! Il est vrai que les auteurs de cette érection se sont nommés *Nautæ* ; mais ils se sont fait représenter en même tems, et dans toutes les figures retracées par leur ordre. Outre les dieux et les demi-dieux, on ne voit que sacrificateurs ou sevirs (personnes portant les armes), cavaliers avec des casques et des cuirasses ; dames honorablement vêtues : ce sont là les *Nautæ Parisiaci* qui ont érigé l'autel à Jupiter. Les *Nautes* étaient donc une société de gens de différentes conditions : en considérant ce corps composé de plusieurs conditions, il est naturel de demander quel était le point qui réunissait

tous ces états. C'était le *commerce par eau*, la navigation entreprise pour entretenir l'abondance des vivres et les commodités de la vie. Sextius Regulianus, chevalier romain et patron des *Nautes*, était *Nauta* lui-même, et marchand de vin et d'huile. Liberius Decimanus, honorable citoyen de Vienne et *Nauta*, était marchand de vin. Barbius Theopompus, qui s'acquitte d'un vœu envers Orithye, était marchand. Les *Scapharii* de Séville faisaient profession de marchandises. L. Besius, chevalier romain, faisait gloire d'être courtier des Gaules, et sa fidélité dans cette charge lui a mérité l'éloge de trois provinces et un monument honorable. »

D'après toutes ces considérations, on ne sera plus étonné de trouver sur le monument dont je parle, des bas-reliefs représentant Mercure, Bacchus, même Vénus. Il paraît probable que ces négocians riches et civilisés ont dû rendre des honneurs aux divinités protectrices de leur commerce; et il était d'usage, lorsqu'on érigeait un autel à une divinité quelconque, de l'orner de bas-reliefs, et surtout lorsqu'on l'érigeait pour un objet particulier. Les autels contenaient très-souvent, ou le motif ou les aventures de ceux qui les érigeaient, ou ce qui concernait la mythologie et le culte du dieu à qui ils étaient consacrés. Le bas-relief placé sur la pierre dont je parle, représente sans doute une cérémonie religieuse qui s'est faite à son érection par ceux qui l'ont dédié. On ne consacrait point sans cela de monument public de piété; chaque peuple avait ses usages différens.

Les Parisiens, ainsi que les autres peuples, étaient attachés à de certaines pratiques religieuses : ils en avaient sans doute une toute particulière dans cette occasion, ainsi que l'on peut s'en convaincre par le monument même.

Les figures que l'on remarque dans le bas-relief suivant, dont voici l'inscription, qui est en partie mutilée, SENANI VEILO..... (1), ne paraissent aucune-

(1) Heccard, dans sa Dissertation sur ces monumens, prétend que c'est une M qui manque au mot *veilo*, et compose ainsi l'inscription *Senani Veilom*, qu'il dit signifier *les navigateurs de la Seine* (*Sequanicos Nautas*), ou ceux qui gouvernent les navires de la Seine; et comme il voit les figures de ce bas-relief couronnées, sans armes et en habits de paix, il suppose que ce sont les fondateurs de l'autel, dans l'acte de sacrifier, que l'on a voulu représenter.

ment avoir rapport à la mythologie ou à l'histoire de Jupiter. Il n'y a pas d'apparence qu'on ait voulu sculpter à l'aventure une action profane sur un autel consacré à un dieu. Ce ne peut être par conséquent qu'une cérémonie observée à la dédicace de l'autel.

Par l'attitude et la situation des figures, on assurerait qu'elles paraissent faire une espèce de procession à la mode et suivant le rit du pays : c'était la coutume des Gaulois, de se tourner du côté gauche dans les cérémonies religieuses. Si l'on examine l'autel dont je parle, on remarquera que toutes les figures des trois faces du bas-relief font voir une union de démarche entr'elles et une même allure ; c'est ce qui peut autoriser à assurer qu'elles étaient là dans une fonction religieuse. Dans un passage, Lucain s'exprime ainsi :

Druides, dès qu'on aura mis les armes bas, vous reprendrez vos usages barbares et la coutume de vous tourner à gauche dans vos cérémonies religieuses.

On remarque sur l'une des faces de l'autel, plusieurs personnages sans armes, tandis que les autres sont armés ; il est probable que ce sont des druides que l'on a voulu représenter ; et en donnant au mot *Senani* sa véritable interprétation, vieillard, seigneur, respectable, sénateur, etc. il n'y a plus de doute sur son application, puisqu'il s'agit d'une cérémonie publique qui avait rapport à l'empereur ; et je ne doute point que ceux qui étaient regardés comme chefs de la religion, n'y fussent admis. Strabon dit en propres termes, qu'ils ne font aucunes cérémonies religieuses sans druides ; d'ailleurs, Diodore de Sicile, parlant des Gaulois, dit précisément qu'ils ne faisaient rien en matière de religion sans les y inviter, parce qu'ils ne croyaient pas pouvoir rendre graces aux dieux, ni leur demander des bienfaits sans le ministère des prêtres.

Veilo ou gui de chêne accompagne *Senani*, et vient à l'appui de ce que je viens d'avancer. Les druides n'avaient rien de plus sacré dans leur religion, que le gui et le chêne qui le portait ; ils y avaient une telle confiance, qu'ils disaient qu'il renfermait en lui seul toutes les vertus de la médecine ; ce qui lui avait fait donner un nom particulier, qui signifiait : *Qui guérit de tous maux.*

Omnia sanantem appellantes suo vocabulo. D'après ces rapprochemens, il n'y a plus de doute sur l'explication de ce bas-relief.

On remarque dans les habillemens de ceux-ci, différens de ceux des autres faces, la tunique dont parle le scholiaste de Juvénal. Les Gaulois se servaient, dans leurs cérémonies religieuses, d'une tunique carrée avec des bandes de pourpre qui vont en diminuant de part et d'autre, comme on le voit dans Isidore. Pline, qui en parle aussi, dit que le fond était blanc, chamarré de bandes de pourpre.

Voici l'inscription du second bas-relief : EVRISES. Dans le bas-relief suivant, on remarque les principaux de ceux qui consacrent le monument : tout y est caractérisé, les manières et les pratiques du pays, l'air, la barbe, l'habit et les armes. Diodore de Sicile et Strabon donnent aux Gaulois un aspect rude et un visage féroce. Le premier dit que les uns se rasent la barbe, et que d'autres la gardent ; que les nobles d'entr'eux ou les gens distingués se rasent légérement les joues, mais se laissent venir les moustaches pendantes.

L'habillement répond encore à ce qu'on lit dans Strabon : ils portaient, dit-il, des vêtemens fendus et à manches, qui descendaient jusque vers les genoux ; c'est ce que plusieurs auteurs ont nommé *sagum*, car le *sagum* était propre aux Celtes. Suétone oppose le *sagum* à la *toge*. Notre ancien mot *sayon* tire sa racine de *sagum*.

La pique qu'on leur voit tenir, est une arme qui leur était propre. Diodore de Sicile dit qu'ils les appelaient lances.

Le bouclier, tel qu'on le voit sur le bas-relief, était aussi particulier aux Gaulois. Polybe et Tite-Live conviennent que le bouclier gaulois était plus long que large. Pausanias, dans un passage, les désigne par un mot grec, qui veut dire de *grandeur humaine* : il dit encore *que les Gaulois voulant passer le Sperchius*, fleuve de Thessalie, *ils se servirent chacun des boucliers de leur pays, appelés thures, en guise de pontons*. Ces boucliers, dit le même auteur, étaient historiés suivant les manières des peuples, et portaient souvent les marques différentes de leur bravoure. Ceux-ci n'ayant rien de

particulier, autorisent à croire que ceux qui les portaient, n'exerçaient aucune fonction militaire.

La coutume des Gaulois était de ne rien faire en public qu'armés ; aussi Strabon dit à ce sujet : *Les Celtes sont armés dans toutes les affaires publiques de la ville ; ils n'entrent pas même autrement dans le temple.*

Quant au cercle que le premier des trois hommes tient à la main, Baudelot dit « que ce ne peut être qu'une couronne, et une couronne de métal précieux ; ce que l'on aurait mieux éclairci si l'on avait l'autre moitié du bas-relief. C'était une des manières de marquer sa reconnaissance aux dieux et aux hommes chez presque tous les peuples : or, le dessein de ceux-ci était sans doute d'aller porter cette couronne dans les bois où ils érigeaient leur autel, pour la suspendre à quelqu'un des arbres qu'ils y révéraient comme Jupiter (1).

On remarque dans le troisième bas-relief, que les figures vont, comme dans les autres, du côté gauche. Elles sont et plus jeunes et sans barbe ; ce pourrait être des jeunes gens accompagnant leurs pères ou leurs anciens dans la cérémonie. L'enfance était très-longue dans les Gaules, et on ne jouissait que très-tard des droits d'homme fait. Tacite dit à ce sujet, que ce n'était que par le don en public d'une lance et d'un bouclier, que l'on émancipait les jeunes gens. Les Gaulois portaient également leurs boucliers ovales ou carré-long. L'inscription qui a été détruite et les mutilations de ce bas-relief rendent son explication obscure, et Baudelot lui-même ne s'explique point sur l'habillement de ces jeunes Gaulois, que l'on voit agraffé sur l'épaule droite. Il est fâcheux que les inscriptions aient disparu ; elles auraient aidé à la lettre. Baudelot explique ainsi les mots *evrises*, *senani* et *leud* ou *liud* : il prétend qu'*evrises* est le pluriel de *ur*,

(1) Le grand cercle que porte celui qui marche à la tête des *Nautes*, est sans doute une couronne en forme de diadème, dont ils voulaient ceindre la tête du pere des dieux. Ces couronnes qu'on offrait, étaient souvent amovibles et détachées, comme celle-ci, et le nombre en était grand. On les faisait ainsi pour seconder la dévotion des particuliers, qui souhaitaient que les couronnes qu'ils offraient, servissent quelquefois à décorer leurs dieux. Sans parler que les prêtres y trouvaient aussi leur compte, car comme les couronnes se multipliaient à l'infini, les ministres des autels, sur des prétextes qui ne leur manquaient jamais, les détournaient à leur profit.

qui signifie en langue celtique, *homme ; leud* ou *liud* signifie *chants ;* alors il désignerait les chanteurs ou les prêtres de la cérémonie (1). Dans les *Origines gauloises* de Boxhorn, *evrid* signifie *doré.* Dans le *Lexique breton* du P. Maunoir, *aour* veut dire *or ;* en sorte que Baudelot, qui prétend qu'*evrises* est l'ancienne manière de prononcer, explique ce bas-relief ainsi :

Une couronne d'or est offerte par les navigateurs de la Seine, au dieu à qui l'autel est érigé.

N°. 2.

SECOND AUTEL.

Le premier bas-relief représente Jupiter barbu, à la celtique ; ce qui démontre qu'il a été érigé et sculpté dans le pays.

Le terme de *Iovis* est le nom celtique de ce dieu avec une terminaison romaine, parce que les Celtes ne disaient que *iou.* Baudelot prétend que Jupiter pose la main droite sur la tête d'un homme en petit, à demi-nu, qu'il croit être celui qui a érigé l'autel, qui se met sous la protection de ce dieu, ainsi que l'on trouve de ces sortes de types dans les médailles romaines. On lit au haut du bas-relief : IOVIS (2). Je l'ai examiné attentivement, et à travers les ruines et les mutilations que ce monument a éprouvées par le temps ; au lieu d'un homme, j'y ai remarqué la peau d'un bélier, posée sur le bras de Jupiter, dont la tête et les cornes sont très-apparentes. On sait que le bélier est aussi un des attributs

(1) Dans les cérémonies religieuses, les druides portaient toujours de longues robes blanches, rayées de pourpre, coupées de telle sorte, que les raies allaient successivement en diminuant.

(2) Un fanatique, fâché de trouver dans ce monument une autorité de l'idolâtrie de nos ancêtres, s'est permis d'ajouter un trait au bas de la première lettre de *Iovis*, qui est l'I consonne, et d'en faire une L, pour substituer le mot *Louis* à la place de celui de *Iovis*, et faire croire par cette supercherie absurde, que le monument avait été érigé à un des rois de France ; il avait accompagné cette sotise d'un grand commentaire.

que l'on donne à ce dieu : ce pourrait bien être aussi l'emblême des espèces de victimes que l'on sacrifiait à Jupiter dans les Gaules.

La figure et le nom du dieu Vulcain, ainsi écrit : VOLCANVS, le marteau placé à sa ceinture, les tenailles qu'il porte à la main, expliquent clairement le second bas-relief, et lèvent tous les doutes.

Plutarque nous apprend, sur le culte des Gaulois pour Vulcain, que ces peuples ayant déclaré la guerre aux Romains, leur roi Viridomar, croyant par un vœu obtenir du succès dans ses armes, promit d'offrir à Vulcain les dépouilles des ennemis. Viridomar, loin d'obtenir du succès, fut défait et tué par le consul Marcellus, son armée fut mise en déroute, et les armes des vaincus portées en triomphe et appendues dans le temple de Jupiter Féretrien. « *Les Gaulois, sous Viridomar leur roi, avaient promis de vouer à Vulcain les armes des Romains. Il en fut autrement. Viridomar ayant été tué, Marcellus suspend leurs armes dans le temple de Jupiter fulminant* (1).

Les Gaulois attachaient la même idée à Vulcain, que les anciens peuples chez lesquels ils avaient puisé une partie de leur religion. Ces peuples, adroits à travailler les métaux, offraient des sacrifices à ce dieu, dans l'espérance de perfectionner un travail qui flattait infiniment leur goût. Pline dit qu'ils trouvèrent les premiers l'art d'étamer le cuivre dont on doublait les vaisseaux. Ils perfectionnèrent si bien ce talent, qu'ils parvinrent à vernir avec de l'argent les harnois de leurs chevaux et l'attelage des chars. *Plumbum album incoquitur æris operibus Galliarum invento, ità ut vix discerni queat ab argento, eaque incoctilia vocant. Deindè et argentum incoquere simili modo cepêre, equorum maximè ornamentis, jumentorumque jugis.* « Le plomb blanc (sans doute l'étain) s'amalgame et s'ajoute aux ouvrages d'airain, invention des Gaulois, de façon qu'on peut à peine le discerner de l'argent ; ils appellent cette opération *étamage*. Ils se sont servis du même procédé pour appliquer l'argent, surtout pour les ornemens des chevaux et harnois des bêtes de somme. »

(1) *Viridomaro rege, romana arma Vulcano promiserunt Galli ; aliorsùm vota ceciderunt : occiso enim rege, Marcellus tertia post Romulum patrem Feretrio Iovi arma suspendit.*

Le

Le troisième bas-relief représente Mars, exprimé en celte par le mot ESVS. Esus, divinité à laquelle les Gaulois donnaient la suprématie que l'on croit être Mars. Il est représenté au milieu d'un bois, cueillant *le gui sacré*; ce qui pourrait faire entendre que les druides recevaient *le gui* des mains d'Esus, la suprême divinité, pour le communiquer ensuite aux hommes. La sculpture de ce monument est si grossière, qu'Esus a plutôt l'air d'un bucheron qui ébranche un arbre, que d'un dieu. Voici ce qu'en dit Félibien, *Histoire de Paris*, premier volume, page 135.

« A la face de la seconde pierre, on voit un homme sans barbe, vêtu aussi courtement que Vulcain, l'épaule droite et le bras droit nus comme lui, le genou gauche appuyé contre le tronc d'un arbre, et le pied droit à terre; la main gauche empoigne une branche feuillue, et la droite, élevée, et armée de quelque chose que nous avons découvert être une espèce de doloire, semble fondre avec effort de tout le corps, pour couper cette branche. Enfin sur la plate-bande d'en haut est gravé ESVS. La plupart de nos antiquaires supposent, sans le prouver, que le *Hervis* des Celtes est le dieu *Mars* des Romains. Les autorités de Lucain et de Lactance, qu'ils citent là-dessus, ne le disent point. »

« Le *gaudesque feris altaribus Hesus* du premier, et *Hesum atque Teuthaten humano cruore placant* du second, ne désignent point *Mars*; mais il ne parle point de *Hesus*; et d'ailleurs, il attribue aux Gaulois le culte de tous les autres dieux des Romains. En quoi son témoignage paraît avoir besoin d'une explication favorable à la réputation d'un aussi grand homme; et nous n'en pouvons donner d'autre, sinon que, négligeant de rapporter les noms que les Gaulois donnaient à leurs dieux, il n'a jugé que de leurs attributs, et par analogie leur a donné les noms connus des Romains, pour qui il écrivait. Léibnitz, après avoir cité le passage de Lucain, ajoute dogmatiquement: C'était le dieu *Mars*, qui est l'*Arès* des Grecs et l'*Erich* des Germains; c'est pourquoi le mardi est encore appelé *Erichdag* chez les hauts Allemands; et si on lui oppose qu'*Erich* et *Esus* sont bien différens, il vous dira que les lettres R et S *se changeaient* aisément, comme dans *Papisius* et *Papirius*, *Fisius* et *Furius*. Hec-

card prétend que ce n'est point le dieu *Hesus* qui est représenté ici, mais un prêtre de *Hesus*, ou druide sans barbe (d'où il conclut que les druides ne portaient point de barbe), lequel, vêtu d'une robe blanche (qui lui a dit qu'elle était blanche ?), coupe avec une serpe d'or le sacré gui de chêne ; sur quoi il rapporte un grand passage de Pline, lequel, au chap. XCV du liv. XVI de son *Histoire Naturelle*, décrit amplement cette cérémonie et toutes les vertus qu'on attribuait au gui de chêne, que les Gaulois regardaient comme un remède universel, d'où vient que les Gaulois l'appelaient *Gueritou*..... Heccard dit formellement que ce n'est pas le dieu *Hesus* qu'on a voulu représenter dans cette figure, mais la manière de cueillir religieusement le gui de chêne, qu'il lui plaît d'appeler *Esus* à la faveur de beaucoup de transmutations. Tout bien considéré, il vaut mieux l'en croire que de disputer sur une chose dont on ne peut rien dire de certain (1).

On remarque dans le quatrième bas-relief l'inscription suivante : TARVOS TRIGARANVS. Un taureau au milieu des bois et trois grues forment la composition du monument. Ce taureau est représenté dans une espèce de bois, d'où s'élèvent des arbres de part et d'autre : ce dieu, pour toute suite, n'a que trois oiseaux, l'un est sur sa tête, un autre sur le milieu de son corps, et le troisième est sur sa croupe. L'inscription qui est au haut de la pierre, consiste en ces deux mots : TARVOS TRIGARANVS, qui signifient *taureau à trois grues*; les Gaulois avaient une très-grande vénération pour les images et les représentations de taureau.

Plutarque nous donne une preuve authentique du culte des Gaulois pour le taureau, quand il dit que sous le consulat de Marius, une armée considérable, composée d'Ambrons, de Teutons et de Cimbres, après

(1) Quant à la religion des premiers Parisiens, ils étaient idolâtres, de même que tous les autres Gaulois ; et quoiqu'ils adorassent Jupiter, Minerve et Apollon, Mercure néanmoins, qu'ils nommaient *Theutates*, passait apparemment pour le plus grand de leurs dieux, aussi bien que Mars, dit autrement *Esus*. Et de fait, à Montmartre il reste encore quelque ruine de leur temple, ce qui est cause que Frédegaire appelle cette montagne *Mons Mercurii*, et Abbon, *Mons Martis*, d'où est venu le mot de *Montmartre*. (*Sauval*, tom. I, page 60.)

avoir passé l'Adige pour forcer Rome, proposèrent une honnête capitulation aux Romains qui avaient défendu le fort, jurèrent par leur taureau d'airain d'observer les conditions du traité. Après leur défaite, le consul Catulus fit porter ce taureau dans sa maison, comme une glorieuse dépouille et comme le monument le plus précieux de sa victoire. Grégoire de Tours dit aussi, en parlant des dieux des Gaulois, qu'ils érigèrent en divinités les forêts, les eaux, les oiseaux, et particulièrement le taureau. Sans faire remonter si haut le culte du taureau chez les Gaulois, arrêtons-nous au cinquième siècle; examinons le tombeau de Childéric, et nous trouverons des traces de son culte particulier pour le taureau, puisqu'à l'ouverture de son tombeau, lorsqu'il fut changé de place, on trouva une tête de taureau qui était d'or. Baudelot dit que *taru*, *tri* et *garan* sont trois mots celtiques qui signifient *taureau*, *trois* et *grue*; et il est reconnu que les anciens Celtes portaient sur leurs enseignes l'image du taureau. Tacite dit qu'ils étaient dans l'usage de les déposer dans les bois, qui étaient leurs temples. Cette allégorie peut s'expliquer ainsi, suivant Baudelot. « Le taureau, comme on le voit ici, est peut-être une image de la paix dont les peuples jouissaient sous la domination des Romains. Les grues qu'on y voit tranquilles, y seraient aussi par la même idée et par le même motif. Les grues, dit Aristote, sont si opiniâtres et si acharnées dans les combats qu'elles se livrent entr'elles, qu'elles se laissent plutôt prendre par les hommes, que de quitter prise. Il n'y a point de doute qu'elles sont là comme symbole du courage. »

N°. 3.

TROISIÈME AUTEL.

Le bas-relief chargé de l'inscription suivante, CERNVNNOS, représente le dieu Pan, portant deux espèces de cornes : on remarque deux anneaux passés dans ces cornes, qui ressemblent assez à des bois de daim.

Ceci est peut-être une allégorie qui a rapport au goût que les Gaulois prenaient à chasser ces animaux ; les anneaux sont des couronnes d'or ou d'autre métal dont ces peuples couronnaient leurs divinités, comme on l'a vu plus haut. Ce dieu paraît avoir été adoré par les Gaulois comme le maître des forêts, et invoqué par eux avant d'aller à la chasse des bêtes fauves, exercice pour lequel ils avaient beaucoup de goût. Ils portaient cette passion si loin, qu'à leur retour ils faisaient des espèces de marches triomphales, portant les têtes des animaux qu'ils avaient forcés et tués, et les attachaient aux portes de leurs maisons, ainsi que nous avons vu les gardes-chasse clouer à leur porte les oiseaux de proie qu'ils avaient tués. Cet usage remonte fort haut, car on sait que les Grecs, au retour de la chasse, offraient à Diane une partie des bêtes qu'ils y avaient prises ; souvent même ils appendaient à des arbres les têtes ou les jambes de ces animaux. La chasse que les Gaulois affectionnaient le plus, était celle de l'élan et du daim, dont on voit les cornes figurées sur le front de notre *Cernunnos*. César parle aussi d'une chasse particulière et fort aimée des Gaulois, nommée chasse de l'*ure* ou du taureau sauvage, animal qui était fort gros et fort grand. « La jeunesse des Gaules, dit-il, s'adonnait fort à la chasse des *ures* ; elle n'acquérait de gloire et d'honneur qu'à proportion du nombre des ures qu'elle prenait : on en exposait les cornes dans les lieux publics ; on les gardait soigneusement, et on les faisait border d'or ou d'argent pour s'en servir dans les festins d'éclat. »

Toutes ces sortes de chasses ont fait long-tems les délices des Gaulois et des Français, disent Grégoire de Tours et Fortunat. Ce dernier, écrivant à Gonon, lui demande s'il s'occupe à la chasse des cerfs, chevreuils, élans, bufles, ours, ânes sauvages et sangliers dont abondaient les forêts des Ardennes et des Vosges.

Baudelot explique ainsi l'inscription CERNVNNOS, placée au dessus du bas-relief, par *cer*, *ker* ou *cher*, qui veut dire *bon* ou *excellent*, et *nunnos* par *maître* ou *père* : il dit *maître du lieu*, ou *bon* et *excellent père*.

Le bas-relief qui suit, représente Hercule combattant l'hydre. L'inscription entièrement ruinée, dont on ne voit plus que les deux lettres *os*, est sans doute le reste

du mot *ogmios*, nom celtique d'Hercule : cependant on y découvre les lettres suivantes, que Baudelot n'explique point. Si l'on consulte Félibien, on pourrait lire, en suppléant à ce qui a été détruit de l'inscription ainsi écrite, SEVI...RI.....OS, *Sevir Riparios* (1); ce qui désigne, selon ce savant, une assemblée de six magistrats, chargés d inspecter les travaux de rivière et surtout de la navigation; mais rien ne nous autorise à être de l'avis de Félibien; et si l'on fait rapporter l'inscription au bas-relief, on ne sera pas éloigné d'adopter l'opinion de Baudelot, qui est fondée et vraisemblable, puisque le monument dont je parle, représente un homme armé qui lève le bras pour frapper un reptile qui paraît s'élancer sur lui; et il est reconnu que les Gaulois honoraient Hercule sous le nom d'*Ogmius*. Les Germains honoraient aussi Hercule, et lui avaient consacré une de leurs forêts. D'après ces rapprochemens, on voit clairement que les riches navigateurs de la Seine ont rendu par ce monument public, hommage à Hercule, une des divinités reconnues du pays.

On remarque sur les deux autres bas-reliefs Castor et Pollux. Les Gaulois avaient les mêmes idées de ces deux héros, et les représentaient comme les Grecs et les Romains. On lit au dessus du bas-relief : CASTOR; ce qui lève tous les doutes. On sait que ces divinités étaient favorables à la navigation. Le bas-relief suivant, dont l'inscription est totalement effacée, représente Pollux.

N°. 4.

QUATRIÈME AUTEL.

On remarque un bas-relief à chaque face de cette

(1) " L'adjectif *riparius* est un terme latin du bel usage, et dont Pline s'est servi au liv. XXX, chap. XII. On appelait *Riparii*, selon Casaubon, dans ses notes sur l'Aurélien de Flavius Vopiscus, ceux qui habitaient les rivages des fleuves; et le code Théodosien, au titre *de re militari*, fait mention des troupes appelées, à cause du voisinage des rivières confiées à leur garde, *Ripariences* et *Ripenses*. On a donc pu appeler, du tems de Tibère, *Riparios* des magistrats préposés pour veiller à la sûreté de la navigation et à l'entretien des rivages. „ (Félibien, *Ant. de Paris*.)

pierre, plus maltraitée que les autres, puisque les inscriptions sont entiérement effacées; ce qui jette beaucoup d'obscurité sur ce monument, qui probablement fait suite aux autres.

La première face représente un homme armé, ayant le manteau militaire et le bras droit appuyé sur sa lance qu'il tient par le haut; sa tête est couverte d'un casque : à sa gauche est un jeune homme vêtu d'une longue robe, semblable à la *stole*; il paraît avoir le bras droit nu, et orné d'un bracelet jusqu'au haut du bras. La seconde face représente une femme nue qui n'a qu'un bout de sa robe sur le bras gauche, et qui de l'autre semble se dévoiler; il est plus que probable que c'est Vénus que l'on a voulu représenter, car la navigation était du nombre de ses attributions, et je ne suis pas éloigné de croire que les navigateurs de la Seine, voulant rendre hommage à Tibère par un monument authentique, ne se soient plus à faire représenter sur ce monument toutes les divinit s protectrices du commerce qu'ils exerçaient. C'est pourquoi on voit dans les autres bas-reliefs, Bacchus et Mercure. En examinant le monument avec attention, on découvre le caducée et le pétase du dieu dont je parle; la barbe qu'on lui a donnée, annonce un âge mûr et respectable. Les Gaulois donnaient à Mercure Barbu le surnom d'*Artaïen*, qui signifiait pour eux, *auguste*, *excellent*, *grand*, etc. Il est certain que toutes ces pierres ont des rapports entr'elles, et que le motif de leur érection a été le même, puisque les inscriptions et les figures de chacune d'elles concourent à un ensemble commun.

On connaît dans les antiquités gauloises une figure de Mercure, qui porte sur sa tête, au lieu de son chapeau ailé, des oreilles semblables à celles d'un âne, d'un lapin ou d'un lièvre : on donnait à ce Mercure le surnom de *Cessonius*. Les faunes, les silènes, les satyres qui composent toujours le cortége de Bacchus, portent des oreilles semblables à celles que l'on donne au Mercure *Cessonius* dont je parle; ce qui me ferait croire que cette divinité est là comme suite de Bacchus, qui semble le précéder; car malgré les ruines du monument, on aperçoit des grappes de raisin qui coëffent la tête du per-

sonnage qui suit notre Mercure *Artaïen*. Bacchus et Mercure conviennent parfaitement dans cette occasion, puisque ce monument a été érigé par des gens qui ont toute raison d'honorer Bacchus, le principe de la végétation et de la reproduction annuelle, sans laquelle leur commerce serait sans activité.

Les figures qui paraissent à demi-nues et casquées, sont sans doute des Gaulois prêts à combattre. Tite-Live et Pausanias disent que les Gaulois combattaient nus pour être plus libres. C'est pour cela qu'ils avaient des boucliers plus grands que les autres peuples. Celles qui ont des casques, les ont à la gauloise, qui ont de grandes éminences, ainsi que l'annonce Diodore. Le *cassis* des Toscans est sans doute cette armure de tête, d'où vient par succession de tems notre terme de casque. L'ornement au bras droit, que l'on remarque à plusieurs figures de ce monument, est sans doute celui que Strabon dit être en usage chez ces peuples, sous le nom de *bracelets*, qu'ils portaient soit au bras, soit au poignet.

Le monument qui suit est tellement ruiné, qu'il est impossible d'y rien découvrir. Les Gaulois élevés aux premières dignités étaient vêtus d'étoffes d'or, et portaient des colliers, des bracelets aux poignets et au haut du bras; dans les cérémonies religieuses ils étaient toujours vêtus de blanc. *Schedius* avance qu'ils portaient des souliers ou sandales de bois pentagones; mais rien n'est moins certain que son opinion.

N°. 423.

Nehalennia.

Ce ne fut qu'en 1646 qu'on fit la découverte de Nehalennia, déesse adorée dans le fond de la Germanie.

Le 5 janvier, un vent d'est soufflant avec violence vers la Zélande, le rivage de la mer se trouva à sec proche d'Oësbourg, dans l'île de Valchren, et on y aperçut des masures que l'eau couvrait auparavant. Parmi

ces masures étaient des autels, des vases, des urnes et des statues de Jupiter, de Neptune, et entr'autres plusieurs qui représentaient la déesse *Nehalennia*, avec des inscriptions qui apprenaient son nom. (*Voyez* Mongez, *Dict. antiq.*, et Montfaucon, tome II, 2e. partie.)

Le monument dont je donne ici la gravure, a été probablement découvert à cette époque, car il porte le même caractère que ceux qui sont gravés dans Montfaucon; et on voit encore les excavations de l'eau dans la pierre, et des racines, débris des plantes marines qui s'y étaient attachées : observation qui sert à appuyer ce que l'on a avancé sur la découverte de ces monumens. Celui dont je parle, apporté de la Belgique, paraît avoir pour but l'accomplissement d'un vœu qui avait été fait à la déesse. Quoique l'inscription ait prodigieusement souffert des ravages du tems et des eaux, qui l'ont tellement minée, qu'elle est presque disparue, j'ai rapporté ici ce qui en reste :

DEAE NEHA
LENNIAE
T. CALVISIVS
SECVNDINUS
OB.....ACTVS.

Les monumens érigés à Nehalennia sont communément en pierre, et portent tous le même caractère : le dessin qui y est observé, tient à un style antique dégénéré. Cette déesse est représentée assise, ayant sur ses genoux un panier chargé de fruits; à son côté droit est un chien, et au côté gauche un autre panier tout-à-fait semblable à ceux dont nous nous servons, également rempli de fruits. Hercule, et plus ordinairement Neptune, accompagne la déesse; ce qui a donné lieu à Keysler, qui a publié plusieurs monumens sur Nehalennia, d'avancer qu'elle présidait à la navigation et au commerce maritime. D'autres savans l'ont prise pour la lune, *nea selene*, *nouvelle lune*, dont on a fait Nehalennia, et le chien qui l'accompagne serait là comme un des attributs de Diane, qui s'en servait, tantôt pour la chasse et, selon Théocrite, pour la servir à table. On

sait aussi que les Gaulois et les Germains honoraient la lune, et qu'ils fixaient les époques des fêtes qu'ils lui consacraient, suivant ses phases. Si l'on remarque toutes les statues qui nous sont parvenues de Nehalennia, on verra que généralement elle est représentée voilée, allégorie qui peut servir d'autorité aux auteurs qui ont vu la nouvelle lune dans cette divinité ; et en adoptant leur opinion, je ne suis pas éloigné de croire que les artistes qui ont représenté Nehalennia, et les poëtes qui l'ont chantée, ont voulu annoncer par ce voile mystérieux, que la lune, *nea selene*, dans cette situation, ne se fait voir qu'à moitié, et qu'elle cache aux hommes une partie de sa lumière.

Il paraît certain que le culte de cette divinité est plus ancien qu'on ne le croit, et qu'il ne se bornait pas seulement aux contrées du Nord, puisque l'on connaît une mosaïque (1) trouvée à Nîmes, qui représente Nehalennia sur le bord de la mer, avec ses attributs ordinaires, ayant un petit chien à ses pieds, et une torche allumée, qui semble être jetée près la base du tableau. Ce flambeau est remarquable, et est ainsi placé par l'auteur du monument, pour exprimer que Nehalennia ou la lune ne se montre que la nuit, et que le jour s'éloigne lorsqu'elle paraît.

Les fréquentes représentations de Neptune avec Nehalennia marquent qu'elle était invoquée par les gens de mer pour l'heureux succès de la navigation et de leur négoce (dit Montfaucon). Cependant si j'examine les attributs qu'on lui donne, je pourrais étendre mes idées sur Nehalennia, et la confondre avec Isis, Cérès, Minerve, Diane, la Vierge des Chrétiens, etc. (2). Por-

(1) On a aussi publié plusieurs médailles frappées en l'honneur de Nehalennia, une entre autres est remarquable : on y voit deux victoires en l'air, tenant chacune une patère ; elles soutiennent de chaque côté deux espèces de rideaux qui pendent d'un dais sous lequel la déesse est assise, ayant deux paniers remplis de fruits, et le chien à sa droite, comme on le remarque dans le monument que je publie.

(2) Isis, placée dans le ciel près du vaisseau, a fait dire aux Egyptiens, qu'elle présidait à la navigation ; la garde d'Isis, selon eux, avait été confiée à Anubis ou au chien des constellations ; aussi Anubis était-il représenté avec une tête de chien.

On donnait aussi à Diane deux chiens, *Procyon* et *Syrius*. La

phyre fait parler ainsi la lune dans un oracle qu'elle rendit elle-même. *Vous donnerez à ma statue, l'air, les traits et la figure de Cérès tenant toutes sortes de fruits; mes habits seront tout blancs et mes souliers d'or.* Comme ces divinités, Nehalennia est chargée de fruits et de feuillages: tout ce qui l'entoure annonce la fécondité, et par conséquent la nature. Hercule et Neptune, qui accompagnent cette femme mystérieuse, viennent à l'appui de mon assertion; car on sait que dans plusieurs contrées de l'Asie, le culte de Neptune était essentiellement lié à celui de Cérès, et principalement en Arcadie, où ils avaient un temple commun. Cette déesse, selon Pausanias, eut des particularités avec ce dieu, dont elle se purifia dans les eaux du Ladon. On connaît aussi les rapports de cette divinité avec Hercule, ou le *dieu lumière* (1); c'est donc la nature ou *la grande déesse* que l'on adorait dans Nehalennia.

Vierge des Chrétiens ou la femme porte-épi présidait aussi aux moissons et aux vendanges : on peut se rappeler d'avoir vu dans nos temples, des épis et des raisins dans les mains des statues de la Vierge qu'on y adorait.

(1) A Mycales, Cérès recevait des hommages sous le nom de Mycalésienne. On disait que chaque nuit on fermait son temple, et que chaque nuit Hercule l'ouvrait. On déposait aux pieds de la statue les fruits que produit l'automne.

MONUMENS

DU MOYEN AGE.

TOUT atteste que la culture des lettres et la pratique des arts d'imitation, en France, remonte aux premières époques de la monarchie. Non-seulement les monumens que j'ai réunis dans ce Musée, et que je vais décrire en font foi, mais nous avons encore des édifices publics dans nos provinces et dans cette capitale, dans lesquels les artistes chargés de leur construction dans leur origine, ont su conserver avec intelligence les restes de monumens beaucoup plus anciens, tels qu'on en voit à la cathédrale de Chartres, le plus imposant des monumens gothiques; à l'abbaye de Saint-Denis, dans son église souterraine, dont la construction paraît dater du tems de Pépin; enfin à l'église Notre-Dame de Paris. Saint-Germain-des-Prés, avant les destructions révolutionnaires, montrait un portail tout entier et bien conservé du premier style de la sculpture française. On voit encore dans la nef de cette basilique, des chapiteaux très-anciens, que j'ai dessinés pour en donner les gravures et la description dans mon ouvrage *in-octavo avec gravures*.

Charlemagne encouragea les lettres et les sciences; il employa tous les moyens pour les rétablir, fonda des écoles (1); il donna particuliérement la conduite de celle qu'il avait établie dans son palais, à Alcuin, qui se rendit célèbre dans l'université de Paris, fondée en 804. Alcuin, après avoir formé

(1) Avant ces fondations, les monastères de l'un et de l'autre sexe étaient les seuls lieux d'éducation et les seules écoles publiques.

des élèves, parvint à en faire des professeurs habiles qu'il envoya ensuite dans les établissemens qu'il avait fondés à Aix-la-Chapelle, à Tours, etc. et mourut dans cette ville.

En 835 parut Rumalde, architecte, qui bâtit alors la cathédrale de Reims. Azon bâtit celle de Séez en Normandie, en 1050, et en 1222 Robert de Lusarche commença celle d'Amiens, qui fut continuée après sa mort par son élève Thomas de Cormont et son fils Renault.

La peinture était également connue, puisque la plupart des monumens dont je parle, contiennent encore des reliefs et des ornemens peints et dorés. Cette ancienne peinture était une préparation à l'eau d'œuf; et personne n'ignore qu'antérieurement à Hubert et Jean Van Eyck, frères, les peintres n'employaient les couleurs qu'avec de la colle ou de l'eau d'œuf; et qui ne sait pas que ces derniers artistes liégeois ne découvrirent que les couleurs se mêlaient plus parfaitement avec l'huile, qu'en 1390? Il existait à Paris, dans plusieurs maisons religieuses, des peintures à fresque et à l'eau d'œuf qui avaient été exécutées dans le 12e. siècle. Ces peintures, qui ont été détruites, précieuses à conserver pour l'histoire et l'histoire de l'art, représentaient des personnages illustres de ce tems, vêtus selon leurs dignités.

Aux Célestins, dans une chapelle nommée *Chapelle d'Orléans*, parce qu'elle fut fondée en 1393 par Louis d'Orléans, frère puîné de Charles VI, toute cette famille y était représentée en habits de cérémonie.

Aux Carmes de la place Maubert, on voyait dans le cloître, des peintures qui avaient été exécutées

sous Philippe-le-Long, et Jeanne sa femme, qui avait fondé cette maison en 1317. On y remarquait aussi la famille de Louis IX en habit de cour (1). Si à l'époque de ces tems barbares, mes pouvoirs n'eussent pas été restreints, j'aurais pu conserver aux arts beaucoup d'autorités précieuses pour l'histoire de l'art français, soit en faisant enlever des parties de ces peintures, soit en les faisant dessiner. Il ne me reste plus que le triste souvenir de ces curiosités. Environné alors d'Iconoclastes, il m'a été impossible, malgré mes sollicitations, de les arracher des mains de l'ignorant et des destructeurs. Dans l'église des Carmes, un monument en cuivre, érigé à Marguerite de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, et femme de Louis de France, duc de Guyenne et dauphin de Viennois, mariée en seconde noces à Artus, fils du duc de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, a été fondu.

Les premiers tableaux peints à l'huile sur le bois qui n'a point reçu l'apprêt d'une détrempe, telle que cette pratique était en usage en 1390, n'offrent au curieux et à l'amateur, qu'une représentation de la nature, telle qu'on la voit avec ses défauts dans un dessin sec et aride, dans un travail peiné, dans des draperies longues, et dont les plis sont cassés sans intention; dans des figures dont les expressions sont insipides; enfin représentant le goût, les ornemens, les parures et le style gothique de ce tems, ainsi qu'on le remarque dans plusieurs peintures qui étaient conservées dans la sacristie de la

(1) Louis IX avait amené ces religieux de la Palestine; ils portaient alors des manteaux rayés de blanc et de brun.

ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et que l'on retrouvera dans ce Musée, au rang des monumens du moyen âge.

Dès l'année 1790, et notamment depuis le décret de la Convention nationale, du 3 brumaire an 2 de la République, qui défend de détruire, mutiler et altérer en aucune manière les monumens des arts, sous prétexte de faire disparaître les signes de féodalité, etc. j'ai eu soin, chaque fois qu'il m'a été possible, de réunir au Musée dont je suis le fondateur, tout ce qui peut donner des idées des anciens costumes, soit civils d'hommes et de femmes, soit militaires, selon les grades. J'espère que cette réunion sera intéressante par la suite, pour les artistes qui voudront rendre des vêtemens qu'ils auraient peine à trouver si la surveillance et les attentions de la Convention nationale n'eussent autorisé ces conservations par le décret ci-dessus cité. Ces monumens ainsi réunis, ne doivent être regardés que comme un rassemblement de modèles vêtus selon les époques auxquelles ils appartiennent, et selon les places qu'occupaient ceux qu'ils représentent.

Depuis Clovis jusqu'à Philippe II, il y a eu peu de variation dans les vêtemens; ce qui embrasse à peu près sept siècles; et il semble que ce n'est qu'au retour des croisades que les costumes ont changé. Avant cette époque, les hommes laissaient croître la barbe et flotter les cheveux; les habits de guerre étaient courts et serrés, et recouverts d'une espèce de draperie qui s'attachait sur l'épaule droite, à peu près semblable à ce que les Grecs nommaient *chlamides*.

Les habillemens de ville consistaient en une tu-

nique longue, avec une ceinture que l'on rendait plus ou moins riche, en raison de sa fortune. Par-dessus était un long manteau, un peu ouvert sur le devant, que l'on assujettissait par une laceure ou courroie fixée par des boutons, ainsi que l'on sera à même de le vérifier sur les bas-reliefs de Childebert, n°. 6, et de Clovis, n°. 9.

Les femmes portaient à peu près le même habillement, si ce n'est une espèce de guimpe ou voile qu'elles mettaient sur leur tête, et qui flottait sur leurs épaules, comme on le voit au monument d'Isabelle d'Arragon, n°. 24.

Les costumes des magistrats, des religieux et des religieuses n'étaient pour ainsi dire que les vêtemens civils de l'époque où leur ordre avait été institué, et que par leurs règles ils n'avaient pu changer.

Les prêtres et tous ceux qui étaient attachés au service de la primitive église, portaient aussi la barbe. *Elle contribue à la beauté de l'homme, comme une belle chevelure contribue à la beauté d'une femme*, dit Clément d'Alexandrie. Tertulien, qui vivait l'an 200 de notre ère, parle aussi dans ses ouvrages de la barbe que portaient nos prêtres; il cite particuliérement un passage d'un canon, qui défendait aux prêtres de se raser la barbe. *Qu'aucun ecclésiastique n'entretienne sa chevelure ni ne rase sa barbe*, trouve-t-on encore au troisième canon du concile tenu à Barcelone en 540. Tous les papes des premiers tems portèrent la barbe jusqu'au moment où les deux églises grecque et latine se divisèrent.

Armures des Français sous Clovis.

Les hommes, dit Sidoine Apollinaire (1), sont d'une

(1 Il naquit à Lyon vers 430. *Voyez* son Panégyrique de l'empereur Massorien, pour les costumes.

taille extraordinaire, vêtus d'habits fort étroits ; ils ont une espèce de baudrier ou de ceinturon qui les serre par le milieu du corps, et qui sert à attacher leur épée. Ils jettent leurs haches, et lancent avec une force merveilleuse leurs javelots et ne manquent jamais leur coup ; ils manient leur bouclier avec beaucoup d'adresse. Voici ce que rapporte Procope, secrétaire de Bélisaire, témoin oculaire de l'expédition des Français en Italie, sous Théodebert Ier., roi de la France austrasienne.

« Parmi les cent mille hommes que Théodebert conduisait en Italie, il avait fort peu de cavaliers autour de sa personne ; ces cavaliers seuls portaient des javelots, *qui soli hastas ferebant :* le reste, qui formait le corps de troupe, était de l'infanterie ; *non arcu, non hastâ armati :* ces soldats n'avaient ni arc, ni javelots ; ils portaient seulement une hache, un bouclier et une épée. Le fer de la hache était gros et à deux tranchans, le manche était de bois et fort court. Ils varient quelquefois leur manière de combattre, suivant les plans que les généraux se sont proposés pour dérouter l'ennemi. Tantôt ils se servent uniquement du javelot qu'ils lancent, et de suite fondent la hache à la main sur leur ennemi, avec une telle vivacité, qu'ils arrivent en même tems que le fer du javelot qu'ils ont lancé, fracassent le bouclier qu'il leur oppose ; et le prenant au corps ils le percent de l'épée qu'ils portent, ou lui ouvrent le crâne avec la hache. Selon Agathias (1), les armes des Français sont fort grossières ; ils n'ont ni cuirasse, ni bottes ; fort peu portent des casques. Ils ont peu de cavalerie, mais ils se battent à pied avec beaucoup d'adresse et de discipline. Ils portent l'épée le long de la cuisse ; et le bouclier sur le côté gauche ; ils ne se servent ni d'arc, ni de fronde, ni de flèches, mais de haches à deux tranchans et de javelots. Ces javelots, qu'ils lancent avec la main, ne sont ni fort longs ni fort courts ; ils sont tout couverts de fer, excepté à la poignée ; au haut, en approchant de la pointe, il y a deux fers recourbés en forme de crochets, un de chaque côté ; ils s'en servent pour blesser l'ennemi ou pour l'embarrasser dans son bouclier, de manière qu'il montre le corps à découvert, et pour le percer ensuite de l'épée. »

(1) Le scholiaste Agathias, avocat, natif de Myrine, au sixième siècle, exerçait sa profession à Smyrne.

Grégoire

Grégoire de Tours s'accorde avec les auteurs que je viens de citer, pour donner aux Français les armes dont je parle; car en parlant de la revue que Clovis fit de ses troupes après la bataille de Soissons, il lui fait dire à un soldat qu'il reprenait de sa mauvaise tenue : *Neque tibi hasta, neque gladius, neque bipennis est utilis.* « Il n'y a point de soldat dans l'armée, dont les armes soient en désordre comme les vôtres; ni votre javelot, ni votre hache ne sont point en état de vous servir. » Dans un autre passage il donne aux Français un poignard pendant à leur ceinture.

Agathias et Apollinaire s'accordent à dire que les Français qui n'étaient point du sang royal, étaient rasés tout à l'entour de la tête; qu'ils se conservaient seulement les cheveux du coronal, qu'ils relevaient en forme de hupe ou d'aigrette qu'ils faisaient tomber sur le front. Ils avaient, continuent ces auteurs, la barbe rase, excepté qu'ils conservaient de longues moustaches au dessus de la lèvre supérieure.

Les souliers des anciens Français étaient attachés aux pieds avec une longue courroie ou un ruban, dont les deux côtés, depuis le pied, montaient en s'entrelaçant autour de la jambe, en montant de cette manière jusqu'au haut de la cuisse, où on l'arrêtait.

Les chefs de l'État et les princes seulement conservaient leurs longues chevelures : lorsqu'ils commandaient en personne, ils portaient des casques et même des cuirasses. Voici ce qu'on lit dans un historien contemporain, parlant de Dagobert combattant contre les Saxons : « Son casque fut cassé ou percé d'un coup qui lui emporta une partie de sa chevelure. »

« Clotaire II son pere, continue le même auteur, étant venu à son secours avec une armée fraîchement levée, parut sur les bords du Véser, où il se fit reconnaître de loin au duc des Saxons, ayant ôté son casque et fait paraître sa longue chevelure. »

N°. 5.

De l'abbaye de Saint-Denis.

La chapelle sépulcrale de Dagobert Ier., que l'on voit ici, ne date point du tems de ce prince.

L'ancien tombeau ayant été détruit à l'époque où les Normands ravagèrent une partie de la France, Louis IX fit construire cette chapelle à la suite des restaurations qu'il fit faire dans l'abbaye de Saint-Denis, après la mort de l'abbé Suger, et à la sollicitation de Blanche sa mère. Le corps de Dagobert, que l'on avait eu soin de conserver, fut placé au milieu de la chapelle dans un sarcophage de lumachelle gris, creusé dans la masse en manière de cercueil de momie, et en conservant dans le vide la forme de la tête. Une tombe plate sur laquelle était représentée en relief la statue du roi, vêtu selon l'usage du tems, et ayant les mains jointes, ainsi qu'on le voit dans la gravure que j'en donne, fermait ce sarcophage. En 1793, les violateurs des tombeaux brisèrent la statue et le cercueil dont je viens de parler pour l'ouvrir, croyant qu'il renfermait un trésor, selon l'ancien usage; mais de simples ossemens enveloppés d'un suaire fut tout ce qui s'offrit à leur cupidité.

Ce monument, que j'ai fait enlever pour le soustraire à la destruction, et reposer dans le jardin Élysée de cet établissement, représente une chapelle gothique, sculptée en pierre de liais; il est décoré d'une infinité de petits ornemens en feuillages, selon les formes adoptées en architecture à la suite des croisades. Les sujets qui composent les trois bas-reliefs qui forment le fond de la chapelle, jettent beaucoup d'intérêt sur ce précieux monument. Voici ce qu'en dit Montfaucon :

« Un nommé Ansoalde, revenant de son ambassade de Sicile, aborda à une petite île où il y avait un vieux anachorète nommé Jean, dont la sainteté attirait bien des gens dans cette île, qui venaient se recommander à ses prières. Ansoalde entra en conversation avec ce saint homme; et étant tombés sur les Gaules et sur le roi Dagobert, Jean lui dit qu'ayant été averti de prier Dieu pour l'ame de ce prince, il avait vu sur la mer des diables qui tenaient le roi Dagobert lié sur un esquif, et le menaient, en le battant, aux *manoirs de Vulcain ;* que Dagobert criait, appelant à son secours saint Denis, saint Maurice et saint Martin, les priant de le délivrer, et de le conduire dans le sein d'Abraham. Ces saints coururent après les diables, leur arrachèrent cette ame, et l'emmenèrent au ciel en chantant des versets des pseaumes. »

Pour trouver la suite de ces reliefs, il faut commencer par le bas, et les suivre en remontant. On voit d'abord tout en bas le roi Dagobert étendu mort, tenant les mains jointes, et au dessus de lui l'inscription suivante :

Ci gist Dagobert, premier fondateur de céans, VII. roi, en l'an 632. jusques à 645.

A la bande de dessus on voit le roi Dagobert mourant, et saint Denis qui l'exhorte. Après vient un arbre, pour marquer, à la mode ancienne, que ce qui suit n'a point de liaison avec la première représentation. Après l'arbre se voit une barque sur les flots de la mer, chargée de diables qui tiennent l'ame du pauvre Dagobert, et au dessus on lit cette inscription :

Saint Denis révèle à Jean, anachorète, que l'ame de Dagobert est ainsi tourmentée.

A la bande de dessus on voit d'abord deux anges, ensuite saint Denis et saint Martin qui viennent sur les flots jusqu'à la barque, et arrachent l'ame de Dagobert des mains des diables, dont quelques-uns tombent la tête la première dans les flots. L'inscription au dessus est :

L'ame de Dagobert est délivrée par les mérites de saint Denis, saint Martin et saint Maurice.

Dans la bande de dessus, saint Denis, saint Martin et saint Maurice tiennent l'ame de Dagobert debout dans un drap ; ils ont un ange de chaque côté : deux autres anges encensent cette ame. A la pointe, en haut, saint Denis et saint Martin sont à genoux devant Abraham, et le prient de recevoir cette ame dans son sein.

Les statues que l'on voyait adossées à chaque pilier, représentaient, l'une, la reine Nantilde, femme de Dagobert, et l'autre, le roi Clovis leur fils ; elles ont été brisées en 1793. Je viens de les faire rétablir par le citoyen Beauvallet.

Les inscriptions dont parle Montfaucon, les dorures et autres décorations à l'eau d'œuf qui ornaient cette chapelle, ont été recouvertes, depuis les remarques de cet auteur sur ce monument, par une couche de peinture à l'huile.

Dagobert Ier. était fils de Clotaire II et de Bertrude, et fut roi d'Austrasie en 622, de Neustrie, de Bourgogne et d'Aquitaine en 628. Il se distingua dans les guerres qu'il soutint contre les Esclavons, les Gascons et les Bretons; bientôt après il ternit ses victoires par d'affreuses cruautés et par la vie licencieuse qu'il mena. Après avoir répudié la femme qu'il avait d'abord épousée, il en eut jusqu'à trois à la fois, auxquelles il donnait le titre de reine, sans compter les concubines avec lesquelles il vivait publiquement. Il avait environ 30 ans lorsqu'il fonda l'abbaye de Saint-Denis, espérant expier ses crimes par cet acte de piété. Il mourut six ans après à Épinay. Dagobert publia les lois des Francs, avec des corrections et des augmentations. Il fut mis au rang des saints, et ce fut vers la fin de son règne que l'autorité des maires du palais absorba la puissance royale.

Les sculpteurs de ce tems-là exprimaient la divinisation par un disque ou *nimbe* qu'ils plaçaient derrière la tête des personnages qu'ils représentaient, comme on pouvait le voir aux anciennes statues, avant la destruction des édifices qui nous étaient restés des premiers tems de la monarchie. Ces monumens historiques sont devenus extrêmement rares depuis notre révolution; cependant on en voit encore d'assez bien conservés au portail de la cathédrale de Chartres, que les habitans de cette ville ont su maintenir intacte. On en voit aussi à l'église Saint-Ayoult à Provins.

Le nimbe dont Montfaucon parle avec mystère, n'est autre chose que l'image du soleil dans sa plus haute exaltation. Cet emblême du soleil se plaçait communément sur la tête des saints et sur celle des rois de la première race, auxquels il était d'usage, à l'imitation des Romains, de décerner des honneurs divins, et ce *nimbe* exprimait tout simplement l'apothéose du héros auquel on rendait cet honneur.

N°. 6.

De Saint-Germain-des-Prés.

Un bas-relief en pierre de liais, représentant Childebert, mort en 558. Il est couché, tenant

d'une main le modèle de l'église de Saint-Germain dont il est le fondateur, et de l'autre un sceptre. Cette tombe, qui couvrait ce prince, date du sixième siècle.

Je rapporte ici les inscriptions posées en 1656 sur ce tombeau, reconstruit à cette époque dans le chœur de l'église, et consacré aux ossemens de Childebert et d'Ultrogothe sa femme. Ces inscriptions, qui ont été détruites par les malveillans, se trouvent aussi dans Félibien et dans Piganiol :

Hic Childeberti christianissimi Francorum regis ossibus et cineribus quies reparata, an. D. 1656, die decembris 23 excessus ejusdem regis anniversaria.

Hic Ultrogotha regina Childeberti regis conjux quiescit, reposita an. D. 1656. die decembris 23.

Grégoire de Tours annonce que l'église de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés, servait de sépulture particulière aux rois qui mouraient d'une mort violente. Le même écrivain dit que Childebert, Chilpéric et Daudovère, ayant été tués, furent apportés dans cette basilique par les ordres de Gontran leur oncle.

N°. 424.

Tombeaux de Morard et d'Ingon, découverts dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés.

Depuis long-tems les antiquaires font des recherches sur les sépultures anciennes, et le résultat de ces recherches n'a jeté que très-peu de lumières sur les motifs qui déterminaient les Anciens à enterrer les morts, soit avec des richesses, soit avec des comestibles à l'usage des vivans. Le citoyen Legrand, membre de l'Institut, dans un mémoire sur cette matière, qu'il a lu à l'une des séances de cette respectable assemblée, a développé dans son travail autant de sagacité que de talent.

La troisième partie de ce mémoire, qui traite des fouilles à faire, tant à Paris que dans nos départemens, dans les anciens monastères avant de les vendre ou de

les employer à des établissemens publics, a provoqué une lettre du ministre de l'intérieur, adressée au conseil de conservation des objets de sciences et arts, par laquelle il autorise les membres de ce conseil à faire faire des fouilles dans la ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à l'endroit indiqué par le citoyen Legrand, qui annonce, ainsi que Montfaucon et Dom Bouillard (tous deux religieux de ce monastère), que le tombeau de Charibert, resté intact, pourrait bien renfermer des trésors, ainsi qu'il s'en trouva dans celui de Childéric Ier. découvert à Tournai, et dont les dépouilles enrichissent aujourd'hui la bibliothèque nationale. Voici comme s'exprime Montfaucon sur le tombeau de Charibert ou Chérebert : « L'an 1704, lorsqu'on jetait les fondemens du grand autel de notre église, on trouva à six ou sept pieds en terre plusieurs cercueils de pierre, dont l'un, plus grand et plus orné que les autres, avait un couvercle fait en dos d'âne taillé en écailles : nous nous trouvâmes là six ou sept religieux, avec Dom Simon Bougis, assistant du général. La pensée me vint d'abord que ce pourrait être le tombeau du roi Chérebert. Nous étions tous d'avis d'ouvrir le cercueil, mais le père assistant s'y opposa, en disant qu'un autre tombeau fut ouvert en 1645, et que quelqu'un, qui n'était pas des *nôtres*, enleva les pièces d'or qui étaient dedans. Nous lui remontrâmes que, lui et tant de religieux étant présens, il n'y avait point à craindre qu'on enlevât rien : cela ne l'ébranla point; il défendit qu'on y touchât. » Il fut donc recouvert de terre comme auparavant.

Munis de tous ces renseignemens, les citoyens Leblond, Poirier (ci-devant religieux de cette abbaye), et tous deux membres du conseil de conservation et moi, nous commençâmes à faire faire les fouilles en présence du citoyen Aubry, directeur de la manufacture de salpêtre qui y est établie, et le citoyen Jollain, expert du conseil, qui dirigea les ouvriers d'après les renseignemens ci-dessus cités. Voici le résultat de nos recherches.

Tombeau de Morard, cru celui de Chérebert.

Le 6 prairial an 7, après avoir creusé environ sept

pieds au dessous de la place où était le grand autel, on découvrit un tombeau de six pieds de longueur, dont le couvercle, fait en dos d'âne, orné d'écailles de poisson, de palmettes et d'un cep de vigne s'échappant d'un vase, était celui qui fut découvert en 1704, et dont parle Montfaucon.

Le couvercle ayant été levé (ce tombeau avait déjà été ouvert, puisqu'un *fragment* du couvercle, qu'on avait brisé probablement en l'ouvrant, s'est trouvé dans l'intérieur sous la tête du mort et lui servant d'oreiller), nous aperçûmes un squelette vêtu et conforme au dessin que j'en ai fait d'après nature, dont la gravure se trouvera dans mon ouvrage *in*-8°. avec gravures. Les pieds étaient dirigés vers l'orient; les draperies dont il était couvert, formaient deux vêtemens : le premier, assez bien conservé, paraît être un long manteau, ample et dessinant de grands plis, dont les chutes descendaient jusqu'au bout des pieds. Après avoir examiné l'étoffe, nous reconnûmes que c'était un satin d'un tissu très-fort et à très-grands dessins : sa couleur, quoique passée, paraît avoir été d'un rouge foncé. Le second vêtement est une longue tunique de laine, couleur de pourpre brun, orné dans le bas d'une broderie aussi de laine, sur laquelle on avait gaufré des ornemens; des espèces de pantoufles d'un cuir noir très-bien tané lui servaient de chaussure; ces pantoufles ou souliers, sans oreilles et sans boucles, n'ont qu'une couture placée à l'extérieur du pied, et de manière qu'au pied droit elle se trouve à droite, et au pied gauche, à gauche.

Au côté droit du cadavre, on a trouvé une canne de bois que l'on croit être de coudrier, d'environ six pieds de longueur, surmontée d'une petite traverse d'ivoire formant béquille, ouvragée à jour, et dont la sculpture peut remonter au huitième ou neuvième siècle. Cette espèce de *tau* était fixée sur le bois par une espèce de base de cuivre du même travail.

La disposition de ce corps, l'espèce d'étole dont il était revêtu, et principalement la longue canne trouvée près de lui, tout semble caractériser un abbé; car on sait que les premières crosses des évêques ou des abbés commandataires n'étaient que de simples bâtons de bois très-longs, dont la partie supérieure se terminait

en tau, et désignées dans les ouvrages de Mabillon, sur cette matière, par *Baculus*. Ces crosses depuis ont été diminuées, et l'on s'en est servi pour s'appuyer.

Si j'examine le sarcophage qui contenait ces restes antiques, je trouve que le couvercle est d'un marbre grec et crystallin, que le travail de la sculpture dont il est orné, date du Bas-Empire, et par conséquent qu'il est de beaucoup antérieur au coffre fait en pierre de Saint-Leu qu'il fermait, et au bout duquel ont été sculptées quatre croix du côté de la tête. Toutes ces considérations autorisent à croire que Montfaucon s'est trompé; que la personne qui était enfermée dans ce tombeau, n'est point Chérebert, mais bien l'abbé Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 990. Cette abbaye, ayant considérablement souffert des incursions fréquentes que les Normands y firent à plusieurs reprises, fut démolie par les ordres de Morard, et reconstruite telle que nous la voyons aujourd'hui par ses soins et bons offices. En suivant le plan des sépultures donné par Dom Bouillard, on reconnaîtra que le tombeau dont je parle, s'est trouvé dans les environs de la place qu'il dit devoir contenir les restes de ce digne abbé; ainsi je pense que l'on a fait servir au cercueil de Morard le couvercle d'un tombeau plus ancien, et il serait très-possible qu'effectivement le couvercle fût celui qui couvrait autrefois Chérebert.

Tombeau d'Ingon.

En continuant de suite les fouilles dont j'ai parlé plus haut, le 7 suivant, à quatre heures du soir, on a découvert un autre sarcophage en pierre de Saint-Leu, fermé simplement d'une pierre plate et carrée.

Si l'on consulte l'ordre chronologique du catalogue que donne Bouillard des abbés qui ont successivement gouverné la maison de Saint-Germain-des-Prés, et si l'on considère la place qu'occupait le tombeau, et principalement si l'on porte un regard attentif sur les étoffes précieuses qui couvraient le personnage, on ne sera pas éloigné de reconnaître en lui Ingon, abbé de cette maison, parent, selon l'histoire, de Robert-le-Pieux, roi

de France : il mourut en 1025. Cet abbé, d'une grande naissance, élève du célèbre Gerbert, était déjà pourvu des abbayes de Macé et de Saint-Pierre-le-Vif, près Sens, lorsqu'il succéda à Morard ; et il n'y a pas de doute qu'Ingon, selon l'usage, n'ait été enterré à la suite de son prédécesseur. Voyons maintenant les objets trouvés dans l'intérieur de ce tombeau.

Lors de l'ouverture, on a trouvé un squelette vêtu, qui avait d'abord été déposé dans un cercueil de bois, dont la légéreté, par sa décomposition, se rapproche de celle du liége, mais en conservant moins d'élasticité. La crosse, composée d'enroulemens et de feuilles de vigne, est aussi de bois, et s'est trouvée dans le même état de légéreté, posée à droite et près du cadavre, comme s'il pouvait s'en servir.

Les ossemens, intacts dans leur situation, étaient couverts d'un grand vêtement de taffetas violet foncé, ressemblant assez à l'habit des religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et offrant exactement les plis que l'on voit dans le dessin que j'en ai fait d'après le naturel. Les pièces qui formaient l'ensemble de ce vêtement, ont été assemblées, non par de simples coutures ou par des surjets, suivant notre usage, mais au moyen d'un galon de soie verte, étoilé d'une broderie d'or, qui servait à lier les lisières entr'elles ; en sorte que le galon dessinait les pièces telles qu'elles étaient avant d'être assemblées. Cette espèce de tunique, longue et très-ample, est bordée par une grande bande d'étoffe à grands dessins relevés en dorure sur le fond. La mître, de soie blanche, ressemble parfaitement à la moire que nous connaissons. La tête était posée sur un coussin qui avait conservé sa forme, quoiqu'entiérement détruit.

Les gands qu'on lui voit aux mains, sont bien conservés, et d'un tissu de soie à jour, fait à l'aiguille, autour d'une base cylindrique, suivant le savant rapport que le citoyen Desmarest, membre de l'Institut national, nous a donné sur les étoffes que nous avons trouvées dans ces tombeaux. La bague qu'il avait au doigt n'offre rien de curieux, ni par la matière ni par la forme ; elle est d'un métal composé de cuivre et d'argent mélangé : le chaton, en forme de croissant, renferme une turquoise décolorée. Je donnerai aussi dans mon autre ouvrage

une gravure séparée de la chaussure du personnage, comme la partie la plus intéresssante de notre découverte. Cette chaussure, parfaitement semblable à nos guêtres, est d'une étoffe de soie d'un violet foncé, ornée de dessins très-variés et du meilleur goût, représentant des polygones ou écus, dans le champ desquels sont tracés des lévriers et des oiseaux en or. Les guêtres étaient serrées du haut et du bas, d'une coulisse retenue par un petit cordonnet de soie de la même couleur, et dont la fabrique ressemble parfaitement à la nôtre.

Le savant Desmarest retrouve dans cette étoffe tout ce que Pline et Ammien Marcellin nous apprennent sur la fabrication des tissus les plus riches de leur tems et de celui des Grecs. Il y découvre les différentes parties d'un dessin varié, qui n'ont pu s'exécuter que de la manière dont Pline nous instruit que les Grecs d'Alexandrie étaient parvenus à orner les tissus de leurs étoffes. Il rapporte qu'Ammien Marcellin dit formellement que ces étoffes étaient employées dans l'habillement des personnages d'une certaine classe, jusqu'au tems où nos évêques ont vécu.

D'après toutes ces observations et le style que je remarque dans le dessin de ces ornemens, je pense que cette étoffe n'a point été fabriquée en France, et qu'elle a été apportée d'Asie ; c'est aux savans, plus instruits que moi dans cette partie, à décider une question qui pourrait devenir intéressante pour nos fabriques d'étoffes et même pour nos artistes.

En continuant les fouilles dont il est parlé plus haut, nous trouvâmes un squelette qui, par les débris des vêtemens qui restaient au fond du cercueil, annonçait que c'était un religieux ; nous lui retirâmes du cou un cercle de cuivre que je conserve, et parfaitement semblable aux colliers que portaient les *oblats*. En creusant plus avant dans le même endroit, nous découvrîmes une pierre cassée, chargée d'une inscription en caractères romains, dont la plus grande partie des lettres est doublée, je veux dire que de grandes lettres en contiennent de plus petites dans leur intérieur. Cette pierre, portant le n°. 521 (*bis*), débris d'un ancien tombeau, paraît dater du sixième siècle. La voici :

....TVMVLVS EHROTRVDI.....
...EVITHVRDZ·PRORRIAGEN.....
.....NNIZ·VIXIT TRIBVZ ET OI....
TERREA·POZT·LINOIVENZCAEL..
TRANSITV SEHROTRVDIS·CELE...

N°. 425.

De Saint-Germain-des-Prés.

La tombe en pierre de liais et gravée en creux, de Clotaire II, mort en 628, âgé de 45 ans. La même année mourut le prophète Mahomet.

N°. 426.

Du même lieu.

La tombe en pierre de liais et gravée en creux, de Bertrude, première femme de Clotaire II; elle mourut en 620.

Les vertus que Bertrude opposait perpétuellement aux cruautés de son mari, la firent généralement regretter. Bientôt après la mort de Bertrude, Clotaire épousa Sichilde, dont il fut extrêmement jaloux; il livra lui-même Brunehaud, qu'il fit mourir dans des tourmens effroyables.

Le trône des rois de ce tems, suivant Mezerai, était un siége simple, sans bras et sans dossier, assez semblable à la chaise curule, et dans le goût de celui de Dagobert, que l'on voit à la bibliothèque nationale, et que l'on montrait à l'abbaye de Saint-Denis, sous la dénomination de *fauteuil du roi Dagobert.*

Les marques royales, dit encore cet historien, étaient la chevelure longue et tressée, la mante et la tunique de pourpre, et le diadême ou bandeau enrichi d'or ou de deux rangs de perles, quelquefois entremêlés de pierres précieuses, ainsi qu'on peut le remarquer à la statue de Clovis, placée dans ce Musée et décrite sous le n°. 9. Ce bandeau se portait toujours sur les cheveux ou sur un bonnet dont le prince variait la forme à son

gré ; tel on voyait autrefois à l'un des portails de l'abbaye de Saint-Denis, les statues des rois mérovingiens, gravés et publiés par Montfaucon. Je viens de recueillir une partie de ces figures précieuses par leur antiquité, qui ont été mutilées dans la révolution ; j'espère cependant en rapprocher les débris et les rendre à leur premier état : on en trouvera les gravures dans mon ouvrage *in*-8°. avec gravures.

N°. 427.

Du même lieu.

La tombe en pierre de liais et gravée en creux, du cruel Childéric II, assassiné en 673, à Chelles, en revenant de la chasse.

Bodillon, auteur de ce meurtre, entre dans le palais du roi, massacre la reine Bilechilde qui était grosse, et égorge sous les yeux de cette femme mourante, son jeune fils qu'elle avait auprès d'elle.

Leurs corps furent portés dans l'église Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés. « Il y a quelques années, dit Mezerai, qu'en réparant l'église de Saint-Germain-des-Prés, on y trouva deux tombeaux de pierre côte à côte ; dans l'un était le corps d'un homme, et dans l'autre le corps d'une femme et d'un petit enfant. On a cru que c'était ceux de ce roi et de sa femme, à cause que l'inscription qui était dans le tombeau de l'homme, portait le nom de Childéric, et qu'il y avait dedans quelques ornemens royaux dont les ouvriers emportèrent et dissipèrent la meilleure partie. » Les tombes dont je viens de parler, ne datent point du tems des personnages qu'elles couvraient, mais elles ont été imitées dans le dernier siècle sur les débris d'anciens monumens ; j'ai cru devoir les recueillir pour servir à la chronologie des costumes anciens et modernes que l'on trouvera dans le cours de cet ouvrage.

N°. 7.

Du même lieu.

La tombe qui couvrait Frédégonde, exécutée en

mosaïque. Clotaire II fit ériger ce monument à sa mère, l'an 600.

Cette mosaïque est formée d'une infinité de petites parties d'émaux, disséminées dans un mastic préparé et coulé dans les contours de la figure, sculptée dans une pierre de liais, dont les petits ornemens sont en cuivre (1). L'inscription suivante qu'on y lit, ne date point du tems de son érection :

Fredegundia regina, uxor Chilperici regis.

Il semblerait que l'artiste, en ne nous transmettant aucun dessin de la physionomie de cette femme, ait eu intention de soustraire à la postérité les traits d'un pareil monstre. Mais il est plus que probable qu'il a voulu rendre le voile que portaient les femmes, et dont elles se couvraient le visage pendant leur veuvage. « Frédégonde, *dit Grégoire de Tours*, est une femme abominable, impie, ennemie de Dieu et des hommes. » La tombe de Chilpéric son mari, que cette femme cruelle fit assassiner près Chelles, avait été posée auprès de celle que je viens de décrire : n'ayant pu me la procurer, j'ai fait graver la statue de ce prince, que j'ai dessinée avant sa destruction : il était représenté au portail de l'église Notre-Dame, tenant un violon, pour exprimer sans doute qu'il avait composé plusieurs poésies lyriques. Frédégonde était représentée en pied auprès de lui ; celle-ci est également représentée ici pour donner une idée juste de son costume, qui n'est qu'imparfaitement tracé sur sa tombe.

N°. 427.

D'Aix-la-Chapelle.

Sarcophage en marbre, qui contenait les ossemens de Charlemagne, orné d'un bas-relief du Bas-Empire.

---

(1) Frédégonde ordonna qu'on observât aux funérailles de Clodebert son fils aîné, les mêmes cérémonies qu'à celles des rois : tous les seigneurs et toutes les dames y assistèrent en habit de deuil, les cheveux épars et poudrés de cendres. (*Saint-Foix.*)

Ce tombeau érigé à ce conquérant, à Aix-la-Chapelle, a été conservé aux arts par les soins du citoyen Dewailly, commissaire du gouvernement, qui l'a fait emballer avec soin et transporter à Paris. Ce monument de notre histoire doit entrer indubitablement dans la collection des *Monumens français*, et c'est sans doute par distraction qu'il a été déposé *au Musée central des arts*. Lorsque le ministre m'aura autorisé à le réclamer, il prendra sa place à la suite des morceaux curieux qui précèdent son époque. La sculpture du sarcophage dont je parle, est une copie grossiérement exécutée d'un tombeau antique, qui représente la dégradation de la nature par la fable allégorique de Proserpine.

Si j'examine les personnages et les détails qui concourent à la composition du sujet, je vois Proserpine enlevée à Cérès par Pluton, et Mercure conduisant le char du dieu des enfers; des serpens, des paniers remplis de fruits, que les sœurs de l'infortunée versent vers le char du ravisseur, et des flambeaux qui paraissent éclairer la scène. D'après toutes ces observations, il me paraît certain que le but que l'on s'est proposé dans ce monument, est le tableau des approches de l'hiver, ou l'entrée de la dégradation de la nature et de la lumière à l'équinoxe d'automne; et l'on sait que Proserpine, chez les Anciens, servait également à peindre les équinoxes de printems et d'automne, et que c'est pour cette raison que les poëtes ont feint qu'elle habitait six mois avec Pluton, le prince des ténébres ou des enfers, et six mois avec Cérès sa mère. Or, il est plus que démontré que Proserpine et Pluton, allégoriquement employés à la décoration des tombeaux, représentent les ténébres, et conséquemment *la mort*. Mercure, qui ouvre la marche du cortége, est également lié à cette femme allégorique; elle servait, de concert avec ce dieu, à retirer les ames des corps dans lesquels elles étaient engagées. C'est le moment du rapt de Proserpine qui est représenté ici, par conséquent le passage de la vie à la mort. Mercure, qui ouvre la marche, sera bientôt uni à la déesse pour rendre à l'harmonie du grand tout la partie éthérée de l'être enfermé dans cette tombe: ainsi le but de l'artiste était sans doute d'exprimer la résurrection.

COSTUMES.

Sous Charlemagne les armes éprouvèrent quelque changement. Le moine de Saint-Gal, dans la vie de ce prince, outre le casque et la cuirasse, lui donne des manches de mailles en forme de brassards, des cuissarts de lames de fer et des bottes de fer; ce sont probablement des chausses de mailles semblables à celles que l'on voit dans les monumens du treizième siècle. Les gens qui l'accompagnaient, étaient vêtus de même, excepté qu'ils n'avaient point de cuissarts, pour monter plus facilement à cheval. On lit, dans un article des Capitulaires de Charlemagne, le paragraphe suivant: « Que le comte ait soin que les armes ne manquent point aux soldats qu'il doit conduire à l'armée, c'est-à-dire, qu'ils aient une lance, un bouclier, un arc et deux cordes et douze flèches; qu'ils aient des cuirasses ou des casques. »

Si l'on en croit les ouvrages de Henschenius (1) et de Papebrock (2), Léon III fut le premier pape qui se fit raser le menton; et vers 800, tout le clergé latin, à son imitation, fut sans barbe; les prêtres seuls de l'église grecque conservèrent la leur.

N°. 8.

De l'abbaye Saint-Martin-des-Champs.

Une vierge en bois, assise dans une espèce de chaise, ayant le petit Christ sur ses genoux.

Cette statue, dont l'époque du travail est inconnue, peut remonter à l'an 600. J'ai placé dans le piédestal qui porte cette statue, un tableau que l'on croit avoir été fait à Smolensko en Russie, et auquel je ne puis donner un âge fixe; il est peint à l'eau d'œuf, sur une

(1) Godefroi Henschenius, jésuite flamand, vivait dans le dernier siècle.

(2) Daniel Papebrock, jésuite d'Anvers, mort à 78 ans, en 1714, a laissé beaucoup d'ouvrages en littérature.

pâte de céruse finement broyée, poncée, et dont la préparation paraît être la même qu'observent les doreurs en bois, lorsqu'ils préparent leurs pièces à recevoir l'or.

Ce tableau, très-curieux, représente la vierge tenant le jeune Christ dans ses bras; il porte treize pouces de haut sur onze pouces de large, et tenait à une plaque d'argent qui a été enlevée par des commissaires chargés du dépouillement des églises. Il avait été donné à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés par Jean Casimir V, roi de Pologne, mort à Nevers en 1692, qui le détacha de son cabinet pour le déposer dans la sacristie de cette abbaye.

N°. 514.

Chapiteaux dans le style lombard, provenans de l'abbaye de Saint-Denis.

Ces chapiteaux décoraient la chapelle basse de l'abbaye de Saint-Denis, dont on avait fait depuis la sépulture des Bourbons. Ils soutenaient de petites arcades, et datent du tems de Pépin, qui y est représenté assis sur une chaise, tenant un sceptre; vis-à-vis l'on voit Charlemagne assis sur une chaise curule, tenant un sceptre de la main droite, et de l'autre une boule, comme chef du gouvernement. L'autre chapiteau représente les quatre évangélistes, et le dernier nous fait voir l'intérieur d'une basilique décorée suivant le style de l'architecture de ce temps, et dans laquelle on voit un prêtre à genoux, disant la messe.

N°. 515.

Chapelle sépulcrale d'Héloïse et d'Abélard.

Le monument dont je vais entreprendre la description, est du nombre de ceux qui portent le plus grand intérêt. Nommer Héloïse et Abélard, c'est fixer d'avance l'attention des cœurs sensibles; mettre sous les yeux des amateurs les monumens qui furent élevés en leur mémoire, c'est fixer tous les regards.

Ce n'est point l'histoire de ces amans infortunés que je veux décrire: déjà Clio a tracé sur le marbre et sur l'airain leurs talens et leurs malheurs. Est-il sur le globe

une

une ame faite pour sentir, qui n'ait pas mouillé de ses pleurs les pages de Pope et de Colardeau ? Nous renverrons donc nos lecteurs à ces illustres poëtes ; mais nous les inviterons à venir dans notre Élysée chanter leurs vers admirables au pied du sanctuaire que nous avons fait élever pour y déposer leurs cendres.

Cette chambre, que j'ai fait construire avec les débris d'une chapelle de l'abbaye de Saint-Denis, montre le style d'architecture pratiqué dans le douzième siècle : les colonnes portent des ogives percés à jour, en forme de trèfles. Les vitraux qui ferment les trois côtés de cette chapelle, datent aussi du même tems, et viennent du même lieu. Dans le milieu, on voit le tombeau d'Abélard, que Pierre le Vénérable avait fait élever à son ami. Abélard y est représenté couché à la manière du tems, la tête faiblement inclinée et les mains jointes. J'ai fait poser près de lui la statue aussi couchée de son intéressante amie. Les reliefs qui ornent ce sarcophage, représentent les Pères de l'Eglise. C'est dans ce tombeau, resté orphelin depuis sept siècles, que j'ai déposé les cendres des célèbres amans du douzième siècle. J'ai fait graver sur la plinthe qui porte le monument, les noms d'Héloïse et d'Abélard, qui se répètent alternativement ; l'inscription suivante les sépare ; ΑΕΙΣΥΜΠΕΠΛΕΓΜΕΝΟΙ. Enfoncés dans la tombe, ils s'aiment toujours, ces époux amans : l'on croit encore entendre, à travers la pierre qui les couvre, s'échapper des soupirs de tendresse et d'amour ; l'air est frappé de leurs doux accens, et la plaintive Écho répète de tous côtés : *Héloïse, Abélard ! Abélard, Héloïse !* (1).

La statue d'Héloïse, que l'on voit sur le tombeau, est une figure de femme sculptée de ce tems-là, à laquelle j'ai fait mettre le masque d'Héloïse.

Tous les auteurs qui ont écrit sur les antiquités de Paris, parlent des médaillons d'Héloïse et d'Abélard, placés dans le cloître Notre-Dame, sur la façade de la maison qu'occupait Fulbert, oncle perfide d'Héloïse, et l'artisan de tous ses malheurs. Qui n'a pas observé que ces médaillons sont de mauvaises contrefaçons, ou

(1) N'ayant pu me procurer de types sûrs de ces personnages, j'ai fait mouler leur tête de mort, que j'ai remise au sculpteur Deseine, qui en a formé leurs bustes, qui ornent ce Musée.

des monumens anciens dégradés par des restaurateurs ignorans ? Si j'examine d'abord celui d'Héloïse, je remarque que l'on a donné à cette femme un costume en usage dans le commencement du dix-septième siècle, et non celui de son tems. J'y vois la fraise et le corset ajusté, tel qu'on le voit aux statues de Catherine de Clermont-Tonnerre, de Madame de Gèvres, etc. conservées dans ce Musée. Les moustaches que l'on a données à la tête d'Abélard, jointes à l'ajustement ridicule d'un manteau à la romaine, dont on lui a couvert les épaules, tout sert à constater l'époque que j'assigne à ces médaillons ridicules, que l'on croit encore aujourd'hui les véritables portraits d'Héloïse et d'Abélard. Il est présumable aussi que ces bustes étaient fidèles dans leur origine; mais je pense qu'ils ont été détruits par les changemens que l'on a faits à cette maison, le berceau d'Héloïse, et qu'ils ont été entiérement refaits, comme je l'ai avancé plus haut, par des sculpteurs médiocres.

Abélard mourut au prieuré de Saint-Marcel de Châlons-sur-Saône, le 11 des calendes de mai (21 avril) 1142. Il y fut inhumé. Au mois de novembre suivant, Pierre de Cluny fit enlever furtivement son corps, et l'envoya à Héloïse au Paraclet. Elle plaça le cercueil de son amant dans une chapelle qu'Abélard avait fait construire, et qu'on appelait le *Petit-Moustier*. La tombe était partie dans la nef, partie dans le chœur des religieuses. Héloïse expira le dimanche 17 mai 1163; son corps fut, conformément à ses ordres, réuni à celui de son époux. En 1497, le cercueil commun fut enlevé du Petit-Moustier, et transféré dans la grande église du monastère; mais les os de chaque corps furent séparés, et l'on établit deux tombes aux deux côtés du chœur. En 1630, Marie de la Rochefoucault fit placer les deux tombes dans le lieu dit *la Chapelle de la Trinité*. Enfin, en 1766, Madame Roye de la Rochefoucauld conçut le projet d'un nouveau monument à la gloire des deux amans, monument qui ne fut cependant érigé qu'après sa mort, en 1779. Ce monument, que j'ai dessiné avant sa destruction, était composé du groupe de la Trinité, qu'Abélard avait fait sculpter, et d'un socle qui renfermait l'inscription suivante, que l'on dit avoir été composée par Marmontel :

Hîc
Sub eod-m marmore jacent
Hujus Monasterii
Conditor Petrus Abælardus
Et abbatissa prima Heloissa.
Olim studiis, ingenio, amore, infaustis nuptiis
Et pœnitentiâ
Nunc æternâ, quod speramus, felicitate
Conjuncti
Petrus obiit XX prima aprilis anno 1142.
Heloissa XXII. Maii 1163.
Curis Carolæ de Roucy Paraclete abbatissa.
1779.

Le tombeau d'Abélard, que son ami Pierre le Vénérable lui avait fait élever dans la chapelle de l'infirmerie de Saint-Marcel-les-Châlons, où il l'avait fait inhumer, et qui fut conservé par les soins du médecin Boisset, habitant de Châlons-sur-Saône, m'a été remis par cet estimable artiste, qui l'avait acheté pour le soustraire à la destruction. Ce monument, qui a excité plusieurs discussions dans les journaux, va être rendu à son premier état et à son usage primitif. Placé au milieu de cette chapelle sépulcrale, il réunira ce qui nous reste de deux époux indissolublement liés l'un à l'autre.

Une inscription constatera l'hommage précieux fait au Musée, par le citoyen Boisset.

N°. 518.

De l'abbaye de Saint-Denis.

Pierre tumulaire qui couvrait l'abbé Adam, mort le 19 février 1121.

Ce tyran d'Abélard est représenté sur cette tombe, gravée en creux, en habits sacerdotaux, en sa qualité

d'abbé de Saint-Denis. On lit autour l'inscription suivante :

Hîc jacet Adam abbas.

Après la mort d'Adam, Abélard trouva dans son successeur Suger, un homme juste et fait pour apprécier son mérite. A la sollicitation de Manassès, évêque de Meaux, il se montra en public, et parut sortir de la prison de laquelle il s'était évadé peu de tems après la mort d'Adam, qui l'avait fait enfermer pour avoir osé dire que le corps de Saint-Denis, premier évêque de Paris en 240, que l'on conservait dans cette abbaye au nombre des reliques, n'était point celui de l'Aréopagiste, qui mourut en 95, et qui, si l'on en croit l'histoire, n'est jamais venu en France.

N°. 519.

Pierre tumulaire qui fut érigée à Pierre Ier., dit *Pierre d'Auteuil*, abbé de Saint-Denis, mort le 6 février 1227, par Mathieu de Vendôme, abbé de la même abbaye en 1259.

Blanche, mère de Louis IX, avait ordonné l'érection de plusieurs tombeaux, pour l'ornement de l'abbaye de Saint-Denis, qu'elle avait fait rebâtir en partie ; c'est pour cela que l'on voit sur la plupart de ces mausolées, les armes de Castille (*des petites tours*) mêlées à celles de France.

N°. 520.

De l'abbaye de Saint-Denis.

Buste de l'abbé Suger, ministre d'état.

Suger avait un tombeau dans l'abbaye de Saint-Denis. Ce monument simple, érigé à la vertu, placé modestement dans un coin de cette basilique, était souvent admiré ; il suffisait de nommer Suger pour faire son éloge. Ce ministre sage et éclairé s'est distingué parmi les hom-

mes qui ont illustré la France. Mathieu de Vendôme, en homme qui savait apprécier son mérite, voulut honorer sa mémoire par un monument qui fût digne de la modestie de ce grand homme. Il fit exhausser à trois pieds de terre, au dessous du corps du grand Suger, une simple pierre, sur laquelle il fit graver ces quatre mots:

Hîc jacet Sugerius abbas.

Le buste que l'on voit ici, fermait la clef d'une des voûtes de la partie de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il avait fait bâtir. Ce portrait est d'autant plus précieux, qu'il a été exécuté par des sculpteurs contemporains de Suger.

N°. 521.

Tombeau de Hugues, de l'abbaye de Cluny.

Le tombeau de Hugues, sixième abbé de Cluny, placé dans le chœur de cette abbaye, est formé d'un carré long, exhaussé de terre d'environ cinq pieds; les figures des évêques ses prédécesseurs, placées dans de petites arcades, et marchant en procession, y sont sculptées en demi-relief. Le couronnement de ce mausolée est carré, et seulement décoré d'une frise d'un goût sévère, et de la plus belle exécution. Rien n'indique que la figure de Hugues y fût représentée. Il paraît certain que l'usage de placer sur les tombeaux les figures en relief de ceux qu'ils renfermaient, ne remonte qu'au douzième siècle; et cette assertion paraît d'autant plus fondée, que tous les auteurs s'accordent à dire que toute la richesse des tombes aux premiers tems de la monarchie était intérieure lorsqu'ils montraient au dehors la plus grande simplicité, pour tromper la cupidité des violateurs des sépultures, qui étaient en si grand nombre, que les rois furent obligés de rendre des lois particulières pour les poursuivre, et l'on sait que les monumens anciens que nous possédons, sur lesquels se trouvent en relief les figures de personnages qui vivaient dans les premiers siècles, et dont on a voulu honorer la mémoire, ne datent point de leurs tems, mais du douzième siècle, telle que la tombe de Clovis que l'on

voit dans le Musée, sous le n°. 9, et celle de Childebert, n°. 6, etc. Le chœur de l'abbaye de Cluny présente la plus grande magnificence : six colonnes de trente pieds en marbre cipolin et de Pentelie, portent une coupole du plus beau développement. Cette coupole mérite d'être conservée par la beauté seule de la peinture qui la décore ; cette peinture, que je crois unique en Europe, est de la plus belle conservation : les couleurs, mélangées avec de l'eau d'œuf, suivant la manière du tems, sont tellement fraîches, qu'elles semblent sortir du pinceau de l'artiste. Elle représente le Christ assis sur des nuages, et dans la proportion de dix pieds, ayant une main posée sur l'Apocalypse, tandis que de l'autre il montre le ciel, siége de la toute-puissance ; les sept Sceaux groupent l'ouvrage de Jean, et les quatre points cardinaux du ciel, exprimés par le bœuf, le lion, l'aigle et l'homme, ferment les angles de la composition qui se détache sur un fond d'or, orné de lozanges.

N°. 524.

Coffret en marqueterie, d'environ vingt pouces de long sur six de large, et de douze pouces de haut, exécuté en Asie vers 1200.

D'abord, si l'on examine le lieu et l'époque de son exécution, les sujets dont il est chargé et le travail de l'ébéniste qui l'a travaillé, on y trouve tous les motifs d'intérêt qui ont pu me déterminer à le faire entrer dans cette collection. Sa masse est composée de bois blanc, recouverte d'ornemens en ivoire et en écaille plaqués. Il est revêtu de six bas-reliefs divisés en plusieurs sujets : son couronnement, dessiné en forme de tombeau, est orné d'une frise en ivoire, sculptée en relief, représentant des feuilles de laurier, dans lesquelles se jouent des génies ailés, dont quatre, qui ornent la principale face du coffret, soutiennent des écussons propres à recevoir des armoiries ; les six bas-reliefs, plus grands que les autres détails, représentent l'expédition de Jason en Colchide, ou la conquête de la toison d'or.

Ce petit monument, conservé à la Sainte-Chapelle de

Paris, comme un objet de la piété chrétienne, avait servi à Louis IX pour transporter en France certaines reliques qu'il avait recueillies dans la Palestine ; et, sans examiner le sujet qu'il représente, il fut lui-même exposé à la vénération des fidèles. C'est ainsi que nous avons vu des sujets obscènes de l'ancien culte décorer les châsses de nos saints (1).

L'auteur de cet ouvrage a exactement suivi, dans la distribution de ses tableaux, la marche du poëme d'Apollonius de Rhodes (2), intitulé *les Argonautiques ;* et quoiqu'il ait blessé les convenances du sujet en donnant à ses personnages les usages et les costumes de son tems, il est très-aisé d'en suivre la marche.

N°. 525.

Portail méridional de l'abbaye de Saint-Denis.

Ce monument, bâti sous Louis-le-Jeune, donnait sur une cour, dans laquelle Catherine de Médicis avait fait construire, par Philibert de l'Orme, une chapelle sépulcrale pour la famille des Valois. Ce monument, d'une grande composition et d'une grande magnificence par les marbres précieux qu'il renfermait, a été démoli dans le commencement du siècle dernier. Louis-Philippe d'Orléans, régent de France, fit transporter dans ses magasins les colonnes et les marbres précieux qui décoraient cette chappelle, et par suite son petit-fils les employa dans le parc de Mousseaux, où ils se voient encore aujourd'hui (3). Informé que le terrain de cette chapelle était vendu, je me suis empressé de recueillir les morceaux les plus précieux de ce portail, avec l'in-

(1) Il est vraisemblable qu'il y avait alors en Syrie une fabrique de ces coffrets, que l'on vendait comme curiosité du pays.

(2) Apollonius de *Rhodes*, originaire d'Alexandrie, fut surnommé le Rhodien, parce qu'il enseigna long-tems à Rhodes. Il était disciple de Callimaque et successeur d'Eratosthènes, dans la garde de la bibliothèque d'Alexandrie.

(3) On voit à Mousseaux un cirque construit en forme de ruine, avec des colonnes corinthiennes, et un temple rond composé avec des colonnes de marbre blanc, provenant de la démolition de la chapelle des Valois.

tention de le restaurer dans son entier, et de montrer aux artistes un des monumens les plus importans de cette époque de l'art.

Le grand bas-relief du milieu remplit tout l'espace que prend le cadre ogive; il représente le supplice de saint Denis et celui de ses compagnons, Rustique et Eleuthère. Denis est peint là comme le chef du cortége, et comme le prince auquel le temple a été dédié, puisqu'il se trouve placé dans le milieu de ses acolytes d'une manière prépondérante. Ce qu'il y a de plus remarquable, et ce qui sert à confirmer notre opinion d'une manière irrécusable dans les rapprochemens que nous osons faire de saint Denis et de Bacchus, c'est un cep de vigne chargé de raisins, absolument dans la forme du tyrse de Bacchus, et surmonté d'une petite pomme de pin que le sculpteur a représentée à ses pieds, et qu'il semble avoir déposée là comme le bâton sur lequel il devait s'appuyer; et l'on sait que *Dionysios* est le nom que les Grecs donnaient à Bacchus. J'ignore si les prêtres qui dirigeaient alors la construction de ces temples, étaient instruits des ressemblances qu'il y avait entre ces deux personnages, ou s'ils faisaient exécuter seulement par tradition ce qui pouvait les caractériser l'un et l'autre; mais ce qu'il y a de certain, c'est que tous les ornemens qui servent à la décoration de ce temple de Saint-Denis, *Dionysios* Bacchus est chargé des attributs que l'on donne à cette divinité. Par-tout on voit la vigne, le lierre et les tigres y figurer. Bacchus est coupé en morceaux par les Ménades; Denis est mis à mort de la même manière: on lui coupe la tête sur le mont de Mars, *mons Martii*, dont on a fait *Montmartre* (1). Bacchus

(1) Il paraît certain qu'il y avait anciennement à Montmartre un temple de Mars; et, suivant Abbo, au pied dudit mont était le Champ-de-Mars, où les rois de la première race faisaient tous les ans, au premier jour de mai, élever leur trône, s'y plaçaient publiquement et donnaient audience au peuple pour tout le reste de l'année, et là recevaient et donnaient des présens que l'on nommait *estrènes;* donner des étrennes, etc. est l'origine de cet usage. Jean de Serres, voulant prouver l'autorité du maire du palais sous les derniers rois de la première race, s'exprime ainsi: " Dorénavant, en cette première race, on ne verra plus nos rois qu'une fois l'an, le premier jour de mai, dessus leurs chars tous garnis de verdure et de

est mis dans un tombeau ; sa mort est pleurée par des femmes. Des saintes femmes recueillent le corps de Denis ; elles pleurent sur ses restes infortunés, et le placent dans un tombeau, sur lequel on a bâti le temple dont je parle. Bacchus ressuscite. Denis, après avoir subi son supplice, se lève au grand étonnement des spectateurs, ramasse sa tête qui venait de tomber sous le fer de ses assassins, et marche. (*Voyez* Hilduin et Methodius.) Ce bon Denis, patron de la France (dit Voltaire), est un saint de la façon des moines : il ne vint jamais dans les Gaules. Voyez sa légende dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, à l'article Denis : vous apprendrez qu'il fut d'abord créé évêque d'Athènes par saint Paul, qu'il alla rendre une visite à la vierge Marie, et la complimenta sur la mort de son fils ; qu'ensuite il quitta l'évêché d'Athènes pour celui de Paris ; qu'on le pendit, et qu'il prêcha fort éloquemment du haut de sa potence ; qu'on lui coupa la tête pour l'empêcher de parler ; qu'il prit sa tête entre ses bras, qu'il la baisait en chemin en allant à deux lieues de Paris fonder l'abbaye dont nous parlons. « Les Anciens honoraient Bacchus sous le nom de *Dionysios :* c'était son vrai nom chez les Grecs. »

Nous retrouvons dans la retombée du cadre qui entoure le bas-relief dont nous venons de parler, deux têtes de tigres ; et si nous renvoyons nos lecteurs à l'examen du grand portail de cet édifice, il y retrouvera tous les caractères emblématiques du culte naturel, dans lequel Osiris, Apollon, Bacchu, Denis, Christ, le Soleil enfin, sous des noms différens, jouent le principal rôle. Qui ne sait pas que le tigre appartient essentiellement à Bacchus ; que ce Dieu se couvre de la peau de cet animal et l'attelle à son char ? On voit à la bibliothèque nationale un vase consacré à Bacchus, sur lequel sont gravés en relief tous les caractères symboliques de cette divinité, de sorte que ce morceau unique est une représentation générale des mystères de la majeure partie des religions connues.

---

fleurs, et tirés par quatre bœufs, pour se rendre au Champ-de-Mars. Qui aura affaire à eux, qu'il les cherche en leurs chambres parmi leurs passe-tems ; mais qu'il se garde bien de leur parler d'affaires, car il sera renvoyé au maire, qui fait ce qui est de l'Etat. »

Les trois couleurs dont on décorait les églises gothiques, viennent encore à l'appui de notre assertion sur la religion solaire, dite *chrétienne*. Nous y voyons l'or, le bleu et le rouge. Les premiers sectaires de cette religion aimaient à retrouver dans leurs temples ces couleurs, sous lesquelles ils désignaient la lumière, le ciel et le feu; quelquefois ils employaient le noir pour peindre les ténèbres ou le mauvais génie; mais dans cette occasion, cette couleur était toujours dominée par l'or, le symbole de la lumière. Il suffit de visiter les anciens édifices qui nous restent, et qui ont conservé dans leur intérieur leur parure primitive, pour se convaincre de ce que j'avance. Ce sont ces motifs qui m'ont déterminé à rappeler ces couleurs mystiques dans les siècles anciens que j'ai voulu peindre dans le Musée. L'or, le bleu et le cinabre étaient les couleurs consacrées à la représentation de la Divinité. Bacchus avait un temple à Phelloë et à Phigalie, dans lesquels sa statue était peinte couleur de cinabre. En Grèce, on érigeait à Apollon des statues d'or, dont le visage et les mains étaient peintes en rouge. Christ est représenté de même, vêtu de bleu et de rouge, et ayant les cheveux d'or (1).

Les figures colossales placées sur ce monument, en forme de cariatides, et attenantes à des colonnes, représentent six rois de la troisième race; savoir : Hugues Capet, Robert, Henri, Philippe, Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune. Les plus petites, qui sont placées dans le ceintre du monument, sont au nombre de trente; elles représentent les rois qui ont régné jusqu'à l'époque de la construction de cette partie de l'église de Saint-Denis; de sorte que la totalité des figures, en y comprenant les grandes statues ci-dessus décrites, et Louis-le Jeune, qui régnait alors, ce portail présente une chronologie de trente-six rois de France.

(1) Il y avait dans la ville de Saint-Denis, près le temple érigé au Bacchus gaulois, *Dionysios* ou Saint Denis, deux autres temples, l'un dédié à Saint Michel ou Persée, l'autre à Saint Pierre ou Janus, comme lui porte-clefs.

MONUMENS

DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Si l'on entre dans la salle qui renferme les monumens de ce siècle, on voit des voûtes surbaissées en arêtes, et parsemées d'étoiles sur un fond bleu, portées par de simples piliers grossiérement décorés : ces voûtes se terminent par des rosaces de ce tems, dont trois représentent des évangélistes (*venant de Saint-Victor*), et les autres, dont la plus grande variété dans les formes était le chou et le chardon, sont imitées; des lampes sépulcrales en descendent. Les portes et les croisées, de formes ogives, construites avec les débris d'un monument du même âge, qui a été ruiné par les malveillans, dont j'ai recueilli les restes à Saint-Denis, ont été dirigées selon le goût d'architecture renouvelée des Arabes, par le célèbre Montreau. On lit au dessus des portes, l'inscription suivante, en caractère gothique : *Etat des arts dans le treizième siècle.* Les vitraux portent aussi l'empreinte de ce style; je les ai tirés d'un monument qui avait été bâti en 1250 par le même Montreau, qui les avait fait exécuter sous ses yeux. La lumière sombre qui éclaire ce lieu, est encore une imitation du tems; magie par laquelle on maintenait perpétuellement dans un état de faiblesse des êtres que la superstition avait frappés d'effroi; car j'ai observé que plus on remonte vers les siècles qui se rapprochent du nôtre, plus la lumière s'agrandit dans les monumens publics, comme si la vue du soleil ne pouvait convenir qu'à l'homme instruit.

Pour présenter aux amateurs des arts et de leur

histoire la vue d'un siècle aussi éloigné, j'ai cherché à me rendre compte de tous ces détails qui peignent avec les couleurs les plus vraies; recherches que je me suis proposées dans toutes les salles que j'ai créées, et que je me propose de continuer dans celles qui me restent à produire.

Le premier consul Bonaparte, en visitant mon établissement, parut extrêmement satisfait de mes travaux, et il ne put s'empêcher de me le témoigner avec son obligeance ordinaire; il me dit, en entrant dans cette salle qui lui représentait les édifices qu'il avait parcourus dans son voyage d'Asie : *Lenoir, vous me transportez en Syrie : je suis très-content; continuez vos recherches, et j'en verrai toujours les résultats avec plaisir.*

Les tombeaux que Louis IX fit ériger à ses prédécesseurs, ne sont que des cénotaphes; car il est certain qu'antérieurement à ce prince on plaçait les corps des rois dans une grande pierre creusée, recouverte par une autre pierre simple (1); et lorsqu'il y avait une inscription, on la plaçait au dedans

(1) " Les tombeaux des rois de la première race, depuis Clovis, ne consistaient que dans une grande pierre profondément creusée, et couverte d'une autre en forme de voûte. On ne voyait sur ces pierres ni figure ni épitaphe. C'était en dedans qu'on gravait quelque inscription et qu'on prodiguait la magnificence.

„ Il paraît que l'on ne commença à mettre des épitaphes sur les tombeaux de nos rois, que sous la seconde race. Charlemagne fut inhumé assis. On descendit son corps dans un caveau, après l'avoir embaumé; on l'assit sur un trône d'or. Il était vêtu de ses habits impériaux, par-dessus un cilice. On lui avait ceint sa *joyeuse* (c'était le nom de son épée); sa tête était ornée d'une chaîne d'or, en forme de diadême : il avait un globe d'or dans une main; l'autre main était posée sur le livre des évangiles, qu'on avait placé sur ses genoux. Son sceptre d'or et son bouclier étaient appendus devant lui à la muraille. On ferma et on scella le caveau, après l'avoir rempli de parfums, d'aromates et de beaucoup de richesses. „ (*Saint-Foix.*)

du sarcophage, pour empêcher de reconnaître le personnage qu'il renfermait, afin de les soustraire, dit Félibien, aux brigands Τυμβωρυχοι, qui violaient alors les sépultures, et qui fouillaient dans les tombeaux pour dépouiller les morts de leurs bijoux ou de leurs vêtemens, avec lesquels on était dans l'usage de les inhumer. L'article II de la loi salique, publiée par Clovis, interdit le feu et l'eau à ceux qui violaient les sépultures; il défend d'avoir aucun commerce avec eux, jusqu'à ce que, suivant la coutume de la nation, ils aient satisfait à la famille du défunt. Suivant Tacite, les Germains couvraient leurs tombeaux de gazons, et nos anciens Français y formaient une espèce de toit, fabriqué simplement de planches, que les riches couvraient de tapis plus ou moins précieux.

PREMIÈRE RACE.

N°. 9.

De Sainte-Geneviève.

Une tombe en pierre de liais, représentant en relief Clovis Ier., mort à Paris, qu'il avait choisi pour sa résidence, et dont il avait fait la capitale de son royaume, en 511, à l'âge de 45 ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Sainte-Geneviève, qu'il fit bâtir.

Il tient à sa main droite le bâton *hypathique* ou *consulaire*, dignité qu'il reçut d'Anastase, empereur d'Orient. Sa tête est décorée d'un diadême semblable à ceux que portaient les princes grecs : il est revêtu d'un manteau ouvert sur le devant, et d'une coupe différente de la chlamyde dont se couvraient communément les rois ses prédécesseurs; sa couleur était pourpre. Le petit

sac ou la bourse, connu sous le nom d'*escarcelle*, que l'on remarque à sa ceinture, servait à mettre les pièces de monnaie destinées aux aumônes. Il ne faut pas confondre cette petite bourse avec la *sporta*, que l'on retrouve aussi sur certains monumens. Philippe-Auguste, animé d'un sentiment vraiment pieux, fit fabriquer des bourses pour le voyage de la Palestine, afin d'y renfermer les saintes reliques qu'il espérait recueillir ; il se soumit lui-même à cette regle, et reçut des mains de Hugues V, abbé de Saint-Denis, avec l'oriflamme et le bourdon, la *sporta peregrinationis* (corbeille de voyage), que depuis nous avons appelée *cabas*. A son imitation, les princes et chevaliers qui se croisèrent, en firent fabriquer pour eux, qu'ils enrichirent de leurs *armes*.

Ce fut sous son règne, que l'on apporta des Indes la manière d'élever les vers-à-soie.

Cette sculpture ne date point du tems de Clovis, et paraît être une imitation des anciens monumens ; elle porte un degré d'avancement dans l'art, qui n'était point encore aussi perfectionné à cette époque.

Divers auteurs attestent que le temple de Sainte-Geneviève, après avoir été ravagé en 846 et en 892, fut restauré par les ordres de Robert, dit *le Sage et le Dévot*, qui y avait fait bâtir un cloître, démoli depuis sous François Ier.

Le tombeau dont je parle a sans doute été exécuté à la suite des restaurations ordonnées par Robert.

N°. 10.

De Saint-Denis.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée, en pierre de liais, la statue de Clovis II, mort en 656.

SECONDE RACE.

N°. 11.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la

statue, en pierre de liais, de Charles Martel, maire du palais, sous les derniers rois de la première race, et père de Pépin, dit *le Bref*, chef de la seconde race, mort en 741.

N°. 12.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont couchées les statues de Pépin, mort en 768, et de Berthe sa femme, morte en 783.

N°. 13.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues de Carloman, roi d'Austrasie, fils de Pépin et d'Ermentrude, morte en 869, femme de Charles-le-Chauve, mort en 877.

Le monument qui avait été érigé à Charles-le-Chauve ayant été détruit par vétusté, Louis IX lui fit ériger celui que l'on voit ici.

N°. 14.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont couchées les statues de Louis, fils de Louis-le-Bègue, mort en 882, et de Carloman son frère, mort en 884.

N°. 15.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue d'Eudes, mort en 898.

TROISIÈME RACE.

N°. 16.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue de Hugues Capet, chef de la troisième race, mort en 996.

COSTUMES.

Depuis Charles-le-Chauve jusqu'à Hugues Capet, et depuis ce dernier jusqu'à Louis VIII, on porta la barbe et les cheveux fort courts, et même le peuple ne portait plus que les moustaches. Ce fut sous Louis VIII que l'on commença à se raser, comme on le verra par la suite.

Jean XII, pape, déposé en 963 par un concile qu'il avait provoqué, et dans lequel on lui reprocha ses crimes, avait repris *la barbe*. Cette bizarrerie, de prendre ou de quitter ainsi la barbe de la part des papes, excita un concile tenu à Limoges en 1031, dans lequel on déclara qu'un prêtre pouvait se faire *raser* ou *garder la barbe à volonté ;* cependant ce même concile parle en faveur des premiers, puisqu'il est dit dans un autre paragraphe, *que les prêtres rasés seront distingués des laïques par leur extérieur.* Grégoire VII fit tenir un concile en 1073, où il défend formellement aux clercs de porter la barbe.

Les habits de ville de l'un et de l'autre sexe étaient, à fort peu de chose près, les mêmes que sous la seconde race, à l'exception que les rois capétiens quittèrent la chlamyde pour prendre le manteau court.

L'habillement militaire était fort court et serré. Au lieu de cuirasse piquée, le soldat portait une espèce de tunique maillée, avec les bottines pareilles, armure extrêmement pesante, que nos Français empruntèrent des Normands. Ils se couvraient la tête d'un petit bonnet en forme de calotte, sur lequel ils posaient le chaperon. (*Voyez Montfaucon.*)

N°. 17.

N°. 17.

Du meme lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues de Robert-le-Pieux, mort en 1031, et de Constance d'Arles sa femme, morte en 1032.

En 1026, Gui, religieux d'Arezzo, inventa la musique à plusieurs tons, régla la gamme et fixa à cinq le nombre des portées.

N°. 18.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée, 1°. la statue de Philippe de France, fils aîné de Louis VI, dit *le Gros*, couronné du vivant de son père, auquel il ne survécut point, mort d'une chute de cheval en 1131; 2°. la statue de Constance de Castille, femme de Louis VII, dit *le Jeune*, morte en 1160.

COSTUMES.

Sous Louis VIII, les femmes portaient de longues queues à leur vêtement de dessus, des collets renversés et une ceinture dorée. Blanche sa femme fit défendre aux filles publiques de porter ces marques de distinction, qui appartenaient aux femmes mariées. Cette loi fut promulguée, parce que cette femme vertueuse fut obligée de rendre, à la messe, le baiser de paix à une fille publique qui était décemment vêtue; ce qui a donné lieu au proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

N°. 20.

De la Culture-Sainte-Catherine.

Deux pierres gravées en creux, représentant la

fondation du monastère de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, en 1200, par les sergens d'armes, après la victoire qu'ils remportèrent au pont de Bovines. On y voit ces guerriers, Louis IX en habit de cour, et les religieux de ce monastère, tous vêtus à la manière du tems.

Voici les inscriptions qui sont gravées au bas de ces pierres :

Les sergens d'armes pour le tems gardoient ledit pont, et vouerent que le Dieu leur donnoit vittoire, ils fonderoient une église en l'honneur de Madame Sainte-Katherine. Et ainsi fut-il.

AUTRE.

A la priere des sergens d'armes, Monsieur Saint-Loys fonda cette église, et y mist la premiere pierre : ce fut pour la joie de la vittoire qui fut au pont de Bovines, l'an M. CC. et XIIII.

Les sergens d'armes, *servientes armorum*, furent institués par Philippe-Auguste pour la garde de sa personne, menacée par le vieux de la Montagne. Ils étaient cuirassés à la manière du tems; leurs armes étaient la masse d'armes, l'arc et les flèches : *ils porteront toujours leurs carquois pleins de carreaux;* les carreaux étaient une espèce de flèche dont le fer était carré. On leur donne aussi des lances. La coëffure de tête était le cabasset ou le casque léger, sur lequel on remarque dans le bas-relief un voile jeté en arrière, connu depuis sous le nom de *cornette;* lorsqu'ils allaient à la guerre, ils quittaient le cabasset pour prendre le héaume. L'un des deux guerriers que l'on voit en présence de Louis IX, dans l'autre bas-relief, paraît avoir le costume qu'ils observaient dans les cérémonies. Le premier a une casaque à grandes manches, avec une chaîne qui lui descend sur la poitrine; il a la tête découverte : l'autre est enveloppé d'un grand manteau à manches pendantes, fourré à longs poils; il a la tête couverte d'un bonnet.

N°. 21.

De Saint-Denis, originairement de l'abbaye de Royaumont.

Une tombe en bois, plaquée en cuivre émaillé.

Cette tombe couvrait Louis de France, le premier des enfans de Louis IX, mort vers 1236, âgé d'un an.

N°. 22.

De l'abbaye de Royaumont.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues, en pierre de liais, de Louis de France, mort en 1262, à l'âge de 26 ans, et de Jean son frère, mort en 1247, tous deux fils de Louis IX.

En 1253, le 1er. décembre, mourut la reine Blanche, régente du royaume pendant le voyage du roi en Palestine ; elle fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise. Louis, fils aîné du monarque, prit les rênes du gouvernement quoiqu'il n'eût que douze ans, et que les lois générales du royaume ne permissent de tenir fief ni gouvernement qu'à vingt-un ans.

Louis IX, après la mort de sa mère, se prépara à revenir en France. Il arriva aux îles d'Hières en 1254, après bien des fatigues et des malheurs qu'il surmonta avec beaucoup de courage et de vertu. Il fut reçu la même année à Paris ; il y excita une grande joie. (Voyez *du Tillet.*)

Les bas-reliefs sculptés autour du cénotaphe représentent les obsèques (1) de Louis, que sa bonté et sa

(1) Voici ce que rapporte Saint-Foix sur les obsèques de cet enfant : " Le corps du fils de Saint Louis, mort à l'âge de 16 ans, fut d'abord porté à Saint-Denis, et de là à l'abbaye de Royaumont, où il fut enterré. Les plus grands seigneurs du royaume porterent alternativement le cercueil sur leurs épaules ; et Henri III, roi d'Angleterre, qui etait alors à Paris, le porta lui-même pendant assez long-tems, comme feudataire de la couronne. „

douceur avaient généralement fait regretter. On y remarque les costumes civils de ce tems.

N°. 23.

Des Quinze-Vingts, rue Honoré.

La statue, en pierre de liais, de Louis IX, mort en 1270, en Afrique, près Tunis.

Cette statue, quoique très-bien exécutée pour le tems, n'est pas aussi estimée que l'était celle placée au portail des Cordeliers.

Louis IX rendit des lois contre les blasphémateurs, défendit les duels dans les lieux de sa justice, par un édit qu'il rendit en 1260; il considérait le duel comme un acte de *cruauté* et de *démence*. Sous des formes pieuses, cet homme vertueux, doué d'un esprit simple, possédait tous les principes de la vraie philosophie. Suivant le sentiment du Père Daniel et du président Hénault, Louis IX fut un des plus grands princes et des plus singuliers qui aient jamais paru; compatissant pour tout le monde, comme s il n'avait été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie dans ses finances; intrépide dans les combats, sans fureur, et toujours courageux pour les grands intérêts.

COSTUMES.

Nous avons déjà parlé de la cotte d'armes, qui était le vêtement ordinaire des anciens Gaulois, qu'ils nommaient *sagum*, *saye* ou *sayon*, et dont la forme se rapproche de celle que portent nos diacres dans leurs fonctions; mais comme ce vêtement de dessus a éprouvé quelques variations, nous allons le faire connaître.

Les Français, dans les commencemens, portaient une sorte de vêtement ou de manteau qui leur était particulier, et qui, étant posé sur les épaules, pendait jusqu'à terre pardevant et par derrière, et qui, sur les côtés, venait à peine aux genoux; mais lorsqu'ils passèrent dans les Gaules ils quittèrent cette sorte d'habit, et prirent la cotte d'armes ou le sayon des Gaulois, qui

passaient ce vêtement par-dessus leur armure, à l'imitation des Grecs, qui, selon Plutarque, servait à reconnaître les chevaliers. Ce vêtement, qui se terminait à la naissance des genoux, leur parut plus convenable à la profession qu'ils faisaient de la guerre, et surtout moins embarrassant dans les combats. Quelques chevaliers, pour cacher des défectuosités du corps, commencèrent par alonger leurs cottes d'armes, et les firent descendre jusqu'à mi jambes. La nouveauté plaît; et dès ce moment les chevaliers, en général, imitèrent ce que la difformité d'un seul avait fait naître naturellement : tous alongèrent leur cotte d'armes, de telle sorte qu'ils la firent descendre jusqu'aux talons. Cette sorte de vêtement étant presque le seul apparent, puisqu'il couvrait les autres, où les seigneurs, les barons et les chévaliers pussent faire éclater leur magnificence, ils le portaient assez communément en drap d'or et d'argent, garni de riches pannes ou de fourrures d'hermines, de martres zibelines, de gris, de vair, etc.; ce qui est parfaitement exprimé par Albert, chanoine d'Aix-la-Chapelle, dans la description qu'il nous a donnée des cérémonies observées par Godefroy de Bouillon, et par les autres barons français, lorsqu'ils se présentèrent devant l'empereur Alexis Comnène : il dit positivement qu'ils parurent devant lui en grande splendeur, portant un vêtement d'un tissu d'or, garni d'hermine, de martre, de gris et de vair, vêtement à l'usage des princes français. On porta jusqu'à un tel point le goût de la richesse et de la recherche dans les vêtemens, qu'en 1190 Philippe-Auguste défendit, dans ses ordonnances sur la milice, de porter des habits d'or, d'argent, d'écarlate, des peaux de vair, de gris et d'hermine, dont la dépense devenait excessive pour le militaire. Cet ordre, dit Joinville, fut suivi par Louis IX, qui, en ses voyages d'outre-mer, s'abstint lui-même de porter l'écarlate, le vair et l'hermine. « Qu'onques puis en ses abits ne voulut porter ne même vair, ne gris, ne escarlate, ne esties (*étriers*) et esperons dorés. » Et cet historien assure que tant qu'il fut outre mer avec le saint roi, il n'y vit pas une seule cotte brodée. Voici la description qu'il donne du vêtement que porta ce prince après la reddition de Damiette : « Mais convient au saint roy

de gesir par six iours sur les matelaz, jusques à ce que nous fussions à Acre. Et n'avait le roy nulz abillemens, que deux rolbes longues à manches que le Souldan luy avait fait tailler, qui estaient de samys nair fourrées de vers et de gris, et y avoist grant foisson de boutons d'or. »

N°. 24.

De Saint-Denis.

Sur le même cénotaphe en marbre noir, sont couchées les statues de Philippe III, dit *le Hardi*, mort en 1286, et d'Isabelle d'Arragon sa femme, morte à Cozenza en 1271, de la suite d'une chute de cheval.

On voit autour du cénotaphe l'inscription suivante, incrustée en marbre blanc :

D'Ysabelle l'âme ait paradis, dont le corps gist sous cette ymage fame, le jour de Saint-Agnès seconde, l'an mil cc. dis 7.

Philippe, après avoir accordé la paix au roi de Tunis, revint en France, suivi des ossemens du roi son père, de la reine Isabelle sa femme, et du comte de Nevers son frère. Ce prince, l'exemple de la piété filiale, fit faire des obsèques magnifiques à son père ; il le porta lui-même, pieds nus, à Saint-Denis, chargé sur ses épaules. Les monumens qui étaient placés de distance en distance sur la route de Paris à Saint-Denis, furent élevés de son tems, pour consacrer à la postérité le souvenir de ce dévoûment religieux. Ils indiquaient les lieux où ce vertueux fils s'était reposé pendant le convoi (1).

Philippe III encouragea les artistes ; il fut le premier qui affecta des récompenses honorables aux talens. (*Voyez* le n°. 37.)

(1) Les révolutionnaires ont détruit ces espèces de tours, qui s'élevaient à quarante pieds de terre ; elles contenaient les statues, de grandeur humaine, de Louis IX, du comte de Nevers, de Philippe III, et celle de Robert, comte de Clermont.

N°. 25.

Des Cordeliers de Paris.

La statue, en marbre, de Pierre d'Alençon, fils de Louis IX, mort en 1283.

COSTUMES.

Cette figure sans barbe, selon l'usage du tems, comme nous l'avons démontré plus haut, montre le complément de l'habit de chevalier, dont l'institution remonte à Charlemagne. Elle porte le haubert avec son chaperon de mailles, jeté en arrière sur les épaules; les manches, les chausses de mailles et le gambson (1). Dans l'action, le chaperon enveloppait la tête du chevalier (2), qui le jetait par derrière après avoir ôté son héaume, lorsqu'il voulait se rafraîchir sans ôter son harnois. Le haubert était la principale arme défensive, faite pour résister à la lance; elle appartenait exclusivement aux chevaliers et à ceux qui avaient *fief de haubert* (3). L'usage de cette arme se prolongea jusque sous Philippe de Valois, mort en 1350, et l'on substitua au haubert une armure toute de fer. (*Voyez* la statue de Charles d'Alençon, n°. 46; celle de Duguesclin, n°. 59, et les autres du même tems, que j'ai réunis dans ce Musée).

Le vêtement d'un écuyer est semblable à celui du chevalier, à l'exception qu'il ne pouvait se vêtir du haubert, ni porter les manches, ni les chausses de mailles. « Item, le harnois de l'écuyer sera tout pareil à celui du chevalier, excepté qu'il ne doit avoir nulle chausse de mailles, ne coëffettes de mailles sur le bacinet (4),

(1) Le gambson était un vêtement contre-pointé, garni de bourre ou de laine, entrelacée et battue avec du vinaigre, que Pline, liv. VIII, chap. 48, dit résister au fer.

(2) *Voyez*, dans ce Musée, les vitraux des deux extrémités de la salle du treizième siècle. Ces vitraux ont été fabriqués en 1200.

(3) Il fallait avoir 21 ans passés pour ceindre le haubert. Les aspirans, avant d'être faits chevaliers, portaient dans les combats les armes des chevaliers, à l'exception du haubert.

(4) *Bacinet*, chapeau de fer ou casque léger, sans visière et sans

mais doit avoir un chapeau de Montauban, et si ne doit avoir nulles bracheres (brassarts ou manches de mailles), et des autres choses se peut armer comme un chevalier. »

Le cheval était houssé et caparaçonné de soie aux armes et blasons du chevalier, et pour la guerre, de cuir bouilli ou de bandes de fer, tels qu'on en voit représentés sur les vitraux de l'abbaye de Saint-Denis, faits du tems de Suger. Les chevaliers portaient aussi des éperons dorés et à molettes, aussi larges que la main.

L'on croit que Serlon d'Abon, évêque de Séez, fut cause que les laïques, à l'imitation des prêtres, coupèrent aussi leur barbe. Voici ce que les historiens disent à ce sujet. Le jour de Pâques de 1105, Abon prêcha contre la barbe devant Henri Ier., roi d'Angleterre, qui se fit raser devant toute sa cour, à l'issue du sermon par l'évêque, qui de suite coupa la barbe de tous les assistans avec des ciseaux qu'il avait pris par prévoyance.

Peu de tems après Pierre Lombard (1), évêque de Paris, alla trouver Louis-le-Jeune (dit le Pieux), et après lui avoir fait de vifs reproches du crime qu'il avait commis envers trois mille cinq cents Champenois, qu'il avait fait brûler dans l'église de Vitry, où ils s'étaient réfugiés, il détermina ce prince à se laisser raser le menton en expiation de son crime. Lombard coupa lui-même la *barbe* au monarque repentant, et de ce moment le peuple, à l'imitation des rois et des princes, cessa de porter la barbe, qui ne fut reprise que sous François Ier.

---

gorgerin : à la guerre et dans les tournois, les chevaliers portaient le heaume, qu'ils exhaussaient ordinairement d'un cimier à leur goût. Le comte de Boulogne, à la bataille de Bovines, fit ajouter à son heaume des cornes faites de côtes de baleine. Les rois portaient des couronnes sur leur casque à la place du cimier. (*Voyez* les bas-reliefs du tombeau de François I, qui sont dans ce Musée.)

(1 Le tombeau de Pierre Lombard, qui était à Saint-Marcel, fut ouvert en 1793, et l'on trouva le corps couvert de ses habits pontificaux, ayant à ses pieds des souliers brodés, montés sur des semelles de liége; ces restes précieux furent pillés.

N°. 26.

Des Jacobins, rue Jacques.

Statue couchée, en marbre blanc, de Charles de France, frère de Louis IX, mort roi de Sicile et de la Pouille, en 1285, âgé de 65 ans.

Il avait été placé sur le trône de Sicile en 1266, par la pape Clément IV. Sa mauvaise conduite envers ses sujets occasiona leur révolte et le massacre des Français dans cette île, le 30 mars 1277, le lendemain de Pâques; massacre connu sous le nom de *Vêpres siciliennes.*

Il s'était fait couronner roi de Jérusalem dans cette même année.

N°. 27

De l'abbaye de Royaumont.

La tombe en pierre, de Louis, fils du comte d'Alençon, fils de Louis IX; et de Philippe d'Artois, mort en 1291.

Cette tombe, ornée des figures de ces jeunes princes, et d'une inscription en relief, prise dans la pierre même, est curieuse par son genre de travail. Elle a été très-mutilée lors de la révolution.

N°. 28.

Des Quinze-Vingts, rue Honoré.

La statue, en pierre de liais, de Marguerite de Provence, femme de Louis IX, morte en 1295.

Lors de la démolition de cet hôpital, qui eut lieu en 1781, cette statue, ainsi que celle de Louis IX, furent déposées dans la salle des antiques au Louvre.

N°. 29.

Des Jacobins, rue Jacques.

La statue en marbre, et couchée, de Robert, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, premier du nom, sixième fils de Louis IX, mort le 11 février 1317. Son père fit venir de Rome Humbert, général des Dominicains, pour le tenir sur les fonts de baptême, qui le nomma *Robert*, en mémoire de Robert d'Artois son oncle, tué à la bataille de la Massoure, le 9 février 1249.

Voici son épitaphe :

Chy-gist le fils Mos S.-Loys jadis roi de France c'est a savoir M. Robert comte de Clermont seigneur de Bourbon qui trépassa le septieme jour de février et fut le lundi après la purification Notre-Dame. Priez Dieu pour l'ame de.....
Ici il y a une lacune ; je pense que c'est *ly* qu'il faudrait.

DES TOURNOIS.

L'institution des tournois est très-ancienne, quoique plusieurs auteurs s'accordent à en donner l'invention à Geoffroy de Preuilly, en 1066 ; mais il paraît certain que ce baron ne fit que renouveler à cette époque les réglemens de cet exercice, en y ajoutant de nouvelles manœuvres.

Ce genre d'amusement était particuliérement affectionné par la noblesse, en tems de paix. On s'y exerçait à manier la lance et l'épée, à bien se servir du bouclier, et principalement à se tenir ferme à cheval, et à soutenir les plus violens assauts sans se laisser désarçonner.

Les chevaliers qui *tournoyaient*, étaient tellement équipés de toutes pièces, qu'ils étaient invulnérables ; aussi avaient-ils besoin d'une grande adresse pour se maintenir à cheval, car une fois qu'ils étaient renversés à terre ils ne pouvaient plus se relever, et ils étaient en danger d'être foulés par les pieds de leurs propres che-

vaux ; ce qui était très-fréquent dans les combats, et ce dont on peut aisément se convaincre, si l'on veut se donner la peine d'examiner la statue de Robert, que je viens de décrire.

Il est donc certain que les tournois étaient une école où la jeunesse s'exerçait à l'art militaire ; c'est pour cela que les anciens auteurs désignent ce genre d'amusement sous le nom de *Jeux militaires*, *Exercices militaires*, ou préparation à la guerre, et ce n'est que depuis qu'on introduisit dans cet exercice une manœuvre *tournoyante*, qu'il prit le nom de tournois.

Il y avait des prix pour ceux qui combattaient le mieux ; l'on nommait des juges pour examiner les armes des combattans qui devaient entrer en lice, et pour adjuger les prix à ceux qui les méritaient.

« *Les chevaliers tournoyent d'épées rabatues*, dit un ancien auteur, *les taillans et pointes rompues, et des bâtons tels qu'a tournois appartient et devoient frapper de haut en bas, sans tirer ne sans sagnier* » Ces épées se nommaient *glaives courtois, armes courtoises*. Les chevaliers qui manquaient aux réglemens, perdaient le prix, et payaient une amende.

Il est communément reçu que les armoiries ont pris naissance dans les tournois, et que les chevaliers prirent chacun une couleur différente, des décorations d'or ou d'argent, qu'ils appliquèrent sur leur cotte d'armes et sur leur écu, pour se distinguer et se reconnaître en combattant.

Richard, roi d'Angleterre sous Philippe-Auguste, ayant éprouvé trop souvent l'avantage que cet exercice donnait à la gendarmerie française sur ses troupes, introduisit l'usage des tournois en Angleterre, et cet exercice fut imité de suite dans tous les États de l'Europe.

N°. 30.

De Saint-Germain-des-Prés.

Une statue en pierre, de grandeur naturelle, représentant Childebert.

Cette statue a été exécutée en 1200 ; lorsque Mon-

tereau, célèbre architecte de ce tems, rebâtit le réfectoire de cette maison (1).

N°. 31.

Du même lieu.

Une vierge, en pierre de liais, de grandeur naturelle.

Cette vierge était placée à la porte d'une chapelle, qui a été bâtie sur les dessins et sous la direction du même architecte ci-dessus cité.

N°. 32.

De Saint-Denis.

Un grand bas-relief en pierre de liais, sur lequel sont représentés plusieurs sujets de dévotion.

Au milieu on voit un calvaire : d'un côté, Saint-Eustache à genoux, et de l'autre les jeunes gens dans la fournaise, etc. Cette distribution bizarre tient au mauvais goût de ce tems.

N°. 33.

Du même lieu.

Un bas-relief en marbre blanc, plaqué sur un fond de marbre noir.

Ce bas-relief, qui représentait différens sujets de la vie de saint Denis, a été très-mutilé par les malveillans.

---

(1) Le goût de colorier les monumens de sculpture remonte aux premières époques du gouvernement monarchique. Ce goût s'est propagé jusqu'au seizième siècle.

On remarque que ce n'était qu'une imitation des Grecs, qui l'avaient pris des Egyptiens. (*Voyez* Winckelmann, *Histoire de l'Art.*)

N°. 34.

Du même lieu.

Bas-relief en pierre de liais, représentant les armes de France au 13e. siècle.

N. B. En 1374, sous Charles V, on ne grava plus sur l'écu de France que trois fleurs de lys; auparavant elles étaient sans nombre. (*Du Tillet.*)

N°. 35.

Du même lieu.

Un bas-relief en pierre de liais, représentant le martyre de saint Hyppolite.

N°. 36.

Des Petits-Pères.

Un buste curieux, dont on ignore le nom du personnage qu'il représente; le masque est de marbre blanc, la coëffure et le corps sont en grais.

N°. 37.

Des Grands-Carmes.

Une croix processionnelle en cuivre doré, exécutée sous Louis IX, et donnée par lui aux religieux de ce couvent.

On croit que ce morceau est de l'exécution de Raoul, qui fut le premier qui reçut à titre de récompense des lettres de noblesse des mains de Philippe III, en 1283. Saint Éloy, orfèvre, né près Limoges, fit des pièces d'orfévrerie très-estimées, pour le tombeau de saint Germain, évêque de Paris, qui mourut en 576. Clotaire II employa les talens de cet artiste, qui était en grande réputation

pour le goût et la recherche dans son genre de travail ; Dagobert 1er. le fit son trésorier. Près de là on voit trois petits bas-reliefs en albâtre, la Nativité, la Résurrection et l'Ascension de Christ, précieux parce qu'ils représentent différens meubles alors en usage. (*Ils viennent de l'abbaye de Marolles, où ils avaient été vendus.*)

N°. 429.

De l'abbaye de Saint-Denis.

Fragment d'un pavé mosaïque, exécuté dans le onzième siècle, et d'un autre pavé du même tems, gravé en creux, et dont les dessins sont remplis d'un mastic rouge.

Je donne aussi les dessins de ces pavés du goût arabe, tels qu'ils étaient avant les destructions révolutionnaires : l'un et l'autre représentaient dans leur ensemble les douze signes du zodiaque, les dégradations de la chaleur et les travaux agricoles qui se pratiquent annuellement sous chaque signe. On voit encore un de ces calendriers antiques sur la principale porte d'entrée de l'église *Notre-Dame* de Paris, monument dont le citoyen Dupuis nous a donné une savante description dans son ouvrage sur l'*Origine de tous les Cultes*. Il serait à desirer que le ministre de l'intérieur m'autorisât à faire mouler ces tableaux précieux que l'on mutile tous les jours, afin d'en conserver la trace dans mon Musée ; ce serait rendre au citoyen Dupuis l'hommage qui lui est dû, et conserver des autorités précieuses aux antiquaires.

Ces tableaux, qui se trouvent extérieurement ou intérieurement appliqués aux temples des Chrétiens, bâtis dans les premiers siècles, prouvent évidemment que le christianisme n'est qu'une suite des anciens cultes, dont on a défiguré les principaux personnages ; et comme nous l'avons déjà démontré, nous retrouvons Isis et toutes ses attributions dans la Vierge des Chrétiens ; comme elle, elle accouche le 25 décembre à minuit, dans l'étable d'un bouvier, et comme elle, elle alaite un enfant nouveau né qu'elle porte sur ses genoux. Son fils

Horus ou Christ, *le Dieu de lumière*, après avoir éprouvé les tourmentes d'une vie orageuse, meurt et ressuscite aux mêmes époques; il est donc évident que c'est la même chose, et qu'on ne doit pas s'étonner de voir nos temples décorés des emblêmes qui se trouvaient en Égypte, dans ceux de la déesse Isis; d'ailleurs, cette fameuse Isis était la divinité adorée des Parisiens, qui ont conservé son vaisseau symbolique pour armoiries.

Autre mosaïque, numérotée 429 (*bis*), représentant un religieux à genoux, qui paraît être l'auteur du pavé dont j'ai parlé : l'inscription suivante a été fabriquée en même tems que le tableau. *Bono frater hæc ecclesiæ fecit hoc opus.*

N°. 430.

Du même lieu.

Un bas-relief en pierre de liais, exécuté vers le onzième siècle, et représentant Dieu le père, Jupiter ou le Soleil, assis et entouré des quatre points cardinaux du ciel; savoir : le lion, le bœuf, l'aigle et l'homme; cette allégorie est très-savamment expliquée par le citoyen Dupuis. Consultez son ouvrage (*Origine de tous les Cultes*).

Le dessin de ce bas-relief est d'un style sévère, et se rapprochant du goût de l'antique; les draperies en sont fines et d'une exécution soignée.

N°. 431.

Du même lieu.

Les débris d'un autel en pierre, orné de petites colonnes et de sculptures très-soignées.

On découvre encore dans les entre-colonnemens les restes d'anciennes peintures faites à l'eau d'œuf, représentant des batailles : quelques armures s'aperçoivent malgré les destructions, entr'autres des casques assez semblables à ceux des anciens Persans.

N°. 432.

Bas-relief en albâtre de Lagny, représentant l'Annonciation.

D'un côté, on voit la Vierge près de son lit, à genoux, occupée à lire ses heures devant un prie-dieu; elle se retourne, et aperçoit non sans surprise, le jeune Gabriel, vêtu à la manière du tems, qui déroule un manuscrit sur lequel est écrit l'objet de sa mission. Au dessus on voit le Père éternel, dont on a doré la face, sans doute pour peindre la lumière toute-puissante; c'est de sa bouche que part le pigeon ou l'*esprit de Dieu*, pour aller droit à la Vierge.

On remarque dans cette production bizarre les meubles, dont les formes ont été probablement imitées sur ceux en usage à cette époque.

Le citoyen Willemin, dessinateur et graveur, connu par l'ouvrage qu'il publie sur les costumes des anciens peuples, m'a fait hommage de ce morceau curieux en faveur de ce Musée.

N°. 433.

De l'abbaye de Saint-Denis.

Un bas-relief en pierre de liais, représentant un calvaire posé sur un fond mosaïque, formé par des verres de couleur.

N°. 434.

Du même lieu.

Autre pierre de liais, dans laquelle on a incrusté quantité de petits tableaux en verre, qui, je crois, représentent les différentes armoiries des Croisés.

N°. 435.

Du même lieu.

Autre bas-relief en pierre de liais, représentant différens

différens sujets de la vie de saint Benoît ; dans le milieu du tableau on voit le baptême de Christ par Jean.

N°. 436.

Du même lieu.

Autre bas-relief en pierre de liais, représentant des sujets pris dans la vie de la Vierge. Les expressions, les attitudes et les vêtemens de ce morceau sont d'une grande vérité.

N°. 436 (*bis*).

De Notre-Dame.

Une statue en pierre de liais et de grandeur naturelle, représentant Adam.

Les formes qui composent l'ensemble de cette statue, ne présentent rien d'agréable ; cependant on peut y remarquer des détails naïfs et vrais. Les figures nues de ce tems sont extrêmement rares, et c'est plus sous le rapport de l'histoire de l'art que j'ai fait entrer celle-ci dans ma collection, que pour l'art lui-même.

Fin du treizième siècle.

MONUMENS
DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Au retour des croisades, vers la fin du treizième siècle, les arts dépendans du dessin furent très-cultivés, et les artistes qui avaient voyagé en Asie avec Louis IX, en apportèrent un nouveau genre de décoration, et introduisirent particuliérement dans l'architecture le goût arabesque ; dès-lors les ogives alongées et élégantes prirent la place des voûtes surbaissées, et l'on vit bientôt, à l'imitation des mosquées, nos temples s'élever majestueusement, et leur intérieur, chargé de dorures, de verroteries et de couleurs brillantes, montrer le luxe le plus imposant. Tel est le but que je me suis proposé dans la décoration de mon quatorzième siècle, que j'ai composé avec des débris pris à la Sainte-Chapelle de Paris, bâtie vers la fin du treizième siècle, et terminée dans le commencement de celui dont je parle. Les apôtres sculptés en pierre, de grandeur naturelle, qui ornent cette salle, sont tirés de la même basilique, et sont très-remarquables par la naïveté de leur expression et la simplicité de leur exécution. Leurs vêtemens donnent une idée exacte des étoffes et des broderies que l'on employait à cette époque, étoffe assez semblablè, pour la finesse de la fabrique, aux schals des Indes que nous connaissons, et apportée alors en France par les croisés. J'ai formé l'espèce de fond mosaïque en sculpture saillante qui couvre les murailles, les plafonds, etc. avec des détails que j'ai relevés dans l'abbaye de Saint-Denis, que j'ai adaptés et coloriés comme il convenait pour l'ensemble général de la salle.

Les ogives qui décorent l'intérieur de ce siècle, sont également tirés de l'abbaye de Saint-Denis, ainsi que les culs de lampes et les supports de la retombée des voûtes. Ces ogives sont garnies de vingt statues des personnages les plus célèbres, tous vêtus de leur costume militaire, montés sur des lions, et placés chronologiquement dans l'ordre qui suit: Le premier en entrant à droite, représente Philippe IV, dit *le Bel* (voyez dans cet ouvrage le n°. 39); Louis X, dit Hutin (40); Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de Louis IX (29); Louis de France, comte d'Évreux (43); Philippe V, dit *le Long* (45); Charles de France, comte de Valois, premier du nom (54); Charles IV, dit *le Bel* (47); Charles d'Étampes (48); Charles d'Alençon, tué à la bataille de Crécy (46); Philippe de Valois (52); Pierre de Bourbon, comte de la Marche, chambrier de France, fils de Louis Ier., duc de Bourbon (526); Jean II, dit *le Bon* (53); Bertrand Duguesclin (59); Charles V (60); Pierre d'Orgemont (437); Léon de Lusignan (65); Bureau de la Rivière (60); Louis de Sancerre (59); Pierre de Navarre, comte de Mortaigne (79); et Arnould de Bracque (67).

N°. 38.

Des Jacobins, rue Jacques.

La statue couchée, en marbre blanc, de Marguerite, fille de Philippe, comte d'Artois, femme de Louis de France, comte d'Evreux, morte en 1311.

N°. 39.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Philippe IV, dit *le Bel*, mort en 1314.

Ce fut de son règne, suivant quelques auteurs, que l'application se fit de l'aiguille aimantée à la marine, par Flavio-Goya, napolitain. D'autres prétendent que la boussole fut apportée de la Chine par Marco-Paolo, vénitien. Il est prouvé qu'on en faisait usage en Provence long-tems avant. (Voyez Guyot de Provins, poëte français, qui écrivait en 1301.)

Philippe-le-Bel fonda l'université d'Orléans, pour le droit seulement; il en exclut la théologie, et cassa les bulles d'érection de Clément V, de 1306 et de 1307. Il rendit le parlement sédentaire, mais il ne s'assemblait qu'une ou deux fois par an. (Voyez son histoire, par *Baudot de Jullé*.)

Costumes sous Philippe-le-Bel.

Les vêtemens de ce tems consistaient en une longue robe traînante jusqu'à terre, avec une ceinture ou capuchon semblable à ceux des moines; aussi le vêtement des laïques ne différait de ceux des religieux que par la couleur. Les paysans et le peuple portaient des habits courts. On ne portait point la barbe, et on laissait flotter les cheveux sur les épaules.

Philippe établit des lois somptuaires; dès ce moment le luxe augmenta en raison de la richesse des individus, et chacun inventa des modes nouvelles pour se faire remarquer; cette recherche, dans les vêtemens, fit paraître une chaussure extraordinaire et d'un goût bizarre, qu'on nommait souliers à la *Poulaine*. du nom de Poulain son inventeur; elle se terminait en pointe plus ou moins longue, selon la qualité des personnes. « Elle était de deux pieds de long pour les princes et les grands seigneurs, d'un pied pour les riches, et d'un demi-pied pour les gens du commun. » De là est venu ce proverbe si connu : *Se mettre sur un bon pied. Sur quel pied est-il ?*

Charles V abolit cette mode ridicule en amendant de 10 florins ceux qui s'obstineraient à la porter.

N°. 40.

Du même lieu.

La statue couchée, en marbre blanc, de Louis X, dit *le Hutin* (1), mort en 1316.

N°. 41.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, du petit roi Jean, mort en 1316, âgé de huit jours, fils posthume de Louis-le-Hutin et de Clémence de Hongrie sa seconde femme.

N°. 42.

Voyez le n°. 29.

N°. 43.

Du même lieu.

La statue couchée, en marbre blanc, de Louis de France, comte d'Evreux, frère de Philippe-le-Bel, mort en 1319.

On ne sait rien de positif sur les animaux que l'on voit au pied des statues couchées sur les tombeaux. Millin, dans les *Antiquités nationales*, prétend « que ce sont des animaux que ces personnages affectionnaient de leur vivant, ou ceux de leur blason que l'on plaçait ainsi. »

Voici ce que Saint-Foix dit à ce sujet.

« Les chevaliers, morts dans leur lit, étaient représentés sur leurs tombeaux sans épée, la cotte d'armes

(1) Hutin, vieux mot qui signifie mutin et querelleur.

sans ceinture, les yeux fermés et les pieds appuyés sur le dos d'un lévrier ; au lieu qu'on y représentait les chevaliers tués dans une bataille, l'épée nue à la main, le bouclier au bras gauche, le casque en tête, et la visière abattue ; la cotte d'armes ceinte sur l'armure avec une écharpe ou une ceinture, et un lion à leurs pieds. »

Ce que dit Saint-Foix n'a pas toujours été observé ; car on voit presqu'à toutes les statues des rois et autres, qui sont dans ce Musée, des lions sous leurs pieds : on en voit même à celles de leurs enfans, et des chiens que l'on dit être le symbole du droit de chasse, appartenant exclusivement à cette époque, à la grande noblesse ; cependant fort peu de rois de France sont morts dans les combats.

« On mettait, continue Saint-Foix, quelquefois des grilles autour des tombeaux, pour empêcher de les toucher et de les gâter ; mais outre ces grilles, on en mettait une autre qui couvrait entiérement le tombeau, si c'était celui d'un prince ou d'un chevalier mort prisonnier.

« Philippe d'Artois, connétable de France, ayant été pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, en 1399, son tombeau, dans l'église de Notre-Dame d'Eu, est couvert d'une grille et comme enfermé dans une espèce de cage de fer, pour marquer qu'il était mort en prison. »

N°. 44.

Des Cordeliers de Paris.

La statue en marbre blanc, de Blanche la jeune, fille de Louis IX, morte en 1320, veuve de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X, roi de Castille.

N°. 45.

De Saint-Denis.

La statue couchée, en marbre blanc, de Philippe V, dit *le Long*, à cause de sa grande taille, mort en 1322.

N°. 46.

Des Jacobins, rue Jacques.

Un tombeau de marbre noir, sur lequel est couchée la statue en marbre blanc, de Charles d'Alençon, premier de sa branche, frère de Philippe VI, et qui fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346.

N°. 47.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Charles IV, dit *le Bel*, mort en 1328.

Ce fut sous son règne que fut instituée la charge d'amiral.

N°. 48.

Des Cordeliers de Paris.

La statue en marbre blanc, de Charles d'Estampes, petit-fils de Philippe III, mort en 1336.

Epoque des armes à feu, prouvée par un compte de Barthélemy Dudrach, trésorier des guerres, rendu en 1338, d'où il suit que la poudre à canon était déjà inventée.

N°. 49.

De Saint-Denis et de Notre-Dame.

Deux vierges en marbre blanc, de grandeur naturelle.

L'une avait été donnée à l'abbaye de Saint-Denis par Jeanne d'Evreux, femme de Charles IV, dit *le Bel*. On lisait l'inscription suivante dans la chapelle que cette

femme avait fait peindre en bleu, et ordonnée pour placer cette vierge :

Madame la royne Jeane d'Eureux, compaigne dv roy Charles que diex absoille, a donné céans ceste ymage et ainsi faict paindre et ordonner ceste chapelle, où elle a fondé une messe perpétuelle, qui chacun jour est chantée tantost après la messe que l'en dit aus pelerins, l'an M. CCC. et quarante, le jour de la mi-aoust. (*Voyez* Félibien.)

N°. 50.

De Saint-Victor.

La statue couchée, en marbre blanc, de Guillaume de Chanac, cinquième du nom, quatre-vingt-quatrième évêque de Paris, mort en 1348, posée sur un tombeau de marbre noir.

Je rapporte ici son épitaphe, qui a été brisée par des malveillans.

Hìc situs est Dominus G de Chanac, patriarcha
Alexandrinus, juris dum viveret arca.
Mores ornatos ad culmen pietatis,
Adjungens, gratos actus habuit pictatis,
Plebis et Ecclesiæ prelatus Parisiensis,
Cultor justiciæ, perversorum fuit ensis :
Hunc sibi non solùm, sed eum qui post ibi sedit
Dictus fulco, dedit Lemovicense solum.
O quàm sollicitè, quàm sanctè, quàmque peritè
Jus studuit. Cleri libertatesque tueri !
Multos promovit quos sanctè vivere novit,
Clam refovens inopes distribuebat opes :
Corde deum sitiens transivit ad atria lucis.
Sanctæ luce crucis in maio moriens
Anno milleno trecento quadrageno
Octoque centenos annos peragens quasi plenos.
Pro dilectoris anima tui dulciter ora
Sancti Victoris conventus qualibet hora.

N°. 51.

De Saint-Denis.

La statue couchée, en marbre blanc, de Jeanne de Navarre, fille de Louis Hutin et de Marguerite de Bourgogne sa première femme, étranglée en 1315, pour cause d'impudicité (1).

Jeanne de Navarre mourut en 1349 : elle avait épousé Philippe, comte d'Evreux, qui partagea avec elle la couronne de Navarre, dont elle avait hérité en 1328, et qui mourut en 1343.

N°. 52.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, de Philippe de Valois, mort en 1350.

COSTUMES.

Sous Philippe, le luxe et les modes nouvelles étaient les passions favorites de la nation française. Par innovation, quelques hommes reprirent la barbe, peut-être par une suite du goût qu'ils avaient pour la paresse ; car ils ne s'occupaient que de modes aussi frivoles que bizarres ; mais cette mode partielle n'eut point d'imitateurs, et les hommes continuèrent à se raser la barbe. Le commerce, les arts et les sciences étaient dans un grand état d'avilissement

Villaret dit : Les chevaliers, les écuyers et les gens du bel-air firent revivre la longue barbe ; des plumets énor-

(1) Marguerite de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, petite-fille, par sa mère, de Louis IX, et femme de Louis Hutin, ayant été convaincue d'adultère, fut enfermée l'an 1314, dans le château Gaillard, près des Andelis, où elle fut étranglée avec une serviette ; l'année suivante, Philippe d'Aunai son amant fut écorché vif.

mes leur chargeaient la tête, et des chaînes servaient d'ornemens au col. Ils portaient des habits si courts et si étroits, qu'ils pouvaient à peine cacher les parties que la pudeur ordonne de couvrir.

Suivant *Belleforêt*, le luxe des meubles et des habillemens consistait en fourrures recherchées et en étoffes les plus précieuses de soie et d'or. Les Lombards et les usuriers, qui formaient un corps considérable, avaient des robes de deux couleurs: leur tête était coëffée d'un bonnet pointu, semblable à leur habit.

Philippe, en 1349, fit l'acquisition du Dauphiné, de Humbert, dauphin. Ce dauphin, par une nouvelle disposition, fit la cession de ses états en faveur de Charles, fils du duc de Normandie, qui en prit possession le 16 juillet. Depuis ce tems les fils aînés des rois de France avaient pris le nom de dauphin, selon la condition de la cession. Le lendemain 17, Humbert prit l'état et l'habit des Frères prêcheurs, dits Jacobins, rue Saint-Jacques, où il mourut. Il y avait un tombeau qui a été brisé par les malveillans.

N°. 53.

Du même lieu.

La statue couchée, en marbre blanc, du roi Jean, dit *le Bon*, mort à Londres en 1364.

Il avait été fait prisonnier par les Anglais, en 1356, à la bataille de Poitiers; conduit à Londres, il y resta jusqu'en 1360, et y laissa en ôtage le duc d'Anjou son fils, qui s'évada. Jean retourna à Londres pour y traiter de la rançon de son fils, et y mourut.

N°. 54.

Des Jacobins, rue Jacques.

La statue couchée, en marbre blanc, de Marie d'Espagne, femme de Charles de Valois, comte d'Alençon et du Perche, mort en 1369.

COSTUMES.

Il est bon d'observer que le costume des veuves de ce tems ressemble à celui que portaient les religieuses, parce que les femmes qui se destinaient au cloître, prenaient alors le vêtement de veuve quand les hommes conservaient le leur, et que, depuis l'époque de leur fondation, les religieux et religieuses n'avaient point changé de costume.

N°. 55.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Jeanne, veuve de Charles-le-Bel, morte en 1370 (1).

N°. 56.

Du collége de Beauvais.

La statue de Jean de Dormans, couchée, et en pierre de liais, à l'exception du masque et des mains, qui sont en marbre, distinction féodale du tems : elle est posée sur un tombeau de marbre noir.

Ce Dormans fonda le collége de Beauvais en 1370, et mourut en 1380.

N°. 57.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Blanche, fille de Philippe de Valois, morte en 1371.

N°. 58.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, morte en 1377.

(1) Quarante-deux ans après son mari.

N°. 59.

De Saint-Denis.

Sur un cénotaphe de marbre noir on voit la statue en marbre et couchée, de Bertrand Duguesclin, surnommé *le bon connétable* (1), mort en 1380, âgé de 66 ans, et celle de Louis de Sancerre, connétable, et compagnon de valeur de Duguesclin son ami, mort en 1402.

Sancerre se rendit célèbre à la bataille de Rosbecq. Il avait de très-beaux cheveux ; lors de l'exhumation des corps à Saint-Denis, il fut trouvé ayant encore trois longues tresses d'environ 40 centimètres.

N°. 58 et 60.

Du même lieu.

Les statues en marbre blanc, de Charles V, dit *le Sage*, mort en 1380, et de Jeanne de Bourbon sa femme, posées sur un cénotaphe composé avec les débris d'une boiserie ornée de sculpture très-recherchée : les bas-reliefs qu'on y voit, représentent des sujets de la passion de Christ (*provenans*

(1) Dès sa plus tendre enfance, Duguesclin ne respirait que les combats. *Il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde*, disait sa mère ; *il est toujours blessé, le visage déchiré, toujours battant ou battu.* On l'a dépeint tel qu'on le voit par sa statue, d'une petite taille, mais forte ; les épaules larges, les bras nerveux ; ses yeux étaient petits, mais vifs et pleins de feu ; le nez court et gros, et les lèvres épaisses ; sa physionomie n'avait rien d'agréable. *Je suis fort laid*, disait-il étant jeune ; *jamais je ne serai bien venu des dames, mais du moins je saurai me faire craindre des ennemis de la France.*

Le connétable, dans les cérémonies, portait un bâton blanc pour marque de sa dignité.

de la Sainte-Chapelle). Le modèle en pierre d'un édifice gothique, provenant de l'abbaye de Saint-Denis, s'élève au dessus de ce monument.

Les arts et les sciences furent cultivés avec quelques succès sous son règne. Il fonda l'académie de Saint-Luc pour la peinture et la sculpture, et en accepta les réglemens et statuts. Charles fonda aussi l'université d'Angers, et disait qu'on ne saurait trop honorer les sciences et les arts, et que, tant qu'ils seraient en honneur dans l'Etat, on le verrait toujours prospérer. C'est lui qui forma le premier la bibliothèque. Il fit placer une vingtaine de volumes dans une des tours du Louvre, qu'on nomma *la Tour de la librairie*. Cette bibliothèque s'accrut depuis au point où nous la voyons, rue de la Loi, (ci-devant Richelieu).

Nous devons à son attachement particulier pour les sciences, quantité de découvertes utiles.

N°. 61.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, de Marguerite, comtesse de Flandre, fille de Philippe-le-Long, femme de Louis, comte de Flandre et de Rethel, surnommé *de Crécy*, parce qu'il fut tué à la bataille de Crécy, en 1346 : elle était née en 1310, et mourut en 1382.

N°. 62.

Des Jacobins, rue Jacques.

La statue, en pierre de liais, de Béatrix de Bourbon, reine de Bohême, morte en 1383. Le masque est en albâtre.

Cette statue est posée sur une colonne aussi en pierre de liais, revêtue d'une inscription en marbre noir.

C'est à cette époque que l'on a commencé en France à employer les matières précieuses dans la sculpture.

N°. 63.

Des Célestins.

Une petite statue représentant Sainte-Geneviève, exécutée en albâtre pour Pierre de Luxembourg, fait cardinal en 1386, et mort en 1387, âgé de dix-huit ans.

N°. 64.

De Saint-Denis.

La statue couchée, en marbre blanc, de Blanche de France, fille de Charles-le-Bel, morte en 1392. Elle était veuve de Philippe, dernier fils de Philippe de Valois, mort en 1375.

N°. 437.

De Saint-Louis-la-Culture.

Statue en pierre de liais, et à genoux, de Pierre d'Orgemont, chevalier, seigneur de Mery et de Chantilly, mort en 1389.

Charles V, qui connaissait les talens et les rares mérites de Pierre d'Orgemont, le nomma le 20 novembre 1373, chancelier de France, à la place de Jean de Dormans qui venait de mourir. (*Voyez les Mémoires de Juvenel des Ursins*).

J'ai fait restaurer cette statue que des malveillans avaient brisée.

N°. 65.

Des Célestins.

La statue couchée, en marbre blanc, de Léon

de Lusignan, dernier roi de la Petite-Arménie, mort à Paris en 1393.

Charles V reçut ce prince malheureux, et lui procura par ce moyen un asyle. On connaît des médailles frappées en son nom. Voici son épitaphe telle qu'elle est gravée sur le marbre :

Cy gist très-noble et excellent prince Lyon de Lizingnen, quint roi latin du royaume d'Armenie, qui rendit l'ame à Dieu, à Paris, le vingt neufiesme jour de novembre, l'an de grace, mil trois cent quatre vingt et treize.

N°. 66

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Blanche, seconde femme de Philippe de Valois, morte en 1398.

N°. 438.

Des dames Dominicaines de Poissy.

La statue en pied de Marie de Bourbon, fille de Pierre Ier. du nom, et sœur de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, abbesse de cette maison, morte le 10 janvier 1401, exécutée en marbre blanc et en marbre noir : les chairs et le vêtement de dessous sont en marbre blanc, et le manteau qui est celui de dessus, est de marbre noir; ce qui donne une idée exacte du vêtement des veuves de ce tems, et de celui des religieuses qui adoptaient le costume des veuves.

Ce monument, curieux par cette originalité, a été vendu au citoyen *Tenret*, marbrier, qui a bien voulu me le céder.

N°. 67.

Des Pères-de-la-Merci.

Les bustes en pierre de liais, à l'exception des

masques qui sont en marbre, de Nicolas de Braque et de Jeanne la Bouteillère de Senlis sa femme.

Ces statues ont été tellement mutilées, que je n'ai pu en conserver que les bustes. Voici l'épitaphe qui ornait la tombe qui les couvrait.

Cy gist noble et puissant Seigneur Messire Nicolas Braque, jadis Seigneur de Sainct-Maurice et de Chastillon sur Loing, Conseiller et Maistre-d'hôtel du Roy notre Sire : qui trespassa en l'an mil trois cent cinquante-deux le treiziesme jour de septembre, et de Madame Jeanne la Bouteillere de Senlis, jadis femme dudit sieur : qui trespassa l'an mil trois cent septante-six, le quatorzieme jour de mars.

Cette famille avait fondé, dans la rue qui porte son nom, une chapelle dédiée à Notre-Dame, dite *de Braque*. Marie de Médicis fit bâtir, en 1613, le couvent des Pères-de-la-Merci, à la place de cette chapelle.

N°. 68.

Des Bernardins.

Une petite Vierge en marbre blanc, style gothique.

N°. 69.

De Saint-Germain-des-Prés.

Une pareille Vierge, même style.

N°. 70.

De Saint-Denis.

Trois petites statues en marbre blanc, même style.

N°. 71.

N°. 71.

Des Dames-de-Longchamp.

Deux Vierges, en marbre blanc, décorées de broderies et autres ornemens en dorure.

Deux autres Vierges, en pierre de Tonnerre, ornées de même et dans le même style.

N°. 72. (*Voyez* le n°. 91.)

N°. 73.

Des Mathurins.

Un grand bas-relief, en pierre volcanique (dite pierre à porc ou pierre puante), représentant les douze Apôtres.

On trouve en plusieurs endroits de Malte, surtout dans la partie de *Benhisa*, près de *Marsasirocco*, des blocs et des morceaux de marbre isolés et détachés d'une pierre calcaire noirâtre et rougeâtre, qui a une fausse apparence de lave ou d'une pierre brûlée, avec quelques petits pores; elle exhale, lorsqu'elle est frotée, une odeur extrêmement forte et désagréable; dissoute avec une vive effervescence dans les acides, elle laisse surnager une pellicule noire, huileuse, à laquelle elle doit sa puanteur. Cette pierre à porc a sûrement été imprégnée de l'huile de quelques cétacées: on ignore s'il y en a des bancs particuliers.

N°s. 74, 75 et 76.

Plusieurs détails d'architecture gothique, provenans de l'abbaye de Saint-Denis, dont j'ai formé le monument qui couronne le tombeau de Charles V. (*Voyez* le n°. 60.)

Deux statues en ivoire, l'une représentant la Vierge portant Christ enfant, et l'autre une figure de femme assise, dont les draperies sont extrêmement fines et soignées (1).

(1) Elle m'a été vendue par le citoyen Sellier.

Fin du quatorzième siècle.

MONUMENS

DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le quinzième siècle, le plus remarquable pour l'histoire des arts, relativement à la France, est l'époque où les artistes ont commencé à produire des plans généraux, combinés avec leurs détails, et ils ont cherché à lier les calculs de l'esprit à une exécution grande et soignée ; alors il s'est opéré un grand développement dans le dessin, et l'on a vu disparaître le gothicisme. C'est au génie de Raphaël que nous devons ce mouvement restaurateur ; il venait de produire les décorations du Vatican, et l'ensemble admirable de ces chefs-d'œuvre de l'art, saisi avec enthousiasme par les artistes voyageurs, nous a, par imitation, fait construire en France des palais chargés d'arabesques coloriés. La peinture fut plus lente à se développer en France que la sculpture ; et il paraît certain que, si nous eussions eu à cette époque des peintres habiles, l'on n'aurait pas sculpté les arabesques des palais pour les colorier ensuite comme des tableaux ; ce qui rend la décoration de ce genre lourde et chargée. Les décorateurs eussent préféré sans doute la peinture simple ; car il est prouvé que la sculpture n'est point faite pour être coloriée, et que colorier les vêtemens et les carnations des statues, c'est remonter à l'enfance de l'art.

Paris nous offrait peu de palais, de châteaux ou de maisons décorés, du siècle dont je parle ; je ne connais d'authentique de ce tems, que le portail de Saint-Eustache, donnant sur la rue des Prouvaires, et un petit monument d'un goût agréable, qui était

dans l'église Saint-Victor, et qui a été détruit. Ces considérations m'ont engagé à développer, dans mon quinzième siècle, l'art, le goût, le luxe et l'éclat qu'exigeait sa décoration, et à donner aux amis des arts le portrait d'un siècle presque inconnu dans la capitale. Pour parvenir à ce but, j'ai fait plusieurs visites dans les monumens que nous a laissés le cardinal d'Amboise, qui employa à la décoration de ses palais Jean Juste, sculpteur, né à Tours, qu'il avait envoyé à ses frais à Rome, pour étudier les arabesques de Raphaël.

J'ai composé mon plafond, mes croisées, et en général toute la décoration de cette salle, sur le type du tombeau de Louis XII, qui en fait le milieu, avec des détails que j'ai apportés du château de Gaillon, qui vient d'être démoli; avec des archétypes que j'ai levés moi-même, tant à Chartres qu'à Blois, etc. Les colonnes ornées de chapiteaux et de piédestaux arabesques qui soutiennent les portes, sont un présent des administrateurs du département d'Eure et Loir, qui, sur la demande que je leur en ai faite pour mon établissement, ont ordonné la démolition d'un portique de l'église Saint-Père, à Chartres, pour en mettre les détails à ma disposition. Ce portique avait été ajouté, en 1509, à la construction de cet édifice, bâti en 1170, par Hilduard, religieux bénédictin; il fut sculpté, ainsi qu'il est constaté dans les archives de la bibliothèque de cette ville, par François Marchand, sculpteur, né à Orléans. Les bas-reliefs en pierre blanche de Vernon, qui ornaient le jubé de cette église, et qui sont maintenant dans ce Musée, sont aussi de la main de François Marchand.

Les deux bas-reliefs qui décorent les archivoltes de cette salle, méritent d'être remarqués, et notamment celui qui représente Dieu le père au milieu des anges. Le style en est sévère et le dessin vigoureux; je l'ai tiré du cimetière des Innocens; le second, qui vient de l'église Sainte-Geneviève, représente la Pentecôte.

Les fonds violet et bleu, les encadremens dorés et la légende carminée, *cominùs et eminùs* (de près et de loin), sont les traits caractéristiques de la décoration du siècle que je représente; j'ai fait exécuter toutes ces choses d'après les notes que j'ai prises sur les lieux mêmes, et sur des autorités que j'ai apportées pour me servir au besoin (1).

Les pilastres extérieurs donnant sur le cloître, sont ornés d'arabesques et de médaillons en marbre, que j'ai achetés des démolitions du château de Gaillon : on y voit Anne de Bretagne repré-

(1) J'ai cru devoir insérer ces notes pour lever tous les doutes sur le véritable auteur du monument, et pour faire connaître les autorités que j'ai consultées et dans lesquelles j'ai puisé mes richesses, et pour montrer aussi les effets que l'on peut produire en décoration par des rapprochemens justes d'anciens détails.

Le ministre Chaptal, en homme éclairé et en ami des arts, a reconnu l'importance du monument historique que j'élève aux arts et aux sciences; sur ma demande, il vient de mettre à ma disposition les fonds nécessaires pour faire transporter à Paris quatre portiques et une portion d'architecture assez considérable du château de Gaillon, que le propriétaire a bien voulu me céder pour les conserver aux arts, et pour en orner le Musée que je dirige.

Mon terrain m'offre, par sa disposition naturelle, les moyens d'exécuter un projet que j'ai conçu dans mon plan chronologique des monumens français. Il présente trois cours par son ancienne division, de manière qu'avec les démolitions d'anciens édifices, j'en forme trois siècles différens. La première, bâtie avec une partie du château d'Anet que j'ai fait transporter, représentera le seizième siècle; la seconde, composée avec les débris arabesques du château de Gaillon, construit pour le cardinal d'Amboise, montrera l'architecture du quinzième. Je suis à la recherche d'un édifice arabe, dit improprement *gothique*, pour composer l'ensemble de la troisième cour qui mène à l'Elysée.

sentée en Minerve, et Louis XII en Mars; leurs casques sont ornés d'arabesques très-légers : les deux autres médaillons représentent, l'un Galba, et l'autre Vespasien. J'ai conduit les travaux de cette salle, qui montre l'éclat qui lui convient avec la plus sévère économie, et c'est à très-peu de frais que je suis parvenu à l'élever.

N°. 77.

Des Célestins de Paris.

La statue, en marbre, de Louis de France, duc d'Orléans, second fils de Charles V, né le 3 mars 1371, assassiné le 23 novembre 1407, à Paris, rue Barbette, par la faction de Jean, duc de Bourgogne.

La statue de ce prince est posée sur un tombeau de marbre blanc, décorée de cinq petites figures en pareil marbre, représentant des apôtres, placées dans des arcades dessinées par des fonds de marbre noir, et ornées d'arabesques.

N°. 78.

Du même lieu.

La statue, en marbre blanc, de Valentine de Milan, femme du susdit duc d'Orléans. Elle était fille de Jean Galéas, duc de Milan, et d'Isabelle de France, fille du roi Jean; elle apporta en dot à son mari les comtés de Vertus et d'Ast, et une somme d'argent très-considérable.

Cette vertueuse femme, inconsolable de la perte de son mari, mourut de chagrin en 1408. Elle avait pris pour devise un arrosoir penché et versant de l'eau en forme de larmes, avec ces mots :

Rien ne m'est plus;
Plus ne m'est rien.

Voici les épitaphes qui ornaient le beau monument que Louis XII fit ériger à ses ancêtres, et dont il confia l'exécution à Paul Ponce, le plus habile sculpteur de son tems. Les mutilations considérables que ce mausolée éprouva pendant la révolution, l'ont tellement ruiné, que j'ai cru pouvoir le diviser en trois parties, pour l'ajuster dans le style du tems, et le faire cadrer avec l'ensemble général de la salle du quinzième siècle, dont il fait partie, de manière que le monument qui contenait autrefois les statues de Louis d'Orléans, de Valentine de Milan sa femme, et celles de Charles d'Orléans et du comte de Vertus ses fils, forme aujourd'hui trois mausolées séparés; savoir : celui de Louis d'Orléans, désigné par le n°. 77; celui de Valentine de Milan, n°. 78, et celui de Charles d'Orléans et du comte de Vertus, n°. 80. J'ai fait entrer dans la composition de ces tombeaux une partie des anciennes inscriptions dont ils étaient chargés. Les voici :

Quis tumulum posuit? Regem Rex maximus ille,
Filius, et Regum Rex Ludouicus honor.
Quando post ligurem, insubrem, siculumque, triumphum,
Post captos Reges, Sforciadasque Duces :
Quis jacet hic? Magni heroes Ludouicus et vxor,
Alma Valentina, Regia progenies
Aureli proceres, Carolus cum fratre Philippo.
Ille auus, illa auia est; hic pater, hic patruus.
Quî genus? à Francis; studium quod? regna tueri,
Bellaque sanguineâ sollicitare manu.
Qua mulier? Ducis insubrij pulcherrima proles,
Ius Mediolani, sceptraque dote dedit :
Viuere debuerant propter facta inclyta semper;
Debuerant, sed mors impia cuncta rapit,
Hos ergò rapuit proceres? non corpora tantum
Semper erunt animæ, gloria semper erit.

Hoc tecum illustris Pario, Ludouice, sepulchro
Iuncta Valentinæ conjugis ossa cubant :

Et meritò insubris tibi jura Ducalix sceptri,
Tradita legitimæ premia dotis erant.
Subjacet et Carolo clausus cum fratre Philippus,
Inclita jàm vestri pignora bina tori.
Magnificus Carolo nascens Ludouicus ab alto,
Hæc posuit largâ busta superba manu.
Sforciadem indignâ pepulit qui ex sede tyrannum,
Et sua qui siculas sub juga misit opes :
Vt tantos decorata Duces Aurelia jactat :
Gallica, sic illo sceptra tenente tumens.

LVDOVICVS REX XII. QVIETI PERPETUÆ ET MEMORIÆ PERENNI ILLVSTRISSIMORVM PRINCIPVM LVDOVICI AVI VALENTINÆ AVIÆ, CAROLI PATRIS, PIISSIMORVM PIENTISSIMORVMQUE PARENTVM AC PHILIPPI PATRVI FOELICITER.

M. IↃ. IIII.

Nos. 79 et 86.

Des Chartreux.

Les statues couchées, en marbre blanc, de grandeur naturelle, de Pierre de Navarre, comte de Mortagne, mort le 29 juillet 1412, et de Catherine d'Alençon, veuve de Pierre de Navarre.

Cette femme, après avoir fait ériger ce monument à son mari, mort en 1412, où elle fit se représenter à côté de lui, en costume de veuve, épousa en secondes noces le comte Palatin du Rhin, duc de Bavière ; elle mourut quarante ans après son premier mari, et fut enterrée en 1462 à Sainte-Geneviève, où l'on voyait son épitaphe. C'est ce qui explique pourquoi elle est représentée si jeune sur ce tombeau, tandis qu'elle est morte très-avancée en âge.

Voici son épitaphe :

Cy gist noble et puissante dame Madame Catherine d'Alençon, duchesse en Baviere, comtesse de Mortaigne, dame d'Exmes, de Saint-Silvain et de Tuit en Normandie, laquelle trepassa l'an mil quatre cent lxij. le XXV. jour du mois de juin. Dieu face à l'ame mercy.

Ce prince de Navarre était fils de Charles II, surnommé *le Mauvais*, roi de Navarre et comte d'Évreux, et de Jeanne de France, fille de Jean, roi de France, et frère de Charles III, roi de Navarre. Il fut comte de Mortagne au Perche, pour la récompense que le roi de France devait à son père, par appointemens pour les terres d'Évreux.

Je ne rappellerai point ici les crimes sans nombre dont Charles *le Mauvais* se rendit coupable, autant par ambition que par un penchant naturel qui le portait à la cruauté; mais la fin tragique de sa vie m'a paru de nature à fixer l'attention; la voici : Cet homme cruel, étant tombé dans un état de dépérissement tel qu'il ne pouvait se servir de ses membres, consulta son médecin, qui lui ordonna de se faire envelopper, des pieds à la tête, d'un drap imprégné *d'eau-de-vie*, de manière qu'il y fût enfermé jusqu'au cou comme dans une espèce de sac. Il était nuit lorsqu'il fut question de lui administrer ce remède. Une des suivantes du château, chargée de faire la couture du drap qui contenait le malade, étant arrivée au cou, point fixe où elle devait terminer sa couture, fit un nœud selon l'usage; mais comme il lui restait un long bout de fil, au lieu de le couper simplement avec des ciseaux, elle approcha une lumière qui embrasa aussitôt toute la toile. Effrayée, elle se sauva, et abandonna le roi qui fut étouffé en un moment. Charles *le Mauvais* fut ainsi brûlé vif dans son château.

N°. 80.

Des Célestins.

Deux statues, en marbre blanc, représentant deux enfans de Louis d'Orléans, du numéro 77 ci-dessus.

Savoir, Philippe d'Orléans, comte de Vertus, mort en 1420, âgé de vingt-quatre ans,

Et Charles d'Orléans, renommé par ses poésies, aïeul de Louis XII, bisaïeul de François Ier., et mort en 1465, âgé de soixante-neuf ans.

Le porc-épic que l'on voit à ses pieds, est là pour exprimer que son père lui avait conféré l'ordre de ce nom, dont il était l'instituteur. J'ai fait entrer dans la composition de ce monument, des arabesques du tems et un grand bas-relief en albâtre, représentant la mort de la Vierge, provenant de *Saint-Jacques-la-Boucherie*. Des détails précieux et des expressions vraies et variées se remarquent dans ce morceau, dont on ignore le nom de l'auteur.

Voici un échantillon des talens de Philippe d'Orléans en poésie, tiré d'un manuscrit conservé à la bibliothèque nationale.

BALLADE.

Jeune, gente, plaisante et débonnaire,
Par un prier qui vaut commandement,
Chargé m'avez d'une ballade faire,
Si l'ai faite de cœur joyeusement;
Or, la veuillez recevoir doucement;
Vous y verrez, s'il vous plaît à la lire,
Le mal que j'ai, combien que vraîment
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

Votre douceur m'a sçu si bien attraire,
Que tout vostre je suis entièrement,
Très-desirant de vous servir et plaire,
Mais je souffre maint douloureux tourment,
Quand à mon gré je ne vous voi souvent,
Et me déplaist quand me faut vous l'escrire;
Car si faire je pouvois autrement,
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

C'est par dangier, mon cruel adversaire
Qui m'a tenu en ses mains longuement.

En tous mes faits, je le trouve contraire
Et plus se rit quand plus me voit dolent.
Si je voulois raconter pleinement
En cet escrit mon ennuyeux martyre,
Trop long serois; pour ce certainement
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

N°. 81.

De Saint-Denis.

Statue, en marbre blanc, de Charles VI, mort en 1422, posé sur un cénotaphe que j'ai fait ajuster avec une boiserie de ce tems, recueillie dans la chapelle de Picardie, rue du Fouare.

Charles VI, frappé d'un coup de soleil, perdit l'esprit, et devint entièrement nul dans les affaires après avoir montré de grands moyens. Les cartes furent inventées par Jacquemin Gringonard, peintre en réputation en 1393; c'est pour cette raison, que j'ai fait mettre un jeu de cartes dans la main droite de cette statue qui avait été brisée.

Ce fut au siége de Compiegne, en 1414, que l'on vit paraître les premiers canons; ils étaient de tôle pliée et cerclés de fer, dont la forme conique s'évasait depuis la culasse jusqu'à la bouche. (*Voyez* Villaret).

Alain Chartier, son secrétaire particulier, et depuis celui de Charles VII son fils, était l'un des plus savans hommes de son siècle, même il fut regardé comme le père de l'éloquence française.

N°. 82.

De Notre-Dame.

Deux statues à genoux, en pierre de liais, posées sur une tombe de pareille nature, élevée de terre de deux pieds, représentant, l'une Juvenel

des Ursins (1), portant l'épée au côté, et vêtu d'une cotte d'armes armoiriée devant et derrière ; l'autre, représentant Michelle de Vitry sa femme.

Jean Juvenel s'étant distingué dans plusieurs occasions, la ville de Paris lui donna, par reconnaissance, l'hôtel des Ursins, dont depuis il prit le nom. Charles VII le fit président au parlement, séant alors à Poitiers, où il mourut en 1431. Il avait seize enfans qui lui survécurent, ainsi que sa femme, qui mourut en 1456. On trouvera, sous le même numéro, un tableau représentant toute cette famille, où l'on voit la coëffure à la Henin, introduite par Isabelle de Bavière.

Épitaphe de Messire Iean Iuuenel des Vrsins.

Cy gist noble homme messire Iean Iuuenel des Vrsins, Cheualier, Baron de Tramel, Conseiller du Roy nostre sire, qui trespassa à Poitiers, l'an de grace, mil quatre cent trente vn, le premier iour d'Auril, jour de Pasques. Et dame Michelle de Vitry, sa femme, qui trespassa à Paris, l'an de grace, M.iiij. cens lvj. le x iour de Juin.

N°. 83.

Des Célestins.

La statue, en marbre blanc, couchée sur une tombe de marbre noir, de Jeanne de Bourgogne, duchesse de Betfort, épouse du régent de France, morte à Paris en 1432.

Henri V, roi d'Angleterre, étant mort en France le 31 août 1422, Jean, duc de Betfort son frère, qui commandait l'armée des Anglais contre Charles VII, fut nommé régent de France pour Henri VI son neveu, âgé de 9 mois.

(1) J'ai fait restaurer les têtes de ces deux statues, qui avaient été cassées par les malveillans, d'après les portraits de cette famille, que j'ai eu le soin de recueillir.

N°. 84.

De Saint-Denis.

Statue, en marbre blanc, d'Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, morte en 1435, détestée de la nation, et portée dans un simple batelet à Saint-Denis, accompagnée d'un seul prêtre.

N°. 439.

De Saint-Martin-des-Champs.

La statue, en pierre et couchée, de Philippe de Morvilliers, seigneur de Clary et Charenton, premier président au parlement de Paris, mort en 1438.

Le buste, en pierre, de Jeanne du Drac sa femme, morte en 1437. Les masques sont en marbre blanc.

N°. 537.

Le buste, en terre cuite, de Jeanne d'Arc, dite *du Lys*, vulgairement connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*, considérée comme sorcière par les dévotes, les prédicateurs et même par l'université de Paris (1), livrée de suite à un tribunal d'évêques inquisiteurs vendus au parti de l'Angleterre qui les soudoya; elle fut condamnée, comme magicienne, à être brûlée vive dans la principale place de Rouen, le 30 mai 1430, après avoir rendu les services les plus importans à la France.

(1) La sorcellerie, dit Voltaire, était alors si en vogue, que Jeanne d'Arc elle-même fut brûlée comme sorcière, sur la requête de la *Sorbonne*.

J'ai fait exécuter ce buste par le citoyen Beauvallet, d'après une peinture ancienne (1), pour être placé dans la salle du quinzième siècle de ce Musée, auprès de celui de Charles VII qu'elle a maintenu sur le trône, et qui a eu la lâcheté de la laisser périr.

Cette femme célèbre naquit, l'an 1412, à Domremi, près de Vaucouleurs en Lorraine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc, qui tenait un petit cabaret.

N°. 85.

De Saint Denis.

Tronc en albâtre, de la statue de Charles VII, mort en 1461. Le reste de la statue a été brisé par les malveillans.

Ce buste, que le citoyen Beauvallet a restauré avec beaucoup d'art et de soins, est posé sur une colonne de marbre ornée d'un chapiteau arabesque, que j'ai retirée des démolitions du château de Gaillon.

Charles VII fonda l'université de Poitiers.

N°. 87.

Du même lieu.

Le buste en marbre blanc, de Marie d'Anjou, veuve de Charles VII, morte en 1463. Le reste de la statue a été brisé. Même description pour l'ajustement, que le n°. 85.

Costumes sous Charles VII.

L'habit de ville des hommes consistait en une espèce de camisole fort étroite, attachée avec des aiguillettes à des haut-de-chausses si serrés, qu'ils laissaient apercevoir le nu de telle sorte, que toutes les formes se dessi-

(1) J'ai acheté ce tableau pour entrer dans une suite de portraits des personnages célèbres en France, que je recueille pour ce Musée.

naient de la manière la plus indécente. Les élégans s'élargissaient les épaules avec des *mahoitres* ou épaules artificielles, desquelles pendaient de grandes manches déchiquetées; leurs souliers étaient armés de longues pointes de fer. Les galantins laissaient tomber par masse leurs cheveux sur le front, de manière qu'ils se couvraient une partie des sourcils; le chapeau qui leur couvrait la tête, était pointu et de haute forme. « Un grave magistrat qu'on avait vu en robe le matin, on le voyait courir les rues l'après-dîner, habillé comme un singe. (*dit Mézerai.*) » Les femmes quittèrent les robes traînantes pour en adopter d'extrêmement courtes, ornées de bordures extravagantes pour la largeur; leurs coëffures étaient des bourrelets fort larges, surmontés d'un haut bonnet pointu en forme de pain de sucre. (*Voyez* Montfaucon.) Cette coëffure ressemble assez à celle de nos Cauchoises; elles tressaient leurs cheveux.

Charles VII établit en 1448, une troupe à laquelle il donna le titre de francs-archers. Voici ce que rapporte son ordonnance. « Ordonnons qu'en chaque paroisse de notre royaume il y aura un archer qui sera et se tiendra continuellement en habillement suffisant et convenable de *salade*, *dague*, *espée*, *arc*, *trousse*, *jaque* ou *uque de brigadine*, et seront appelés les *francs-archers*. »

Suivant Mézerai, il y avait en ce tems-là peu d'infanterie en France. Le roi, pour en avoir une bonne et bien entretenue, ordonna que chaque village du royaume lui fournirait et paierait un *archer à pied*, choisi d'entre soixante jeunes hommes, lequel serait franc de toutes tailles et subsides; à cause de quoi on les nomma les *francs-archers*. Cette milice faisait un corps de vingt-deux ou vingt-trois mille hommes.

La salade était une espèce de casque léger, sans crête, avec ou sans visière; la jaque était une espèce de juste-au-corps qui venait au moins jusqu'aux genoux. *Jaque*, *habillement de guerre rembourré de coton.* Ces jaques, dont nous avons depuis fait le mot *jaquette*, étaient bourrées entre la doublure en toile et l'étoffe dont on les composait; ce vêtement servait à empêcher que la lance ou l'épée ne perçât celui qui en était couvert. Les chevaliers de ce tems portaient des jaques sous leur haubert de mailles : on en faisait aussi en cuir de cerf. La bri-

gadine était un corcelet de lames de fer attachées les unes sur les autres, sur leur longueur, par des clous rivés. La trousse était une espèce de carquois dans lequel les arbalêtriers mettaient environ dix-huit flèches, suivant l'ordonnance ci-dessus citée. (*Voyez* la milice française, par le P. Daniel.)

N°. 88.

Des Grands-Augustins.

Un bas-relief, en pierre de liais, représentant une réparation publique faite aux Augustins et à l'Université, pour crimes commis envers deux religieux de ce couvent, dont l'un fut tué.

N°. 89.

De Saint-Denis.

La statue, en pierre de liais et couchée, de Guillaume Tannegui du Chastel, mort au siége de Pontoise, le 20 juillet 1441, en défendant le passage de la rivière d'Oise.

On remarquait sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Cy gist noble homme Guillaume du Chastel, de la Basse-Bretaigne, pannetier du roi Charles VII, et escuyer d'escurie de monsieur le dauphin, qui trespassa le 20e jour de juillet, l'an de grâce M. CCCC. XLI., durant le siége de Pontoise, en défandant le passage de la riuière d'Oise, ledit jour que le duc d'Yorck la passa pour cuider leuer ledit siége, et pleût au roi pour sa grande vaillance et les seruices qu'il lui auoit faicts en maintes manières, et spécialement en la défense de ceste uille de Saint-Denis, contre le siége des Anglois; le fit enterrer céans. Dieu lui face merci. Amen.

Du Chastel fut faussement accusé du meurtre du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. (*Voyez* Saint-Foix.) Ce fut son neveu qui fit faire à ses frais les obsèques de Charles VII.

N°. 90.

N°. 90.

Deux petites Vierges, l'une provenant de la Sainte-Chapelle, et l'autre des Célestins.

N°. 91.

De Notre-Dame.

Squelette en albâtre, faussement attribué à Germain Pilon. Un auteur ancien le donne à François Gentil, natif de Troyes, et qui a prodigieusement enrichi cette ville de beaux ouvrages. Gentil vivait encore en 1540.

Ce morceau, mal sculpté et peu exact dans son dessin, ne peut être sorti du ciseau des artistes habiles auxquels on l'attribue. Voici le quatrain qui est gravé sur un bouclier qu'il tient de la main gauche :

Il n'est vivant, tant soit plein d'art,
Ne de force pour résistance,
Que je ne frappe de mon dart,
Pour bailler aux vers leur pitance.
(*Priez Dieu pour les trespassés.*)

Ce monument gothique était autrefois renfermé dans une boîte attachée à une tour qu'on nommait *Des Bois*, dans le cimetière des Innocens. Il fut porté ensuite à Notre-Dame, où on le fit bronzer, et restaurer par le cit. Deseine, sculpteur qui s'est distingué dans son art.

J'ai placé dans le piédestal une épitaphe provenante de la Tombe-Issoire, composée en bouts rimés, et curieuse pour son époque.

La maison de la Tombe-Issoire est un local situé faubourg Saint-Jacques, près Mont-Rouge, dans lequel on a déposé, en 1786, les ossemens et les inscriptions qui étaient dans le cimetière des Innocens, et qui y furent transportés lorsque l'on fit du cimetière une place.

« Le commandeur de Saint-Jean-de-Latran a deux maisons de plaisir, l'une, rue de l'Oursine, appelée

l'hôtel Zone, et l'autre hors la fausse-porte Saint-Jacques, qu'on nomme la maison de la Tombe-Issoire. Elle est accompagnée d'un colombier, d'une cour, d'un jardin, d'un moulin à vent en pierres de taille, et de sept vingt arpens de terres labourables, franches de dîmes, avec la dépouille de quatre arpens de prés, situés au territoire de Gentilly. » (*Félibien.*)

N°. 92.

De l'abbaye de Saint-Denis.

Une chaise sculptée en bois, ornée d'arabesques.

N°. 440.

De la cathédrale de Chartres.

Un bas-relief, en pierre de liais, divisé en trois sujets séparés par de petits pilastres et de petites colonnes arabesques, d'un travail très-fini; le sujet du milieu représente l'adoration des Mages : on y voit le chanoine donataire du monument, représenté à genoux; les autres sujets représentent d'un côté saint Jean dans le désert composant l'Apocalypse, et de l'autre côté saint Jean-Baptiste.

Ce morceau, colorié et doré selon le goût du tems, est d'un dessin vigoureux et d'une exécution soignée : il a été exécuté par François Marchand (d'Orléans.)

N°. 441.

De l'église Saint-Père de Chartres.

Deux colonnes triomphales, en pierre de liais, ornées d'arabesques, posées sur un piédestal décoré dans le même goût; l'une supportant la statue en albâtre de François de Paule, religieux cala-

brois, appelé en France par Louis XI ; et l'autre, une statue de dévotion. Ces colonnes sont de l'exécution de ce même Marchand.

N°. 442.

De la chapelle de Picardie (rue du Fouare).

Quatre statues, en pierre de liais, représentant des apôtres, exécutées vers le commencement de ce siècle, placées dans la salle du quatorzième (1), sur des culs de lampes du même style, achetés des démolitions de l'église Saint-André-des-Arcs.

N°. 538.

Du château de Gaillon.

Monument sculpté en bois.

Cette boiserie magnifique est composée de trente-trois panneaux arabesques, plus légers et plus fins les uns que les autres ; de quatorze bas-reliefs enchâssés dans de petites colonnes aussi arabesques, et représentant des sujets du Nouveau-Testament, au dessous desquels on voit treize tableaux en marqueterie, formés avec des bois de couleur incrustés, représentant divers sujets allégoriques ; le tout formant onze siéges ou stales mouvantes, chargées d'arabesques et d'instrumens du dessin le plus léger et d'une exécution parfaite. Les portes de ce monument surpassent en beauté les autres parties de cette boiserie ; huit grands panneaux arabesques, neuf pilastres et neuf moitiés de colonnes, ornées de leurs bases et de leurs chapiteaux composites, chargés de chimères et d'ani-

(1) J'ai cru qu'il convenait, pour donner une idée exacte de l'état des arts dans chaque siècle, de placer dans les salles qui composent ce Musée, des monumens du commencement du siècle qui suit celui que l'on voit, afin de faciliter à l'étudiant et au curieux l'examen des progrès ou de la décadence de l'art pendant l'écoulement de cent années.

maux hiéroglyphiques, composent l'ensemble de ces portes, sculptées en partie dans la masse. Enfin, percées à jour pour donner de la légéreté à l'ouvrage, elles montrent des difficultés sans nombre vaincues par le talent. Devant être placées isolément, elles font voir sur l'autre face le style de l'architecture arabe, telle qu'elle avait été mise en pratique dans nos contrées, depuis les voyages fréquens que les Français firent en Asie.

Ce beau monument, exécuté en 1500, pour la chapelle d'Amboise, au château de Gaillon, avait été donné à la commune du lieu par l'acquéreur du château. Le citoyen Earoche, maire de cette commune, dont toute la sollicitude est pour l'amélioration de la ville, en a fait hommage au Musée, au nom des habitans de Gaillon, qui ont bien voulu s'en dessaisir en faveur des arts.

Description des monumens provenans du château de Gaillon, qui décorent la deuxième cour de ce Musée.

La deuxième cour du Musée présente trois portiques immenses, composés de deux ordres d'architecture l'un sur l'autre, à la manière du tems, chargés d'arabesques, de pilastres sculptés, de frises, de bas-reliefs et d'ornemens du dessin le plus léger, et parfaitement dans le style des arabesques que Raphaël a peints au Vatican; plus, une grande colonnade aussi dans le goût arabesque, le tout sculpté en pierre de Vernon.

Ces morceaux précieux, que j'ai fait démonter et transporter avec soin, se sont trouvés de mesure convenable au projet que je me suis proposé pour l'établissement d'une *Cour* du quinzième siècle, construite avec les monumens de cette époque.

Fin du quinzième siècle.

MONUMENS

DU SEIZIÈME SIECLE.

DÈS 1440 les arts prirent une grande considération : dans l'Italie, les palais élevés par les Médicis et depuis par le grand Léon, les dépenses considérables que ces amis des lettres et des arts firent pour occuper les savans et les traiter honorablement, furent un véhicule si puissant, qu'en très-peu de tems Rome et Florence virent naître tous les talens à la fois et grossir le nombre des chefs-dœuvre. Le goût des beaux-arts, après s'être répandu dans toute l'Italie, vint germer en France vers la fin du quinzième siècle, et les efforts que firent à cette époque nos artistes pour rivaliser Michel-Ange et Raphaël, furent extraordinaires; mais comme les progrès dans les arts et dans les sciences suivent en général la marche de la nature, et qu'il est reconnu qu'on ne peut arriver que par degrés à la perfection, ces efforts surprenans ne servirent qu'à indiquer la route, et ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle que l'art atteignit en France cette prépondérance qui a fixé depuis tous les regards de l'Europe. François Ier. mit la dernière main à ce grand ouvrage, en appelant auprès de sa personne *Léonard de Vinci* et *Primatice :* il établit des écoles et des manufactures, et bientôt après parurent les artistes les plus célèbres. Pour peindre ce siècle brillant comme il convenait, j'ai levé des plans dans les monumens bâtis par les Lescot, les Bullant, les Philibert, etc. et j'ai enfermé dans mon cadre tous les détails que j'ai recueillis, afin de fixer les yeux des connaisseurs sur

le siècle connu dans les arts sous la dénomination de *siècle de la renaissance.*

La porte de cette salle a été exécutée sur les dessins du citoyen Peyre jeune, qui a parfaitement saisi le style qui lui convenait. Les colonnes qui portent le fronton, sont d'un marbre rare, désigné sous le nom de *brêche dorée ;* elles se trouvent supportées par des piédestaux, dans lesquels j'ai introduit des petits bas-reliefs en cuivre doré, exécutés par Quermézel, représentant la nativité de Christ, l'adoration des Mages, la Résurrection et plusieurs sujets du Nouveau-Testament. Les incrustations et les figures que l'on remarque sur le fronton, décrites sous le numéro 130, sont une imitation du genre d'ajustement adopté dans ce tems-là, ainsi que les plafonds que j'ai décorés d'arabesques, de salamandres, de chiffres enlassés, et même des devises de la chevalerie, placées dans leur ordre exact.

La Religion, la Patrie, l'Honneur, l'Amitié et l'Amour étaient les cinq lois principales de la chevalerie. *Du Belloy* n'a pas oublié de placer ces mots sacrés dans la bouche de Bayard, en le faisant entrer en scène.

Tous les objets sacrés de mon culte suprême,
Dieu, la France, l'Honneur, l'Amitié, l'Amour même,
De Milan vers ces lieux ont fait voler Bayard.
(*Acte premier, scène première.*)

Voltaire s'exprime ainsi dans *Tancrède :*

Conservez ma devise ; elle est chère à mon cœur ;
Elle a dans mes combats soutenu ma vaillance ;
Elle a conduit mes pas et fait mon espérance ;
Les mots en sont sacrés : c'est l'Amour et l'Honneur.
(*Acte troisième, scène première.*)

Enfin, c'est d'après les descriptions de nos histo-

riens et de nos poëtes, et principalement sur les monumens qui nous restent de ce siècle, que j'ai guidé mes travaux et que je suis parvenu à rendre mon portrait exact.

N°. 443.

De Notre-Dame de Cléry.

Le buste de Louis XI, mort en 1482, que l'on conservait dans l'église de Notre-Dame de Cléry qu'il avait fait bâtir.

Le buste de sa statue, que l'on trouvera décrite dans cet ouvrage, a été exécuté d'après ce masque que l'on dit avoir été fait d'après nature. Je l'ai fait restaurer par le citoyen Beauvallet. Le piédestal qui le porte, est orné d'arabesques provenans du château de Gaillon.

N°. 93.

Des Grands-Augustins.

Monument érigé à Philippe de Comines, historien célèbre, mort en 1509. Il avait pris pour devise : *Qui non laborat, non manducet.*

On voit sa statue et celle d'Hélène de Chambes sa femme, exécutées en pierre de liais, enfermées à mi-corps dans un cénotaphe de même nature. Ce cénotaphe est posé sur un grand bas-relief en marbre blanc, représentant saint Georges combattant un monstre : la corniche et les pilastres arabesques qui accompagnent ce morceau précieux, sont de la plus grande beauté pour la délicatesse du travail. Il était *au château de Gaillon*, et a été exécuté par Paul Ponce, qui l'avait fait pour Georges d'Amboise, ministre de Louis XII (1). Plus

(1) J'ai introduit dans la composition de ce monument, entièrement restauré sur mes dessins, le beau bas-relief de saint Georges, que j'ai acheté des nouveaux propriétaires du château de Gaillon.

bas, une statue couchée, exécutée en albâtre, faisant partie du même tombeau, représentant Jeanne de Comines leur fille, épouse du comte de Ponthièvre.

Je rapporte ici son épitaphe, qui a été détruite.

Epitaphium Dominæ Joannæ de Cominis.

Quingentis annis bis septem et mille peractis
In lucem quartam post idus Martius ibat
Octavamque parens, Phœbus properabat ad horam,
Comminia occubuit generosa à prole Joanna
Pontebriæ Comitis, Britanni sponsa Renati
Atque Argentonii Domino prognatu Philippo
Chambaqᵉ Helenæ; mens huic in pace requiescat.

Don Juan de Vitriom, qui a traduit et commenté les Mémoires de Philippes de Comines en espagnol, compare, dans une de ses épîtres, Louis XI avec Tibère, et tous deux pétris de levain de dissimulation, d'artifice et de duplicité; et Comines avec Tacite, tous deux également habiles à développer les plis et les replis du cœur de ces grands princes.

N°. 444.

Buste de Charles VIII, mort en 1498, posé sur une colonne de marbre blanc, provenante du château de Gaillon.

Ce buste, vrai et soigné dans son exécution, est dû au talent du sculpteur Deseine (1).

Charles VIII, avant d'épouser Anne de Bretagne, avait été fiancé avec Marguerite d'Autriche, fille unique de Maximilien Iᵉʳ., et de Marie de Bourgogne. Elle naquit en 1480, et vint en France après la mort de sa mère.

(1) J'ai fait exécuter ce buste pour suppléer au monument de Charles VIII, qui manquait à ma collection.

Le mausolée de ce prince, que l'on voyait à Saint-Denis, où il était représenté de grandeur naturelle et en bronze, a été entièrement détruit et fondu en 1793.

Charles épousa Anne de Bretagne en 1491, et renvoya Marguerite à son père avant la consommation du mariage; Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille, la firent demander pour leur fils unique Jean, qu'elle épousa en 1497. Cette femme avait de l'esprit et beaucoup de courage; comme elle allait rejoindre son époux, son vaisseau fut battu par une horrible tempête qui la mit sur le point de périr; dans le moment de la crise, elle montra une fermeté peu commune à son sexe, et composa elle-même son épitaphe.

Cy git Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris et si mourut pucelle.

COSTUMES.

Marlot dit que les femmes, sous Charles VIII, se coëffaient en cheveux, et qu'elles portaient des robes de satin blanc; tel était le vêtement de la reine le jour de son mariage. Les duchesses, continue le même auteur, étaient coëffées d'un chapeau qui était entouré d'une couronne relevée avec des trèfles et un plumet; les comtesses n'avaient sur leur chapeau qu'une couronne perlée avec le plumet.

N°. 94.

De l'abbaye de Saint-Denis.

Tombeau de Louis XII, mort en 1515, et d'Anne de Bretagne, exécuté en marbre blanc par Paul Ponce Trebati, venu en France vers 1500.

L'art, à cette époque, commençait à sortir de l'enfance et à prendre une forme raisonnée. Quoique ce superbe monument soit d'un goût gothique, on y remarque des détails précieux et un grand caractère de dessin.

Les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, représentés dans leur état de mort, sont d'une exécution savante et étudiée. Les ouvertures que l'on voit au bas-ventre de ces deux statues, sont les caractères de l'embaumement et non ceux de la putréfaction, comme

l'ont publié plusieurs écrivains. Ces corps, effrayans par la vérité des expressions et le livide de l'homme qui n'est plus, sont posés sur un cénotaphe d'un excellent goût, et entourés de douze arcades ornées d'arabesques les plus recherchées; ce qui contraste parfaitement avec le hideux de la mort. Dans ces arcades sont placés les douze apôtres, qui offrent encore des beautés dans le style et dans le choix des attitudes. Les quatre vertus cardinales, plus fortes que nature, groupaient les angles du monument. Le tout est posé sur un socle qui est orné de bas-reliefs représentant les batailles données en Italie par les Français, l'entrée triomphale de Louis XII dans la ville de Gênes, et principalement la bataille d'Agnadel: les reliefs sont rendus avec beaucoup de richesse et de perfection.

Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans, répondit Louis XII à Louis de la Trimouille, qui l'avait fait son prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et qui craignait le ressentiment du nouveau roi.

On voit au dessous de la corniche du mausolée, les statues en marbre blanc, et à genoux, de Louis XII, vêtu en habit de cour, et celle d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, morte à Blois en 1513, aussi vêtue en habit de cour. Ce monument, dont la conservation est importante pour la chronologie de l'art, est celui qui a le plus souffert des révolutionnaires. Des têtes, des nez, des bras et des mains ont été abattus. J'espère, avec le tems, le rendre à son premier état. C'est un engagement sacré que je me suis imposé pour tous les monumens que j'ai été assez heureux de réunir dans ce Musée, malgré les dangers qu'il y avait à courir à certaines époques.

On prétend qu'une partie de ce monument a été fabriquée à Tours par Jean Juste, sculpteur; et l'autre partie, c'est-à-dire les figures, à Paris, hôtel de Saint-Paul, par Paul Ponce. Les figures que l'on voit dans ce tombeau, sont des archétypes que j'ai fait lever sur les marbres, afin de procurer aux artistes et aux amateurs la vue de ces statues précieuses, dont ils n'auraient pu jouir si je les eusse placées dans le monument, comme elles y étaient originairement.

N°s. 445 et 445 (*bis*).

Les statues, en marbre blanc et couchées, de Louis XII et d'Anne de Bretagne, posées sur un cénotaphe en marbre noir, dans lequel j'ai introduit des bas-reliefs représentant les conquêtes et les batailles de Louis XII en Italie.

Les têtes de lion en marbre, qui sont aux extrémités, ont été tirées du château de Gaillon, ainsi que les camées qui les accompagnent; le tout a été exécuté par Paul Ponce, sculpteur particulier de Georges d'Amboise. Les figures suivantes, numérotées 445 (*bis*), la Force, la Justice, la Prudence et la Tempérance, qui ornaient les angles du tombeau de Louis XII, se trouvent placées sur des piédestaux et dans les niches du tourpoint qui termine cette salle.

N°. 446.

Tronc en albâtre, débris d'une statue de Louis XII, mutilée en 1793 au château de Gaillon, où elle avait été placée par le cardinal d'Amboise, en 1510; Demugiano qui en est l'auteur, a représenté sur la cuirasse, un combat et des ornemens qu'il a traités avec beaucoup de finesse et dans le style de l'antique.

J'ai fait exécuter en albâtre, par le citoyen Beauvallet, la tête et les mains qui manquaient; cet artiste a mis du soin dans son travail et de l'exactitude dans l'imitation de son modèle. J'ai introduit dans le piédestal, des panneaux arabesques du même lieu.

N°. 95.

Des Célestins.

Une petite statue couchée sur une tombe de marbre noir, représentant Renée d'Orléans-Lon-

gueville, petite-fille de Dunois, morte en 1515, âgée de huit ans.

Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, était fils naturel de Louis d'Orléans, dont j'ai déjà parlé. Il naquit en 1403. Dès sa plus tendre jeunesse il donna les plus belles espérances de sa grandeur future; aussi Valentine de Milan, poursuivant avec chaleur la vengeance de son mari, assassiné par les ordres du duc de Bourgogne, disait fort souvent qu'*il n'y avait aucun des enfans du duc son mary qui fût si bien taillé à venger cette mort que celuy-là*. En effet, il jura une haine immortelle aux Bourguignons; et nous lisons dans Mézerai, qu'il expia le sang du prince Louis son père, par celui de plusieurs milliers de Bourguignons qu'il passa lui-même au fil de l'épée.

Ce mausolée offre six bas-reliefs représentant des sujets du martyrologe, dans des pilastres arabesques, le tout exécuté très-délicatement en albâtre.

Ce monument, détruit en 1793, a été restauré, tel qu'on le voit, sur mes dessins; je me suis conformé au goût du siècle en copiant les profils et en employant les détails propres à caractériser cette époque de l'art. Le bas du surcot de Renée d'Orléans est pointu au lieu d'être arrondi, et elle a par-dessus un manteau retenu par un fermail en pierreries: son cou est orné d'un collier de perles et de pierreries, ainsi que la toque qui couvre ses cheveux: cette toque est surmontée d'une petite couronne ornée comme le collier. Voici son épitaphe, gravée en caractères gothiques sur la table de marbre noir:

Ci gist très-excellente et noble damoiselle RENÉE D'ORLÉANS, *en son vivant, comtesse de Dunois, de Tancarville, de Montgommery, dame de Montreubellay, de Chasteau-Regnault: fille unique délaissée de très-excellent et puissant prince et princesse françois, en son uiuant, duc de Longueville, comte et seigneur desdits comtés, et seigneur connestable héréditaal de Normandie, et lieutenant-général et gouuerneur pour le roi en ses pays de Guyenne, et de Madame Françoise d'Alençon son épouse, pere et mere de ladite damoiselle: laquelle trespassa en l'aage de 7 ans, au lieu de Paris, le 23 de may, l'an 1525.*

Costumes sous Louis XII.

L'habillement des hommes de la cour et de la ville consistait en un pantalon serré de soie cramoisie ou couleur de feu. Une espèce de soubreveste ample et plissée, qui descendait à la naissance des cuisses, et dont les manches serrées arrivaient jusqu'au poignet, servait de premier vêtement. Il était fixé à la hauteur des hanches par une ceinture plus ou moins riche; ceux qui avaient le droit de port d'armes, attachaient leur épée à cette ceinture. L'habit de dessus était une grande robe dont la longueur se variait à volonté, mais qui descendait communément à la naissance du pied; c'est pour cela qu'il s'en trouve sur les monumens, qui se terminent à la hauteur du genou, à mi-jambes, etc. Cette robe était disposée sur le devant, de manière qu'elle pouvait s'ouvrir ou se fermer. La houplande dont je parle, c'était son nom, ressemble parfaitement, en supprimant les manches et en réservant à leur place une grande ouverture de chaque côté pour le passage des bras, à celles dont nous nous couvrons l'hiver, et à laquelle nous avons donné le même nom. La partie supérieure de la houplande du quinzième siècle se terminait par un grand collet rond ou chaperon qui couvrait totalement les épaules; elle était en hermine, marte zibeline, vair ou hermine pour ceux qui avaient le droit de porter ces fourrures, ou d'une autre étoffe, suivant les charges qu'on occupait dans l'État. Voyez dans ce Musée, salle du quinzième siècle, les statues de la famille d'Orléans, n°s. 77 et 80. Celle que Louis d'Orléans portait le jour de son assassinat, était de damas noir fourré de marte. Les souliers étaient des espèces de sandales ou pantoufles, telles que celles qui se vendent encore aujourd'hui au palais.

Depuis Charles VII, qui fut le premier qui porta un chapeau rond, les hommes se couvrirent la tête d'un chapeau orné de plumes, variées suivant le goût du propriétaire. Les femmes abandonnèrent les chapeaux à la Henin, dont j'ai parlé plus haut; elles y substituèrent une toque en forme de cœur, et faisant l'évantail, d'où sortait un grand voile qui, en se retroussant sur les épaules, s'ajustait assez bien avec leurs cheveux, qu'elles ne renfermaient plus comme dans le siècle précédent.

N°. 96.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Monument exécuté en albâtre, érigé à Louis de Poncher, mort en 1521. Il est représenté couché et en habit de guerre, à côté de Roberte-le-Gendre sa femme.

Ce tombeau précieux, pour la délicatesse du travail, est orné de cinq petites figures représentant des vertus analogues au christianisme, placées dans des niches ornées d'arabesques.

Il est bon d'observer qu'à cette époque les statuaires s'occupaient seulement des vérités de la nature, et la rendaient dans sa simplicité. Il y avait à Tours un sculpteur nommé Juste, qui vers ce tems a exécuté beaucoup de tombeaux de ce genre de travail; mais comme il ne les a point signés, on n'a que des notions très-vagues sur ces productions. Il y a eu de cette famille, Étienne de Poncher, conseiller du parlement en 1500, et François de Poncher, évêque de Paris en 1519.

J'ai fait restaurer ce monument d'après les dessins que j'en avais faits deux ans avant sa destruction (1).

N°. 447.

De l'église du Temple.

La statue en albâtre et à genoux de Philippe Villiers, de l'Isle-Adam, mort en 1534, à 70 ans:

---

(1) J'ai fait entrer dans sa composition le chambranle qui ornait intérieurement la porte d'entrée de la chapelle d'Amboise à Gaillon, que j'ai achete au citoyen Prevôt. Ce morceau, sculpté en pierre de Caen ardoisée, est orné des arabesques les plus précieux; les chapiteaux qui couronnent les pilastres sont d'un travail extraordinaire pour la finesse: le couronnement en forme de coquille était celui d'une des croisees du même château.

On trouve dans les environs de Caen, des masses vertes, grises et noires de cette pierre, qui prend un poli assez vif.

des détails précieux, de la vérité dans l'exécution se font remarquer dans cette statue.

J'ai introduit dans la composition de ce monument, entiérement restauré sur mes dessins, des arabesques pris du château de Gaillon, un bas-relief représentant l'adoration des Mages, sculpté par Pierre Bontemps (1); treize émaux de la fabrique de Limoges, représentant l'eau, la terre et le feu, et des jeux d'enfans (2); plus, un bouclier représentant une bataille, que j'ai fait couler en métal de cloche, sur le modèle de celui qui servait à Henri II.

Philippe de Villiers, de l'Isle-Adam, élu en 1521 grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandait dans l'île de Rhodes lorsque cette île fut assiégée par les Turcs en 1522; il sut, par ses talens militaires et son courage, repousser l'armée ennemie, composée de deux cent mille hommes; enfin Soliman vint commander son armée en personne; ayant amené du renfort, il pressa le siége avec tant de force, que Villiers, trahi par d'*Amaral*, chancelier de son ordre, fut obligé de se rendre le 20 décembre de la même année. Estimé du vainqueur, il refusa les offres les plus flatteuses, et préféra tenir aux conventions de son ordre et en prit les intérêts avec plus de chaleur; il fut obligé de partir avec ses chevaliers. Après avoir erré pendant huit ans sans avoir une retraite assurée, *Charles-Quint* lui donna Malte, le Gaze et Tripoli de Barbarie en 1530: il en prit possession le mois d'octobre de la même année. C'est depuis cette époque que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ont pris le nom de *Chevaliers de Malte*. Il mourut en 1534, pleuré de tous ses chevaliers, dont il avait été le défenseur et le père. On grava sur son tombeau l'éloge suivant :

C'est ici que repose la vertu victorieuse de la fortune.

---

(1) J'ai acheté ce bas-relief à Anet, d'un maçon qui le destinait à faire du moëlon.

(2) Ces émaux précieux m'ont été donnés en partie par le baron de Hoorn, riche Hollandais qui consacre une partie de sa fortune à des objets d'arts.

N°. 97.

Des Cordeliers.

Statue en bronze, d'Albert Pio, prince de Carpi, en Italie, antagoniste d'Erasme, mort à Paris en 1530, revêtu d'un habit de Cordelier, dans lequel il voulut être enterré, quoique Paul Ponce l'ait représenté en habit de guerre et dans l'attitude de la lecture.

Érasme composa aussitôt l'enterrement séraphique : *Exequiæ seraphicæ*. Marot, à cette occasion, dit dans sa seconde lettre du *Coq-à-l'Ane*.

Témoin le comte de Carpi
Qui se fit moine après sa mort.
(*Voyez Piganiol.*)

J'ai placé près du tombeau de Carpi le portrait de Didier Érasme, mort en 1536, copié sur bois d'après Holbeen. Le génie éteignant son flambeau, qui est au dessus de ce portrait, est de Pilon.

N°. 98.

Des Célestins.

La figure de Philippe Chabot, amiral, mort en 1543, exécutée en albâtre (1) par Jean Cousin.

Cet amiral est appuyé sur son casque, dans l'attitude du repos. On remarque dans sa main le siflet avec lequel il commandait la manœuvre.

Léonor Chabot, grand écuyer de France, a érigé ce monument à son père : on voit au bas une petite statue en albâtre, exécutée par Jean Cousin, repré-

(1) A cette époque il y avait à Lagni près Paris, des carrieres d'albâtre blanc, dont les statuaires tiraient des blocs propres à la sculpture.

sentant

sentant la Fortune renversée, allégorie relative à la perte que faisait la chose publique dans la personne de Chabot. Les bas-reliefs du piédestal, qui ont été mutilés par les malveillans, sont de Pilon, et représentent saint Paul et Melchisedec. (*Ils étaient placés à Saint-Etienne-du-Mont.*)

Ce monument, tel qu'on le voit ici, a été restauré sur mes dessins.

N°. 99.

De Saint-Denis.

Chapelle sépulcrale, dans laquelle on voit le tombeau de François Ier., mort en 1547.

Ce monument funèbre, tout en marbre blanc, érigé en 1550 au restaurateur des arts, a été construit sur les dessins de Philibert de l'Orme, abbé d'Ivry, et ordonnateur des bâtimens et manufactures de France, ainsi qu'il est mentionné dans les mémoires de la chambre des comptes, que j'ai levés et que je donne à la suite de cet article.

François Ier. et Claude de France sa femme y sont représentés dans leur état de mort. Ces deux statues, plus fortes que nature, sublimes par leur exécution, et la connaissance profonde de l'anatomie que l'artiste, Pierre Bontemps, sculpteur, né à Paris, y a écrite avec beaucoup d'art, sont posées sur une estrade ornée d'une frise en relief, représentant les batailles de Marignan et de Cerisoles.

On y remarque la forme des canons, des habits de guerre et des costumes en usage alors, et principalement de l'arbalêtre introduite sous le règne de Philippe-Auguste. Une grande voûte, composée d'arabesques et de bas-reliefs exécutés par Germain Pilon, représente des génies éteignant le flambeau de la vie; l'immortalité de l'ame, ingénieusement exprimée par l'allégorie de Christ, vainqueur des ténèbres, et les quatre prophètes de l'Apocalypse, enveloppent ces deux figures intéressantes. Seize colonnes cannelées, d'ordre ionique, dans la proportion de six pieds, supportent l'entablement au dessus duquel sont placées cinq fi-

gures sculptées en marbre blanc ; savoir : François Ier. et Claude sa femme, vêtus en habit de cour, et représentés à genoux devant leur prie-dieu ; les trois autres, aussi à genoux, sont François, dauphin, soupçonné d'avoir été empoisonné par Catherine de Médicis ; Charles, duc d'Orléans, ses deux fils, et Charlotte de France sa fille, morte à huit ans.

Les plafonds arabesques qui couvrent les deux passages et tous les ornemens qui décorent ce tombeau, ont été sculptés par Ambroise Perret et Jacques Chantrel, ornemanistes, ainsi qu'il est mentionné dans les mémoires de la chambre des comptes, du 28 février 1555.

Je viens de rendre ce précieux monument, qui avait été mutilé par des barbares, à son état primitif, en le faisant restaurer d'après des dessins que j'en avais faits dans ma jeunesse, pour l'étude particulière de mon art. J'ai fait graver sur une table de marbre noir, qui entre dans la décoration de cette chambre sépulcrale, les noms des hommes les plus célèbres qui ont paru dans ce siècle mémorable.

N°. 448.

La statue en marbre blanc et couchée, de François Ier., représenté en état de mort.

Pour faciliter les études que l'on peut faire d'après ce chef-d'œuvre, je me suis déterminé à le poser sur un socle de marbre noir, dans lequel j'ai introduit les modèles des bas-reliefs que l'on remarque au tombeau ci-dessus décrit ; savoir : les batailles de Marignan et de Cerisoles, afin de donner à ce monument le caractère de son siècle. (*Voyez* la description du tombeau, sous le n°. 99.)

Nota. Deux mille barbares environ ont porté une main téméraire sur ce chef-d'œuvre ; ils ont gravé leurs noms avec une pointe sur les parties les plus intéressantes de la statue ; malheureusement on peut le vérifier sur le monument même. Voici les plus remarquables : Hugues Bétauld, 1580 ; Fison, Estiot, Mutzinger, Lorme, 1584 ; Rebours, Estienne Plessier, 1586 ; Bassé, 1592 ;

Alexandre Syts est le dernier qui s'est gravé illustre comme Érostrate ; il a quitté la ville de Gand pour ajouter son nom au nombre de ceux que je viens de citer. Amis des arts, permettez-moi d'imprimer sur cette liste le cachet de l'ignorance et de l'infamie. Citoyens conservateurs, qui avez dans vos mains les belles statues de la Grèce, voilez la statue d'Apollon, si jamais un Alexandre Syts osait souiller son sanctuaire (1).

N°. 539.

De l'abbaye de Haute-Bruyère.

Urne sépulcrale qui renfermait le cœur de François Ier.

Ce vase, sculpté en marbre blanc, est orné de quatre bas-reliefs imitant le camée, représentant la peinture, la sculpture, l'architecture et la géométrie. Des mascarons et des cartouches ornent aussi cette urne, qui est surmontée de deux petits génies éteignant le flambeau de la vie. Le tout est supporté par un piédestal aussi de marbre blanc, décoré de quatre médaillons formant bas-reliefs, et représentant la poésie, la poésie lyrique, l'astronomie et la musique.

Pierre Bontemps (de Paris), qui a exécuté avec beaucoup de soin ce beau et magnifique monument, a fort ingénieusement placé les arts et les sciences autour de ce vase, qui contenait ce qui restait de plus précieux de leur ami et de leur protecteur. Voici les inscriptions qui sont gravées autour de ce chef-d'œuvre.

Rex Francisce tuum superis quum fata dedere
Ocyus Iliacæ fata seuera domus,
Contemptis lachrymis desiderioque recenti
Amplius hoc quo te prosequeremur erat :
Puluere in exiguo quum magni pectoris exta
Cor quantum Hectorea strenuitate iacet.

(1) Une loi rendue par la convention nationale, condamne à dix années de fers les destructeurs, dégradateurs et dilapidateurs des monumens des arts.

Christianiss. Regi Francisco primo, victori triumphatori Anglico, Hispanico, Germanico, Burgundico, Iustiss. Clementiss. Principi, Henricus secundus Rex Christianiss. Amantiss. Patri Pientiss. filius.

Extrait des registres de la chambre des comptes, concernant les sépultures faites en l'église de Saint-Denis, payées pour la construction de la sépulture du feu roy François, dernier décédé.

Sculpteurs (1).

Pierre Bontemps, maître sculpteur, bourgeois de Paris, confesse avoir fait marché et convenant à M. Philibert de l'Orme, abbé d'Yvry, conseiller ordinaire, architecte du roy, commissaire ordonné, et député par ledit sieur sur le fait de l'*effigie* et tombeau du feu roy François, que Dieu absolve, à ce présent, de faire et parfaire, bien et duement comme il appartient au dit d'ouvriers et gens connoissans les ouvrages de basse taille qu'il convient faire en pierre de marbre blanc au stylobastre, entre la corniche et basse d'icelle, autant que contient une face de la moitié de la sépulture dudit feu roy François, pour élever et ériger les histoères de deffaite de la *journée de Cerisoles*, selon la tape de l'histoère des annales et chroniques de France, ladite partie faisant le reste du pourtour de ladite face et en suivant le convenement *jà par lui fait* pour les *figures* de ladite sépulture et tombeau, auquel reste dudit pourtour et face seront faits, sculptez en tailles et élevez lesdites histoères en basse taille de 13 pouces de hauteur, selon la longeur de ladite tare et entre les deux moulures d'i-

(1) J'ai pensé qu'il était inutile de rapporter ici les pièces précédentes, qui contiennent les comptes entre Philibert de l'Orme et Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigoigne, Jean de Bourges et Ambroise Perret, tous sculpteurs, ornemanistes, employés à la décoration du tombeau de François Ier., et que les artistes qu'il importait le plus de connaître, étaient ceux qui avaient exécuté les statues et les bas-reliefs.

celle, sur un pouce de relief ou environ remplir et garnir de chevalerie, gens de pied, artillerie, enseignes, estandards, trompettes, clérons, tambours, fifres, munitions, camps, pavillon, bagages, villes, châteaux et autres choses aprochans et suivant la vérité historiale de ladite chronique, et pour ce faire, fournir et livrer par ledit Pierre Bontems les *modèles de terre* de la proportion des *personnages décrits et portraits*. Sous la conduite de tels qu'il plaira ordonner par ledit Philibert de l'Orme, faire les profils qu'il appartiendra; faire la taille tant du champ de ladite face que desdites histoères; parachever de blanchir et polir, requérir et fournir tous outils et généralement toutes choses à ce nécessaires pour le regard des ouvriers seulement; et outre ce sera tenu de faire deux statues *en forme de prians*, messieurs les feus dauphin et duc d'Orléans, enfans dudit feu roy, en la sorte qu'ils ont été arrêtés par le modèle; ce marché fait moyennant le prix et somme de 1639 livres, qui lui sera payée par le présent trésorier. Fait et passé et multiplé l'an 1552, le jeudi 6 d'octobre. Ainsi signé : PAYEN et TROUVÉ.

Autre :

A M. Pierre Bontems, sculpteur, la somme de 60 liv. pour faire parfaire en marbre, tant les figures de *madame la régente*, que celles de feus messieurs le *dauphin* et *d'Orléans*, pour mettre à la sépulture du feu roy François.

Autre :

Germain Pilon, sculpteur, demeurant à Paris, confesse avoir fait marché et convenant noble personne M^re^. Philibert de l'Orme, abbé d'Yvry, conseiller, aumosnier ordinaire et architecte du roy, commissaire député sur le fait de ses bâtimens et de la sépulture du feu roy François, que Dieu absolve, de faire et parfaire bien et duement pour le roy au dit d'ouvriers et gens à ce connoissans *huit figures de fortune en bosse ronde sur marbre blanc* (1), pour appliquer à la sépulture et tom-

(1) Bas-reliefs qui ornent la grande voûte du tombeau : *figures de fortune* ; le mot *fortune* est employé dans cette occasion à la place d'*allégorie*.

beau du feu roy, chacune desdites figures de trois pied de hauteur ou environ, accompagnées ou armées selon leur ordre, ainsi qu'il sera avisé et ordonné par ledit sieur Philibert de l'Orme, suivant l'ordonnance et commencement dudit tombeau, et ainsi qu'il sera avisé pour le mieux, et pour ce faire a promis, sera tenu, promet et gage ledit Pilon quérir, fournir et livrer à ses propres coust et despens, peine d'ouvriers et d'aydes, outils de toutes autres choses à ce nécessaires, fors et excepté le marbre qu'il conviendra, qui lui sera fourni et livré aux despens du roy, au lieu où il fera lesdits ouvrages, lesquels ouvrages il sera tenu rendre faits et parfaits et polis et bien et duement ainsi qu'il apartient, le marché fait moyennant le prix et *somme de* 1,100 liv. que pour lesdits ouvrages de taille et sculpture desdites huit figures en sera baillée et payée audit Pilon, par le trésorier desdits bâtimens et sépulture, ainsi que ledit Pilon fera sesdits ouvrages, lesquels il sera tenu faire et parfaire, et polir bien et duement au dit d'ouvriers et gens à ce connoissans, comme dit est, le plus tôt que faire se pourra ; car ainsi et promettant et obligeant ledit Pilon, comme pour les propres besoignes et affaires du roy, renonçant. Fait et passé, et multiplé le vendredi 10 février 1558. Ainsi signé : DELAVILLE et PAYEN.

Autre :

A Catherine Bourienne, veuve de feu Ambroise Perret, la somme de 210 liv. à elle ordonnée par le roy, pour plusieurs ouvrages de marbre pour la sépulture du feu roy François Ier, suivant le marché qu'il en avait fait au défunt M. Philibert de l'Orme, abbé d'Yvry, commis sur ce fait des bâtimens du roy, pour avoir taillé quatre figures de basse taille estant ès costez des deux grandes arcades de ladite sépulture (1), outre les choses qu'il estait tenu de faire par ledit marché.

Autre :

A Pierre Bontems, la somme de 115 liv. pour ouvrages

(1) Les quatre bas-reliefs de la grande voûte du mausolée représentent les quatre évangélistes.

de *maçonnerie* (1), et taille de *sculpture* en marbre blanc par lui faits de neuf, à un vase pour le chœur et l'église de l'abbaye de Hautes-Bruyères, où est le *cœur* du feu roi François Ier.

De la barbe sous François Ier.

Un accident qui arriva à François Ier., étant à Romorantin, fut cause de la reprise de la barbe et des cheveux courts. Voici ce que dit Mézerai à ce sujet : « François Ier. étant à Romorantin en Berry, le jour de la fête des Mages, comme il folâtrait, et que par jeu il attaquait avec des pelotes de neige le logis du comte de Saint-Pol, qui le défendait de même avec sa bande, il arriva malheureusement qu'un tison jeté par quelque étourdi l'atteignit à la tête, et le blessa grièvement, à cause de quoi il fallut lui couper les cheveux. Or, comme il avait le front fort beau, et que d'ailleurs les *Suisses* et les *Italiens* portaient les cheveux courts et la barbe grande, il trouva cette manière plus à son gré, et la suivit. Son exemple fit recevoir cette mode à toute la France, qui l'a gardée jusqu'au règne de Louis XIII; et depuis l'on a peu à peu coupé la barbe et laissé recroître les cheveux ; tant qu'enfin l'on n'a plus conservé de poil aux joues ni au menton, et que la nature ne pouvant pas fournir de cheveux assez longs à la fantaisie des hommes, ils ont trouvé beau de se faire raser la tête pour porter des perruques de cheveux de femme. »

N°. 100.

Des Célestins.

Statue de Charles Maigné, capitaine des gardes-la-porte de Henri II, en costume militaire de son tems, dans l'attitude du sommeil.

Cette statue, en pierre de liais, a été exécutée par Paul

(1) L'on ne doit point s'étonner si l'on trouve ici le mot *maçonnerie*; les sculpteurs, à cette époque, étaient chargés de la maçonnerie nécessaire à la pose des monumens qu'ils exécutaient.

Ponce en 1556. Le cavalier Bernin, lors de son voyage à Paris, admira cette statue précieuse pour le travail et le costume.

N°. 101.

De Saint-Magloire.

Un guerrier, dans l'attitude du sommeil, tenant dans sa main des pavots.

Ce bas-relief de bronze était sur le tombeau d'André Blondel, intendant des finances, mort en 1558, à qui sa veuve fit ériger ce monument par Paul Ponce.

N°. 102.

De Saint-Denis.

Le tombeau des Valois, d'ordre composite, orné de douze colonnes et de douze pilastres de marbre bleu turquin : ce monument, exécuté sur les dessins de Primatice, porte quatorze pieds de haut, sur dix de large et douze et demi de long. On voit dans les angles quatre figures en bronze, représentant les quatre vertus cardinales.

Les corps de Henri II et de Catherine de Médicis y sont représentés en marbre blanc, dans leur état de mort, couchés comme sur un lit. Leur auteur y a transmis avec infiniment d'art, un sentiment profond de sensibilité qui attendrit le spectateur. Les statues en bronze de Henri II et de Médicis, vêtus en habit de cérémonie, et à genoux devant des prie-dieu qui sont placés au dessus de l'entablement, sont du même sculpteur, ainsi que les quatre bas-reliefs représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et les Bonnes-Œuvres, qui sont placées dans le soubassement. L'artiste a représenté la Charité nue, voulant exprimer que cette femme, après avoir donné ses vêtemens pour couvrir des malheureux, il ne lui reste plus que son sein; elle l'offre, et se laisse teter par deux enfans à la fois.

Ce fut Catherine de Médicis qui entreprit de bâtir ce magnifique monument, peu après la mort de Henri II, et qui en donna l'exécution à Germain Pilon son sculpteur particulier. Cet artiste célèbre, l'un des fondateurs de l'école française, a été au dessus de lui-même dans l'exécution de ces morceaux, qui sont autant de chefs-d'œuvre; il a su allier avec adresse la sévérité du style de Michel-Ange à la grâce de Primatice, qui, à cette époque, avait donné le ton dans les arts dépendans du dessin (1).

N°. 103.

Du même lieu.

Les statues couchées de Henri II et de Catherine de Médicis, en habits de cour, exécutées en marbre par Germain Pilon. On trouve de la vérité dans le portrait de Catherine, et des détails précieux dans son vêtement.

N°. 104.

Des Célestins.

Une colonne en marbre blanc, d'ordre composite, haute de neuf pieds six pouces; diamètre, douze pouces six lignes, érigée à la mémoire de François II, mort en 1561, dont elle a dû porter le cœur dans un vase de bronze qui a été fondu.

Elle est chargée de flammes, par allusion à la devise, *lumen rectis*, qu'avait prise ce prince. Les génies qui

(1) J'ai acheté, du consentement du ministre, au cit. Honoré, propriétaire à Ecouen, six colonnes cannelées avec leurs chapiteaux et leurs bases; deux plafonds arabesques magnifiquement sculptés; des frises et bas-reliefs provenans de l'ancien péristile du château d'Ecouen, pour composer la porte d'entrée de la chambre sépulcrale de Henri II.

l'accompagnent, sont attribués à Paul Ponce, mais je les crois de Germain Pilon.

On lit sur chacune des trois faces une des inscriptions qui suivent :

PREMIÈRE FACE.

Cor regis in manu Dei.

Hoc oraculo dignum fuit cor Francisci II. Regis Christianissimi; in urnâ columnæ superpositâ conclusum tanto veræ fidei assertori, generosam Christi martyrem, Mariam Stuart conjugem habuisse quâdam fuit veræ immortalitatis assertio.

SECONDE FACE.

Lumen rectis.

Tale fuit emblema hieroglyphicum Francisci II. piissimi Francorum Regis, cujus cor hìc situm est. Hic, instar ignæ columnæ Israeli noctu prælucentis, rectitudinem, et pro avitâ religione flagrantem zelum, adversus perduelles hæreticos semper præsetulit.

TROISIÈME FACE.

D. O. M.

Ei perenni memoriæ.

Francisci II. Francorum Regis, Carolus nonus ejus in regno successor suadenti reginâ matre Catharina, hanc columnam erigi curavit, anno salutis 1562.

N°. 449.

De Saint-Martin, à Montmorency.

Monument érigé à Anne de Montmorency, connétable, par Henri II de Montmorency son petit-fils, qui y faisait encore travailler lorsqu'il fut décapité à Toulouse en 1632. Après sa mort, la

terre de Montmorency passa à la maison de Condé, et le mausolée ne fut pas achevé.

Ce magnifique monument, exécuté sous la direction et sur les dessins de Bullant, architecte célèbre, est orné de dix colonnes de marbre (1), élevées sur un soubassement en forme de piédestal.

Les figures en marbre du connétable et de sa femme Magdeleine de Savoie, couchées comme sur un lit, sous un plafond demi-circulaire, et exécutées par Barthélemy Prieur, sont d'une correction parfaite et d'une superbe exécution. Leurs figures en bronze, qui étaient placées au dessus de l'entablement, devant un prie-dieu, ont été enlevées, en 1794, pour être fondues.

J'ai remplacé ces figures par un groupe de marbre blanc, représentant la Charité et six apôtres sculptés en pierre de Vernon, venant du château d'Anet.

Anne de Montmorency, guerrier intrépide, sauva la France sous François Ier., en 1521; il défendit la ville de Mezières contre l'armée de Charles-Quint, et obligea le comte de Nassau à lever honteusement le siége. Après avoir reçu huit blessures dangereuses à la bataille de Saint-Denis, en 1567, ce vieillard, abandonné des siens dans cet état, rassembla le peu de force qui lui restait, et, l'épée à la main, il tua un officier ennemi; lorsque Stuart, gentilhomme écossais, lui tira un coup de pistolet dans les reins, il en mourut après avoir cassé deux dents à son assassin; il avait alors 74 ans.

N°. 450.

Les statues couchées d'Anne de Montmorency et de Magdeleine de Savoie sa femme, par Prieur.

COSTUMES.

Les chevaliers qui perdaient la vie dans les combats,

(1) Il y avait quatre colonnes de marbre vert antique dans le nombre de celles qui décoraient le tombeau d'Anne de Montmorency; elles ont été enlevées pour le Musée central des arts; j'y ai suppléé par deux autres colonnes de marbre noir et deux de marbre de Languedoc.

étaient représentés sur leurs tombeaux, armés de toutes pièces, le casque en tête, l'épée au côté avec les éperons à la chaussure et des gantelets aux mains. Ceux qui, après avoir reçu une blessure mortelle, ne mouraient pas sur le champ de bataille, étaient représentés armés d'une cuirasse, la tête nue, le casque et les gantelets à côté d'eux.

N°. 105.

Des Célestins.

Une colonne torse, ornée de lauriers et de feuilles de vigne, haute de neuf pieds sur quinze pouces de diamètre.

Elle est l'ouvrage de Barthélemy Prieur, artiste distingué, que le connétable Anne de Montmorency aimait et protégeait, et qui mit vingt ans à exécuter ce monument, pris dans un seul bloc de marbre, élevé à la gloire de son brave protecteur. La statue en bronze qui s'élève sur le sommet du chapiteau, représente la Justice. J'ai fait exécuter un piédestal pour soutenir cette belle colonne, avec les débris même du monument que j'ai pu recueillir; l'épée de connétable et les autres détails précieux en marbre blanc, incrustés dans du campan isabelle, ont été exécutés par Prieur. L'inscription du monument, composée de petites lettres découpées en marbre blanc, incrustées dans du marbre noir, forme le second socle. Voici ce qu'on y lit :

Ci-dessous gist un cœur plein de vaillance,
Un cœur d'honneur, un cœur qui tout savait,
Cœur de vertus qui mille cœurs avait,
Cœur de trois rois et de toute la France.
Cy gist ce cœur qui fut notre assurance,
Cœur qui de cœur de justice vivait,
Cœur qui de force et de conseil servait,
Cœur que le ciel honora dès l'enfance,
Cœur, non jamais, ni trop haut, ni remis.

Le cœur des siens, l'effroi des ennemis,
Cœur qui fut cœur du roi Henri son maître,
Roi qui voulut qu'un sépulchre commun
Les enfermât après leur mort, pour être
Comme en vivant, deux mêmes cœurs en un.

N°. 451.

De la chapelle d'Ecouen.

Un autel en pierre de liais, exécuté pour Anne de Montmorency, par Bullant.

Ce morceau, unique pour la précision et la correction, d'un style fin et délicat, présente des perfections rares dans ses détails; il est orné de quatre colonnes de marbre noir, de huit bas-reliefs, de chiffres et d'entrelas. Le bas-relief en marbre blanc du rétable, représente le sacrifice d'Abraham; le dessin en est fin, gracieux et correct; ceux qui décorent l'autel, représentent les quatre Evangélistes, la Foi, la Religion et la Force. Cette sculpture magnifique passe pour être de la main de Bullant, ami particulier de Jean Gougeon, dont il avait reçu des leçons de sculpture. On ne sera pas éloigné de ce sentiment, si l'on observe les rapports harmoniques qu'il y a dans la sculpture et l'architecture de ce chef-d'œuvre.

Les figures qui couronnaient le monument, ainsi que celles qui étaient dans les niches, ont été brisées par l'armée révolutionnaire: j'y ai suppléé par deux autres figures que j'ai fait archétyper sur un monument du tems.

N°. 452.

Du même lieu.

Un groupe de grandeur naturelle, représentant l'éducation de la Vierge, exécuté en albâtre de Lagni, par Bullant. On retrouve dans cette statue qui accompagnait l'autel ci-dessus décrit, la

même finesse, la même grâce et la même touche dans le travail.

N°. 106.

Des Célestins.

Une colonne de marbre blanc, d'ordre composite, haute de dix pieds six pouces, diamètre de quatorze pouces, ornée de couronnes et de chiffres, élevée à Timoléon de Cossé, comte de Brissac, en 1572.

Son chapiteau, du goût de ceux que l'on voit à Rome au temple d'Auguste, est d'un travail précieux, et orné de quatre aigles. (*Voyez* Millin, tome III.)

N°. 107.

Monument érigé à la mémoire de Jean Gougeon, architecte et sculpteur de l'école française, né à Paris en...., et tué d'un coup d'arquebuse en travaillant au Louvre sur son échafaud, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy. (Il était calviniste).

C'est le sculpteur le plus habile qui ait paru en France : il avait obtenu le titre glorieux de *Phidias français*. Tout ce qui est sorti de son ciseau est admirable. On remarque entr'autres ouvrages, la fontaine des Innocens, composée de bas-reliefs représentant des Nymphes, le triomphe de Vénus, d'Amphitrite, etc. Au Louvre, dans la salle de l'Institut, quatre figures caryatides et colossales soutenant une espèce de tribune. Dans l'intérieur du vieux Louvre, plusieurs figures de bas-relief dans le goût de celles qu'il a exécutées à la fontaine des Innocens, dont la première pierre fut posée en 1550. A l'hôtel de Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine, des bas-reliefs représentant deux lions, des victoires et des renommées; et dans ce Musée un bas-relief du plus beau

travail et du dessin le plus correct, représentant le Christ au tombeau. Les Grecs n'ont rien produit de plus parfait. Tout est réuni dans ce morceau que des mal-adroits avaient mis en couleur, et que j'ai fait restaurer.

Pour honorer la mémoire d'un artiste qui a si dignement illustré la France dans le seizième siècle, j'ai cru devoir lui ériger un monument. Puisse-t-il durer aussi long-tems que son nom! C'est le vœu des amis des arts.

Pour la composition de ce monument, j'ai dû employer les ouvrages de Jean Gougeon même; ce que l'on voit dans les deux nymphes qui accompagnent son buste. Ces bas-reliefs sont des modèles de ceux qu'il a exécutés au Louvre; celui que l'on remarque plus bas, est de la fontaine des Innocens.

Le buste en marbre de Jean Gougeon, que l'on voit dans un encadrement circulaire, modelé par Michallon, qui l'a exécuté d'après une médaille fondue de ce tems, revêtue de cette légende, *A J. J. Gougeon*, a été terminé après la mort de ce sculpteur, enlevé aux arts par une chûte qu'il fit en travaillant au théâtre de la République, le 20 fructidor an 7, par Francin fils son beau-père.

N°. 253.

On voit ici le tombeau de Jean Cousin, que j'ai composé avec deux figures en albâtre, exécutées de sa main. Voici l'inscription:

A la mémoire de Jean Cousin, peintre et sculpteur, fondateur de l'école française, mort en 1550.

N°. 454.

Le tombeau de Germain Pilon, composé dans le même système, est orné de deux figures, la Sculpture et la Prudence; d'un bas-relief en bronze, représentant le Christ mort.

A la mémoire de Germain Pilon, sculpteur de l'école française, mort en 1590.

N°. 455.

Du château d'Ecouen.

Deux tableaux en faïence, représentant des batailles dessinées et exécutées par Bernard Palissy (1).

Ces deux morceaux uniques et précieux servaient de pavement dans la chapelle du château d'Ecouen: leur fabrique date de 1542. « Les esmaux de quoy je fais ma besongne (dit Palissy), sont faits d'estaing, de plomb, de fer, d'acier, d'antimoine, de saphre de cuivre (2), d'arene, de salicort, de cendre gravelée, de litharge et de pierre de Périgord. »

Bernard Palissy, surnommé, suivant Peyresc, Bernard des Tuileries, parce qu'il demeurait aux Tuileries, vis-à-vis de la Seine, est un de ces génies extraordinaires qui s'élèvent d'eux-mêmes au dessus des autres. Né calviniste, il échappa à la Saint-Barthélemy. On croit que Charles IX le sauva avec Ambroise Paré son médecin. Lacroix Dumaine son contemporain, assure qu'il florissait à Paris en 1584 : *philosophe naturel*, dit-il en parlant de cet homme célère, *homme d'un esprit merveilleusement prompt et aigu, fait des leçons de sa science et profession ;* il mourut, si l'on en croit d'Aubigné, l'an 1589, âgé de 90 ans.

Palissy, dont la profession était la poterie (3), étudia

(1) Bernard Palissy, agenois, prenait le titre d'ouvrier de terre, et d'inventeur des rustiques figulines du roi et d'Anne de Montmorency, pair et connétable de France. Palissy annonce qu'il a dessiné, fait des recherches sur la peinture sur verre, et qu'il a pratiqué lui-même cet art; d'après cela il paraît probable, d'après le titre qu'il prenait, qu'il a peint non-seulement les pavés du château d'Anne de Montmorency à Ecouen, mais encore les vitraux que l'on y voyait, et placés aujourd'hui dans la galerie du Musée des monumens français, représentant l'histoire de Psyché. Cela paraît plus que prouvé, puisqu'il dit lui-même qu'il s'est particulièrement attaché à copier les ouvrages de Raphaël.

(2) Préparation de cobalt.

(3) Bernard Palissy, natif d'Agen, et potier de terre de profession, établi à Saintes, a écrit un Traité sur la nature des eaux et

dans

dans sa jeunesse, la géométrie-pratique. Cette science le mena naturellement à l'art du dessin, et après avoir pris pour modèle Albert Durer, Léonard de Vinci, Raphaël, Primatice, etc. il produisit des dessins singuliérement estimés ; il s'adonna à la chimie, à l'hydraulique, et publia plusieurs ouvrages sur la nature des eaux, des fontaines, des métaux, des sels, des pierres, etc. Les citoyens Faujas de Saint-Fond et Gobet nous ont donné une nouvelle édition de ses œuvres *in*-4°, imprimées en 1777.

N°. 108.

De la Culture-Sainte-Catherine.

Monument érigé à René Birague, chancelier en 1573, et depuis cardinal, mort en 1583.

On voit la statue à genoux, de Birague, fondue en bronze. Balbiani sa femme, vêtue à la manière du tems, couchée sur un lit, et dans l'attitude de la lecture ; au dessus d'elle est un bas-relief où cette femme est représentée en état de mort. Ce bas-relief est un chef-d'œuvre d'anatomie. Deux génies éteignant leurs flambeaux terminent la composition de ce monument, exécuté en marbre et en bronze par Germain Pilon. Le tout est posé sur un cénotaphe de brêche verte, antique, provenant de Saint-Sulpice. Le monument, tel qu'on le voit aujourd'hui, a été recomposé sur mes dessins, et avait prodigieusement souffert des mutilations.

Ce Birague, italien, avec les Guise, les Gondi et Catherine de Médicis, formèrent et dirigèrent le complot de la Saint-Barthélemy.

N°. 109.

De l'Ave-Maria.

Statue en marbre et à genoux, de Jeanne de

fontaines, des métaux, des sels, des pierres, etc. ; il ne savait ni grec ni latin, et cependant il a parlé de toutes ces choses avec esprit. Il vivait encore en 1584, et était pour-lors âgé de quatre-vingts ans.

Vivonne, fille d'André de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, gouverneur de François, dauphin, fils de François Ier., mort en 1583, et mère de Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, femme illustre.

N°. 110.

Des Cordeliers.

Statue en marbre blanc et à genoux, de Catherine Nogaret de la Valette, femme de Henri de Joyeuse (1), morte en 1587.

Cette sculpture, d'un travail très-grossier, n'a point d'auteur connu.

Voici l'épitaphe de cette Nogaret :

Illustri heroinæ Catharinæ
Nogarettæ Valletæ
Henrici a Joiisa,
Qui tum Buchiacii *comes, post dux Joiisæ,* (Bouchage)
Vestiarii Regii magister,
Audibusq^e; Cænomanis, Perchensibus, Turonibus
Præfectus erat.
Conjugi suavissimæ, sanctissimæ, incomparabili
Cujus heu! nimis.
Acerbo fato præreptæ, an. et. XXII. prid.
C. id. aug. an. M. 1o. LXXXVII.
Vir desolatissimus desiderium ferens insolabiliter damnato seculo, totum se Deo in capucinorum instituto mancipavit.
Henrica Catharina Guisæ ducissa
Concordiis conjugii unicum pignus.

(1) Connu sous le nom de *Frère Ange*, qu'il prit en se faisant capucin après la mort de sa femme. Il mourut en 1608, âgé de 41 ans.

Monumentum hoc fieri statuamq^e marmoream poni curavit. Vale mater dulcissima et quiesce.

N°. 111.

Des Célestins.

Les trois Grâces prises dans un seul bloc de marbre, chef-d'œuvre de Germain Pilon, hauteur quatre pieds trois pouces, porté sur un piédestal en forme de trépied antique, de trois pieds six pouces de haut, aussi en marbre blanc, orné de feuillages, palmètes, figures et cartouches.

Vénus-Uranie avait sans doute communiqué à Pilon ce sentiment fin et délicat qu'il fallait pour peindre les grâces décentes. On remarque aisément combien cet artiste, sensible autant que spirituel dans sa touche, s'est pénétré de son sujet : elles se touchent sans se toucher; elles foulent la terre sans la fouler; leur respect est mutuel, et leurs mains innocentes se communiquent avec une douce émotion.

L'origine des Grâces a varié chez les Anciens, suivant l'imagination des poëtes qui les ont chantées; cependant plusieurs auteurs s'accordent à les faire descendre de Jupiter et d'Eurynomé, fille de l'Océan. Les Grecs les appelaient *χάριτες, charites*, distinguées par *Æglæa, Thalia, Euphrosine*. Selon Pausanias, les Lacédémoniens n'en reconnaissaient que deux, Cleta et Phaenna; elles étaient les compagnes assidues de Vénus, et ils les représentaient nues. « Chez les Éliens leur habit était doré, le visage, les mains et les pieds de marbre blanc; l'une tenait une rose, l'autre un dez, et la dernière un rameau de myrte. » La multitude des monumens anciens qui nous les montrent nues, suffit pour attester que cette opinion était plus généralement adoptée : *les vraies Grâces*, disaient-ils, *existent dans elles-mêmes, et sans emprunter aucun éclat extérieur.*

On voit à Rossane, un marbre représentant les Grâces; elles sont vêtues, adossées contre une colonne, et se tenant par la main.

Ce groupe a été fait pour supporter une urne contenant les cœurs de Henri II et de Catherine de Médicis.

Pilon a représenté Médicis dans l'une des Grâces. *On fit frapper à cette époque une médaille représentant les Grâces accompagnées de Catherine de Médicis.*

Watelet, dans son ouvrage sur la peinture, prétend que ce groupe représente les trois vertus théologales. Je rapporte les trois distiques latins gravés sur le piédestal, pour prouver que ce sont les trois Grâces.

PREMIÈRE FACE.

Cor junctum amborum longum testatur amorem
Ante homines junctus, spiritus ante Deum.

SECONDE FACE.

Cor quondam charitum *sedem, cor summa secutum*
Tres charites *summo vertice jure ferunt.*

TROISIÈME FACE.

Hìc cor deposuit Regis Catharina mariti
Id cupiens proprio condere posse sinu.

N°. 112.

De Saint-Denis.

Une colonne de marbre campan isabelle, ornée d'un chapiteau allégorique en albâtre. (*Auteur inconnu*).

Ce monument a été érigé à Charles de Bourbon, cardinal, proclamé roi (Charles X) en 1589 par le duc de Mayenne, commandant pour la Ligue, et mort en 1590, à Fontenay-le-Comte en Poitou, où il était gardé avec soin par les royalistes; le 3 juin suivant se fit la fameuse procession de la Ligue. La statue qui était placée au dessus de la colonne, a été détruite par les ennemis des arts. J'ai substitué à la place un vase en

bronze, qui date du même tems, et dans le piédestal on voit un bas-relief en pierre de liais, représentant le Christ au tombeau : ce morceau, de la plus grande beauté pour la vérité des expressions et la correction du dessin, est de Gougeon. Les bas-reliefs des côtés sont en albâtre et de l'auteur du chapiteau. La Paix et l'Abondance, fondues en bronze par Prieur, accompagnent cette colonne.

Il y a eu des médailles frappées au nom de ce cardinal. Les coins de ces médailles se sont trouvés chez les Jésuites.

N°. 456.

De Saint-Cloud.

Une colonne torse, en marbre campan isabelle, d'ordre composite, ornée de feuilles de lierre, de palmes et de chiffres enlassés, représentant dans leur milieu une H, haute de neuf pieds, exécutée par Barthélemy Prieur, dans un seul bloc, et érigée à Henri III par Charles Benoise son secrétaire particulier, qui l'avait fait élever dans l'église paroissiale de Saint-Cloud, où l'on avait déposé le cœur de ce prince en mémoire de son assassinat par Jacques Clément, le 2 août 1589. Le vase qui contenait ce cœur a été détruit entiérement ; je l'ai remplacé par un génie en marbre blanc, qui brûle un poignard avec son flambeau qu'il tient renversé ; cette figure, ajustée pour ce monument, est aussi de la main de Prieur.

J'ai placé dans le piédestal de campan isabelle, exécuté sur mes dessins, deux frises de fruits, composées d'agate et de pierres précieuses que j'ai achetées, ainsi que les deux bas-reliefs qui garnissent les principales faces du monument.

Le premier, qui est sculpté par Jean Gougeon, représente *la Mort* et *la Résurrection*, allégoriquement exprimées par une nymphe profondément assoupie : près

d'elle est placé un génie qui renverse le flambeau de la vie, tandis que derrière elle on voit des Faunes, des Satyres et des Dryades, symbole de la fécondité, de la régénération, de l'immortalité enfin, former un concert mélodieux de leurs instrumens. L'autre bas-relief, de la même époque, est une imitation de l'antique; il représente Apollon et Marsias.

Adsta viator, et dole regum vicem.
Cor regis isto conditum est sub marmore,
Qui jura Gallis, Sarmatis jura dedit,
Tectus cucullo hunc subtulit sicarius.
Abi viator, et dole regum vicem.

Ce monument, d'un travail soigné, et dont l'exécution présente de grandes difficultés vaincues, avait été vendu avec le domaine qui le renfermait; j'ai cru devoir l'acquérir, non-seulement comme objet précieux sous le rapport de l'art, mais principalement comme monument indispensablement nécessaire à la collection que j'ai formée.

N°. 113.

Statue en pied, d'Henri IV, assassiné en 1610, en habit de guerre, exécutée en marbre par Francavilla ou plutôt Francheville.

Cette statue est une des plus vraies, pour la ressemblance, qui ait été faite d'après ce prince; remarque que j'ai été à portée de faire sur lui-même; car lors de l'exhumation des corps des rois, qui se fit à Saint-Denis en 1793, il fut trouvé dans un tel état de conservation, qu'il offrait encore des formes soutenues et sans aucune altération. J'ai placé dans le piédestal de cette statue, un bas-relief d'un travail extrêmement précieux, représentant la bataille d'Ivry, donnée en 1590 par Henri, qui y est représenté à cheval chargeant les ennemis; ce bas-relief, d'une exécution savante, est dû au ciseau de Francheville.

N°. 114.

De Notre-Dame.

Statue en marbre blanc et à genoux, d'Albert de Gondi, maréchal de France en 1574, mort en 1602.

Cette famille, originaire de Florence, joua un grand rôle en France, sous les règnes de Henri II, de Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III, et même sous Henri IV. L'histoire rapporte qu'Albert de Gondi apprit à jurer et à blasphémer à Charles IX, qu'il fut un des conseillers de la Saint-Barthélemy, et qu'il alla s'en excuser auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre.

La composition de ce monument est la même que celle de Pierre de Gondi. Sur le cénotaphe on lit l'inscription suivante :

Æterna memoria
Illustrissimi et generosissimi
Alberti de Gondi,
Ducis Retzii, marchionis Bellinsulæ,
Paris Franciæ, equitum magistri,
Reg. trirem. præfecti,
Duorum regum christianissimorum
Caroli IX et Henrici III
Cubicularii,
Utriusque militiæ regio terque
Donati
Quinque regibus nostris
Quibus trium maximarum provinciarum
Prores octiesque exercituum
Regiorum cum imperio ductor, quinque
Præliis permultisque obsidionibus
Egregiam operam navavit;

Ob industriam et fidem pergrati
Gravissimis et difficillimis
Legationibus, omnibusque belli ac
Pacis muneribus summâ cum
Integritatis laude perfuncti.
Frater, uxor, filii, nepotes
Posuere 1602.

N°. 115.

De l'Ave-Maria.

Statue en marbre blanc, de Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, épouse du duc de Retz, mort en 1603 ; protectrice des sciences et belles-lettres, qu'elle possédait éminemment, elle remporta sur le chancelier Birague le prix d'un discours qu'elle fit et prononça en latin. Elle a été sculptée par Prieur, qui l'a représentée à genoux devant un prie-dieu.

Cette statue est supportée par quatre colonnes de verd de mer, provenantes d'un tombeau qui avait été érigé à la famille Boucherat, dans le temple dit Saint-Landry, et qui a été détruit. Le bas-relief en albâtre que l'on voit au bas, est de Pilon, et représente Jésus au jardin des Olives ; le socle qui porte un lion chimérique, est orné aussi d'un bas-relief très-délicatement sculpté en albâtre, et de quatre médaillons bronzés, représentant Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, mort en 1574; Ferdinand II, successeur de Cosme, mort en 1668, et de Léon-Baptiste Alberti, architecte et chanoine de Florence, mort en 1550 : il fut considéré comme un des restaurateurs de l'architecture, dont il possédait également la pratique et la théorie. On ignore l'année de sa naissance. L'autre représente une allégorie. J'ai été obligé de changer la forme de ce monument, qui tenait tellement à la construction du local où il avait

été placé, que la statue se trouvait posée dessus une porte.

Voici l'inscription qui est gravée sur le cénotaphe :

CLAUDIA CATHARINA

CLAROMONTIA.

Retiorum dux, heroina cùm quàvis prisci ævi comparanda, pietate, pudicitiâ, ingenii elegantiâ, in litteratos eximio favore, in tenuiores benignitate ac munificentiâ, erga omnes comitate insignis; vetustissimæ gentis splendori etiam aliquid addi posse judicavit, si animum liberaliori doctrinâ suprà sexum excoleret eoque nomine regibus ac principibus quorum plures arctâ necessitudine contingebat acceptissima fuit, ut qui eam sæpius de rebus gravissimis ac omnibus disciplinis admirabili facundiâ disserentem, libentissimè audirent; iis præstantis ingenii dotibus enituit præsertim cùm Polonorum legati Carolum IX. Henricum novùm Poloniæ regem, Catharinam reginam parentem latino sermone alloquerentur. Ipsi enim principes usi sunt interprete Claromantia legatis appositè respondente. Joanni Annebaldo Claudii illius famosi maris præfecti filio primùm nupsit; quo pro patriâ et rege in prælio Druidensi fortiter dimicante occisio, cum Alberto Gondio Retiorum duce, Franciæ Pari, equitum tribunorum principe, triremiumque Gallicarum generali ob prudentiam et animi magnitudinem de Gallia bene merito; 36 annos unanimi connubio vixit. Obiit Lutetiæ Paris. mense feb. anno S. 1603. ætatis 60.

Henricus Gondius Retiorum dux, ex Carolo Bellæinsulæ marchione filio nepos aviæ pientissimæ; Henricus Parisiensis episcopus. Philippus Emmanuel Juniaci Comes, triremium Gallicarum præfectus generalis. Joannes divi Albi Abbas, filii matri suavissimæ mœrentes posuerunt.

« Ce fut cette femme qui répondit en latin, pour Catherine de Médicis, aux ambassadeurs de Pologne, qui apportaient à son fils le décret d'élection à cette couronne; quoiqu'elle n'eût eu qu'un jour pour se préparer à répondre à ces ambassadeurs, son discours remporta le prix d'une commune voix sur ceux du chancelier Birague et du comte de Chiverni, qui avaient aussi répondu, le premier, pour le roi Charles IX, et l'autre pour le duc d'Anjou. »

N°. 116.

La statue en pied, d'Henri IV, exécutée en marbre par Barthélemy Prieur.

Cette statue, placée originairement dans la galerie de Saint-Cloud, avait été donnée à cette maison par Louis XV; depuis elle avait été transportée au jardin de Mousseaux, où la main droite, qui avait été brisée, a été restaurée par Fernex, sculpteur qui s'est distingué dans l'art de faire un buste.

L'auteur d'un ouvrage sur les *Curiosités de Paris* regarde ce morceau, fait en 1598, comme un ouvrage médiocre, et s'exprime ainsi : « Ce monument, de l'enfance de la sculpture française (il avait oublié qu'à cette époque nous avions eu en sculpteurs habiles, Juste, Jean Cousin, Jean Gougeon et Germain Pilon), serait peu fait pour nous frapper et nous séduire si on le considérait en lui-même. » Cependant les yeux les moins exercés reconnaissent le ciseau de Prieur.

N°. 457.

De Charenton.

Les statues à genoux et en marbre blanc, de Bailly du Séjour et de son épouse. Ces figures portent un grand caractère de vérité, tant dans l'exécution des chairs que dans les étoffes: l'auteur en est inconnu.

N°. 117.

De Notre-Dame.

Statue en marbre et à genoux, de Pierre de Gondi, évêque de Paris et cardinal, mort en 1616, âgé de 84 ans.

Cette statue médiocre est placée sur un entablement posé sur quatre colonnes de marbre noir, au milieu

desquelles on voit un grand cénotaphe de pareil marbre, revêtu de l'inscription suivante :

Petrus S. R. E.
Presbiter. cardinalis
De Gondi,
Vir notæ in Deum pietatis,
In ecclesiam observantiâ, in regem fide
In subditos curâ
In patriam charitate, in suos amore,
Domi dignitate, publicè præsertim
In pauperes vinctos religiosasque
Familias liberalitate,
Autoritatis, juris, disciplinæ
Ecclesiasticæ tenax, sacrarum ædium
Collapsarum restaurator,
Novarum ædificator
Frequens ad pontifices maximos
Legatus,
Regibus Carolo IX et Henrico III.
Imprimis charus;
Henrici magni cum pontifice maximo
Et Ecclesiæ conciliator
Ludovici XIII.
In christo progenitor.
Mortalitatis memor hoc sibi funeri suo
Annis quatuordecim superstes
Monumentum poni curavit.
Excessit anno domini 1616, *ætatis* 84.
13 *calend. martii.*

N°. 118.

Des Minimes.

La statue en marbre blanc, de Diane de France

duchesse d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, représentée à genoux par Boudin, morte en 1619.

N°. 119.

La statue en marbre de Diane, dans la proportion de deux pieds. Cette statue est placée dans une niche du portail d'Anet.

Cette sculpture, qui offre des parties de restauration, date du commencement de la renaissance des arts en France, et paraît être du même artiste, auteur d'un bas-relief en pierre de Tonnerre, représentant le Christ au tombeau, dont on trouve la description *sous le n°.* 133. Les dorures que l'on voit aux draperies de ce morceau, sont des restes du mauvais goût gothique que les artistes de ce tems commençaient à laisser derrière eux.

N°. 120.

De Saint-Denis.

Une statue en marbre blanc, représentant le Génie de l'Etude.

Cette statue porte un caractère simple et fin; son expression est vraie. On croit qu'elle peut être attribuée à Léonard de Vinci : elle était placée dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Des malveillans en ont mutilé les pieds et les mains. Léonard, né en 1445, au château de Vinci près Florence, pratiquait avec un égal succès la peinture, la sculpture, l'architecture, l'hydraulique et les lettres. François Ier. l'attira en France pour y perfectionner les arts. Il y mourut en 1520. Perin Vinci, son neveu, qu'il avait formé avec soin, s'est distingué particuliérement dans la sculpture.

N°. 121.

Une statue en marbre blanc, représentant David vainqueur de Goliath, exécutée par Pierre Francavilla en 1580.

On remarque dans les productions de cet artiste, une grande manière de faire et un goût qu'il avait puisé à Florence. Le piédestal qui porte cette statue, a été formé des débris de la chaire des Grands-Augustins, composée de six petites caryatides et d'un bas-relief représentant la Samaritaine et saint Jean prêchant dans le désert: le tout de Germain Pilon.

N°. 122.

De Saint-Gervais.

Ecce-Homo en terre cuite, de grandeur naturelle, exécuté avec beaucoup de finesse et d'expression par Pilon.

N°. 123.

De Sainte-Geneviève.

Deux groupes en terre cuite, représentant, l'un le Christ au tombeau, et l'autre la Résurrection.

Ces deux monumens ne peuvent être considérés que comme des esquisses. Pilon, leur auteur, fut quelquefois imitateur du style de Primatice. Ce genre chiffoné dans les draperies, qu'on lui a reproché avec raison, convenait moins à la sculpture qu'à la peinture.

N°. 124.

Un groupe en marbre blanc, composé de trois figures, représentant la résurrection du Christ. Pilon, dans cette exécution, était inspiré du style de Michel-Ange.

Ce morceau précieux, quoiqu'imparfait, n'avait jamais été placé. Je l'ai composé tel qu'on le voit dans ce Musée, en cherchant à me rapprocher des idées de son auteur.

N°. 458.

Les statues en marbre blanc et couchées de Henri II et de Catherine de Médicis, représentés en état de mort. Germain Pilon, auteur de ces figures, y a transmis avec beaucoup d'art un sentiment profond de sensibilité.

N°. 125.

Une statue couchée, en marbre blanc, représentant une étude anatomique.

Ce morceau, resté à son ébauche, offre de grandes vérités dans ses détails, et une connaissance exacte de l'anatomie. Pilon, son auteur, a réuni dans ce modèle toutes les vérités de la nature, qu'il a su présenter avec beaucoup de grâces dans l'effigie de Henri II, pour l'exécution de laquelle il l'avait fait.

N°. 459.

Plusieurs archétypes d'après Pilon, représentant une femme en état de mort, des enfans, figures académiques, et le Christ au tombeau.

N°. 128.

Des Grands-Augustins.

Terre cuite, de grandeur naturelle, représentant saint François en habit de capucin, à genoux sur un rocher, les bras étendus vers un crucifix, exécutée en 1588, par Germain Pilon.

Cette figure, d'une expression vraie et sentie avec force, excite l'admiration des connaisseurs. Raoul Boutray, en son livre intitulé *Lutetia*, en a donné une description curieuse.

N°. 130.

De Saint-André-des-Arcs.

Deux figures académiques, exécutées en bronze par Barthélemy Prieur, placées sur le fronton de la porte de cette salle. Les colonnes qui portent ce fronton, sont en brêche dorée.

N°. 133.

De Sainte-Geneviève.

Le Christ portant sa croix, et le Christ au tombeau, bas-reliefs en pierre de Tonnerre.

On en ignore l'auteur. Il paraîtrait avoir indiqué à Jean Gougeon son style et sa manière de faire, que ce dernier a portés au plus haut point de perfection. (*Voyez* dans la salle du quinzième siècle, les quatre bas-reliefs du même, placés dans la partie circulaire de cette salle.)

N°. 460.

Deux bas-reliefs représentant un combat et l'entrée triomphale de Louis XII dans Milan, par Paul Ponce.

N°. 135.

De Saint-Victor.

Une cuve en pierre de liais, ornée d'arabesques, exécutée en 1542.

N°. 136.

De Saint-Eustache.

Un vase en bronze, orné d'arabesques, exécuté par Benvenuto Cellini, artiste venu en France sous François Ier., pour qui il travailla d'orfévrerie.

N°. 137.

Modèle en plâtre, de plusieurs bas-reliefs de la fontaine des Innocens, par Jean Gougeon (1).

Inscription proposée en 1781, pour la fontaine des Innocens, lorsque le cimetière fut converti en marché.

Quæ loca flebilibus squabellant fœda sepulchris,
Suppeditant lautas civibus ecce dapes.
Hinc pete quod rapidæ tibi det producere vitæ
Tempora : supremam sed meditare diem.

J. PH. JANNET.

N°. 461.

Du château de Sceaux.

Une statue en marbre blanc, représentant Pomone, par Barthélemy Prieur.

N°. 142.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Deux bas-reliefs en marbre blanc, l'un représentant la Justice et l'autre la Paix, par Barthélemy Prieur, élève de Pilon.

N°. 144.

De Saint-Eustache.

Le Christ au tombeau, bas-relief en pierre de

(1) Tous les objets qui se trouvaient décrits dans les précédentes éditions, sous les numéros supprimés dans celle-ci, ont changé de destination.

liais,

liais, attribué à Daniel Ricciarelli, connu sous le nom de Daniel de Volterre. Ce morceau est un chef-d'œuvre de l'art.

N°. 145.

Le buste en bronze, de François Ier.

L'auteur de ce buste est inconnu : on pourrait l'attribuer à Jean Cousin. — Autre buste, de même matière, représentant François Ier. en habit de guerre, par le même artiste.

N°. 146.

De Saint-Germain-des-Prés.

Monument érigé à Charles-Quint, mort en 1558, où l'on voit son médaillon en bronze, orné de mascarons et autres ornemens, par Jean Cousin.

Dans les bas-reliefs que j'ai placés dans le soubassement de ce monument, exécuté sur mes dessins, on voit François Ier. à cheval.

N°. 147.

Du dépôt de Nesle.

Le médaillon en bronze, de Henri II.

On croit qu'il a appartenu à Diane de Poitiers. L'artiste en est inconnu.

N°. 148.

Des Cordeliers.

Guillaume Frœlich, grand capitaine, né à Soleure en 1522, mort à Paris en 1562. L'auteur de ce buste est inconnu.

Frœlich se couvrit de gloire en 1544, à la bataille

gagnée par les Français sur les Espagnols, près Cerisoles, village du Piémont.

N°. 149.

Des Grands-Augustins.

Le buste en marbre, de Jean-Baptiste de Gondi, frère du cardinal, mort en 1580, âgé de quatre-vingts ans, par Prieur.

N°. 462.

Le buste de Michel Montaigne, mort en 1592, par Leitier fils.

N°. 463.

Le buste du même personnage, par le citoyen Deseine, artiste dont les talens méritent d'être distingués.

N°. 150.

De Saint-André-des-Arcs.

Le buste en marbre, de Christophe de Thou, seigneur de Bonneuil, etc. premier président au parlement de Paris, mort en 1584. (*Voyez* les n°s. 165 et 166.)

Il servit avec courage Henri II, Charles IX et Henri III, qui le pleura amérement, et lui fit des obsèques solennelles.

Ce buste, dont l'exécution est exacte et belle, est de Barthélemy Prieur.

N°. 152.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Deux bustes en marbre blanc, représentant,

l'un, François de Montholon, garde des sceaux, mort en 1590; et l'autre, Jacques de Montholon, fils du président, homme de loi, mort en 1622.

Ce dernier a publié un ouvrage sur les plaidoyers.

N°. 153.

Des Cordeliers.

Le buste en marbre, de Thomas d'Elbene Briçonnet, secrétaire du roi, mort en 1593.

N°. 154.

Des Grands-Augustins.

Les bustes en marbre blanc, de Nicolas Bruiard et de sa femme. Nicolas Brulard fut célèbre en 1589 et 1598.

N°. 155.

Des Minimes de Passy.

Le buste en bronze, d'Olivier Lefebvre, seigneur d'Ormesson, par Paul Ponce.

N°. 464.

Le buste en marbre de Dominique Sarrede de Vic d'Ermenonville, sergent de bataille, successivement gouverneur de Calais et ensuite d'Amiens, lors de sa reprise par Henri IV en 1571. Sarrede s'est distingué à la bataille d'Ivry, où il eut la jambe emportée d'un boulet. Son amour pour Henri IV était si grand, que passant par la rue de la Ferronnerie deux jours après la perte de ce prince, il y

fut saisi d'une telle douleur, qu'il en tomba presque mort sur la place même, et en expira le lendemain.

On lui érigea un tombeau à Ermenonville avec ses armes, dont on fit un trophée : on lit au bas l'inscription suivante :

En ce bocage où ton laurier repose
Sur le joli myrte d'amour,
Ton fidèle sujet dépose
Ses armes à toi pour toujours.
O mon cher, mon bien aimé maître !
J'ai déjà, sous ton étendard,
Perdu de mes membres le quart ;
Te voue ici mon restant être.
Que si d'un pied marche trop lent pour toi,
Point ne faudroit meilleure aide ;
Car pour combattre pour son roi,
L'amour fera voler *Sarrede*.

N°. 465.

Du château d'Écouen.

Deux bustes, bas-reliefs en marbre blanc, représentant Platon et Aristote, par Bullant.

N°. 156.

De Saint-Méry.

Une mosaïque représentant la Vierge, le Christ enfant et deux Anges adorateurs, exécutée à Florence en 1500.

Ce tableau curieux a été apporté à Paris par un Français nommé David. (*Voyez* la salle du quinzième siècle.)

N°. 157.

De l'Ave-Maria.

Un recueil de petits tableaux en émail, composé de trente-quatre petits sujets, dont quinze sont tirés de la Passion du Christ, et les autres sont des portraits de rois, évêques, poëtes et hommes célèbres de ce tems.

L'auteur de ces tableaux, qui datent du commencement de ce genre de travail en France, est inconnu. (*Voyez* la salle du quinzième siècle.)

N°. 466.

Du château d'Anet.

La statue en marbre et à genoux de Diane de Poitiers, femme célèbre par ses amours et par son talent à manier les affaires du gouvernement, morte en 1566, posée sur un sarcophage de marbre noir, revêtu de l'inscription ci-jointe, et porté par quatre têtes de sphynx, le tout posé sur un piédestal supporté par quatre figures de femme.

Ce tombeau, dont j'ai acheté les débris à Anet, était dans un état d'abandon tel, que les animaux les plus vils paissaient dedans; il vient d'être restauré sur mes dessins. N'ayant pu me procurer le prie-dieu qui était placé devant Diane, j'ai posé près d'elle un chien, symbole de la fidélité conservant le flambeau de l'Amour, et plus loin on voit l'Amour assis sur des volumes, écrivant l'histoire de cette femme illustre. J'ai élevé ce monument sur un piédestal que j'ai fait supporter par quatre nymphes. Pilon, leur auteur, a mis de la grâce et du goût dans l'invention et l'exécution de ces figures, qu'il avait sculptées en bois pour supporter la châsse de sainte Geneviève. Les émaux que j'ai introduits dans ce pié-

destal, conviennent parfaitement, puisque d'un côté on y voit François Ier., et de l'autre Henri II à genoux devant Diane, entourée des las et des chiffres amoureux dont il faisait orner tous les monumens érigés par ses ordres. (*Voyez* le n°. 158.) Sur le devant on voit encore François Ier. représenté en saint Paul, et sur l'autre face l'amiral Chabot. (*Voyez* le n°. 159.) Les émaux placés dans le socle représentent des sujets de dévotion, exécutés à Poitiers d'après des cartons de Raphaël.

Épitaphe sur le sarcophage de Diane de Poitiers.

Hic tecum meditans paulisper, siste viator;
Prole, opibusque potens, gelido tamen ecce Diana.
Marmore proteritur, vermibus esca jacens.
Terra cadaver habet, sed mens, tellure relicta,
Morte novans vitam, regna beata petit.
Vixit an. LXVI, mens. III. dies XVII.
Obiit an. a Christo nato M. D. LXVI.
VI calend. maii.

Æternæ memoriæ
Dianæ Pictoniensis, ducissæ Valentinæ,
Lodoici Bresæi,
Apud Normanos senescalli,
Uxoris.
Pietate ac religionis integritate laudabilis,
Hujusque sacræ ædis conditricis.
Charissimæ matris pietissimæ filiæ
Lodoica, *principis illustrissimi*
Claudii Lotharæni, ducis Aumallæi,
Franscisca, *Roberti Markiani*
Serenuissimi ducis Buillonensis
Conjuges,
Mæstissimæ posuerunt.

N°. 158. (*Voyez* le tombeau de Diane de Poitiers, n°. 466.)

De la Sainte-Chapelle.

Deux grands émaux, l'un donné par François Ier. et l'autre par Henri II.

Les émaux sont de la fabrique de Léonard le Limousin, peints en 1553, d'après les dessins de Primatice. Ils représentent la Passion du Christ, divisée en plusieurs sujets : au bas du premier tableau on voit en pied les portraits de François Ier. et de Claude de France sa femme, et au bas de l'autre ceux d'Henri II et de Diane de Poitiers.

Les compositions de ces tableaux sont grandes, largement distribuées, et ordonnées tout-à-fait dans le goût de Raphaël, surtout les médaillons représentant le Christ porté au tombeau et le Christ portant le bois de son supplice. Les deux grands médaillons tiennent plus au style et aux dessins de Jules Romain.

N°. 159. (*Voyez* aussi le n°. 466.)

Des Feuillantines.

Deux émaux exécutés par Léonard de Limoges, d'après les dessins de Jannet, célèbre peintre de portrait de ce tems, représentant saint Pierre et saint Paul.

La tête de ce dernier est le profil de François Ier., et l'autre le portrait de face de l'amiral Chabot. On peut présumer que le reste des douze apôtres qui manquent, représentait les personnages les plus distingués de la cour de Henri II.

N°. 540.

Portiques du château d'Anet, exécutés sur les dessins de Philibert de l'Orme, ornés de sculptures

de Gougeon, servant d'entrée à la salle d'introduction, et formant l'ensemble de la première cour de ce Musée.

L'origine du château d'Anet, situé au bord de l'Eure, est fort ancienne. Une charte, datée de 1169, nous apprend que Simon d'*Anet*, alors *seigneur de ce bourg*, donna la paroisse de Rouvres, située à cinq kilomètres en-deçà, à l'abbaye du Bec-Helvin, qu'il avait particulièrement affectionnée, et près du château qui existe maintenant, on voit encore des vestiges de l'ancienne demeure de Simon d'Anet.

En 1209 cette possession passa dans d'autres mains, et ce ne fut qu'en 1318 que Louis, comte d'Évreux, fils de Philippe III et frère de Philippe-le-Bel, obtint ce monument d'Antoine de Trénete.

Vers 1340 Charles-le-Mauvais, comte d'Évreux et roi de Navarre, possesseur d'Anet, s'y retira et fit construire un château fortifié de tours : une partie de ce bâtiment se voit encore aujourd'hui telle qu'il l'avait fait élever. Charles V, qui le soupçonna de l'avoir fait empoisonner, fit démolir les fortifications qui l'entouraient.

Charles VII, reconnaissant des services que lui avait rendus Pierre de Brézé en chassant les Anglais de la Normandie en 1444, lui donna le château d'Anet et autres lieux, avec des redevances. Pierre de Brézé fut tué à la bataille de Montlhéry en 1465, et Jacques son fils, qui avait épousé Charlotte de France, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, souilla cette maison par le meurtre de sa femme, qu'il tua la nuit dans un accès de jalousie.

Enfin Louis de Brézé son fils, après avoir perdu Catherine de Dreux, fille de Jean de Dreux sa première femme, épousa, le 29 mars 1514, la célèbre Diane de Poitiers, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. L'histoire rapporte que ce dernier ayant conspiré avec le connétable de Bourbon contre François Ier., fut pris à Lyon et condamné à perdre la tête. Ce jugement lui fit une impression telle, que ses cheveux noirs devinrent blancs en moins de douze heures. L'amour filial porta Diane aux pieds de François Ier. pour im-

plorer la grace de son père. Ce prince généreux, séduit par la noblesse et la beauté de cette jeune femme, ne put résister à ses sollicitations. Des écrivains ont osé dire que ce souverain exigea, pour prix de son bienfait, que Diane lui fît le sacrifice de sa virginité; elle pouvait avoir alors 25 ans; mais rien n'est moins prouvé que ce fait, et j'aime à croire qu'un noble chevalier, l'ami des sciences et des arts, n'a point souillé sa vie par ce trait odieux. *La plus grande partie de la magnanimité est de pardonner, et la plus grande marque de pusillanimité et de vilité de cœur est la vengeance*, disait souvent François Ier.

Diane, après la mort de Louis de Brézé son époux, se retira dans sa maison d'Anet. Cependant sa réputation augmentait; le caractère fier de cette femme aimable, la sagacité de son esprit et surtout l'art qu'elle possédait pour manier les grandes affaires, séduisirent Henri II, qui en devint amoureux : elle l'écouta.

L'on comprend aisément que la solitude modeste de Diane ne pouvait plus convenir à l'amante de Henri. Ce prince chargea donc Philibert de l'Orme de construire un palais digne de celle qu'il aimait, et dont il voulait que l'on honorât les talens.

L'architecture et généralement les arts dépendans du dessin avaient fait à cette époque de grands pas vers la perfection. François Ier., qui connaissait les ressources que les arts et les sciences amènent dans un gouvernement policé, était parvenu, par ses soins et par de nombreux encouragemens, à former des artistes habiles; et la France, pour la première fois, vit éclore tous les talens, les Lescot (1), les Gougeon, les Bullant, les Cousin, les Philibert, les Pilon : enfin, le protecteur des arts du seizième siècle, aidé des conseils de Léonard de Vinci, fit disparaître le goût arabe qui dominait depuis les premières croisades, et il reçut le nom de Restaurateur des arts et des sciences.

Tout ce que l'art et la galanterie purent inventer,

(1) Pierre Lescot, abbé commandataire de l'abbaye de Cluny, et chanoine de Notre-Dame de Paris, étudia l'architecture. Cet artiste, l'ami particulier de Gougeon, bâtit, de concert avec lui, la fontaine des Innocens, une partie du Louvre et beaucoup d'autres monumens aussi précieux. Il est mort en 1578, âgé de 68 ans.

Philibert sut l'employer à propos dans son plan ; et son génie vaste nous a laissé un monument précieux dans son ensemble, riant par sa position, grand par son dessin, et pittoresque par la variété des mouvemens qu'il a donnés à son architecture. L'illustre Gougeon fut chargé de l'exécution des sculptures, et Jean Cousin des peintures sur verre. Partout on trouve des statues, des bas-reliefs et des chiffres enlacés, exécutés sous la direction du Phidias français : beaucoup sont aussi de sa main. Une vue agréable entoure ce temple consacré à l'Amour. C'est ainsi que l'Homère français s'exprime sur le château d'Anet :

Il voit (*l'Amour*) les murs d'Anet bâtis au bord de l'Eure ;
Lui-même en ordonna la superbe structure.
Par ses adroites mains avec art enlassés,
Les chiffres de Diane y sont encor tracés ;
Sur sa tombe, en passant, les Plaisirs et les Grâces
Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.

(VOLTAIRE, *Henriade, chant IX.*)

Le château d'Anet, après avoir passé de la maison de Vendôme à la maison de Penthièvre, fut vendu, il y a environ trois ans, par le département d'Eure et Loir. Les propriétaires de ce château connaissaient bien toute l'importance de leur acquisition : ils s'étaient bien promis de conserver un monument si recommandable ; tel était leur dessein ; mais des revers et des circonstances qu'il ne m'est pas permis de citer, les décidèrent à démolir cette maison pour remplir les engagemens dont ils étaient chargés, et j'ai arrêté ce travail à la veille d'être consommé.

Déjà, de concert avec les généreux propriétaires, j'ai obtenu des morceaux précieux qui avaient été vendus dès les premières époques de la révolution. Ces débris, appartenans au tombeau de Diane de Poitiers, m'ont servi à la composition de ce monument que j'ai restauré, en réunissant dans son ensemble différens morceaux précieux qui représentent cette femme célèbre ou qui ont des rapports avec son histoire. (*Voyez* la description du monument, n°. 466.) J'ai obtenu aussi des bronzes de

Gougeon, qui décoraient l'une des portes du château; ils seront employés dans les archivoltes des deux autres portiques de la cour; deux portraits mosaïques et un groupe complet de marbre, de la main de l'auteur de la fontaine des Innocens, représentant Diane chasseresse, appuyée sur un cerf et accompagnée de ses deux chiens, Procion et Syrius. J'ai commencé la restauration de ce groupe magnifique que des malveillans avaient brisé, et dont les débris avaient été transportés à cinquante kilomètres au-delà : placé dans le jardin Élysée, on peut juger de sa magnificence et de la beauté de la sculpture. (*Voyez* le n°. 467.)

Cour du seizième siècle.

1°. Le principal portique, orné de reliefs de Jean Gougeon, sert de façade à la porte d'entrée de la salle d'introduction, ainsi que je l'ai exposé plus haut, et dans mon rapport sur le château d'Anet. 2°. Des murs lisses, garnis simplement de pilastres, et ornés de niches, viendront, de chaque côté, rejoindre deux autres portiques couverts, construits avec les mêmes colonnes du château d'Anet; les frises et les bas-reliefs de Gougeon seront placés dans les archivoltes, ainsi qu'ils avaient été disposés par Philibert de l'Orme. 3°. Une partie circulaire viendra rejoindre les deux portiques, qui laisseront voir une avenue d'arbres, conduisant à un ajustement d'architecture formant portique, et qui, décorée par une colonnade régulière et à jour, laissera voir, de la porte d'entrée du Musée donnant sur la rue, le jardin Élysée; ce qui produira une perspective agréable, comme on peut le juger par le dessin que j'ai présenté au ministre et que j'ai fait graver. Cette cour ainsi décorée, et servant d'entrée au Musée historique de la France, m'a paru devoir être consacrée à la mémoire des artistes et des hommes qui ont illustré la nation française; ce qui m'a déterminé à placer, en avant de la portion circulaire, une colonne corinthienne surmontée d'une Renommée, sur laquelle je ferai graver l'inscription suivante : A LA MÉMOIRE DES HOMMES CÉLÈBRES EN FRANCE. Leurs bustes garniront les dix-neuf niches

qui composent la décoration entière de la cour. De la verdure et des arbres feront les fonds du bâtiment, et laisseront encore des percés propres à multiplier les points de vue. La corniche du premier ordre du grand portique circulera autour de la cour, et couronnera toute l'architecture, ainsi qu'elle était disposée à Anet.

N°. 467.

Du même lieu.

Un groupe, en marbre blanc, représentant Diane appuyée sur un cerf, et accompagnée de ses chiens Procion et Syrius, posé sur une espèce de vaisseau aussi de marbre, orné d'écrevisses, de crabes, de chiffres de Diane et de Henri, et des emblêmes les plus galans : le tout composé et exécuté avec beaucoup de recherches et de talens.

Ce vaisseau était groupé de quatre lévriers en bronze qui ont été fondus (je les rétablirai), portés par un support en marbre blanc, ornés de petites arcades que j'ai décorées de petites têtes de lion en bronze, archétypées sur des modèles de Gougeon.

Un dessin vigoureux et du plus grand style, et une exécution ferme concourent à l'ensemble de ce morceau magnifique que l'on croit du ciseau de Jean Gougeon, qui l'avait composé pour servir de fontaine dans le parc de Diane de Poitiers à Anet.

N°. 468.

Du même lieu.

Deux archivoltes représentant deux nymphes portant des torches, exécutées en bronze par Jean Gougeon, placées aux portiques de la première cour. (*Voyez* le n°. 540.)

N°. 469.

Monument érigé à Philibert de l'Orme, architecte célèbre, né à Lyon dans le commencement du seizième siècle, et mort en 1570, après avoir laissé des monumens d'architecture fort estimés, et un ouvrage sur la pratique de son art et sur la coupe des charpentes.

Le tombeau de Henri II, placé dans la même chambre sépulcrale, a été exécuté sur ses dessins et sous sa direction, en 1564, par les ordres de Catherine de Médicis.

J'ai composé ce monument avec des bas-reliefs de Gougeon son ami. On voit son portrait en médaillon dans le milieu du monument.

N°. 160.

Des Grands-Augustins.

Monument érigé à Gui du Faur, seigneur de Pibrac, président à mortier du parlement de Paris, mort en 1586, âgé de soixante ans, avec un marbre sur lequel est gravé l'abrégé de sa vie en latin, et de ses quatrains en vers français. Je rapporte ici l'un et l'autre.

ÉPITAPHE.

Tumulus

Vidi Fabri Pibrachii.

Hìc teguntur cineres tantum, et ossa Vidi Fabri Pibrachii: nomen ejus, virtusque spirat in ore et admiratione populorum omnium, quos non solùm orbis christianus, sed oriens, et intima Scytharum ora vidit: genus illi à stirpe veterum Fabronum, quæ neminem habuit, in tàm longa serie annorum plus quàm trecentorum, qui non aut ex ordine senatoria in

toga illustris, aut inter fortes rei militaris ac bellicæ gloriâ famâque insignis fuerit; ipse qui nasci ab illis fortuitam neque ultrà duxit, cùm per omnes iret dignitatum et honorum gradus, tribunal emptum nummario pretio, nec insedit, nec appetivit unquam; virtute non censu, meritorum æstimatione, non divitiarum magnitudine ratus censeri munus, et religionem judicantium. Sub Carolo IX primum ex prætura Tolosana accitus in urbem et missus Tridentum (quo tum sanandis, formandisque rebus Ecclesiæ adversùs furentem impietatem sectariorum convenerant secta Regnorum et Provinciarum nominis christiani lumina) sic renuntiavit summam imperatæ legationis, sic Gallici nominis prærogativam, Regisque sui jus, ac dignitatem fandi prudentiâ et ubertate asseruit, ut cùm gratiæ causâ nihil diceret, omnia tamen essent illic omnibus grata quæ diceret: illinc reversum, non in prioris provinciæ prætura et magistratu otium, sed altior honos ad negotia traxit, evectum ad regiæ advocationis munus in augustiore et primario Galliæ totius senatu, ubi cùm auctior fama virtutum in dies cresceret et triumpharet ejus oratio, raptus est velut in selectiorem et sanctiorem illorum ordinem, qui arcana regni et tacitas principis meditationes cognoscit ac regit, et mox deinde Henrico III quem tunc Poloni publico, solemni, comitiorum ordinumque regni sui decreto regem sibi rementiarant, datus omnium auctor ac princeps consiliorum, quæ sic temperavit arte, judicio, sapientiâque, ut brevi præter spem omnium, in tanta rerum difficultate avito eum Galliarum regno tuendo rursus incolumem et salvum reddiderit; et quærentes nihilominus per secessionem Poloniæ proceres, cui se, regnique jura permitterent, aliquandiu interim in prioris sacramenti fide, et regis obsequio continuerit; tùm his perfunctum, et redditum sibi excepit rursum senatus, sed inter præsides suos, otiumque fecit, in quo patriis verbis tetrasticis numeris ea suis vitæ præcepta composuit, quæ propter eximiam vim sapientiæ populorum omnium sermone versa teruntur, non sine præcipua autoris sui apud Turcas, etiam et Barbaros veneratione. Ad extremum quoque Francisco Henrici regis fratri minori, quem inferioris Germaniæ populi ducem, ac principem sibi dixerant, à rege quæstor sacri palatii, et cancellarius serò missus (qui è rebus jam desperatis ac penè eversis) cùm inde redisset, morbo diem suum gloriæ plenus feliciter clausit an. 1584. 2. *maii.*

QUATRAINS.

Dieu tout premier, puis pere et mere honore,
Sois juste et droit, et en toute saison ;
De l'innocent prends en main la raison,
Car Dieu te doit là haut juger encore.

Heureux qui met en Dieu son espérance,
Et qui l'invoque en sa prospérité
Autant ou plus qu'en son adversité,
Et ne se fie en humaine assurance.

Il est permis souhaiter un bon prince ;
Mais tel qu'il est, il le convient porter ;
Car il vaut mieux un tyran supporter,
Que de troubler la paix de la province.

Songe long-tems avant que de promettre ;
Mais si tu as quelque chose promis,
Quoi que ce soit, et fust-ce aux ennemis,
De l'accomplir en devoir te faut mettre.

Gui du Faur fut député aux États d'Orléans en 1560; Charles IX lui donna ensuite le titre d'ambassadeur au Concile de Trente. S'étant distingué dans plusieurs occasions, le chancelier de Lhospital le fit nommer avocat-général au parlement de Paris en 1565. Après s'être montré avec éclat, il suivit le duc d'Anjou en Pologne, et répondit pour lui dans les harangues. Ce prince lâche, fuyant secrétement de la Pologne et abandonnant ses sujets, laissa Pibrac à Cracovie, qui fut exposé à la fureur des Polonais, qui voulaient se venger sur lui de la fuite du duc d'Anjou.

N°. 470.

Du château d'Anet.

Un bas-relief, en pierre de Vernon, représentant l'adoration des Mages.

Ce monument, d'un style agréable, avait été exécuté pour l'autel de la chapelle d'Anet; il a été mutilé avec acharnement; enfin, je l'ai acquis pour l'enlever des mains de la destruction : on le destinait à servir de palier à une porte. (*Voyez* le tombeau de Villiers de l'Isle-Adam, n°. 447.)

N°. 541.

Du village de Chamouteux.

La statue du chancelier de Lhospital, posée sur un cénotaphe, dans lequel j'ai introduit un bas-relief en marbre, représentant le jugement de Salomon, allégorie qui m'a paru applicable à ce vertueux magistrat (1).

On voit dans l'arrière corps du monument, le buste en marbre de Michel Hurault son fils, que j'ai accompagné de deux génies en albâtre, sculptés par Germain Pilon, et achetés des démolitions de Saint-André-des-Arcs.

N°. 542.

Du château de Gaillon.

Une cuvette, de forme antique, et son pied en marbre blanc, décorée d'arabesques, de mascarons et des ornemens les plus précieux.

Ce beau monument, fait en 1510, n'est qu'une partie de la fontaine magnifique que Georges d'Amboise, *le Médicis de la France*, avait fait sculpter pour décorer la principale cour de son palais. J'ai mis à la place du tuyau qui formait le jet d'eau et qui avait été supprimé,

(1) Ce beau bas-relief appartenait à un artiste qui a bien voulu me le céder pour mon Musée.

une

une petite figure en bronze (1) du même tems, représentant une baigneuse.

Le citoyen Mazetti, marbrier et propriétaire du monument, du consentement du ministre, a bien voulu l'échanger contre de mauvaises figures de marbre.

N°. 543.

Du parc du citoyen Donjeux.

Une statue en marbre blanc, représentant Diane chasseresse, attribuée à Jean Gougeon.

Cette belle figure, que j'ai fait restaurer, rappelle, non-seulement les formes de l'antique dans les nus, mais encore dans le jet des draperies et dans la simplicité de son attitude. Elle a été acquise par le gouvernement, pour ce Musée.

N°. 544.

De la Chapelle, près Nogent-sur-Seine.

Fragment d'un monument d'architecture d'ordre composite, orné de colonnes, de quatre niches garnies de leurs figures, sculptées en marbre blanc, représentant Bacchus enfant, Diane, Vénus pudique et Cérès; de frises, de bas-reliefs et d'allégories relatives à la chasse, faisant allusion à Diane de Poitiers, dont on remarque les chiffres dans plusieurs endroits.

Ce beau monument, exécuté sur les dessins de Philibert de l'Orme, servait originairement de clôture à la cour qui précède l'église paroissiale de Nogent-sur-Seine, qui fut restauré en partie par les ordres de Henri II, à la sollicitation de Diane de Poitiers. En 1786 environ, l'intendant des finances, de Boulogne, possesseur d'un

(1) J'ai acheté cette figure.

magnifique parc à une lieue de la ville, dans un hameau nommé *la Chapelle*, en fit la demande aux habitans de Nogent, pour le placer dans son jardin pittoresque, en forme de ruine. Il l'obtint pour une grille qu'il fit poser à la place. Cette maison fut depuis vendue; j'y portai mes pas par hasard. Admirant dans ce lieu charmant, la composition, la finesse du travail et la couleur argentée de ce monument délicieux, qui rappelle sous tous les rapports les ruines antiques, j'osai le demander au citoyen Audrianne son propriétaire, qui s'en dessaisit en ma faveur, et qui me proposa avec un désintéressement peu ordinaire, plusieurs monumens curieux qui ornent son parc, que j'aurais de suite fait transporter dans ce Musée si j'eusse obtenu des fonds convenables.

N°. 545.

De l'abbaye de Bon-Port.

Les statues en pierre de liais et couchées, de Louis de Rouville, grand veneur de France, mort en 1527, et de Coesme sa femme, posée sur un cénotaphe, aussi de pierre, composé de petites arcades décorées d'arabesques.

En 1519, François Ier. institua Louis de Rouville grand-maître des eaux et forêts de Normandie, et il le fit en 1520, lieutenant-général de cette province, ainsi qu'il était mentionné dans l'épitaphe qui ornait son tombeau et qui a été brisée.

N°. 546.

Du même lieu.

Monument érigé à la mémoire de Philippe Desportes, célèbre poëte français, et l'un des abbés de ce monastère, par Théobald Desportes son frère.

Une colonne de marbre noir d'un seul morceau, ornée de sa base et de son chapiteau en marbre blanc, s'élève

sur un piédestal de marbre blanc, chargé d'ornemens et d'un médaillon en bronze, représentant Philippe Desportes, et composant le monument simple qui fut érigé au plus aimable poëte de ce tems.

Philippe Desportes, né à Chartres en 1545, d'un bourgeois de cette ville, s'éleva par son propre mérite: Charles IX se l'attacha particuliérement; il suivit Henri III en Pologne, et prit à son retour en France, parti pour la Ligue par attachement pour le duc de Joyeuse, auquel il était redevable de sa fortune. Cependant après avoir considérablement contribué à faire rentrer les Normands dans l'obéissance, il obtint les bonnes graces de Henri IV, qui le combla de biens; il mourut dans son abbaye de Bon-Port, le 5 octobre 1606.

Desportes, plus philosophe que religieux, fit des poésies érotiques qui sont fort estimées. On croit que ce fut Diane de Cossé-Brissac sa première maîtresse, qui lui inspira du goût pour la poésie. Cette charmante femme, surprise avec son amant, fut tuée par son mari dans un accès de fureur. Hippolyte et Cléonice, aussi maîtresses de Desportes, fortifièrent son goût pour la poésie légère, genre auquel il s'adonna entiérement.

Desportes, revêtu d'une grande considération et d'un mérite éminent, conservait une modestie rare au milieu des honneurs; il épura la langue et en supprima un mauvais goût de latinisme qui régnait alors et qui avait été mis à la mode par Ronsard.

Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes et Bertaud.

BOILEAU.

L'abbaye de Bon-Port, de l'ordre de Citeaux, était fort ancienne; elle était située dans le département de l'Eure, à une demi-lieue de Pont-de-Larche, petite ville baignée par les bords de la Seine. Richard Ier., roi d'Angleterre, est regardé comme le fondateur de ce monastère. Philippe II, et depuis Louis IX, confirmèrent la fondation de l'abbaye de Bon-Port, et contribuèrent à son agrandissement et à son embellissement.

Cette belle maison a été vendue depuis au citoyen de Lafolie, qui a bien voulu me céder les monumens dont je viens de parler.

N°. 547.

Le buste en albâtre, de Henri II; par Germain Pilon.

N°. 548.

Le buste en marbre, enchâssé dans des vêtemens en albâtre coloré, de Charles IX; par le même.

N°. 549.

Le buste en albâtre, de Henri III, exécuté par le même artiste.

J'ai acheté ces bustes précieux pour la vérité des têtes et la recherche dans les draperies, à un serrurier, habitant du village de Mouceaux, qui les avait acquis au château de Rincy.

Fin du seizième siècle.

MONUMENS

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

La dégradation qui eut lieu dans les arts dépendans du dessin, à la suite du siècle *de la renaissance* que nous venons de décrire, est frappante. C'est dans la moralité et dans la politique du gouvernement qu'il faut en chercher la première cause; cependant la prépondérance que Simon Vouët prit dans les arts vers le commencement du dix-septième siècle, prépara cette décadence, qui fut pour ainsi dire spontanée. Cet homme, d'une imagination féconde et bouillante, introduisit dans ses écoles une manière facile et tellement de convention, que les plus grands tableaux s'exécutaient au bout du pinceau sans consulter la nature. Cette nouveauté plut, et ce système fut saisi avec d'autant plus d'enthousiasme, qu'il flattait la paresse des étudians et qu'il levait toutes les difficultés de l'art. Bernin et Borromini perdirent la sculpture et l'architecture par les productions extravagantes qu'ils mirent au jour, et qui furent imitées avec empressement. L'abandon entier du beau idéal et de l'étude de la nature devint une *mode* générale pour les artistes, et personne n'ignore que de cette puissance dans nos contrées découle souvent la destinée des choses les plus importantes. Ainsi s'oublièrent peu à peu les leçons que Léonard de Vinci avait puisées dans les formes antiques, et qu'il avait déposées dans le sein de nos académies. Lesueur mourut, et Poussin fut repoussé, Poussin, le seul talent remarquable alors, et qui a montré à l'Europe entière que c'est

par une harmonie bien combinée dans les linéamens que l'on obtient la correction du dessin, que c'est de la profondeur des pensées que dérive toute la science de la composition, que le raisonnement est le véritable creuset où elle doit s'élaborer, que c'est de l'ame du compositeur que doivent naître les expressions frappantes et vraies qui caractérisent le génie, que l'artiste enfin doit s'identifier avec la puissance du créateur, et descendre dans la pensée des êtres qu'il veut représenter. Tels étaient les préceptes de cet artiste sublime, de ce philosophe profond, l'espoir et l'honneur de la France, lorsque, tourmenté par des jaloux et des intrigans, il emporta tous les talens en passant sur une terre étrangère (1).

Ce fut aussi dans ce siècle, plus grand dans les lettres que dans les arts, que se multiplièrent les contrefaçons des statues antiques : plusieurs artistes furent occupés à ces sortes de travaux, très-peu réussirent. Legros obtint le plus de succès dans ce genre de travail. On voit dans le parc de Versailles beaucoup de copies de sa main, dans lesquelles, cherchant à enchérir sur ses modèles, et voulant donner ce qu'on appelle de la *grâce* et de la *flamme*, il s'est éloigné de la vérité et du beau. Il est des artistes modernes qui ont pompeusement vanté Mnémosyne, qu'il a copiée pour décorer le jardin des Tuileries, où elle se voit encore : c'est avec raison

(1) *Voyez* au Musée central des arts, les savantes productions du Poussin, et comparez-les avec ses contemporains et avec ce qui a été produit après lui. On remarque le Déluge, la Femme adultère, le Tems découvrant la vérité, Moïse sauvé des eaux, Esther devant Assuérus, le testament d'Eudamidas, l'Extrême-Onction, la plus belle tragédie qui soit jamais sortie du pinceau des artistes; des paysages, etc.

qu'on admire l'art de travailler le marbre; mais lorsqu'on la compare avec l'original, dont on peut voir un beau plâtre chez le citoyen Girault, sculpteur, place Vendôme, on ne retrouve plus cette sévérité qui en impose au premier aspect, cette ondulation harmonieuse dans les formes et dans les draperies, ni cette belle correction qui peint la divinité. Les artistes de ce tems ont rarement réussi dans l'imitation des statues antiques. Entraînés par trop de facilité dans l'*art-pratique*, et abandonnant tout au travail de la main, ils ont nécessairement porté dans toutes leurs productions cette uniformité et cette ressemblance qui fait que l'art se dégrade, qu'il n'est plus qu'un métier, et que l'artiste, en s'éloignant dans son dessin du caractère *surhumain* et de ce sentiment profond qui naît du génie, devient un homme ordinaire et un simple ouvrier.

N°. 550.

Quatre grands bas-reliefs et plusieurs frises sculptées en ébène, représentant des allégories relatives à la chasse.

Ces sculptures précieuses formaient dans leur ensemble, un meuble complet, que l'on croit avoir été exécutées pour Gabriël d'Estrées (1).

N°. 161.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Statue en marbre blanc, de la femme de Jacques Cœur, représentée à genoux, intéressante par son costume; par Philippe Buyster.

(1) Je l'ai acheté au citoyen Scellier, rue Mazarine.

On n'a point d'autres renseignemens certains sur ce monument, qui a été en partie détruit par les malveillans.

N°. 162.

De Saint-Germain-des-Prés.

Statue couchée, en marbre blanc, de Guillaume Douglas, écossais, armée de pied en cap, mort en 1611. L'auteur de cette statue est inconnu.

N°. 163.

Des Célestins.

Statue en marbre blanc, de Louis de la Trémouille, lieutenant-général en Poitou, mort en 1613, âgé de 27 ans. Il est représenté à genoux et cuirassé.

N°. 164.

Des Feuillans.

Statues en marbre blanc, de Claude de l'Aubespine, femme de Méderic Barbezier, morte en 1613, âgée de 68 ans, célèbre par sa vertu.

Théodoric Sevin, président au parlement, son parent et son ami, fit élever ce monument à cette femme, qu'il fit placer auprès de son époux, dans un sarcophage commun, ainsi qu'elle l'avait demandé de son vivant.

N°. 551.

De la ville de Magni.

Monument érigé à la famille des Villeroy (1).

(1) Ce beau monument vient d'être restauré sur mes dessins ; les statues, dont le travail est précieux et d'une belle manière, paraissent avoir été sculptées par des élèves de Pilon. Les deux belles colonnes,

On voit dans le milieu la statue en marbre et à genoux, de Nicolas le Gendre de Neufville, père du suivant, posé sur un cénotaphe en pierre, provenant de Saint-André-des-Arcs, que j'ai orné d'un marbre précieux, et d'un bas-relief en albâtre, représentant Loth et ses filles. J'ai placé à sa gauche la statue en marbre et à genoux de François-Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, son fils, et à sa droite celle de Madeleine de l'Aubespine sa femme.

François-Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, conseiller et secrétaire-d'état, fut employé par Catherine de Médicis, dans les affaires les plus délicates à traiter et les plus importantes pour la chose publique. Dès l'âge de 18 ans il s'était acquis, par son mérite, une grande réputation et la plus haute estime. En 1567 (il avait 24 ans), Charles IX lui donna la charge de secrétaire-d'état, qu'il exerça depuis sous les rois Henri III, Henri IV, et même sous Louis XIII, auquel il rendit les plus grands services. Il mourut à Rouen en 1617, à l'âge de 74 ans, pendant qu'on y tenait une assemblée des Etats. Nous avons de lui, des Mémoires sur la Jurisprudence, qui sont fort estimés. On disait de lui : Villeroy, habile politique, ministre appliqué, humain, ennemi de la flatterie et des flatteurs, protecteur zélé des gens de biens et des gens de lettres, ami fidèle, bon père, bon mari, maître généreux : il fut le modèle des bons citoyens.

Madeleine de l'Aubespine sa femme mourut à Villeroy en 1596. Cette femme savante, dont la beauté était le plus bel ornement de la cour de Charles IX, se rendit célèbre par son esprit. Nous avons d'elle une traduction des *Epîtres* d'*Ovide* et plusieurs pièces de vers fort estimées. On lui attribue aussi des tragédies qui nous sont inconnues, puisqu'elles n'ont pas été imprimées. Ronsard a fait son éloge, et Bertaud, évêque de Séez, composa son épitaphe, qui a été totalement brisée, et dont je n'ai pu trouver aucuns vestiges.

---

de neuf pieds de proportion, en albâtre transparent, et qui ornaient ce tombeau, étaient d'un seul morceau ; l'une d'elles a été cassée en 1793. Je l'ai fait restaurer en stuc : je n'ai pu faire entrer dans la composition de ce monument, les deux autres colonnes de dix pieds en brèche violette, qui accompagnaient celles d'albâtre.

N°s. 165 et 166.

De Saint-André-des-Arcs.

Statue en marbre blanc, de Jacques-Auguste de Thou, historien célèbre, mort en 1617. On voit près de lui les statues en marbre blanc, de Marie Barbançon de Carny, et de Gasparde de la Châtre sa seconde femme, exécutées par Prieur et François Anguier.

Le ministre Chaptal m'a autorisé à acheter aux propriétaires de l'église Saint-André-des-Arcs, une partie de l'ancienne chapelle de cette famille, qui l'avait fait sculpter et décorer par les frères Anguier. J'ai placé dans le milieu de cette décoration précieuse, et dans un renfoncement circulaire, à la manière du tems, le buste de Christophe de Thou, déjà décrit sous le n° 150. Le bas-relief en bronze, qui orne le sarcophage qui porte la statue de cet historien célèbre, représente la Muse de l'Histoire, occupée à tracer les hauts faits de sa vie, tandis que les Génies qui l'accompagnent, s'occupent des Beaux-Arts (1).

N°. 471.

De l'église Notre-Dame de Cléry.

La statue en marbre blanc et à genoux, de Louis XI, mort en 1483, revêtu de l'ordre de Saint-Michel, et posé sur un piédestal groupé par quatre petits Génies aussi de marbre blanc, soutenant des écussons; devant cette figure on voit un coussin servant de prie-dieu, qui porte un livre sur lequel est posé le bonnet que Louis XI avait affectionné, et sur lequel il portait sa petite *bonne*

(1) Ce monument a été entièrement restauré sur mes dessins.

Vierge ; le tout exécuté en 1622, par Michel Boudin, d'Orléans.

Ce monument, que je viens de réunir à ma collection, avait été mutilé avec fureur par les habitans des environs de Cléry ; la tête, qui est un chef-d'œuvre pour son expression vraie et son exécution soignée, a été décolée et coupée en trois parties ; après de longues recherches, ayant pu réunir tous les débris qui composaient ce monument, je l'ai fait restaurer sur mes dessins. J'ai fait aussi entrer dans sa composition quatre colonnes de marbre de Pentélie, dont deux sont veinées de bleu, et les deux autres à petites mouches et d'un gris foncé ; quatre émaux ovales, peints en grisailles, représentant la Force, la Justice, la Prudence et la Tempérance, décorent la frise. On voit dans le milieu des colonnes, un piédestal en lumachelle grise, de Bourgogne, supportant le chapeau et autres attributs de ce prince ; huit tableaux en émail, de la fabrique de Limoges, représentant des sujets de la vie de saint Jean et des bustes d'empereurs (1).

On dit à Cléry que le sculpteur, après avoir terminé ce monument, étant peu satisfait de son salaire, déroba une lampe d'argent qui était suspendue dans l'église, et que peu de tems après il fut exécuté à Orléans.

Il paraît certain que le tombeau que l'on voit ici, n'est qu'une imitation de celui qui fut érigé à ce prince, suivant le programme qu'il en avait donné lui-même, ainsi que nous l'apprend Vély, tome XIX, page 65. C'est ce qui m'a autorisé à placer cette statue à cet ordre de date, qui est celle de son exécution. Le buste d'après lequel Bourdin a exécuté sa tête, se voit dans la salle du seizième siècle, sous le n°. 443.

« De retour d'un pélerinage que Louis XI fit à Saint-Claude, qui, loin de lui rendre la santé, épuisa ses forces, quelque horreur que lui inspirât la pensée de la mort, on voit qu'il s'en occupa quelquefois. Il donna ordre à Duplessis Bouré, l'un des généraux des finances, de faire prix avec *Conrard de Coulogne*, orfèvre, et *Laurent Wrine*, fondeur, pour lui ériger un mausolée

(1) J'ai acheté les colonnes de marbre de Pentélie et une partie des émaux au citoyen Balleux, rue d'Arras.

de bronze doré dans l'église de Notre-Dame de Cléry, où il voulait être enterré : lui-même en prescrivit la forme et les ornemens. Il voulait être représenté à genoux sur un carreau, en habit de chasseur, son chien à côté de lui, chaussé de ses brodequins, tenant les mains jointes dans son chapeau, revêtu du collier de l'ordre de Saint-Michel, et ayant son cornet ou cor de chasse attaché en écharpe, de façon qu'on en pût voir les deux bouts. Il ordonna qu'on le représentât tel qu'il était dans la fleur de l'âge, et d'après un de ses portraits qu'il avait envoyé au sculpteur ; le nez un peu long et aquilin, les cheveux plus longs sur le derrière que sur les côtés : il recommanda surtout qu'on se gardât bien de le représenter chauve et dans l'état où l'avaient réduit l'âge et la maladie. Il ne voulut point d'autres ornemens que six écussons autour de son tombeau (1). »

Nos. 167, 168 et 169.

Des Carmelites.

Le cardinal de Berulle, en marbre blanc, de grandeur naturelle, représenté à genoux, dans l'attitude d'un bienheureux ; par Jacques Sarrasin.

Il est posé sur un piédestal enrichi de deux bas-reliefs, dont l'un est le sacrifice de Noé lorsqu'il sortit de l'Arche, et l'autre celui de la Messe. Sur le devant on voit deux Génies portant un chiffre.

Ces bas-reliefs, ainsi que le piédestal, sont de Lestocart, élève de Sarrasin.

Berulle se distingua dans la fameuse conférence de Fontainebleau, où Duperron combattit Duplessis Mornay. Il fut envoyé par Henri IV, dont il était aumônier, en Espagne, pour amener des Carmelites à Paris. Il fonda depuis la congrégation de l'Oratoire. La devise de cette institution était :

Ici l'on obéit sans dépendre,
Et l'on gouverne sans commander.

(1) Ce mausolée ne fut point achevé : celui qu'on voit aujourd'hui à Notre-Dame de Cléry, est de marbre.

(Ce monument, remarquable par la pureté de son exécution, vient de l'Institut de l'Oratoire.)

N°. 472.

Statue en marbre blanc, d'un guerrier à genoux, armé de pied en cap, représentant Philippe de Castille. Ce jeune guerrier mourut à 28 ans, d'un coup de feu qu'il reçut à la cuisse dans un combat.

Cette figure, parfaitement exécutée, et d'une grande exactitude pour le costume, appartenait au citoyen Rosty, sculpteur, demeurant à Melun, qui a bien voulu me la céder; il l'avait acquise à Chenoise, près Provins, où elle avait été posée dans le couvent des religieux de la Merci.

Voici son épitaphe :

Philippi de Castille hîc mortales conduntur exuviæ, adolescentis indolis eximiæ cui virtus generis claritudini superinducta ante annos contigit. Nam lustrato vix dum puber oriente, equitum classi mixtus Melitensium, Leucadis expugnationi interfuit, glande plumbea dum vallum superat à barbaris crure trajecto. Redditus tandem patriæ, inter fortissimos XIII selectæ nobilitatis ordines à rege Lodoico conscriptus 1625. Anglis insulam Ream obsidentibus arci subsidio adfuit: quibus fusis fugatisque, Martium spirantes animos ardentemque bellicæ laude juvenem, non domus patris anxia, non opes aviæ, non denique principis favor demulsit, quominus spretis urbis dominæ illiciis, Alpe superatâ, Venetos bellum molientes adiret: acceptus ubi peramanter à serenissimo duce augustissimoque senatu peregrinam virtutem mirantibus duobus peditum millibus, totidemque catafractorum equitum turmis præficitur. At, heu mortalium spem infidam! Dum creditati belli munia adolescens viriliter exequi parat, exitiali morbo correptus Galliam, medicis imperantibus, repetere cogitur æ nativo frustrà convaliturus; contracto calo namque febris Italo præcordiis hæserat lethaliter, quæ constantem et adversus omnes casus firmissimum juvenem, malè indicantibus fatis Briârâ Carnutum acerbo funere abstulit. Philippus de Castille et Catharina de Ligny parentes luctu exanimes filio dulcissimo desideratissimo M. P. P.

Vixit annos XX. M. III. D. V.
Obiit IIII. kal. Maii anno salutis
CIↃ·IↃC. XXVII.

N°. 170.

De l'Ave-Maria.

Statue en marbre blanc, d'une femme à genoux, représentant Charlotte-Catherine de la Trémouille, femme de Henri de Bourbon Condé, morte en 1629, âgée de 61 ans, accusée d'avoir fait empoisonner son mari, et depuis innocentée par le parlement de Paris, qui rendit un arrêt en sa faveur.

Cette statue est estimée pour la vérité de la ressemblance. On ignore le nom du sculpteur.

N°. 171.

Des Feuillans.

Statue en marbre blanc, de Raymond Phélipeaux, conseiller et secrétaire-d'état sous Louis XIII, mort en 1629, représenté à genoux, vêtu du costume civil de ce tems.

N°. 172.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Statue en marbre blanc, d'Étienne d'Aligre, chancelier en 1624, disgracié sous le cardinal de Richelieu en 1626, mort en 1635; par Anguier.

D'Aligre quitta la place d'intendant du comte de Soissons pour entrer au conseil; il parvint en très-peu de tems aux places les plus éminentes. Le marquis de la Vieuville, alors ministre d'Etat, sut apprécier son mérite et estimer sa personne.

N°. 173.

Du Temple.

Statue à genoux, d'Amador de la Porte, grand-prieur de France, mort en 1640 ; par Boudin.

N°. 174.

De la Sorbonne.

Le célèbre groupe en marbre, d'après les dessins de Lebrun, formant le mausolée d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, mort en 1642, chef-d'œuvre de Girardon, ayant dans son soubassement 14 pieds de long sur 5 pieds 9 pouces de large, et formé de la statue principale dans les proportions de 6 pieds ; de deux figures de femmes symboliques, proportion de 5 pieds 3 pouces : l'une représente la Religion et l'autre l'Histoire, et de deux Génies, proportion de 2 pieds et demi.

Voici l'inscription qui fut déposée sur ce monument :

Magnum disputandi argumentum.

Cet ouvrage, parfait en sculpture pour son exécution, avait déjà été mutilé par des ennemis des arts, qui avaient eu accès dans la chapelle, et depuis par des soldats de l'armée révolutionnaire, qui me blessèrent à la main d'un coup de baïonnette dont je porte encore la marque, parce que je m'opposais à leur dessin.

N°. 175.

Du Pont-au-Change.

Statue en bronze et en pied, de Louis XIII, mort en 1643 ; par Guilain.

N°. 176.

Des Célestins.

Statue en marbre, de Louis Potier, marquis de Gesvres, fils de René et de Marguerite de Luxembourg, représenté à genoux et armé de pied en cap.

Il est mort en août 1643, âgé de 32 ans, au siége de Thionville, enseveli sous les ruines d'un bastion renversé par une mine. Il avait le corps couvert de 32 blessures qu'il avait reçues dans les divers combats où il s'était trouvé.

N°. 177.

De Saint-Germain-des-Prés.

Statue couchée, en marbre blanc, de Jacques Douglas, petit-fils de Guillaume Douglas, dont est mention au n°. 162.

Il fut tué à l'âge de 24 ans, dans un combat qui se donna près de Douay le 22 octobre 1645. Cette statue est de Coyzevox.

N°. 178.

De Sainte-Geneviève.

Statue en marbre blanc, de François de la Rochefoucauld, cardinal, mort en 1645, exécutée par Philippe Buyster.

La queue du manteau, portée par un enfant à moitié nu, a fait dire à Saint-Foix, que Buyster avait oublié de donner une livrée à cet enfant.

N°. 179.

Des Célestins.

Statue à genoux et en marbre blanc, de Marguerite

guerite de Luxembourg, duchesse de Tresmes, femme de René Potier, morte en 1645.

N°. 180.

De Sainte-Geneviève.

Médaillon en terre cuite, de René Descartes, mort en Suède en 1650, posé sur une espèce de colonne en marbre blanc, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes.

La première, qui est en latin, est du Père Lallemand, chanoine régulier de Sainte-Geneviève ; la seconde, en français, est de Gaspard Fieubet, conseiller-d'état, mort en 1694.

Renatus Descartes.

Vir suprà titulos omnium retro
Philosophorum, nobilis genere,
Armoricus gente, Turonicus origine.
In Galliâ, Flexiæ studuit ;
In Pannoniâ miles meruit ;
In Batavia philosophus delituit ;
In Suecià vocatus occubuit.
Tanti viri pretiosas reliquias
Galliarum percelebris tunc legatus
Petrus Chanut, Christinæ
Sapientissimæ Reginæ, sapientium
Amatrici, invidere non potuit
Nec vindicare patriæ, sed quibus licuit
Cumulatus honoribus peregrinæ terræ,
Mandavit invitus.
Anno domini 1650, *mens. Febr.* 10, *ætatis* 54.

Tandem post septem et decem annos
In gratiam christianissimi Regis
Ludovici decimi quarti
Virorum insignium cultoris
Et remuneratoris, procurante
PETRO DALIBERT.
Sepulchri pio et amico violatore
Patriæ reddita sunt;
Et in isto urbis et artium culmine
Posita: Ut qui vivus apud exteros otium
Et famam quasierat, mortuus
Apud suos cum laude quiesceret, suis
Et exteris in exemplum
Et documentum futurus.
I nunc, Viator,
Et divinitatis, immortalitatisque animæ
Maximum et clarum assertorem, aut jam
Crede felicem, aut precibus redde.

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A désillé les yeux des aveugles mortels;
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du Monde entier démontré la structure.
Son nom par mille écrits se rendit glorieux;
Son esprit mesurant et la terre et les cieux,
En pénétra l'abîme, en perça les nuages;
Cependant comme un autre il cède aux lois du sort,
Lui qui vivrait autant que ses divins ouvrages,
Si le sage pouvait s'affranchir de la mort.

Dix-sept ans après la mort de Descartes, ses ossemens et ses cendres furent transportés en France, par son ami Dalibert, trésorier de France.

N°. 181.

Des Minimes.

Statue à genoux, en marbre blanc, de Madeleine Marchand, femme du président Lejay de Tilly, morte en 1650.

N°. 182.

Du même lieu.

Statue couchée, de Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, fille du lieutenant-particulier au présidial d'Orléans.

Marie Touchet épousa depuis François de Balzac, seigneur d'Entragues, dont elle eut Henriette de Balzac, l'une des maîtresses d'Henri IV.

Charles de Valois fut successivement grand-prieur de France, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême; il mourut en 1650.

N°. 183.

Des Célestins.

Groupe en marbre blanc, représentant Henri Chabot, duc de Rohan, mort en 1655, âgé de 39 ans. Il était parent de Philippe Chabot.

Anguier, auteur de ce groupe, a représenté ce personnage mourant, soutenu par deux Génies.

N°. 184.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Monument érigé à Jérôme Bignon, conseiller-d'état, mort en 1656.

Bignon, par son esprit, par son savoir et par sa probité, a été l'admiration de son siècle; ce qui est parfai-

tement exprimé par l'inscription suivante, placée au bas de son buste, exécuté en marbre par Anguier.

Hieronymus Bignon,
Sui sæculi amor, decus,
Exemplum, miraculum.

Les deux Vertus, en pierre de Tonnerre, assises sur un cénotaphe, représentant, l'une la Justice, et l'autre la Tempérance, sont aussi d'Anguier. Le bas-relief, de même matière, représentant saint Jérôme, que j'ai placé dans le soubassement du tombeau, est de Girardon.

N°. 185.

Des Minimes.

Les statues en marbre blanc, du duc et de la duchesse de la Vieuville, représentés à genoux; par Gilles Guérin. On voit dans le socle deux bas-reliefs représentant des enfans en pleurs, portant leur écusson; par l'Espingola.

La Vieuville, alors surintendant des finances, employa tout son crédit pour faire monter Richelieu au suprême pouvoir; celui-ci s'en servit pour écraser le surintendant.

N°. 186.

Des Feuillans.

Statue en marbre blanc, de Charles de Rostaing, fils de Tristan, mort en 1660.

N°. 187.

Du collége Mazarin.

Le mausolée de Jules Mazarin, cardinal, mort en 1661, en marbre blanc : on y voit ce cardinal représenté à genoux; derrière lui un Génie portant

un faisceau d'armes : le tout posé sur un cénotaphe en marbre portor. La base est de marbre blanc veiné, sur laquelle sont assises trois figures de bronze, de 6 pieds de proportion, représentant, l'une la Fidélité, une autre la Prudence, et la troisième l'Abondance.

Ce monument, que beaucoup de connaisseurs préfèrent, pour l'exécution, à celui de Richelieu, est entièrement du ciseau de Coyzevox.

N°. 188.

Des Jésuites, rue Antoine.

Monument érigé à la mémoire de Henri de Bourbon Condé, par Perrault, président à la chambre des comptes, en 1663.

Ce monument est composé de quatre figures assises, représentant la Foi, la Prudence, la Religion et la Charité; de quatorze bas-reliefs représentant des sujets de l'Ancien Testament, allégoriques aux principales actions de Henri de Condé, et de deux Génies, l'un tenant une épée, et l'autre une table sur laquelle est une inscription : le tout en bronze, exécuté sur les dessins et les modèles de Sarrasin, et jetés en fonte par Perlan et Duval.

Ce monument, qui vient d'être rétabli sur mes dessins, excita l'admiration du cavalier Bernin, lors de son séjour à Paris. J'ai fait mouler les beaux bas-reliefs de ce mausolée, dont on voit plusieurs modèles dans la galerie du dix-septième siècle, sous le n°. 473.

Extrait des registres des délibérations de la commission exécutive de l'instruction publique, du 15 fructidor, an III de la République française, une et indivisible.

Article II. Le citoyen Lenoir est autorisé à faire mouler les bas-reliefs et les statues qui sont dans le Musée qu'il dirige. Il surveillera lui-même cette opération.

Signé le commissaire GINGUENÉ.

N°. 473.

Archétypes des bas-reliefs de Sarrasin, décrits sous le n°. 188.

N°. 189.

Du Pont-au-Change.

Statue en bronze et en pied, d'Anne d'Autriche, morte en 1666; exécutée par Guillain.

N°. 474.

Du même lieu.

Statue en pied et en bronze, de Louis XIV, enfant; par Guillain.

J'ai fait poser cette statue sur un piédestal, dans lequel j'ai introduit le modèle d'un bas-relief du même artiste, représentant des Captifs et des Trophées de guerre; l'original de ce bas-relief se trouve au Musée central des arts, ainsi qu'une Renommée qui couronnait ce monument; j'espère que ces objets rentreront un jour dans ce Musée, où ils doivent tenir leur place.

N°. 190.

De Saint-Eustache.

Un grand bas-relief en marbre, représentant l'Immortalité soutenant le médaillon de Marin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire de Louis XIV, et membre de l'académie française, mort en 1669, à 75 ans.

Ce morceau, bien composé, a été exécuté par Tuby, d'après les dessins du cavalier Bernin.

N°. 191.

De Saint-Jean-de-Latran.

Monument érigé à Jacques de Souvré-Courtenvaux, commandeur de Malte, mort en 1670.

Un groupe en marbre blanc, représentant ce commandeur à l'article de la mort, et couché près d'un enfant en pleurs, qui le soulève avec peine; expression parfaitement rendue. Deux caryatides, en pierre de liais, soutiennent un cénotaphe posé sur quatre têtes de lions qui couronnent une frise d'un beau travail. Ce monument, précieux pour son exécution, est de Michel Anguier, et a été composé tel qu'on le voit aujourd'hui par la réunion de plusieurs débris de la même main.

Jacques Souvré, reçu chevalier de Malte à l'âge de 5 ans, se distingua au siége de Casal, en 1630, puis il commanda les galères de France au siége de Porto-Longone: il y acquit beaucoup de gloire. Chargé par son Ordre, d'ambassades ordinaires et extraordinaires auprès de Louis XIV, il s'en acquitta avec succès. Il fut nommé grand-prieur de France en 1667. Après avoir soutenu ce caractère avec beaucoup d'éclat, il mourut en 1670, âgé de 70 ans. Il avait fait bâtir le superbe hôtel du Temple, pour la demeure ordinaire des grands prieurs de France.

N°. 192.

Des Célestins.

Statue en marbre blanc, de René Potier, duc de Tresmes, représenté à genoux, armé de sa cuirasse, mort en 1670, âgé de 93 ans. On attribue cette statue à Anguier.

N°. 193.

De Saint-André-des-Arcs.

Un grand bas-relief consacré à la mémoire

d'Anne-Marie Martinozi, princesse de Conti, morte en 1672, âgée de 35 ans, consistant en une belle figure de marbre blanc, à demi-bosse, accompagnée des attributs qui désignent la Foi, l'Espérance et la Charité, vertus caractéristiques de cette princesse.

Ce monument, érigé par ses deux fils, a été exécuté par Girardon. On remarque de chaque côté une branche de cyprès, précieuse pour la délicatesse du travail.

A l'âge de 19 ans, pendant la famine de 1656, elle vendit toutes ses pierreries pour nourrir les pauvres du Berry, de la Champagne et de la Picardie. Elle restitua tous les biens dont l'acquisition lui était suspecte, jusqu'à la somme de huit cent mille livres, etc.

N°. 194.

De Saint-Germain-des-Prés.

Tombeau de Jean Casimir V, roi de Pologne, mort en 1672.

Balthasar Marsy a représenté ce prince à genoux, abdiquant sa couronne, et revêtu des habits du culte. Le bas-relief que l'on voit dans le soubassement du tombeau, représente une bataille donnée en 1661, par le même Casimir, contre les Moscovites en Lithuanie. Ce roi, venu en France en 1667, y fut accueilli par Louis XIV, qui lui donna l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et autres bénéfices; il mourut à Nevers en 1672.

Ce bas-relief a été fondu en plomb sur le modèle de Thibaut, frère convers du couvent.

N°. 195.

Le monument de Turenne, qui était à Saint-Denis, que j'ai sauvé de la destruction, et que l'on a vu dans ce Musée pendant cinq ans, a été transporté au temple de Mars le 1er. vendemiaire

an IX, par arrêté des consuls. (*Voyez*, dans ce volume, le n°. 511.

Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal-général des camps et armées de France, fut tué d'un coup de canon près de Saltzbach, le 27 juillet 1675, à 64 ans. Le monument dont je parle fut érigé à ce guerrier par la reconnaissance. Il a été exécuté sur les dessins de Charles Lebrun. Le groupe, composé de Turenne dans les bras de l'Immortalité, est de Jean-Baptiste Tuby : les figures accessoires représentant, l'une la Sagesse, et l'autre la Valeur, sont de Marsy. Le bas-relief en bronze que l'on voit dans le milieu du cénotaphe, est de Tuby, et représente Turenne chargeant les ennemis à la bataille de Turkeim, en 1675.

Voici l'inscription qui fut faite par Chevreau pour être gravée au bas de ce tombeau, et que l'orgueil de Louis XIV ne permit pas d'exécuter.

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos rois;
C'est le fruit glorieux de ses fameux exploits.
On a voulu par-là couronner sa vaillance,
Afin qu'aux siècles à venir
On ne fît point de différence,
De porter la couronne ou de la soutenir.

N°. 475.

De Cluny.

Monument de Frédéric-Maurice de Bouillon, frère du grand Turenne.

Les administrateurs du département de la Côte-d'Or, après avoir annoncé au ministre de l'intérieur, qu'il existait dans le château de Cluny un monument magnifique en marbre, ont invité ce ministre à faire transporter à Paris, pour le Musée des monumens français, ce mausolée qui avait été érigé à Frédéric-Maurice de Bouillon, frère du maréchal de Turenne; ce qui m'a engagé à adresser au ministre une description historique de ce monument, ac-

compagnée du dessin que j'en avais fait avant la révolution.

Depuis environ 80 ans, les marbres du mausolée de Frédéric-Maurice de Bouillon, père du cardinal de ce nom, et frère du maréchal de Turenne, sont déposés dans le rez-de-chaussée d'une tour de la maison abbatiale de Cluny. Le cardinal de Bouillon, doyen du sacré collége, les fit exécuter à Rome pendant son séjour dans cette ville. Il les fit passer à Cluny, dont il était abbé. Il se proposait de les faire élever dans la superbe église de cette abbaye; mais comme il était alors en disgrace à la cour, Louis XIV fit poser les scellés sur les caisses qui les renfermaient, par M. de Sève, sénéchal de Lyon, qui se transporta à Cluny. Le cardinal de Bouillon mourut à Rome en 1715, et ce beau monument, chef-d'œuvre de l'art, est resté dans l'oubli. Il n'y a qu'environ vingt ans que les caisses ont été rompues par la curiosité, et pour voir les figures qu'elles renfermaient. On a cru fort long-temps, c'est encore un dire public, que c'était le mausolée du maréchal de Turenne. M. de Baquencourt, intendant de Bourgogne, qui les visita en 1775, le crut également. Il en instruisit les ministres de ce tems, en leur proposant de le faire conduire à Paris; mais les sciences occupaient peu les gens de cour, et ce beau monument est resté dans l'oubli; c'est à vous, ministre éclairé et ami des arts, qu'était réservé l'honneur de recueillir et de rétablir un monument qui, par sa beauté et sa magnificence, blessait l'orgueil et la vanité de Louis XIV.

Frédéric-Maurice de Bouillon était né dans la religion protestante; il embrassa ensuite la religion catholique par les soins, la sagesse et les lumières d'Eléonore-Catherine de Bergh son épouse. Ce fut pour éterniser la mémoire de cet heureux événement, et pour rendre hommage aux vertus de cette femme, que le cardinal de Bouillon fit exécuter à Rome cè superbe mausolée.

Voici les détails et la description des marbres qui sont à Cluny.

On voit dans la première caisse, une figure de haut-relief, demi à genoux sur un riche carreau; cette figure représente Eléonore-Catherine-Fébronie de Bergh, épouse du duc de Bouillon et mère du cardinal. Elle est

coëffée en cheveux, vêtue d'une longue robe, et par-dessus un manteau ducal. Elle a la face tournée sur sa droite, pour envisager son époux. A sa gauche est un Génie qui tient un gros livre ouvert; cette femme paraît l'aider à le soutenir de sa main gauche; de sa main droite elle indique à son mari ces paroles : *Hoc est enim corpus meum, quod pro vobis tradetur*, etc.....

Dans la seconde caisse l'on voit une figure en plein relief, assise sur un faisceau d'armes; cette figure représente Frédéric-Maurice de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon et prince de Sedan, lieutenant-général des armées françaises, et commandant-général de la cavalerie de France. Il est en habit de guerre, de costume romain (1); il a la tête découverte; son bras droit est alongé sur son casque qui est à son côté, et il tient dans sa main son bâton de commandement.

Sa main gauche est placée sur sa poitrine; il marque par-là sa foi pour la religion qu'il vient d'embrasser, et dont le livre des mystères, porté par un Génie qui est à sa gauche, lui est présenté par son épouse. Il paraît attester sa persuasion par l'attitude de ses regards, qui sont tournés vers le ciel.

Dans la troisième caisse est un bas-relief en marbre blanc, sur lequel est représenté un combat de cavalerie. Le duc de Bouillon y est représenté à cheval, tenant son bâton de commandement à la main; il paraît donner des ordres, et ranimer le courage et l'ardeur des combattans. Les détails de l'action y sont variés à l'infini. Les beautés de ce marbre ne peuvent être décrites; l'œil seul peut les saisir et les apprécier.

La quatrième caisse renferme les pièces d'une tour en marbre blanc; elle est crénelée dans le haut, et les assises des pierres y sont marquées. Cette tour, qui doit être placée derrière les deux grandes figures, est une allégorie au nom de la Tour-d'Auvergne.

Dans la cinquième caisse est un ange qu'un nuage enveloppe; il tient dans sa main droite, qu'il élève au dessus de sa tête, un cœur qui désigne celui du duc de

(1) Anachronisme fort en usage à cette époque. *Voyez* le monument de Turenne au Musée des monumens français; *idem*, la statue de Louis XIV, et plusieurs autres du même siècle.

Bouillon ; il paraît, par son attitude, l'emporter au ciel : cet ange doit être placé au dessus de la tour et paraître en sortir. Cette figure répond par ses beautés, aux autres pièces du mausolée.

Dans la sixième et dernière caisse sont des trophées d'armes en bronze doré, pour placer sur le rond de la tour dont on vient de parler.

On y trouve encore deux griffons couronnés, pareillement en bronze doré, qui tiennent chacun dans leurs serres un écusson aux armes du duc de Bouillon ; ils ont chacun leur console de pareille composition. Toutes ces pièces en bronze sont d'un travail riche et très-recherché. Les ornemens du piédestal, qui doivent être pareillement en bronze, manquent : on ignore ce qu'ils sont devenus.

On voit douze chapiteaux en marbre, d'ordre corinthien, pour le couronnement des colonnes qui devaient être placées au devant de la chapelle du mausolée. Ces chapiteaux sont travaillés avec beaucoup d'art.

Ce sont là toutes les pièces qui se trouvent dans une des tours de l'abbaye de Cluny : on croit qu'il n'y en a pas été déposé une plus grande quantité.

Les marbres qui devaient composer la chapelle, ne se trouvent pas. On croit même qu'ils n'ont pas été envoyés de Rome. Les pièces du tombeau, qui doivent être en marbre noir, manquent pareillement.

Les pièces, telles qu'elles sont actuellement, peuvent être facilement rassemblées. On en peut composer le mausolée du duc de Bouillon, tel qu'il devait être élevé. On peut aisément suppléer aux marbres qui manquent, par ceux que j'ai sous la main.

Voilà, citoyen Ministre, ce que j'ai dû mettre sous vos yeux, en vous demandant, au nom des arts, l'autorisation suffisante pour retirer ce monument de l'abandon où il est, et le faire transporter dans le Musée que je dirige, pour y être placé dans la salle du dix-septième siècle, en face de celui de Turenne.

Salut et respect.

LENOIR.

Ce monument, dont il ne reste plus que le bas-relief et les deux figures en marbre, est encore à Cluny.

Toutes les autres parties qui le composaient, ont été mises en pièces et les bronzes dilapidés.

N°. 196.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Statue en marbre, d'Étienne d'Aligre, garde-des-sceaux en 1672, représenté à genoux, mort en 1677, âgé de 85 ans; par Anguier.

N°. 197.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Monument érigé par Charles Lebrun à sa mère. Il a été exécuté sur ses dessins, par Tuby et Collignon.

La mère de ce peintre est représentée par une figure en marbre, qui sort du tombeau au son d'une trompette embouchée par un ange.

Cette figure, d'une expression admirable, marque parfaitement l'avidité qu'elle a de jouir de la gloire céleste. Elle est due au talent de Collignon; l'ange est de Tuby.

N°. 198.

Du Calvaire du Marais.

Un petit monument en marbre blanc, représentant la Force, qui tient un cœur à la main, élevé à Paul de Gondi, cardinal de Retz, en 1679; par Girardon.

N°. 199.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Monument érigé à Henriette Selincart, femme

d'Israël Sylvestre, graveur célèbre, morte en 1680.

Charles Lebrun, à qui cette femme était chère, l'a peinte à l'article de la morr, sur un fond de marbre noir. J'ai composé ce monument tel qu'on le voit aujourd'hui dans ce Musée. Le médaillon était originairement attaché à un pilier, sans autre ornement.

N°. 200.

De Saint-Eustache.

Monument érigé à Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État, mort en 1683, qui à juste titre avait obtenu le surnom de Mécène français.

Ce ministre, représenté à genoux, en marbre blanc, de grandeur naturelle, revêtu des habits de l'ordre du Saint-Esprit, est de l'exécution de Coyzevox. La figure de l'Abondance, qui l'accompagne, est aussi du ciseau de cet artiste. La Fidélité, qui est placée de l'autre côté, est attribuée à Tuby, ainsi qu'un ange qui portait un livre. Cet ange a été détruit par les malveillans.

N°. 201.

De Saint-Germain-des-Prés.

Deux statues de femmes, de grandeur naturelle, provenantes du tombeau des Castellans, dont elles tiennent les bustes, exécutées par Girardon, posées en 1683. Le reste du tombeau a été brisé.

N°. 202.

Des Petits-Pères.

Monument érigé à Jean-Baptiste Lulli, mort en 1687, exécuté par Cotton.

Ce monument est composé d'un cénotaphe de marbre noir, auprès duquel sont adossées deux femmes éplorées. Deux Génies en pleurs élèvent la composition, et sont groupés au bas du buste en bronze de ce musicien célèbre. Cotton était élève d'Anguier.

N°. 203.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Monument en marbre, érigé à Charles Lebrun, peintre de l'école française, né à Paris en 1619, et mort en 1690, par Suzanne Butay sa femme.

Ce monument, exécuté par Coyzevox son ami, est d'une composition simple et noble. Devant une pyramide qui s'élève très-haut, on voit le buste de Lebrun, monté sur un soubassement qui renferme son épitaphe. D'un côté on remarque la Piété qui porte ses regards vers ce buste, et de l'autre la Peinture affligée. Coyzevox a déployé dans cette figure tous les moyens de son art. Il a su réunir la grâce et la noblesse à la sensibilité la plus profonde; sentiment qui contraste parfaitement avec l'expression froide et sévère de la Piété, qu'il a rendue avec un mérite aussi distingué.

Je rapporte ici son épitaphe telle qu'on la voyait autrefois. Elle a été mutilée par des malveillans, et il m'a été impossible de la faire restaurer entièrement.

A LA MÉMOIRE DE CHARLES LEBRUN,

Ecuyer, sieur de Thionville, premier peintre du roi, directeur des manufactures royales des Gobelins, directeur-chancelier de l'académie royale de peinture et de sculpture.

Son génie vaste et supérieur le mit en peu de tems au dessus de tous les peintres de son siècle. Ce fut lui qui forma la célèbre académie de peinture et de sculpture, que Louis-le-Grand a depuis honorée de sa royale protection, qui a fourni des peintres et des sculpteurs à toute l'Europe, où elle a toujours tenu le premier rang.

L'académie de dessin de cette superbe Rome, qui avait eu jusqu'à présent l'avantage des beaux-arts sur toutes les autres

nations, le reconnut pour son prince, en 1676 et 1677. Ce sont ses dessins qui ont répandu le bon goût dans tous les arts, et sous sa direction les fameuses manufactures des Gobelins ont fourni les plus précieux meubles et les plus magnifiques ornemens des maisons royales.

Pour marque éternelle de son mérite, Louis-le-Grand le fit son premier peintre, lui donna des lettres authentiques de noblesse, et le combla de ses bienfaits. Il est né à Paris, le 22 de mars 1619, et y est mort dans le sein de la piété, le 12 février 1690.

Suzanne Butay sa veuve, après avoir élevé à son illustre époux ce monument de son estime et de sa reconnaissance, l'a rejoint dans le tombeau le 26 juin 1699.

N°. 204.

Des Feuillans.

Statue en marbre blanc, de Tristan de Rostaing, chevalier des ordres, mort en 1691.

N°. 205.

Des Capucines.

Un groupe de marbre blanc, sculpté par Girardon, représentant François-Michel Letellier, marquis de Louvois, ministre d'État, mort en 1691. L'Histoire, figurée par une femme qui tient un livre ouvert, semble tourner ses yeux mouillés de larmes vers Louvois, en lui montrant le passage de ce livre, où ses opérations dans le Palatinat sont rapportées.

On voit au bas de ce monument deux statues en bronze, l'une représentant la Sagesse, par Girardon; et l'autre représentant la Vigilance, par Desjardins. Le bas-relief placé dans le soubassement représente le Christ au tombeau, par Girardon; il était placé sur le maître autel de la chapelle où était érigé ce monument.

N°. 206.

N°. 206.

De Saint-André-des-Arcs.

Un grand bas-relief représentant Minerve appuyée d'une main sur un lion, et tenant de l'autre le médaillon de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mort en 1709, exécuté par Girardon.

N°. 207.

Des Célestins.

La pyramide de Longueville, à quatre faces, de marbre noir, où sont incrustés en marbre blanc des bas-reliefs allégoriques aux sciences, aux arts libéraux et à la guerre.

Hauteur, 13 pieds 8 pouces; face de la base de la pyramide, 2 pieds 2 pouces.

Deux bas-reliefs en bronze doré, placés dans le piédestal de la pyramide, l'un représentant la bataille de Senlis, et l'autre les secours accordés à la ville d'Arques. On aperçoit sur ce dernier, Henri IV à cheval.

Quatre autres petits bas-reliefs en marbre blanc, provenans du même monument, représentant l'Abondance, la Justice, la Force sous l'emblême d'un combat entre un lion et un ours, et la Prudence par une tête allégorique à deux faces. Les quatre angles du piédestal sont accompagnés de figures représentant la Force, la Justice, la Tempérance et la Prudence : le tout par Michel Anguier.

Ce monument, élevé à la mémoire de Henri Ier., duc de Longueville, mort en 1595, a été terminé par ordre d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui le fit servir de mausolée pour Henri II, duc de Longueville, fils du précédent, et son mari, mort en 1663.

(Pour plus de renseignemens sur ce monument, *voyez* Millin, tome III.)

N°. 208.

Monument élevé avec les débris que j'ai recueillis de celui de la place des Victoires.

Les bas-reliefs qui ornent le piédestal, composés et exécutés par Desjardins, représentent le traité de la France avec l'Espagne, en 1662; la conquête de la Franche-Comté en 1668, le passage du Rhin en 1672, et la paix de Nimégue en 1678.

La statue que l'on voit sur la colonne que j'ai fait poser sur ce piédestal, est de bronze; elle représente l'Abondance et l'Egalité.

N°. 209.

De la Municipalité de la Roche-sur-Seine.

Statue en marbre, de l'un des Silly.

Il est représenté à genoux devant un prie-dieu, sur lequel est posé un de ses enfans nouveau-né. Ce monument est un *ex-voto*. Il a été sauvé de la destruction par le citoyen l'Estrade, vieillard respectable et maire de sa commune, auquel on a voulu faire perdre la vie pour cette bonne action.

N°. 210.

Des Invalides.

Une statue colossale en marbre blanc, exécutée par Coyzevox, représentant Charlemagne.

N°. 211.

Du même lieu.

Une statue colossale en marbre blanc, exécutée par Coustou, représentant Louis IX.

N°. 212.

Louis XIV à cheval, modèle en bronze de la statue qui se voyait à la place Vendôme, exécuté par Girardon. On voit sur un socle le pied gauche original de cette statue, fondue en 1792.

N°. 213.

De Notre-Dame.

Statue en marbre blanc, de Louis XIV; par Coyzevox.

N°. 214.

Statue en pied de Louis XIV, exécutée en marbre par Michel Anguier.

Pour sacrifier au goût de son tems, cet artiste a blessé les convenances du costume, en donnant à son héros un vêtement romain. Cette remarque peut s'étendre sur une multitude de peintres et de sculpteurs ses contemporains, qui comme lui ont affaibli leurs ouvrages par de semblables flagorneries.

Cette statue est d'un travail très-soigné, et précieuse dans ses détails.

N°. 476.

Du palais Bourbon.

Groupe en marbre blanc, par Sarrasin, représentant Louis XIV jeune, foulant aux pieds la Fronde, représentée par un soldat renversé, dont la lance est brisée, et ayant son casque surmonté d'un rat.

Voici l'historique de cette statue que l'on avait enterrée dans les caves du Palais-Bourbon, et qui m'a été remise lorsqu'on y a établi le conseil des cinq-cents.

Le prévôt des marchands et les échevins élevèrent sur un piédestal dans la cour de l'hôtel-de-ville de Paris,

la statue de Louis XIV, qu'ils avaient fait sculpter par Sarrasin, et se rendirent en cérémonie, le 23 juin 1654, la veille de la Saint-Jean, en présence de la statue. Ils eurent soin de prendre un jour de réjouissance publique, pour ne pas annoncer une fête commandée. Le peuple, encore mécontent et enclin aux soulèvemens, ne l'eût probablement pas goûtée. La statue fut élevée une demi-heure avant d'allumer le feu. Louis XIV est représenté habillé en romain, foulant la Fronde, et la montrant vaincue avec le bâton de commandement qu'il tient à la main.

Cette figure resta en place jusqu'au 30 janvier 1687. Cette année Louis XIV vint dîner à l'hôtel-de-ville un jour de réjouissance publique, et dit en entrant dans la cour : *Otez cette figure ; elle n'est plus de saison.* De Fourcy était alors prévôt des marchands. La nuit même on ôta la statue ; elle fut portée à Chessy, dans la maison de campagne de M. de Fourcy, qui la fit élever dans ses jardins. Quelque tems après la maison de Condé fit faire l'acquisition de ce monument, et, pour le dérober à la connaissance du public, elle le fit enterrer dans les caves de son palais.

Le 14 juillet 1689, deux ans après, on éleva dans la cour de l'hôtel-de-ville, à la place de la statue dont je viens de parler, celle en pied et en bronze de Louis XIV, faite par Coyzevox, que la révolution a fait fondre en 1792, et dont on voit le modèle dans le Musée, sous le n° 240. On remarquait à côté de la statue, les médaillons en bronze de M. de Fourcy, et celui de M. de Gesvres, gouverneur de Paris. Je viens d'acheter au citoyen Vallin, marbrier, deux médaillons en marbre par Coyzevox, représentant Louis XIV et M. de Fourcy, qui faisaient partie de ce monument.

La statue dont je viens de parler, n'est intéressante que sous le rapport historique ; je la regarde comme indigne du ciseau de son auteur.

N°. 215.

De Saint-Benoît.

Un groupe en terre cuite, représentant la Trinité, que l'on croit avoir été exécuté en 1630, par Dupré.

L'abbé Dinouart, voulant personnifier le Verbe, fit ajouter la Colombe que l'on voit sortir de la bouche du Père-Eternel.

N°. 477.

De la porte Saint-Antoine.

Deux statues plus fortes que le naturel, exécutées en pierre de liais par Michel Anguier, représentant la Force et l'Espérance.

N°. 218.

De l'abbaye de Montmartre.

Saint-Denis représenté à genoux, dans l'attitude de l'Adoration.

Cette statue de marbre blanc, très-estimée pour son ajustement et son exécution, est de Sarrasin.

N°. 220. (*Voyez* le n°. 449.)

N°. 225.

Du Val-de-Grace.

Un groupe en marbre blanc, composé de trois figures représentant la Nativité du Christ, exécuté par Anguier.

Cet artiste, souvent employé dans les monumens publics érigés de son tems, a fait un chef-d'œuvre dans la figure du Christ, qu'il a représenté endormi.

N°. 229.

Une statue en pierre de Tonnerre, représentant la Mélancolie; par Desjardins. Ce sculpteur, qui était très-avancé en âge lorsqu'il apprit les pre-

miers élémens de son art, réussissait infiniment mieux dans la fonte et l'exécution des bronzes. (*Voyez*, cour des Invalides, les figures qu'il avait fondues pour la place des Victoires.)

N°. 231.

De Saint-Germain-des-Prés.

Statue en marbre blanc, de sainte Marguerite; par Bourlet, frère convers de ce monastère.

N°. 232.

De Saint-Gervais.

Monument érigé à Michel Letellier, chancelier, mort le 30 octobre 1685, âgé de 83 ans.

On voit un sarcophage en marbre noir, sur lequel est couchée la figure de ce chancelier; la Religion et la Force, de grandeur naturelle, accompagnent ce monument, exécuté par Pierre Mazeline et Simon Hurtrelle.

Le bas-relief en bronze qui orne le support du sarcophage, représentant saint Charles guérissant des pestiférés, est de Girardon, ainsi que les deux têtes aussi de bronze, qui décorent les deux autres piédestaux.

N°. 234.

Statue en marbre blanc, de 6 pieds de proportion, représentant la Religion, exécutée par Girardon.

N°s. 228, 223, 478 et 235 (1).

(1) Ces numéros, ainsi que ceux qui manquent dans cette suite, appartenaient à des objets qui ont eu une autre destination.

N°. 479.

Du château de Sceaux.

Un groupe en marbre blanc, représentant le baptême de Christ, exécuté par Tuby : on lit au bas : *A la mémoire de Jean-Baptiste Tuby, qui a exécuté ce monument ;* il est mort en 1700.

N°s. 480, 481 et 482.

Du même lieu.

Trois statues en pierre de liais, copiées d'après l'antique, par Marsy, représentant, l'une Jupiter, l'autre, Minerve, et la troisième Junon.

N°s. 236, 237, 238 et 239.

Les statues en pied, dans la proportion de 30 pouces, de Nicolas Poussin, d'Eustache Lesueur, de Jacques Sarrasin et de Pierre Puget.

Nicolas Poussin, peintre de l'école française, né aux Andelys en Normandie, en 1594, mort à Rome en 1665, fut surnommé *le Peintre des philosophes.*

Eustache Lesueur, peintre de l'école française, né à Paris en 1617, mort dans la même ville en 1655, fut surnommé *le Raphaël français.*

Jacques Sarrasin, peintre et sculpteur de l'école française, né à Noyon en 1598, mort à Paris en 1666.

Pierre Puget, sculpteur, peintre et architecte de l'école française, né à Marseille en 1622, mort dans la même ville en 1694, fut nommé *le Michel-Ange français.*

Ces quatre statues, que j'ai fait faire pour être placées à la suite des grands-hommes qui ont illustré la France dans le 17e. siècle, ont été exécutées d'après des médailles authentiques, par le citoyen Foucou, artiste, qui s'est distingué dans d'autres occasions. Les masques ou

larves que l'on voit dans le jardin Elysée, sont du même artiste.

N°. 484.

De l'Arsenal de Paris.

La statue en pied et de grandeur naturelle, de Pierre Corneille, terre cuite, de Caffieri : le marbre de cette statue se voit à l'institut national de France, au palais des sciences et arts.

N°. 240.

Du dépôt de Nesle.

Modèle en bronze de la statue de Louis XIV, qui était placée dans la cour du ci-devant hôtel-de-ville de Paris. La statue qui a été fondue, était de Coyzevox. Ce modèle m'a été dérobé un jour public.

N°. 241.

Des Feuillans.

Un bas-relief en plomb, représentant Minerve représentant le portrait de Louis de Marillac, maréchal de France.

Malgré ses exploits, ce militaire encourut la disgrace du cardinal de Richelieu, et eut la tête tranchée le 10 mai 1632.

N°. 242.

Des Célestins.

Un bas-relief en bronze, sur lequel est représenté Louis Potier de Gesvres, dans son dernier combat.

On voit la Renommée qui publie ses exploits, et les Parques qui vont trancher ses jours. Ce bas-relief est attribué à Guillain.

N°. 243.

Des Jacobins.

Bas-relief en bronze, exécuté par Joly, représentant la bataille gagnée en 1677, sur les Impériaux, par François de Créqui, maréchal de France, à Kochersberg en Alsace.

On voit au dessus le buste en marbre blanc de ce maréchal, représenté à mi-corps cuirassé, et ayant les mains jointes, exécuté par Coyzevox. Le monument qui lui avait été érigé, a été entièrement détruit. Le buste est tout ce qui en reste.

N°. 485.

De Vincennes.

Un bas-relief allégorique, représentant le gouvernement français recevant la paix des mains d'Hercule; la Victoire le suit, et près de lui un Génie tient Cerbère enchaîné; plus loin l'Envie ronge ses serpens; les sciences et les arts, près de la France, annoncent la prospérité.

Ce marbre, d'un bon style et d'une belle exécution, de la main d'Anguier, avait été vendu au citoyen Baudri, marbrier, auquel je l'ai acheté pour une somme de 120 francs; son pendant, que j'ai fait chercher, a été détruit.

N°. 244.

De Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Un bas-relief ovale, en marbre blanc, représentant une femme dans la douleur; par Sarrasin.

N°. 245.

Des Jésuites.

Deux inscriptions en marbre blanc, ornées de groupes d'enfans ; par Sarrasin.

Ces inscriptions proviennent d'un monument érigé à Louis XIII par les ordres d'Anne d'Autriche.

N°. 246.

Du même lieu.

Quatre médaillons en marbre blanc, représentant la Justice, la Charité, la Force et la Prudence.

Ces bas-reliefs, d'un style très-correct, ont été exécutés par Sarrasin, pour le même monument que ci-dessus.

N°. 247.

Du Val-de-Grace.

La présentation du Christ au temple, bas-relief en bois, sculpté par Sarrasin.

Nota. Une partie des bronzes décrits dans les précédentes éditions, sous les numéros 250, etc. ont été vendus à l'hôtel de Nesle, rue de Beaune, comme inutiles à ce Musée.

N°. 251.

Des Feuillans.

Un bas-relief représentant Henri III accueillant le plan du couvent de Paris, que lui présente dom Jean de la Barrière, fondateur du monastère.

de la rue Saint-Honoré. Ce modèle unique est attribué à Anguier.

N°. 252.

De l'Oratoire.

Un bas-relief sculpté en pierre de Tonnerre, représentant la Justice tenant le portrait d'un magistrat. Ce morceau, d'un style soigné, est d'Anguier.

N°. 254.

De Saint-Jean-de-Latran.

Deux lions en marbre, sculptés par François Anguier, placés au dessus des portes d'entrée de la salle du dix-septième siècle.

N°. 256.

De Saint-Denis-de-la-Chartre.

Un bas-relief en marbre, représentant le Christ donnant la communion à des prisonniers; par Regnaudin.

N°. 258.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Un bas-relief en bronze, représentant saint Charles donnant la communion à des malades de la peste; par Girardon. (*Voyez* le n°. 232.)

N°. 260.

De Saint-André-des-Arcs.

Un petit bas-relief en marbre, représentant

les derniers devoirs rendus à l'Humanité ; par Girardon.

N°. 486.

De Sceaux.

Bas-relief représentant le Purgatoire, exécuté en marbre par Tuby.

N°. 487.

Bas-relief représentant un combat d'athlètes, exécuté en marbre par Legros. Ce morceau vient du cabinet du citoyen Panckoucke.

N°. 261.

Des Carmélites.

Un grand bas-relief en bois, représentant l'apothéose d'Élie dans un char de feu; par Anselme Flamen.

N°. 264.

Des Feuillans.

Monument allégorique érigé à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.

On voit dans un bas-relief placé dans le socle, la Victoire qui présente son héros à la Religion; allégorie qui exprime ses succès contre les non-catholiques. Ce monument est de Nicolas Regnard, en 1693.

N°. 488.

Un grand médaillon en marbre blanc, représentant Louis XIV passant le Rhin; par Coustou.

Bustes et Portraits en médaillon.

N°. 265.

Le buste en marbre, d'Henri IV, mort en 1610; par Barthélemy Prieur.

Ce buste, extrêmement soigné, est d'une exécution parfaite.

N°. 266.

Buste en marbre, de Louis XIII enfant; par Prieur.

N°. 267.

Du dépôt de Nesle.

Le buste en bronze, de Louis XIV. La draperie est en albâtre oriental. On l'attribue à Coyzevox.

N°. 268.

De l'académie des Belles-Lettres.

Le médaillon en bronze, de Louis XIV; par Benoît, artiste très-peu connu.

N°. 269.

Le buste de Louis de France, fils de Louis XIV et aïeul de Louis XV, mort en 1711.

N°. 270.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le buste en marbre blanc, de Pompone de

Bellièvre, surintendant sous Henri III, mort en 1607, âgé de 78 ans; par Barthélemy Prieur.

Il était surnommé *le Nestor* de son siècle.

N°. 271.

Des Bernardins.

Le buste en marbre blanc, de Guillaume Duvair, garde-des-sceaux en 1616, et évêque de Lisieux en 1618, mort en 1621; par un artiste inconnu.

Duvair a laissé plusieurs ouvrages de littérature.

N°. 273.

Buste de Claude-Fabri de Peyresc, célèbre en 1610, mort en 1637; exécuté en marbre par Francin fils, artiste vivant.

J'ai dû l'exécution de ce marbre à la mémoire de ce grand-homme (1).

N°. 274.

Buste en marbre, d'Armand-Claude de Bullion, surintendant des finances, mort en 1640, sculpté par Anguier.

N°. 275.

Buste de Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully, maréchal de France et ministre d'Henri IV, mort en 1641, à Villebon, au pays Chartrain.

---

(1) Note des bustes des grands-hommes, dont l'exécution a été autorisée sur ma demande : seizième siècle, Gougeon, Michel Montaigne; dix-septième siècle, Fabri de Peyresc; dix-huitième siècle, J. J. Rousseau, Winckelmann, Champfort, Gluck.

N°s. 276 et 277.

Le buste en marbre, d'Armand-Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, ministre d'État, mort en 1642 ; par Coyzevox.

N°. 278.

Le buste de Jean Rotrou, poëte dramatique, mort en 1650.

N°. 489.

De Saint-Victor.

Le buste en marbre, de Henri du Bouchet, conseiller au parlement, qui donna sa bibliothèque à cette maison et au public, mort en 1654.

N°. 279.

Des Cordeliers.

Le buste en marbre, de Thomas Briçonnet, conseiller en la cour des aides, mort en 1658.

N°. 280.

Le buste en marbre, de Jules Mazarin, cardinal et ministre d'État, mort en 1561 ; par Coyzevox.

N°. 281.

Le buste de Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, comédien et poète, mort le 17 février 1673, reçu de l'académie française cent ans après sa mort.

N°. 282.

Le buste en marbre, d'Henri de la Tour-

d'Auvergne, vicomte de Turenne, tué le 27 juillet 1675, à l'âge de 64 ans, enterré à Saint-Denis le 29 août. Ce buste est de Coyzevox.

N°. 283.

Le buste de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État, mort en 1683; par Coyzevox.

N°. 284.

Le buste de Pierre Corneille, poëte dramatique, de l'académie française, mort en 1684.

N°. 285.

De Saint-Germain-des-Prés.

Le buste en bronze, de Michel Letellier, chancelier, célèbre par la révocation de l'édit de Nantes, mort en 1685, âgé de 83 ans.

Sarrasin est l'auteur de ce buste, fait du vivant de ce chancelier.

N°. 286.

Le buste en marbre, de Louis II, de Bourbon Condé, dit *le Grand Condé*, mort le 11 décembre 1686, âgé de 66 ans; ouvrage de Coyzevox.

N°. 288.

Le buste de Philippe Quinault, de l'académie française, mort en 1688.

N°. 289.

Le buste en marbre, de Henri d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1718, fort avancé en

en âge, après s'être distingué dans plusieurs combats.

N°. 290.

Le buste de Jean Lafontaine, de l'académie française, mort en 1695.

N°. 291.

Le buste en marbre, d'Édouard Colbert, frère du ministre d'État, mort en 1693, sculpté par Desjardins.

N°. 292.

Des Minimes.

Le portrait en médaillon, du même Édouard Colbert, sculpté en marbre par Coyzevox.

N°. 293.

Des Jacobins.

Le buste en marbre, de Pierre Mignard, peintre de l'école française, mort en 1695; par Desjardins.

N°. 490.

Buste en marbre, de François de Salignac de la Motte-Fénélon, archevêque de Cambrai; par Coyzevox. J'ai acheté ce buste au cit. Balleux.

N°. 491.

Buste en terre cuite, du célèbre Lamoignon.

N°. 294.

Le buste de Jean-Baptiste de Santeuil, poëte

latin, mort à Dijon le 5 août 1697; par Couanon, artiste vivant.

N°. 295.

Le buste de Jean Racine, de l'académie française, mort en 1699, fait par Coyzevox.

N°. 296.

De Saint-Roch.

Le buste en marbre, d'André Lenostre, intendant et architecte des jardins de Louis XIV, mort en 1700; par Coyzevox.

N°. 297.

Le buste en marbre, de Marie Serre, mère de Rigaud, célèbre peintre de portraits; par Coyzevox, en 1706.

N°. 298.

De Saint-Paul.

Un buste en marbre blanc, que l'on croit être celui de Pierre-Silvain Regis, né en 1632, à la Salvetat de Blanquefort en Agénois, et mort à Paris en 1707 (1).

Il était de l'académie des sciences, et l'un des plus fameux sectateurs de Descartes. Fontenelle a fait l'éloge de ce philosophe.

(1) Toutes les inscriptions et les monumens que renfermait ce temple, ayant été détruits par les malveillans de 1793, je n'ai que des notions vagues sur le personnage que présente ce buste.

N°. 299.

Du même lieu.

Le médaillon en marbre blanc, de Jules Hardouin Mansard, architecte célèbre, surintendant et ordonnateur-général des bâtimens, arts et manufactures de France, mort à Marly en 1708.

Ce médaillon, qui a été exécuté par Coyzevox, est posé sur une moitié de colonne, sur laquelle est gravée l'épitaphe suivante :

D. O. M.

Julius Hardouin Mansard,

Comes Sagonensis,
Regii ordinis eques,
Regiorum ædificiorum summus præfectus,
Quibus titulis auctus
A Ludovico Magno quàm merito
Fuerit, docebunt posteros illustria toto
Regno, tàm publicæ quàm privatæ
Architecturæ monumenta.
Vixit anno LXIII.
Obiit die XI maii
Anno salutis M. DCC. VIII.

N°. 300.

Le buste de Thomas Corneille, de l'académie française, mort en 1709.

N°. 301.

Des Minimes.

Le buste en marbre, de Charles de Jay de Maisonrouge.

N°. 302.

Du même lieu.

Le buste en marbre, de Guillaume Lesrat, seigneur de Lancrau.

N°s. 303, 304, 305 et 306.

Des Feuillans.

Les bustes en marbre, de Gaston de Rostaing; d'Antoine de Rostaing; de Jean de Rostaing, fils d'Antoine; et de Louis-Henri de Rostaing, fils de Charles.

N°. 307.

Des Minimes de Passy.

Un Génie soutenant un cartel, en marbre blanc; par Van Cleve.

On ignore quels sont les deux personnages représentés dans le cartel.

N°. 308.

Des Feuillans.

Le buste en marbre, de Méderic Barbezières, grand-maréchal-des-logis du roi. (*Majoris regiarum domorum marechallis.*) C'est ainsi que son épitaphe s'exprime sur ces titres.)

N°. 310.

Bustes en marbre, par Girardon, représentant Mercure, Flore, Apollon et Pomone.

N°. 312.

Le buste de Nicolas de Boileau Despréaux, de l'académie française, mort en 1711.

N°. 313.

Du parc du citoyen Donjeux.

Une statue en marbre blanc, représentant Neptune, sculptée par Puget.

Cette statue, vendue au gouvernement pour le Musée, ornait autrefois une des pièces d'eau du château de Sceaux.

ÉPITAPHES.

N°. 314.

Monument que j'ai élevé dans le jardin Élysée à Jacques Rohault, disciple et ami de Descartes, dont le cœur, qui était à Sainte-Geneviève, est déposé dans un vase de marbre gris, supporté par une colonne de marbre noir.

Rohault est mort en 1674. Il était le partisan le plus zélé du système de son ami, fondé sur les phénomènes de la nature et non sur des spéculations. Son épitaphe a été composée par Santeuil.

D. O. M.

Et æternæ memoriæ JACOBI ROHAULT,
Ambiani, celeberrimi quondam
Mathematici et philosophi
Cujus cor hìc repositum.
Discordes jam dudùm æquis rationibus ambæ
Et natura et religio sibi bella movebant;

Tu, rerum causas Fidei et mysteria pandens
Concilias utrasque et amico fœdere jungis.
Munere pro tanto, decus immortale sophorum
Hoc memores posuere tibi venerabile bustum,
Quos unum doctrina facit, compingit in unum.
Doctaque Cartesii ossa hoc marmor, corque Roolti
Has tanti exuvias hominis Lienardus ad aras
Appendit fidi officiis cumulatus amici.
Positum 1675.

N°. 315.

De Saint-Victor.

La tombe, en pierre de liais, qui couvrait Santeuil, portant l'inscription suivante :

A Ω.

Hìc jacet
F. Joannes Baptista de Santeuil,
Hujus abbatiæ
Canonicus regularis
Et subdiaconus,
Qui sacros hymnos
Piis æque ac politis versibus
Ad usum Ecclesiæ
Concinavit.
Obiit
Die quinta Augusti
Anno reparatæ salutis M. DC. XCVII.
Ætatis LXVI.
Canonicæ professionis
A XLIV. Ω

AUTRE.

Cy gît le célèbre Santeuil !
Muses et foux, prenez le deuil.

N°. 552.

De Toulon.

Un groupe d'enfans, en marbre blanc, exécuté par Pierre Puget.

Ce morceau est une des plus belles productions de ce sculpteur célèbre : grâce, souplesse et tous les caractères aimables de l'enfance y sont tracés avec beaucoup d'art.

Fin du dix-septième siècle.

MONUMENS

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Si nous voulons suivre dans ses détails les véritables causes de la décadence des arts en France, nous les trouverons toutes dans les corporations établies au commencement du siècle dernier. Charles Lebrun, élève et successeur de Simon Vouët, en montant au trône académique, voulut s'entourer d'artistes qui lui étaient inférieurs; il en fit ses courtisans, ses satellites, et chacun d'eux s'empressa, pour arriver à la suprématie, de suivre sa méthode, sa manière d'exécuter, et même consentit à soumettre ses compositions à son examen. Dès ce moment on vit dans toutes les productions des beaux-arts cette teinte uniforme et cette même physionomie qui ne se montrent ordinairement qu'en l'absence du génie : bientôt ce corps isolé des artistes externes devint tellement tyrannique, qu'il absorba tous les talens. Voilà l'origine de ces peintures *blafardes*, sans conception et sans vie, dont nous avons vu tapisser les murailles du Louvre, jusqu'au moment qu'un génie (1) bienfaisant est descendu du midi de la France avec la rapidité de l'aigle, pour arracher le voile épais qui cachait à nos yeux les plus belles productions de l'antiquité, et restaurer par ses leçons et ses modèles toutes les parties qui composent l'art du dessin.

C'est l'enseignement vicieux des maîtres à la mode, et principalement cette manutention *lâche* et

(1) Vien.

tortillée introduite dans l'école française, sous la dénomination de *large*, faire *largement*, dont on a excessivement abusé, qui avait éloigné la sévérité de l'antique, dont la beauté et la pureté devenaient effrayantes pour les praticiens des arts dépendans du dessin. Qui peut fixer le degré de perfection que le arts pouvaient atteindre, s'ils eussent continué de prospérer sur les principes que nous avaient laissés les Gougeon, les Cousin et les Pilon, et surtout si l'inimitable Poussin, au lieu d'être repoussé de sa patrie, eût pris la prépondérance qui lui appartenait? Après les Coypel, les Vanloo et les Boucher, Vien parut et l'art sortit de la poussière. Élèves, oubliez ces perfides systèmes dont j'ai été moi-même la victime; marchez à l'immortalité avec vos habiles maîtres, travaillez avec eux à réparer les erreurs du dix-septième siècle, et que la fin du dix-huitième, par vos études savantes et vos productions sublimes, fasse époque dans l'histoire de nos arts.

N°. 316.

Des Chartreux.

Un lutrin en bois, de forme triangulaire, haut de 5 pieds et demi, où se trouvent sculptées trois figures de femmes, représentant la Foi, l'Espérance et la Charité.

Ces figures, bien groupées, sont d'une belle exécution : le tout est surmonté d'un enfant foulant aux pieds le Vice. Dans les trois bas-reliefs du soubassement sont représentés des personnages de l'Ecriture-Sainte.

Ce monument précieux est rempli de grâce, et rendu avec beaucoup d'art par Julience, qui exerçait son talent en 1700. On sait seulement qu'il était Provençal.

N°. 492.

Des Capucines.

Monument érigé à Charles de Créqui, gouverneur de Paris, mort en 1709, âgé de 64 ans.

Sur un cénotaphe est couchée la statue en marbre blanc du duc de Créqui, vêtu en grand habit de l'ordre du Saint-Esprit; l'Espérance le console et lui soutient la tête, lorsqu'un Génie qui est à ses pieds, pleure sa mort. Les statues de la Religion et de l'Abondance, en marbre blanc, groupent les angles du soubassement : ce monument a été exécuté par Pierre Mazeline et Simon Hurtelle. (Le ministre a autorisé l'échange de ce monument, qui avait été vendu au citoyen Marchal.)

N°. 317.

Des Blancs-Manteaux.

Le buste en marbre blanc, de Jean Lecamus, lieutenant-civil, mort en 1710.

N°. 318.

De Saint-Paul.

Une vierge en marbre blanc, exécutée par Coyzevox.

N°. 319.

Du jardin de Richelieu.

Un petit groupe en marbre blanc, représentant l'Amour et Psyché.

Cette copie, faite d'après l'antique, est attribuée à Legros. On remarque dans ce groupe, dont on voit l'original à Florence, deux jambes antiques que l'auteur y a adaptées avec beaucoup d'intelligence.

Pierre Legros, sculpteur distingué, né en 1666, et mort en 1719, a produit quantité de belles copies, d'après l'antique, dont on a orné les jardins de Versailles. Son chef-d'œuvre est la Mnémosyne, que l'on voit aux Tuileries. Beaucoup d'artistes modernes la préfèrent à l'original. (*Voyez dans cet ouvrage, l'introduction du 17e. siècle, p. 259.*)

N°. 321.

De Saint-Landry.

La descente de croix qui ornait le tombeau de Catherine Duchemin, femme de Girardon, sculpteur célèbre.

Cet artiste fit exécuter en marbre blanc ce monument, sur ses modèles et dessins, par Nourrisson et le Lorrain ses élèves. Le bas-relief en bronze représente Charles Boromée donnant des secours à des pestiférés, et est de Girardon.

N°. 324.

De Notre-Dame.

Un groupe de quatre figures en marbre blanc, représentant la Vierge les bras ouverts et les yeux fixés au ciel; le Christ mort, étendu sur un linceul placé sur les genoux de sa mère; un Ange soutient sa main, tandis qu'un autre tient une couronne d'épines.

Ce morceau est de Nicolas Coustou, et avait été mis en place en 1723.

N°. 326.

De Saint-Honoré.

Statue en marbre blanc, de Guillaume Dubois, archevêque de Cambrai, ministre d'État et cardinal, mort en 1723, représenté à genoux, de

grandeur naturelle, devant un prie-dieu, portant un livre ouvert, sur lequel on lit en gros caractères : *Miserere meî, Deus*, etc.

Cette statue, dans laquelle l'artiste a mis beaucoup de finesse et d'expression, est de Guillaume Coustou, et non de Bousseau, ainsi que le prétend d'Argenville.

Voici son épitaphe, qui n'est pas moins intéressante que le personnage.

D. O. M.

Hìc ad aram majorem
Et in communi canonicorum sepulchrato situs est
Guillelmus Dubois S. E. R. cardinalis,
Archiepiscopus et dux Cameracensis, S. Imperii princeps,
Regi à secretioribus consiliis, mandatis et legationibus,
Primarius regni administer, publicorum cursorum præfectus,
Hujus Ecclesiæ canonicus honorarius.
Quid autem hi tituli, nisi arcus coloratus et vapor
Ad modicum parens?
Viator,
Solidiora et stabiliora bona mortuo precare.
Obiit an. M. DCC. XXIII. ætat. LXVII.
Hæredes grati ergà Regem et SS. pontificem
Animi monumentum. PP.

N°. 327.

De Notre-Dame.

Statue en marbre blanc, de Louis XIII ; par Guillaume Coustou.

N°. 330.

Des Invalides.

Statue colossale en marbre blanc, représentant saint Jérôme ; par Sigisbert Adam.

N°. 332.

Du même lieu.

Une statue en pierre de Tonnerre, représentant le Christ portant sa croix; par Bouchardon.

N°. 333.

Du même lieu.

Monument allégorique, érigé à Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, mort en 1750, exécuté en marbre par Michel-Ange Slodtz.

Le squelette en bronze, que l'auteur paraît avoir animé, est une invention moderne et ridicule, contraire aux principes de la raison.

N°. 334.

Une statue de grandeur naturelle, représentant le Christ à la colonne, exécuté d'après Michel-Ange *Buonaroti*, par René-Michel *Slodtz*, plus connu sous le nom de *Michel-Ange*.

L'original de cette statue se voit à Rome dans l'église de la Minerve. Elle y est en si grande vénération, que le pouce du pied droit ayant été totalement usé à force d'avoir été baisé par les fidèles, on en avait substitué un d'argent. Enfin ce second, après avoir été également usé, on en fit poser un troisième en cuivre, qui est déjà entamé.

N°. 337.

Une statue en marbre blanc, représentant Iris.

Cette statue, qui avait été conçue et commencée par Adam, a été terminée par Clodion son élève.

N°. 339.

De Notre-Dame.

Monument érigé à Henri-Claude, comte d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1769, à 62 ans, par sa veuve, qui le lui fit élever en 1776.

Du fond d'un grand sarcophage qu'un squelette (1) ouvre, on voit la statue du comte d'Harcourt, qui se lève en se débarrassant de son linceul pour parler à sa femme, représentée à genoux au bas du tombeau; son expression est celle de la douleur la plus profonde. L'hymen debout, placé derrière elle, est représenté en pleurs, éteignant le flambeau de la vie. Sur l'estrade par laquelle on arrive au mausolée, est posé un trophée d'armes et un bouclier portant cette légende : *Gesta verbis prævenient.*

On voit près du monument les bustes du maréchal et celui de sa femme, sculptés par Lemoine (2).

N°. 340.

De Saint-Roch.

Monument érigé à Louis Moreau de Maupertuis, de l'académie française, mort en 1759.

Ce monument, exécuté en marbre par d'Huez, est composé d'une pyramide sur laquelle est attaché son médaillon. Plus bas est un Génie de grandeur naturelle, abattu par la douleur la plus profonde, et appuyé sur une colonne tronquée, chargée de l'inscription suivante; et plus bas les découvertes que cet homme de génie a faites dans les sciences, sont caractérisées par des enfans qui en tiennent les instrumens.

---

(1) Encore un squelette ! J'ai dit plus haut, que cette invention moderne blessait les convenances et la raison. J'invite les artistes à ne plus représenter à l'avenir *la mort* comme on représenterait un squelette, et à consulter plus souvent les allégories des Grecs.

(2) Ces bustes viennent du citoyen Caillard.

D. O. M.

Maupertuisiorum memoriæ ac perennitati.

Hìc jacet Renatus Moreau, *San-Maclovianus ..... qui postquam naves bellico mercatorias strenuè duxerat, civium suorum pro rebus maritimis apud ..... oratos an. XL. Michaelico torque donatus decessit. V°. Jul. an. M. DCC. XLVI. ætatis. LXXXII. de posteritate bene meritus ob genitum ex se* Petrum Lud. Moreau de Maupertuis, *suo, qui litteratum orbem nomine implevit. Hic primâ juventute equit.... turmæ præfectus diuturnæ pacis otio revocatus ad studia, altiores geometriæ sinus penetravit. Newtonianam attractionem cartesianis auribus absonam primus in Galliâ propugnavit. Novis argumentis suffulsit..... missus ad boreales plagas cressentes ad septentrionem circuli meridiani gradus, proindèque compressam, in polo telluris molem suis, sociorumque observationibus primus evicit. Academiæ Galliæ præcipuarumque Europæ socius. Berolin. instaurator ac præses, vocante Frid. III. hujus beneficio ordinis pro merito eques, phisicen, mathesin. astronom. metaphisic. nauticam, ethicam illustrare, amplificare, promovere non desiit. Ob impensam pro extruendo Berolini templo catholico curam summo pontifici Benedicto XIV. gratus vir ingenio acer, animo ingens, integer fidei. E Patriâ redux, dum Berolinum ibique intermissa munia repeteret, recrudes ante morbi decennis violentiâ detentus Basileæ quam in armorum conflictu mortem despexerat, impavidus lento passu adventantem in lecto serenus excepit. Amicos inter Joannis Bernoulli hospitis amplexus piè fortis obiit. Jul. XXVII. anno M. DCC. LIX. vixit ann. LX. mens. X. Elcon. de Borck uxor, Maria soror sor. filii, propinqui, amici hoc monumentum de suo certatim posuere.*

M. DCC. LXVI.

N. B. Toutes les lacunes proviennent de destructions.

N°. 341.

Monument érigé à Prosper Joliot de Crébillon, poëte dramatique, mort en 1762.

D'Huez, auteur de ce morceau, a représenté Melpomène en pleurs, appuyée sur le buste de Crébillon.

J'ai fait terminer ce monument, qui était resté imparfait et sans place. Il était destiné à être placé dans l'église Saint-Gervais, où il fut enterré ; mais le curé se refusa à son érection, disant qu'un monument profane ne devait point décorer son église, et qu'il y accéderait volontiers si l'artiste voulait supprimer la figure de Melpomène et le buste de Crébillon.

N°. 342.

Du dépôt de Nesle.

Le modèle en bronze de la statue équestre de Louis XV, de la place de ce nom, exécuté par Bouchardon.

N°. 343.

Des Jacobins, rue Honoré.

Monument érigé à Pierre Mignard, célèbre peintre français, mort en 1695.

Madame de Feuquières sa fille est représentée à genoux auprès du buste de son père. Ce monument, exécuté en marbre, est du ciseau de Jean-Baptiste Lemoine. Le buste de Mignard est de Desjardins, qui l'avait sculpté d'après nature, et que sa fille fit entrer dans la composition du monument.

(L'original du buste est dans le 17e. siècle.)

N°. 344.

La statue en marbre blanc et en pied, de Louis XV, mort en 1774; par Jean-Baptiste Lemoine, qui, à l'exemple des autres artistes ses prédécesseurs, a ridiculement vêtu son modèle à la romaine.

On ne saurait trop inviter nos peintres et nos statuaires à éviter de semblables anachronismes. Cette statue avait été projetée pour le château de Choisy.

N°. 347.

Des Célestins.

Un cippe de marbre blanc, supportant une urne de lumachelle, entourée d'une branche de cyprès et couverte d'un voile ; monument élevé à la mémoire des vertus filiales et maternelles de M. A. Hocquart de Cossé, morte en 1779, et exécuté sur les dessins du citoyen Demoulin, architecte vivant.

N°. 348.

Des Dames de Sainte-Marie.

Petit monument en marbre, érigé à Félicité Brûlart. La figure en marbre blanc, est de Monnot.

N°. 493.

Une statue en marbre blanc, représentant une nymphe assise dans l'attitude de retirer une épine de son pied ; par Pigalle.

Cette statue a été vendue au gouvernement par le citoyen Donjeux, dont elle ornait le parc.

N°. 350.

Les bustes en marbre, de Henri-Claude d'Harcourt et de M. C. d'Aubusson de la Feuillade sa femme, exécutés par J. B. Lemoine. (*Voyez* le n°. 339.)

N°. 494.

Le buste de Jean Leroy, de l'académie des sciences, fils de Julien Leroy, horloger célèbre,

donné au Musée par sa veuve. Le citoyen Peyre fils avait projeté l'érection d'un monument à la mémoire de son père, qu'il n'a point exécuté, et qui devait être désigné sous ce numéro.

N°. 355.

Monument consacré à la mémoire de Jean Drouais, peintre de l'école française, enlevé par une mort prématurée, le 13 février 1788, à l'âge de vingt-quatre ans.

Ce talent rare, moissonné dès son berceau, fut généralement regretté des amis des arts, et principalement de ses jeunes rivaux, qui se cottisèrent pour lui ériger un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in via lata*, à Rome. Ce monument fut exécuté par Michallon son ami particulier, qui représenta dans un bas-relief, la Peinture, la Sculpture et l'Architecture, s'empressant à l'envi de tracer sur une pyramide le nom de celui dont les talens excitaient leur admiration, et dont la perte était l'objet de leur douleur. On voit dans un médaillon placé au dessus du bas-relief, le portrait de Jean-Germain Drouais.

Frustré à cette époque, par des circonstances impérieuses, d'un voyage après lequel tout artiste soupire, et n'ayant pu suivre mon ami jusqu'au tombeau, j'ai cru devoir, pour ses contemporains et pour le soulagement de mon ame, lui ériger, au milieu des monumens de notre histoire, le même monument qui lui fut consacré par ses dignes émules. J'ai fourni les matières; Michallon l'a exécuté.

O Drouais! fils tendre, ami fidèle, reçois l'encens de celui qui t'élève aujourd'hui ce monument au milieu des beaux-arts. Mère sensible, et vous, parens chéris, consolez-vous! ceux qu'il aima viendront ici honorer sa mémoire, et déposer des fleurs au pied de son image; déjà l'immortalité a consacré son nom dans les siècles à venir.

Jean-Germain Drouais est né à Paris le 25 novembre 1763, de Henri Drouais, peintre, qui s'est distingué

dans l'art de peindre le portrait. Ce dernier était fils de Hubert Drouais, aussi peintre de portraits, né à la Hogue, petite ville de Normandie, en 1699, (mort à Paris en 1767), qui avait appris son art de Detroy le père. Henri Drouais mit des crayons dans les mains de son fils dès qu'il fut en état de former un trait, et lui donna lui-même les premiers élémens de la peinture. Il s'aperçut bientôt des dispositions de son fils pour l'art auquel il le destinait, et désirant le lancer dans une carrière plus vaste que celle qu'il avait parcourue, il le plaça chez un peintre d'histoire, nommé Brenet, plus habile à suivre un élève et à former un talent, qu'à produire par lui-même. Le jeune Drouais fit des progrès étonnans en très-peu de tems, et remporta bientôt des prix en dessins. Voulant marcher rapidement à la gloire, il passait les jours et les nuits au travail. Le desir de voir Rome le fit concourir au grand prix, dont la récompense était le pensionnat pendant quatre ans, aux frais du gouvernement. Drouais se présente, en 1783, à ce concours qui avait lieu tous les ans, avec cette modestie qui lui était ordinaire : il y fut reçu. Dès ce moment il se renferme dans l'étude la plus suivie; il force son travail, et fournit son premier tableau. Quelques jours avant l'exposition publique du concours, Drouais demande à voir les productions des autres concurrens; peu satisfait de son ouvrage, qu'il trouvait au dessous du mérite suffisant pour remporter la palme, il rentre dans son atelier le désespoir dans le cœur, et s'y livrant tout entier, déchire son tableau et en porte un débris à David, qui jugea par ce fragment du mérite de la composition, et lui dit : *Malheureux ! qu'avez-vous fait ? vous cédez le prix à un autre. — Vous êtes donc content de moi, lui répondit le jeune homme? — Très-content. — Eh bien ! j'ai le prix, c'est le seul que j'ambitionne, celui de l'académie tombera sur un autre à qui il sera peut-être plus nécessaire qu'à moi. L'année prochaine j'espère le mériter par un meilleur ouvrage.*

(Cette année il n'y eut pas de prix) (1).

(1) Deux ans avant ce concours, Drouais était entré dans l'école de David pour se perfectionner; école qui ne cesse de former des artistes distingués, et qui fixera la deuxième époque de la restauration de l'art en France.

Drouais se retira de la société pour se livrer pendant l'année suivante à l'étude la plus sérieuse. C'est alors qu'il parut avec éclat. Il entre de nouveau en lice : le sujet donné est la *Cananéenne aux pieds du Christ ;* il saisit avec vivacité les mouvemens du sujet, et cherche à lier au style sévère et à la correction la plus exacte dans le dessin, la grâce qui distingue ordinairement l'école française. Enfin, ô merveille ! le tableau qu'il expose est un des plus beaux qui ait paru depuis Poussin et Lesueur. Ce tableau, maintenant exposé dans le Muséum de l'école française à Versailles, y tient le premier rang. Son triomphe fut grand et fut juste : Drouais fut couronné, et porté dans les rues de Paris par ses camarades : hommage qu'ils se sont fait un honneur de rendre à son rare mérite. Tant de talens, tant de succès ne lui donnèrent point d'orgueil ; il sut conserver sa douce modestie au milieu de sa gloire, et ne songea plus qu'à perfectionner un art pour lequel la nature l'avait formé. Rome l'appelle ; le jour est pris pour le départ ; jour de fête pour lui, de douleur pour sa tendre mère, qui se voyait séparée de ce qui lui restait de plus cher : pressentiment funeste, pourquoi déchiriez-vous cette ame maternelle ! Drouais, au milieu de ses amis qu'il avait réunis, goûtait à la fois toutes les félicités : minuit sonne, il se dérobe aux pleurs de l'amitié, et marche vers la porte du Peuple (1). Arrivé à Rome, il embrasse d'un coup-d'œil la manière de faire des grands maîtres ; il y puise cette vigueur mâle et énergique qui caractérise la puissance d'un vrai talent, et bientôt il envoie à sa mère le tableau de Marius à Minturne, qu'il sut peindre avec tant de force et de caractère, qu'il frappa et étonna tous les regards. Un Philoctète fut son dernier ouvrage. Enfin, épuisé par un travail opiniâtre (2), il meurt d'une fièvre ardente, âgé de près de 25 ans, le 13 février 1788, emportant avec lui les tendresses d'une mère inconsolable, les regrets

(1) La porte du Peuple est celle par laquelle on entre à Rome en arrivant de France.

(2) Il avait de la grâce dans l'esprit. Un jour il répondit au citoyen Percier, dont on admire les talens, et son ami, qui lui faisait de vifs reproches sur sa trop grande application au travail : *Mon ami*, lui dit-il, *un peintre se doit à la gloire et à sa maîtresse.*

de ses amis et l'admiration de ses rivaux, qui lui érigèrent un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in via lata*, à Rome.

N°. 495.

Monument érigé à Jean-Baptiste Britard, dit Brizard, comédien du Théâtre-Français, mort à Orléans l'an second de la liberté.

Britard aimait son art; il le cultiva avec beaucoup de succès. Il fut bon ami, bon père; électeur de cette ville, il soutint avec chaleur les intérêts de la chose publique. Son portrait, que l'on remarque sur ce mausolée, nous retrace toutes ses vertus; il a été modelé par le citoyen Foucou, et son épitaphe, composée par le citoyen Ducis, avait été abandonnée; je l'ai acquise d'un marbrier.

Ci gît

En attendant la résurrection,

JEAN-BAPTISTE BRITARD, dit BRIZARD,

Né à Orléans le 7 avril 1721,

L'un des électeurs de cette ville,

Capitaine des grenadiers

De la garde nationale,

Marguillier de cette paroisse,

Et pensionnaire du roi;

Bon mari, bon père, bon ami,

Vertueux et courageux patriote,

Après avoir joui long-tems

De la gloire mondaine,

Qu'une sensibilité profonde,

Jointe à tous les dons

Extérieurs de la nature,

Lui avait acquise sur la scène française,

Il préféra aux vains applaudissemens

Des hommes

La satisfaction de sa conscience
Et le bonheur d'une fin chrétienne ;
Et tournant ses derniers regards
Vers une gloire impérissable
Et vers la véritable patrie ;
Il décéda le 30 janvier,
L'an second de la liberté,
Emportant l'estime publique,
Les regrets de tous ceux
Qui l'avaient connu,
Et la reconnaissance des pauvres.
Sa veuve, inconsolable,
Et ses enfans en pleurs
Lui ont érigé ce monument.

N°. 496.

Buste en terre cuite, de Nicolas Coustou, sculpteur habile, exécuté par Guillaume Coustou, son frère et son élève.

Donné au Musée des Monumens français, par le citoyen Coustou, son petit neveu.

N°. 497.

Le buste de Louis-Hector de Villars, maréchal de France.

N°. 498.

La statue en pied et en marbre, du maréchal de Richelieu, dernier du nom, vêtu du grand habit de l'ordre du Saint-Esprit.

N°. 362.

Buste en bronze, de madame du Barry ; par J. B. Lemoine, sculpteur particulier de Louis XV.

N°. 361.

Le buste en marbre, de Louis XV; par Gois le père.

N°. 364.

Les bustes d'Héloïse et d'Abélard; par Deseine.

N°. 365.

Le buste en marbre, du Dauphin, fils de Louis XV.

N°. 366.

L'Amour prêt à saisir ses traits. Cette statue, remplie de grâce, de finesse et de délicatesse, est de Tassaert.

Jean-Pierre-Antoine Tassaert, sculpteur français, né à Anvers, vint en France dès son enfance; il fut élève de Slodtz (Michel-Ange), qui en très-peu de tems développa les talens de son jeune élève, en lui faisant ébaucher ses ouvrages. Tassaert, après avoir perfectionné ses talens, passa en Prusse, où il avait été appelé pour des travaux considérables, par Frédéric II. Il mourut en 1788, âgé de 60 ans; il laissa un fils qui tient un rang distingué parmi nos graveurs.

N°s. 367 et 368.

Les bustes en marbre, de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche sa femme, exécutés par Houdon et Lecomte.

N°. 369.

Buste en marbre, du dernier Brissac, qui fut massacré à Versailles, avec les prisonniers d'Orléans.

N°. 370.

Le buste en marbre, de Lowendall.

N°s. 372 et 373.

Bas-relief en marbre, représentant une descente de Croix ; par Barrois. Un médaillon en marbre blanc, représentant la Vierge ; par le même.

N°. 375.

De Saint-Sulpice.

Un bas-relief en pierre de Tonnerre, représentant une femme affligée, et appuyée sur une colonne, sur laquelle on lit cette inscription :

Ut flos
Ante diem
Flebilis occidit,

Bouchardon, qui a transmis dans ce monument beaucoup de sensibilité, l'avait exécuté pour madame de Lauragais, qui fut tuée à la chasse d'une chute de cheval qu'elle montait ordinairement comme un cavalier.

N°. 499.

Buste en marbre, de Brissac, maréchal de France, exécuté par Broche.

N°. 500.

Médaillon en marbre blanc, représentant l'abbé de Marolle, auteur de plusieurs ouvrages célèbres.

N°. 376.

Monument érigé à Caylus, antiquaire célèbre,

mort à Paris en 1763. On voit le médaillon de Caylus, et un bas-rief représentant une femme dansla douleur, exécutés par Vassé fils.

N°. 502.

Une statue en plâtre, représentant un berger de Corinthe sauvant Œdipe; par Gois le père.

N°. 379.

Le Christ au tombeau, bas-relief en plâtre; par Duret.

N°. 380.

Des Théatins.

Un bas-relief en marbre blanc, représentant une femme éplorée; par Broche.

N°. 381.

Deux têtes de Méduse en bronze, exécutées par Daujon, qui les avait composées pour la fontaine des Innocens.

N°. 382.

Du Louvre.

Un grand bas-relief en plâtre, de trente-trois pieds de long sur six de haut, représentant les miracles de saint Philippe.

Ce modèle a été exécuté pour le portail de Saint-Philippe-du-Roule, par Gois pere, artiste vivant.

N°. 383.

Des Dames de la Croix.

Deux petits bas-reliefs en cuivre doré, représentant, l'un la Pâque des Juifs, et l'autre la Pénitence. Ces deux bas-reliefs, d'un travail fin et précieux, tiennent au style de Poussin.

N°. 384.

Monument représentant la paix de Lunéville.

Le citoyen Foucou, artiste estimé, voulant laisser dans ce Musée un monument authentique de ses talens, a composé un bas-relief allégorique, dont le motif du sujet lui a été suggéré par les victoires de Bonaparte. En voici le programme.

La République française, affermie par la Force, la Justice et la Prudence, reçoit la paix des mains de la Victoire, qui est suivie de la Clémence, des Beaux-Arts et des Plaisirs. Par la Force, l'artiste a désigné nos armées; par la Justice et la Prudence, notre Gouvernement, et dans la Clémence il a exprimé la conduite généreuse et immortelle de Bonaparte. Les Beaux-Arts désignent la Prospérité du Gouvernement français, et les Plaisirs le bonheur public. On voit au dessus un médaillon représentant le premier consul.

Je ne m'étendrai pas sur le mérite distingué de cet ouvrage; l'amitié m'arrête et m'ordonne de laisser ce soin à la postérité.

N°. 386.

De Saint-Eustache.

Le martyre de sainte Barbe, bas-relief en bois. Auteur inconnu.

N°. 388.

Des Petits-Pères.

Saint Léon devant Attila.

Ce bas-relief est une copie faite d'après celui d'Algardi, qui est en figures colossales dans Saint-Pierre de Rome. On ignore l'auteur de cette copie.

N°. 389.

Le buste d'Antoine Coyzevox, sculpteur célèbre, mort en 1720; par Lemoine.

N°. 390.

Buste colossal en marbre blanc, représentant Marc-René de Paulmy d'Argenson, lieutenant de police, ministre d'État, et depuis garde-des-sceaux, mort en 1721, exécuté par Coustou.

N°. 391.

Buste de Philippe d'Orléans, régent de France, mort en 1723.

N°. 392.

Buste en terre cuite, de Jean-Baptiste Rousseau, mort en 1741; par Caffieri.

N°. 393.

Médaillon en marbre blanc, de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, parvenu par son mérite, en 1704, au grade de lieutenant-général, et en 1734, à celui de maréchal de France, après avoir pris Philisbourg. Il est mort à Paris en 1743.

N°. 394.

Le buste en marbre blanc, de Pierre Lepaultre, sculpteur, né en 1659, mort en 1744, exécuté par Francin son petit-fils, artiste vivant.

On compte parmi les chefs-d'œuvre sortis du ciseau de Lepaultre, qui a illustré l'école française, dans le jardin des Tuileries, le groupe d'Enée et d'Anchise, et celui de Lucrèce, qui se poignarde en présence de Collatinus. Un jeune faune et une Atalante. Ces deux dernières statues offrent de grandes perfections dans les détails.

N°. 395.

Le buste en marbre, de Maurice de Saxe, maréchal de France, mort en 1750, âgé de cinquante-quatre ans; par Pigalle.

N°. 396.

Buste de Philippe Néricault Destouches, de l'académie française, mort en 1754; par Caffieri.

N°. 397.

Buste de Nivelle de la Chaussée, de l'académie française, mort en 1754; par le même.

N°. 398.

Buste de Charles Secondat de Montesquieu, auteur de l'*Esprit des Lois*, mort en 1755; par Chaudet, artiste vivant.

N°. 399.

Buste de Bernard Lebovier de Fontenelle, de l'académie française, mort en 1757, âgé de près de cent ans; par Caffieri.

N°. 400.

Buste en bronze, de Jean Astruc, médecin célèbre, mort en 1766; par Bocciardi.

Voici l'inscription qui se trouve au bas de ce buste :

Patri amantissimo
Johanni Astruc
Doct. medico Paris. et Monsp.
Filius
Libellorum supplicûm magister
Anno M. DCC. LXVIII.

N°. 401.

Le buste de Jean-Joachim Winkelmann, célèbre antiquaire, né à Stendal en Brandebourg, le 9 décembre 1717, assassiné à Trieste dans une hôtellerie, le 8 juin 1768, par un scélérat se disant connaisseur, auquel il avait imprudemment montré diverses médailles d'or et d'argent.

Winkelmann a laissé plusieurs ouvrages précieux pour l'étude du dessin. Il a principalement développé, dans son *Histoire de l'Art chez les Anciens*, les passages chronologiques des arts, avec cette finesse qui caractérise la plus grande érudition et la connaissance la plus approfondie dans la pratique.

Le respect que cet homme sublime m'a inspiré, la reconnaissance que lui doivent les artistes, tout m'a engagé à lui ériger un monument. J'ai placé dans le piédestal qui porte son buste, un des bas-reliefs étrusques qu'il a publiés dans ses ouvrages. Le citoyen Deseine est auteur de ce buste.

N°. 402.

De Saint-Eustache.

Un médaillon en marbre blanc, représentant François de Chevert.

Voici l'inscription qui est au dessous du médaillon, que l'on dit avoir été composée par d'Alembert :

FRANÇOIS DE CHEVERT,
Gouverneur de Givet et de Charlemont,
Lieutenant-général des armées du roi.
Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de XI ans;
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le titre seul de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.
Il était né à Verdun-sur-Meuse,
Le 2 février 1693. Il mourut à Paris
Le 24 janvier 1769.

N°. 403.

Buste en terre cuite, de Claude-Adrien Helvétius, mort en 1771.

N°. 404.

Buste en terre cuite, d'Alexis Piron, mort en 1773; par Caffieri, avec cette épitaphe trouvée dans l'église Saint-Roch :

Ci gît qui ne fut rien,
Pas même académicien.

N°. 405.

Buste de Pierre-Laurent Buiret du Belloi, auteur dramatique, mort en 1775; par le même.

N°. 406.

Buste en marbre, d'Arouet de Voltaire, de l'académie française, mort le 30 mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans; par Pigalle.

O Parnasse! frémis de douleur et d'effroi;
Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles;
Toi dont il fatigua les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.
(*Par le cit.* LEBRUN.)

N°. 407.

Buste de Jean-Jacques Rousseau, mort le 2 juillet 1778, âgé de 66 ans, exécuté en marbre par Boyer, élève d'Alegrain.

N°. 408.

Buste en marbre, de Jean-Louis Leclerc, comte de Buffon, célèbre naturaliste, mort en 1788; par Pajou.

N°. 503.

Buste en marbre blanc, de d'Alembert, mort en 1783; par Francin.

J'ai fait faire ce buste sur le modèle qu'en avait fait le citoyen Lecomte, d'après ce philosophe.

N°. 410.

Du jardin de Richelieu.

Buste en marbre, de Lucius Verus le jeune, par Michel-Ange Slodtz.

N°. 412.

Buste de Denis Diderot, mort en 1784; terre cuite de Collet.

N°s. 413 et 414.

Des Cordeliers.

Un médaillon en marbre, représentant M. et madame Gougenot; par Pigalle. Le buste en bronze, de l'abbé Gougenot, homme de lettres; par le même.

N°. 415.

Buste du chevalier Gluck, célèbre musicien, mort en 1787, exécuté en marbre par Francin fils, d'après Houdon. On lit au bas: *Il préféra les Muses aux Syrènes.*

N°. 416.

Buste de Guillaume-Thomas Raynal, mort en 1796 (an IV de la République française); par Espercieux son ami, artiste vivant.

N°. 417.

Des Grands-Augustins.

Une grande épitaphe en marbre blanc, surmontée d'un cartel en bronze, entouré de branches de cyprès, érigée à Bernard Cherin, généalogiste: monument exécuté par Chardin, artiste vivant.

N°. 418.

Le buste de Sylvain Bailly, des ci-devant académies française, des Sciences, des Belles-Lettres; premier

premier président de l'assemblée nationale, séante à Versailles au mois de juin 1789; premier maire de Paris le 16 juillet suivant, condamné à mort le 11 novembre 1793. Deseine, artiste vivant, a exécuté ce buste.

N°. 504.

Buste de Dewailly, architecte.

Cet artiste, membre de l'Institut, enlevé aux arts au milieu d'une carrière brillante, a rendu de grands services au gouvernement par plusieurs découvertes intéressantes. Le cit. Pajou, sculpteur, qui s'est distingué par les statues de Pascal, Bossuet et Psyché, qu'il a exécutées pour la République, a mis beaucoup de vérité et d'expression dans le buste de son ami, dont l'hommage en a été fait à ce Musée par la veuve Dewailly. On voit chez le citoyen Fourcroy, conseiller-d'état, une collection précieuse de dessins de cet artiste célèbre, dont le mérite est beaucoup au dessus de l'excellente réputation dont il jouissait.

N°. 505.

Un médaillon en marbre blanc, de Vaucanson, mécanicien célèbre; par Pajou.

N°. 419.

Un vase en marbre blanc, orné de feuillages de vigne et d'un bas-relief représentant d'un côté Pâris recevant la pomme des mains de Mercure, et de l'autre les trois Déesses.

Ce vase est une imitation de l'antique, par un auteur inconnu.

N°. 420.

De Saint-Eustache.

Un grand bas-relief imitant le bronze, repré-

sentant la Charité, la Moisson et la Vendange; peint sur marbre blanc par Sauvage, artiste vivant.

N°. 421.

Mosaïque moderne, représentant en médaillon le portrait de Louis XV et celui de la Pompadour.

Un pavé mosaïque de 11 pieds de long sur 7 de large, exécuté à Rome par un artiste auquel Watelet avait fourni les moyens d'étudier cet art qu'il voulait introduire en France. Le ministre a autorisé l'acquisition de cette mosaïque, que je destine au pavement de la salle du dix-huitième siècle. Cette mosaïque a été restaurée par le citoyen Belloni.

Note sur l'art de la Mosaïque.

L'objet principal que l'homme s'est proposé dans les arts dépendans du dessin, c'est l'homme; cependant il a quelquefois négligé cette étude profonde et sérieuse pour s'occuper des arts relatifs à la décoration des palais et des temples. *Le beau* ayant suivi *le nécessaire*, le besoin d'offrir à l'œil les variétés de la nature, a fait naître le goût des ornemens. L'architecture, considérée comme nécessaire, a pris peu à peu du développement: bientôt on a substitué des corniches sculptées et des entablemens aux simples pièces de bois qui servaient à soutenir la couverture des réduits où l'homme naturel goûtait, au milieu de sa famille, les douceurs de la philosophie et du repos; l'on a mis des colonnes à la place des pièces de support, et le goût a su y placer des bases et des chapiteaux. L'ornement s'est épuré dans la fréquente application qu'en firent les architectes dans les monumens publics. Les sculpteurs s'empressèrent aussi de publier des modèles nouveaux, et la bienfaisante nature leur offrit un champ vaste: les animaux, les plantes de toute espèce furent imités, et cette branche de la sculpture fut portée à la perfection dans toute la Grèce. Callimaque publia, sous le nom d'*ordre corinthien*, le chapiteau qu'il modela dans les champs de Corinthe,

d'après le pannier fleuri qui ombrageait les cendres d'une jeune beauté que la tendresse maternelle avait enfermées dans la tombe, après les avoir arrosées de son lait et de ses larmes. (*Voyez* Vitruve.) Les malheurs de Carie, ville du Péloponnese, donnèrent lieu à l'invention des cariatides.

La mosaïque, considérée comme un genre de décoration, a pris son origine à la suite des arts d'imitation, et dès sa naissance cet art fut employé par les architectes dans les monumens publics, soit en inscrustation, soit en pavement. Il serait à desirer que nos habiles architectes, à l'imitation des Anciens, liassent à leurs savantes élévations cet art intéressant qui est susceptible de produire les plus grands effets.

Avant d'arriver à la perfection de la mosaïque, l'on a commencé par inscruster des cailloux, des morceaux de verres colorés, des pâtes et des plaques d'émaux ou de marbres : peu à peu on les réduisit en petites parties, et cet art, cultivé avec soin, prit une si grande prépondérance dans la Grèce, que les artistes les plus célèbres s'en occupèrent, et qu'ils parvinrent à produire les tableaux les plus frappans. Pline parle d'un certain Sosus qui travaillait à Pergame, et qui excellait dans l'art de fabriquer les mosaïques. En 1763 on découvrit à Pompéia plusieurs mosaïques de la main de Dioscoride, si l'on en juge d'après les inscriptions dont elles sont revêtues.

Les Goths fabriquèrent aussi des mosaïques; mais comme ils n'avaient aucune connaissance des règles du dessin, ils ne produisirent que des figures informes, ainsi qu'on peut le vérifier dans ce Musée, d'après la tombe qui couvrait *Frédégonde*, morte en 597, décrite dans ce volume, n°. 7. Dans le onzième siècle on fabriquait aussi des mosaïques en France. (*Voyez* le n°. 429 ci-dessus cité.)

La pratique de la mosaïque se perpétua malgré l'ignorance qui dominait alors, et cet art fut cultivé dans Rome vers le quatorzième siècle, et à Florence un siècle après. Un président au parlement de Paris, nommé David, fit fabriquer, sous ses yeux et à ses frais, une mosaïque qui est datée de 1500. (*Voyez* dans le quinzième siècle, le n°. 156.)

Vers la fin du siècle dernier, le goût pour les mosaïques prit à Rome avec cette fureur qui mène nécessairement à la perfection ; et les derniers papes firent des dépenses considérables pour soutenir et encourager des mosaïstes habiles, dont ils étaient jaloux de posséder exclusivement les productions. Ils firent exécuter par ces artistes une grande partie des tableaux du Vatican, de la main de Raphaël ; et ces monumens, capables de résister aux siècles et aux barbares, font encore l'ornement de l'église Saint-Pierre.

C'est à la République française qu'était réservée sans doute la conservation de cet art précieux ; elle peut s'en emparer. Le citoyen Belloni, mosaïste romain, établi dans cette ville depuis trois ans, mérite de fixer l'attention du gouvernement ; aussi le ministre Chaptal vient-il d'établir une école de mosaïque en faveur des sourds et muets, dont il a donné la direction au citoyen Belloni. Cette institution fait honneur au ministre éclairé qui dirige les arts.

Qu'il sera glorieux pour la nation française, de rendre éternelles les étonnantes productions des arts qu'un génie régénérateur a fait éclore à la fin du dix-huitième siècle ! Les tableaux des artistes qui auraient remporté des prix dans les concours, peuvent entrer en lice, et l'on verra avec plaisir convertir en matière solide et durable les belles compositions des *David*, des *Vincent*, des *Regnault*, des *Gerard*, des *Girodet* et des autres artistes non moins recommandables.

Oh ! combien seront grands les efforts que feront les élèves pour arriver à cet honneur ! Les artistes ont des droits à la reconnaissance publique ; et certes, celui qui consacre sa vie à étudier et à méditer sur son art pour accroître la gloire de son pays, mérite une attention toute particulière. Vien nous a ouvert la carrière du vrai beau dans les arts dépendans du dessin ; les systèmes de la vieille école sont oubliés : travaillons à surpasser, s'il se peut, les Grecs ; anéantissons le siècle de Colbert, et dérobons à la postérité tous les talens à la fois.

N°. 422.

L'épitaphe en marbre blanc, de Jacques-Benigne

Winslow, célèbre anatomiste, qui avait sa sépulture à Saint-Benoît.

D. O. M.

Hic jacet

In spem beatæ immortalitatis, JACOBUS BENIGNUS WINSLOW, patriâ Danus, commoratione Gallus, ortu et genere nobilis, nobilior virtute et doctrinâ, parentibus lutheranis natus, hæresim quam infans imbiberat, vir ejuravit, et adnitente ill. Episcopo Meldensi Jacobo Benigno Bossuetio, cujus nomen Benigni in confirmatione suscepit ad ecclesiam catholicam evocatus, stetit in ejus fide, vixit sub ejus lege, obiit in ejus sinu; vir æquè verax et pius, in pauperes summè misericors, nullâque erroris aut vitii pravitate afflatus. Regius linguarum teutonicarum interpres, saluberrimæ facultatis Parisiensis doctor-regens illum medicæ artis et præsertim anatomicæ doctorem ac professorem peritissimum regia eruditorum societas Berolini. regia scientiarum academia Lutetiæ socium communi suffragio elegere, et utraque dignissimum ejus scientia judicio comprobavit. Vita excessit V. nonas Aprilis, an. sal. M. DCC. LX. ætatis XCI.

Pio conjugi et parenti, uxor et liberi hoc monumentum mærentes posuere.

N°. 506. (*Voyez* le n°. 515 du tombeau d'Abélard, page 112.)

Vase en marbre gris, posé sur une pierre, débris de celle qui couvrait Héloïse; j'ai fait graver autour de cette pierre les noms de ces amans infortunés. Des cyprès et des roses ombragent ces noms, dont le souvenir plait encore.

N°. 553.

De la ville de Magny.

Ce monument fut érigé en 1785, à la mémoire de M. Dubuisson, curé, doyen de l'église de

Magny, mort le 14 octobre 1784, âgé de 81 ans, par son neveu, le citoyen Bettencourt, qui l'a fait élever à ses frais, pour laisser un témoignage de sa reconnaissance en l'honneur de celui qui avait pris soin de son jeune âge.

Le citoyen Dejoux, membre de l'Institut national, a mis de l'intérêt dans la composition générale du sujet, et infiniment d'art dans l'exécution du bas-relief qu'il a sculpté en marbre blanc, et qui forme la base principale du mausolée. On y voit une femme (la Charité) assise, accompagnée de deux enfans en pleurs, dont l'un s'appuie légérement sur sa mère et cherche la consolation dans son sein, tandis que l'autre, également affecté, soutient le médaillon du ministre bienfaisant, et le montre aux habitans de la ville, qui le considéraient comme leur père (1).

Le citoyen Bettencourt a fait hommage de ce monument au Musée. Voici l'épitaphe dont il était orné, que l'on dit avoir été composée par Condorcet.

Père plutôt que pasteur,
Il soulageait ou prévenait les besoins de ses enfans;
Il les éclairait par ses conseils,
Les soutenait par son courage,
Et les instruisait par ses exemples.
Ses mœurs furent douces et pures;
Ses vertus sans faiblesse et sans faste.

N°. 554.

Hercule, après un long repos, est représenté ici dans le moment où il s'apprête à combattre pour le maintien des lois.

Cette figure allégorique, d'un dessin vigoureux et

(1) Les citoyens Carillon et Rivette, maire et adjoint de la ville de Magny, ont mis toute leur sollicitude pour préserver de la destruction ce morceau intéressant, ainsi que les statues de la famille des Villeroy, dont j'ai parlé plus haut, n°. 551.

d'une belle exécution, est le modèle du colosse exécuté pour le Panthéon français, par le citoyen Boichot, sculpteur, dont les talens nous rappellent parfaitement cette époque brillante pour les arts dépendans du dessin, qui vit naître Michel-Ange, Médicis, Georges d'Amboise, Raphaël, Léon X et François Ier. Ce morceau précieux a été donné à ce Musée par le citoyen Leblond, bibliothécaire des Quatre-Nations.

Urnes sépulcrales, sous les n°s. 507, 508, 509, 510, 511, 512 et 513.

Les peuples les plus sauvages ont respecté les morts : ce sentiment religieux a dû naître dans le cœur de l'homme vertueux, et l'homme vivant voyant encore l'homme dans l'homme qui n'est plus, a mis son bonheur à conserver auprès de lui les restes d'un père, d'une épouse, d'un fils ou d'un ami. Ces exemples de la piété sociale et d'un attachement particulier se sont généralisés, et ont nécessairement lié les hommes par les devoirs les plus sacrés : dès ce moment la sépulture est devenue l'objet d'un culte public, et les cérémonies usitées dans les pompes funèbres ont pris une forme en raison de la superstition qui dirigeait les peuples.

Les Egyptiens embaumaient leurs morts, et les déposaient dans des coffres de bois de sicomore grossièrement sculptés, qu'ils chargeaient de figures et de caractères hyéroglyphiques (1). « La disposition particulière du pays des Egyptiens, que le Nil inonde tous les ans vers le milieu de l'été, obligea ce peuple à prendre plus de précaution qu'on ne faisait ailleurs ; pour prévenir la prompte destruction des tombeaux de leurs pères, ils essayerent d'en mettre les monumens hors d'insulte, et même de préserver le corps mort de la pourriture. C'est dans cette vue qu'ils les embaumaient, et qu'après les avoir étroitement enveloppés de bandelettes trempées dans des essences aromatiques, ils les enterraient pour l'ordinaire dans des caveaux adroitement taillés au fond du roc ou d'un tuf qui se trouve sous le sable de la

(1) On voyait dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève, un de ces coffres de momie parfaitement conservé.

plaine d'Egypte; quelquefois dans des masses de pierres et de briques impénétrables à l'eau, ou même plus élevées que l'eau. Ce peuple attachait un grand prix et portait une grande vénération aux momies de ses pères; c'était dans les affaires particulières le gage le plus précieux qu'il pouvait offrir en nantissement d'une dette, et celui qui négligeait de retirer ce gage respectable, était déshonoré, et demeurait privé de la sépulture s'il mourait sans y avoir satisfait.

Les Grecs aussi aimaient à conserver les restes de ceux auxquels ils avaient été liés pendant la vie; ils brûlaient leurs corps et en déposaient les cendres dans des urnes, dans des tombeaux de marbre ou de pierre. Souvent, dans la douleur, ils sacrifiaient à l'amitié leur chevelure, même les animaux qu'ils chérissaient le plus; les déposaient sur le lit funèbre de leur ami, qui se construisait communément sur un bûcher. Homère, dans son *Iliade, chant* 23, nous apprend qu'Achille, après avoir pleuré la mort de Patrocle, lui a fait élever un monument à la place du bûcher qui avait consumé ses dépouilles mortelles.

Les Romains imitèrent les Grecs dans leurs pompes funèbres; chaque famille eut le droit de se construire un tombeau particulier, et des catacombes furent établies pour déposer en commun les cendres des morts qu'ils étaient dans l'usage de vêtir avant de les déposer sur le bûcher. Et les Goths aussi respectaient les morts; ils faisaient bouillir les corps pour en détacher les chairs, et conserver les ossemens dans des tombes de pierres creusées dans la masse. Enfin l'usage des embaumemens s'est propagé jusqu'à nous, et l'homme sensible peut encore élever des mausolees à la reconnaissance et à l'amitié.

Le sénat français a rendu plusieurs décrets en faveur des sépultures particulières, et les monumens que j'ai élevés sur mes dessins, et qui contiennent les corps de Descartes, de Molière, de la Fontaine, de Mabillon, de Montfaucon et de Turenne, sont une suite de sa reconnaissance en faveur des talens.

N°. 567.

Urne sépulcrale de René Descartes.

Sarcophage en pierre dure, et creusé dans son inté-

rieur, contenant les restes de René Descartes, mort en Suède en 1650, supporté sur des griffons, animal astronomique, composé de l'aigle et du lion, tous deux consacrés à Jupiter, et l'emblême du soleil dont ils représentent le domicile. Des peupliers dont la cîme monte jusqu'aux nues, des ifs et des fleurs ombragent ce monument érigé au pere de la philosophie, à celui qui le premier nous apprit à penser.

N°. 508.

Urne sépulcrale de Molière.

Sarcophage en pierre dure, et creusé dans son intérieur, contenant le corps de Jean-Baptiste Poquelin de Molière, mort en 1673, porté sur quatre pilastres aussi en pierre dure, le tout orné de masques comiques et des attributs de Thalie. On y lit l'inscription suivante :

Molière et Thalie reposent dans ce tombeau.

Le tout entouré de myrte, de roses et de cyprès.

L'archevêque de Paris refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand-homme s'écria, les yeux baignés de pleurs : *On refuse un tombeau à celui à qui la Grèce aurait dressé des autels.* Le père Bouhours, en jésuite qui savait apprécier les talens de ce philosophe, lui fit cette épitaphe :

Tu réformas et la ville et la cour;
Mais quelle en fut la récompense?
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnaissance.
Il leur fallait un comédien
Qui mît à les polir sa gloire et son étude;
Mais Molière à ta gloire il ne manquerait rien
Si, parmi leurs défauts que tu peignis si bien,
Tu les avais repris de leur ingratitude.

N°. 509.

Urne sépulcrale de Jean la Fontaine.

Sarcophage en pierre, creusé dans la masse, contenant le corps de Jean la Fontaine, mort en 1695, posé sur un socle dans lequel sont incrustés deux bas-reliefs, l'un représentant la fable du Loup et l'Agneau, et l'autre celle du Loup et la Grue; au dessus du sarcophage, sur lequel on lit d'un côté : *Jean s'en alla comme il était venu*, et de l'autre, *Jean la Fontaine est dans ce tombeau*, on voit un renard qui tourne sa tête vers le buste de ce philosophe.

Voici son épitaphe, composée par lui-même :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fonds avec son revenu,
Croyant trésor chose peu nécessaire.
Quant à son tems bien sut le dispenser :
Deux parts en fit dont il soulait passer,
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Son portrait, par lui-même.

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère et vole à tout sujet;
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet :
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire;
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

Ces monumens, dans mon Élysée, sont placés sur le bord des allées, à la manière des Anciens; je les ai posés sur une pelouse en forme de coline; des pensées, des fleurs de toutes les espèces caressent ces tombeaux, le cyprès même près d'eux paraît quitter sa teinte lugubre et s'éclaircir.

N°. 510.

Près des urnes précieuses dont je viens de parler, on voit un monument à quatre faces.

Il s'élève au dessus des autres à la manière des apothéoses, composé de quatre niches; il contient les bustes de Molière, de Jean la Fontaine, de Boileau et de Racine. Une amitié égale réunissait souvent ces hommes illustres dans une maison commune qu'ils occupaient à Auteuil.

N°. 511.

Urne sépulcrale de Turenne.

Un tombeau à quatre faces et de forme antique, exécuté en pierre dure, creusé dans son intérieur, contenant la momie de Turenne, exhumée en 1793, et conservée au Musée d'histoire naturelle jusqu'au moment qu'un arrêté du directoire exécutif, en date du 27 germinal an 7, me permit de lui faire ce monument et de l'y déposer. Une couronne de chêne et des attributs de guerre décorent ce monument, avec cette simple inscription que j'ai fait graver :

Passant, va dire aux enfans de Mars que Turenne est dans ce tombeau.

En voici une autre proposée par le citoyen Palissot;

Le tems a respecté ces débris d'un grand-homme,
Frappé du coup mortel en combattant pour nous;
Héros de la Grèce et de Rome,
Turenne eût mérité de naître parmi vous.

Des lauriers, des chênes et des sapins ombragent ce monument.

Par arrêté des consuls, le corps de Turenne fut retiré de ce sarcophage, et porté en grande pompe, le 1er. vendemiaire an 9, dans le temple de Mars, où il fut déposé dans le tombeau que sa famille lui avait fait élever dans

l'abbaye de Saint-Denis, et qui avait été conservé dans le Musée jusqu'à cette époque. (*Voyez* le n°. 195.) Voici les discours qui ont été prononcés à cette cérémonie touchante.

Discours prononcé par Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, au moment de la remise du corps de Turenne aux ministres de l'intérieur et de la guerre, le cinquième jour complémentaire an 8.

Citoyens Ministres,

Le premier consul voulant célébrer l'anniversaire de la fondation de la République française, d'une manière éclatante et par un acte de reconnaissance, a arrêté que l'apothéose de Turenne s'effectuerait le cinquième jour complémentaire, et que ses cendres seraient déposées, par vous, dans le temple de Mars. Ce jour sera célèbre dans l'histoire; il apprendra aux nations, présentes et futures, que le vainqueur du Nil et du Tibre sait distinguer l'homme d'Etat, et qu'il sait honorer les talens; elles apprendront aussi qu'il connaît le juste équilibre qui seul peut affermir une grande nation; que ce ne sont plus les passions qui disposent des récompenses nationales et qui distribuent les lauriers; que ce n'est pas la distinction des rangs qu'il veut récompenser, mais l'honneur et la vertu. Citoyens Ministres, recevez de mes mains les restes d'un héros qui, le 27 juillet 1675, périt, à Saltzbach, victime de son courage (1). *Il faisait honneur à l'homme*, s'écria le général ennemi, Montécuculli, lorsqu'il apprit la perte que la France, l'humanité entière faisait dans la personne de Turenne.

Une sage administration (2), dont les membres respectables consacrent leurs veilles à l'étude de la nature, a su retirer des mains des barbares cette précieuse dépouille. Je l'ai recueillie avec un respect religieux, ainsi

(1) Turenne fut tué par un boulet de canon, en allant reconnaître des batteries.

(2) L'administration du Musée d'histoire naturelle.

que le marbre et sa statue, élevés, à sa mémoire, au milieu des chefs d'une monarchie qui prolongea son existence au-delà de quatorze siècles. Oh ! combien il était grand auprès de cette foule de princes couchés dans leurs tombeaux !

Je dois vous l'avouer, Citoyens Ministres, ce n'est pas sans regret que je quitte ce trésor ; mes larmes vous l'annoncent, mon cœur y est attaché : mais plus le sacrifice que j'en fais est grand, plus je me plais à l'obéissance. Ministres de la grande nation, et vous, généraux (1), dignes défenseurs de la patrie, recevez les cendres d'un des soutiens de la France, de ce grand-homme ami de l'humanité, avare, dans la guerre, du sang français ; aussi savant dans ses retraites, qu'il était grand dans les combats ; enfin, recevez Turenne : qui mieux que vous, Citoyens Ministres, sait apprécier ses hautes vertus !

Discours prononcé par le citoyen Carnot, ministre de la guerre, dans le temple de Mars.

Citoyens,

Vos yeux sont fixés sur les restes du grand Turenne : voilà le corps de ce guerrier si cher à tout Français, à tout ami de la gloire et de l'humanité : voilà celui dont le nom seul ne manqua jamais de produire la plus vive émotion sur tout cœur enclin à la vertu, que la renommée proclama chez tous les peuples, et qu'elle doit proposer à toutes les générations comme le modèle des héros.

Demain nous célébrons la fondation de la République ; préparons cette fête par l'apothéose de ce que nous laissèrent de louable et de justement illustre les siècles antérieurs. Ce temple n'est pas réservé à ceux que le hasard fit ou doit faire exister sous l'ère républicaine, mais à ceux qui, dans tous les tems, montrèrent des vertus dignes d'elle. Désormais, ô Turenne ! tes

(1) Le corps de Turenne fut porté du Musée des monumens français dans le char qui le conduisit au temple de Mars, par quatre généraux des armées républicaines.

mânes habiteront cette enceinte ; ils demeureront naturalisés parmi les fondateurs de la République ; ils embelliront leurs triomphes et participeront à leurs fêtes nationales.

Elle est sublime, sans doute, l'idée de placer les dépouilles mortelles d'un héros qui n'est plus, au milieu des guerriers qui le suivirent dans la carrière, et que forma son exemple. C'est l'urne d'un père rendue à ses enfans, comme leur légitime, comme la portion la plus précieuse de son héritage.

Aux braves appartient la cendre du brave ; ils en sont les gardiens naturels ; ils doivent en être les dépositaires jaloux. Un droit reste après la mort au guerrier qui fut moissonné sur le champ des combats, celui de demeurer sous la sauve-garde des guerriers qui lui survivent, de partager avec eux l'asyle consacré à la gloire ; car la gloire est une propriété que la mort n'enlève pas.

Honneur au gouvernement qui se fait une étude d'acquitter la nation envers ses anciens bienfaiteurs, qui ne redoute point les lumières que répandit leur génie, qui n'a point d'intérêt à étouffer leur souvenir ! Honneur aux chefs d'une nation guerrière, qui ne craignent point d'évoquer l'ombre de Turenne ! La grandeur de tout héros est attestée par la grandeur des héros qu'il a surpassés ; il rehausse sa propre gloire, en faisant briller de tout son éclat celle des plus grands-hommes, sans craindre d'être effacé par eux.

Turenne vécut dans un tems où le préjugé plaçait des distinctions imaginaires au dessus des services les plus signalés. Il sut faire disparaître l'éclat de son rang par celui de ses victoires, et l'on ne vit plus en lui que le grand-homme. La France, l'Italie, l'Allemagne retentirent de ses seuls triomphes, et ce n'est qu'à ses vertus qu'il dut, après sa mort, cet éloge si sublime dans la bouche d'un rival généreux, grand-homme lui-même, de Montécuculli : *Il est mort un homme qui faisait honneur à l'homme.*

Je ne répéterai point ce que l'histoire apprit à chacun de nous dès son enfance, les actions de Turenne, les détails de sa vie militaire ni les détails plus intéressans peut-être encore de sa vie privée : il est des hommes dont l'éloge doit se réduire à prononcer leur nom. Le

nom des héros est comme le foyer qui réunit en un seul point toutes les circonstances de leur vie; il imprime aux sens une commotion plus forte, à l'enthousiasme un élan plus rapide, au cœur un amour plus touchant pour la vertu, que le récit même des faits qui leur méritèrent la palme immortelle.

Eh! quel titre plus glorieux pourrais-je unir au titre de père que les soldats décernèrent à Turenne pendant sa vie? Quel trait pourrais-je ajouter à celui de ces mêmes soldats après sa mort, en voyant l'embarras où elle laissait les chefs de l'armée sur le parti à prendre? *Lâchez la pie*, dirent-ils, *elle nous conduira*. Que mettrais-je à côté des paroles de Saint-Hilaire? Le même boulet qui renverse Turenne, lui emporte un bras; son fils jette un cri de douleur: *Ce n'est pas moi, mon fils, qu'il faut pleurer*, dit Saint-Hilaire, *c'est ce grand-homme!*

Turenne est aux plaines de Saltzbach, commandant à des Français; sûr de ses dispositions, sûr de la victoire, il est frappé; Turenne est mort. La confiance et l'espoir sont disparus, la France est en deuil, l'ennemi s'honore lui-même en pleurant ce grand-homme.

« Les Allemands, pendant plusieurs années, laissèrent en friche l'endroit où il fut tué, et les habitans le montraient comme un lieu sacré. Ils respectèrent le vieux arbre sous lequel il reposa peu de tems avant sa mort, et ne voulurent point le laisser couper. L'arbre n'a péri que parce que les soldats de toutes les nations en détachèrent des morceaux par respect pour sa mémoire. »

Les restes de Turenne furent conservés jusqu'à nos jours dans le tombeau des rois. Les républicains l'ont tiré de ce fastueux oubli. Ils lui décernent aujourd'hui une place dans le temple de Mars, où chaque jour le récit de ses victoires sera répété par les vieux guerriers qui habitent cette enceinte.

Qu'importent des trophées sans mouvement et sans vie? Ici la gloire est toujours en action. Le marbre et l'airain disparaissent par le tems; cet asyle des guerriers français que la vieillesse et les blessures privent de combattre encore, se maintiendra d'âge en âge, et nos derniers neveux viendront avec respect s'y entretenir

de ceux qui auront terminé leur carrière au champ de l'honneur.

C'est sur la tombe de Turenne que le vieillard versera chaque jour des larmes d'admiration, que le jeune homme viendra éprouver sa vocation pour le métier des armes. Si, après avoir embrassé son monument; si, après avoir invoqué les mânes de Turenne, il ne se sent rempli d'un saint enthousiasme, si son cœur ne s'agrandit et ne s'épure, s'il ne se passionne pour toutes les vertus héroïques, il devra se dire à lui-même qu'il n'est pas né pour la gloire.

De nos jours Turenne eût été le premier à s'élancer dans la carrière qu'ont parcourue nos phalanges républicaines. Ce ne fut point au maintien du système politique alors dominant, qu'il consacra ses travaux, qu'il sacrifia sa vie, mais à la défense de son pays, indépendante de tout système. L'amour de la patrie fut son mobile, comme il fut de nos jours celui des Dampierre, des Dugommier, des Marceau, des Joubert, des Desaix, des Latour-d'Auvergne; sa gloire ne doit pas être séparée de celle de ces héros républicains; et c'est au nom de la République, que ma main doit déposer ces lauriers dans sa tombe. Puisse l'ombre du grand Turenne être sensible à cet acte de la reconnaissance nationale, commandé par un gouvernement qui sait apprécier les vertus!

Citoyens, n'affaiblissons point l'émotion que vos cœurs éprouvent à l'aspect de cet apprêt funèbre. Des paroles ne sauraient décrire ce qui tombe ici sous vos sens. Qu'aurais-je à dire de Turenne? Le voilà lui même; de ses triomphes? Voilà l'épée qui armait son bras victorieux; de sa mort? Voilà le fatal boulet qui le ravit à la France, à l'humanité entière.

N°. 512.

Urne sépulcrale de Mabillon.

Sarcophage en pierre dure, contenant le corps de dom Jean Mabillon, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort en 1707, savant critique et profond dans la diplomatique. Mabillon était plus grand encore

encore par sa modestie; j'ai décoré son tombeau de plusieurs inscriptions anciennes, qui tiennent à la science qu'il avait le plus affectionnée.

N°. 513.

Urne sépulcrale de Montfaucon.

Tombeau d'un style antique, contenant le corps de dom Bernard de Montfaucon, savant antiquaire, mort vers le milieu de ce siècle : des hyéroglyphes, des figures égyptiennes, des reliefs grecs, des figures du Bas-Empire et des débris de monumens des premiers tems de la monarchie française, sont les matériaux avec lesquels j'ai composé le monument érigé à celui qui a traité toutes ces parties avec un égal succès.

N°. 555.

Urne sépulcrale de Boileau.

Les restes de l'auteur de l'*Art Poétique* et du *Lutrin* sont déposés dans un piédestal en pierre, creusé dans sa masse, sur lequel est posé un vase en marbre, parsemé d'étoiles, le symbole de l'Immortalité. Voici l'inscription de ce précieux monument :

Nicolas Boileau est dans ce tombeau.

Plus haut on lit les vers suivans :

Ainsi que mes chagrins mes beaux jours sont passés;
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.

BOILEAU, *Épître V à M. Guilleragues.*

Nous pensons que ces monumens, placés dans le bois sacré du Musée des monumens français, attireront les regards du philosophe, et éleveront l'ame du poëte et du peintre

NOTES HISTORIQUES

SUR

LES EXHUMATIONS FAITES EN 1793,

DANS L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

Le samedi 12 octobre 1793, les membres composant la municipalité de Franciade (1) ayant donné les ordres d'exhumer, dans l'abbaye de Saint-Denis, les corps des rois, des reines, des princes et princesses, et des hommes célèbres qui y avaient été inhumés pendant près de quinze cents ans, pour en extraire les plombs, conformément au décret rendu par la convention nationale, les ouvriers, pressés de voir les restes d'un grand-homme, s'empressèrent d'ouvrir le tombeau de Turenne. Ce fut le premier. Quel fut leur étonnement, lorsqu'ils eurent démoli la fermeture du petit caveau placé immédiatement au dessous du tombeau de marbre que sa famille lui avait fait ériger, et qu'ils eurent ouvert le cercueil, Turenne fut trouvé dans un état de conservation tel qu'il n'était point déformé, et que les traits de son visage n'étaient point altérés. Les spectateurs surpris admirèrent, dans ces restes glacés, le vainqueur de Turkeim; et oubliant le coup mortel dont il fut frappé à Saltzbach, chacun d'eux crut voir son ame s'agiter encore pour défendre les droits de la France.

Ce corps, nullement flétri, et parfaitement conforme aux portraits et médaillons que nous possédons de ce grand capitaine, était en état de momie sèche et de couleur de bistre clair. Sur les observations de plusieurs personnes de marque qui se trouvèrent présentes à cette première opération, il fut remis au nommé Host, gardien du lieu, qui conserva cette momie dans une boîte de bois de chêne, et la déposa dans la petite sacristie de l'église, où il l'exposa, pendant plus de huit mois, aux regards des curieux; et ce ne fut qu'à cette

(1) Nom que l'on donna à cette époque à la ville de Saint-Denis.

dernière époque qu'il passa au jardin des Plantes, à la sollicitation du savant Desfontaines, professeur et membre de ce bel établissement.

Le 24 germinal an 7, le directoire exécutif arrêta que les restes de Turenne seraient transportés dans le Musée des monumens français (1), et qu'ils seraient déposés

(1) *Procès-verbal de la translation du corps de Turenne au Musée des monumens français* (*).

L'an 7 de la République française une et indivisible, et le quartidi 24 prairial.

Nous Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, y demeurant, rue des Petits-Augustins, division de l'Unité, et Pierre-Claude Binart, conservateur dudit Musée, charges par le ministre de l'intérieur, de l'exécution de l'arrêté du directoire exécutif, du 27 germinal dernier, qui ordonne la translation du corps de Turenne, déposé au Musée national des plantes et d'histoire naturelle, audit Musee des monumens français, desirant mettre à exécution ledit arrêté, et retirer les restes d'un guerrier recommandable par sa valeur et ses vertus civiques, d'un lieu où ils sont confondus avec des objets de curiosité publique, avons invité et appelé auprès de nous les citoyens Ambroise-Robert Lesieur et Augustin-Jean Lesieur, frères, citoyens de Paris, y demeurant, rue de la Colombe, division de la Cité, qui nous avaient accompagnés pour la translation des cendres de Molière et de Lafontaine, à l'effet de nous concerter sur les moyens d'effectuer le transport du corps de ce héros, en nous conformant aux intentions du ministre de l'intérieur, pour qu'il ne soit pas fait ostensiblement.

En conséquence, sur les six heures du soir, l'un de nous s'étant transporté à l'arsenal de Paris, pour y prendre la voiture mise à notre disposition par le citoyen Berthier, chef de brigade, directeur d'artillerie par *interim* de l'arsenal de Paris, se rendit de suite au Jardin des Plantes, où nous trouvâmes le citoyen Lenoir, qui nous avait devaucés, et qui était accompagné des citoyens Michel-Pierre Sauvé et Pierre-Louis Sauvé, freres, employes dudit Musée des monumens français, où nous nous trouvâmes réunis. Le citoyen Lenoir se rendit de suite auprès de l'administration du Musée d'histoire naturelle, pour obtenir d'elle la remise du corps de Turenne, en vertu des pouvoirs dont il était revêtu. Muni de l'autorisation nécessaire, il nous rejoignit sur les huit heures du soir, et nous étant fait donner connaissance du lieu où etaient déposés les restes de Turenne, nous fûmes introduits dans un local attenant l'amphithéâtre servant de laboratoire, au milieu duquel était posée sur une estrade de bois peint en granit, une caisse en forme de cercueil, aussi de bois peint, vitrée par-dessus, de la longueur de 197 millimètres, dans laquelle on nous a declaré que le corps de Turenne

(*) Ce procès-verbal a été déposé chez le citoyen Potier, notaire, par acte du 29 vendemiaire an 8.

dans un sarcophage placé dans le jardin élysée de cet établissement. Le premier vendemiaire an 9, conformément à l'arrêté des consuls, le corps de Turenne fut transporté, en grande pompe, dans le temple de Mars (ci-devant l'église des Invalides), où il fut de suite placé dans l'intérieur du monument qui lui fut érigé dans l'abbaye de Saint-Denis, et que l'on avait transporté exprès du Musée des monumens français, où il avait été préservé de la destruction.

On a ouvert ensuite le caveau des Bourbons, du côté des chapelles souterraines, et l'on a commencé par en tirer le cercueil de Henri IV, mort en 1610, âgé de 57 ans, ainsi que l'annonçait la plaque de cuivre posée sur son cercueil.

Le corps de ce prince s'est trouvé dans une telle conservation, que les traits de son visage n'étaient point altérés. Il fut déposé dans le passage des chapelles basses,

---

était enfermé ; nous remarquâmes, en effet, au travers du vitrage qui couvrait ce cercueil, un corps étendu, enveloppé d'un linceul, lequel avait été déchiré, et découvrait la tête jusqu'à l'estomac; ce qui nous ayant porté à le considérer plus attentivement, il nous parut que ce corps avait été embaumé avec soin dans toutes ses parties, ce qui en avait conservé toutes les formes ; le crâne avait été coupé, et remplacé ou recouvert d'une calotte de bois de la même forme, mais excédant dans sa circonférence. Toutes les formes du visage ne nous parurent pas tellement altérées, que nous ne pûmes reconnaître les traits que le marbre nous a laissés de ce grand-homme ; il restait encore des effets du funeste coup qui l'enleva au milieu de ses triomphes, et qui lui causa sans doute une violente convulsion dans la figure, ainsi qu'il nous a paru par l'état de la bouche extrêmement ouverte ; et continuant à considérer ces respectables restes, nous aperçûmes que les bras étaient étendus de chaque côté du corps, et que les mains étaient croisées sur la région du ventre ; le reste était enveloppé du linceul, et offrait les formes ordinaires. Sur le côté du cercueil était attachée une inscription gravée sur une plaque de cuivre, qui paraît être celle qui avait été placée sur l'ancien cercueil où ce corps avait été renfermé, sur laquelle nous lûmes ce qui suit :

Ici est le corps de sérénissime Prince Henry de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal-général de la cavalerie légère de France, gouverneur du haut et bas Limosin, lequel fut tué d'un coup de canon, le XXVII juillet l'an M. DC. LXXV.

Le citoyen Lenoir et l'un de nous, ayant fait transporter ledit cercueil dans la voiture que nous avions amenée à cet effet, deux d'entre-nous, d'après l'invitation du citoyen Lenoir, accompagnèrent ces vénérables dépouilles audit Musée des monumens français.

Et le 22 messidor de l'an 7 de la République, sur les 11 heures

enveloppé dans son suaire, qui était également conservé. Chacun eut la liberté de le voir jusqu'au lundi matin 14, qu'on le porta dans le chœur, au bas des marches du sanctuaire, où il est resté jusqu'à deux heures après midi, et il fut transporté de là dans le cimetière dit de Valois, ensuite dans une grande fosse creusée dans le bas, à droite, du côté du nord. Ce cadavre, considéré comme momie sèche, avait le crâne scié, et contenait à la place de la cervelle, qui en avait été ôtée, de l'étoupe enduite d'une liqueur extraite d'aromates, qui répandait encore une odeur tellement forte, qu'il était presqu'impossible de la supporter. Un soldat qui était présent, mu par un martial enthousiasme au moment de l'ouverture du cercueil, se précipita sur le cadavre du vainqueur de la Ligue, et, après un long silence d'admiration, il tira son sabre, lui coupa une longue mèche

---

du matin, nous Alexandre Lenoir et Pierre-Claude Binart, administrateur et conservateur, susdits soussignés, ayant fait ériger le monument qui doit renfermer les restes de Turenne, et y ayant à cet effet fait pratiquer une concavité, avons fait retirer ledit cercueil du lieu où il était d'abord déposé, duquel nous fîmes enlever le vitrage qui y avait été placé, et dans l'intérieur y fîmes poser cette inscription, gravée sur une plaque de cuivre :

Les restes de Henry de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, tué d'un coup de canon le 27 juillet 1675, à 64 ans, près le village de Saltzbach, exhumés en 1793 de l'abbaye de Saint-Denis, où ils avaient été enterrés, ont été recueillis par les soins d'Alexandre Lenoir, fondateur du Musée des monumens français, et déposés dans le sarcophage qu'il a fait exécuter sur ses dessins, par arrêté du directoire exécutif, l'an 7 de la République une et indivisible.

Ce qui étant exécuté, nous fîmes à l'instant couvrir ledit cercueil d'une planche de chêne, laquelle étant scellée, et l'inscription ci-dessus rapportée y ayant été replacée, nous susdits administrateur et conservateur avons fait transporter ledit cercueil au lieu où était érigé le monument, où étant arrivés, nous le fîmes en notre présence placer dans le sarcophage par lesdits citoyens Sauvé frères, auquel dépôt assistaient lesdits citoyens Ambroise-Robert Lesieur, et Jean Pachez, ouvrier audit Musée, et aussitôt nous soussignés fîmes poser et sceller le couronnement qui termine le monument.

De tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal, lesdits jour et an que dessus, pour constater l'exécution de l'arrêté du directoire exécutif, et pour laisser un monument de notre vénération pour la mémoire de Turenne.

Signés, LENOIR, BINART, A. R. LESIEUR, PACHEZ, SAUVÉ aîné et P. SAUVÉ.

de sa barbe, qui était encore fraîche, s'écria en même tems, en termes énergiques et vraiment militaires : *Et moi aussi je suis soldat français ! Désormais je n'aurai plus d'autre moustache.* En plaçant cette mèche précieuse sur sa lèvre supérieure : *Maintenant je suis sûr de vaincre les ennemis de la France, et je marche à la victoire.* Il se retira.

Le même jour 14 octobre, après le dîner des ouvriers, vers les trois heures après midi, on continua l'extraction des autres cercueils des Bourbons ; savoir : de Louis XIII, mort en 1643, âgé de 42 ans ; de Louis XIV, mort en 1715, âgé de 77 ans ; de Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV, morte en 1642, âgée de 68 ans ; d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, morte en 1666, âgée de 64 ans ; de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, épouse de Louis XIV, morte en 1688, âgée de 45 ans ; de Louis, dauphin, fils de Louis XIV, mort en 1711, âgé de 50 ans.

Quelques-uns de ces corps étaient bien conservés, surtout celui de Louis XIII. Louis XIV l'était aussi, mais sa peau était noire comme de l'encre. Les autres corps, et surtout celui du *Grand-Dauphin*, étaient en putréfaction liquide.

Mardi 15 octobre 1793, vers les sept heures du matin, on a repris et continué l'extraction des cercueils des Bourbons ; savoir : de Marie, princesse de Pologne, épouse de Louis XV, morte en 1768, âgée de 65 ans.

De Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, épouse de Louis, grand dauphin, fils de Louis XIV, morte en 1690, âgée de 30 ans.

De Louis, duc de Bourgogne, fils de Louis, grand dauphin, mort en 1712, âgé de 30 ans.

De Marie-Adélaïde de Savoie, épouse de Louis, duc de Bourgogne, morte en 1712, âgée de 26 ans.

De Louis, duc de Bretagne, premier fils de Louis, duc de Bourgogne, âgé de 9 mois 19 jours.

De Louis, duc de Bretagne, second fils de Louis, duc de Bourgogne, mort en 1712, âgé de 6 ans.

De Marie-Thérèse, infante d'Espagne, première femme de Louis, dauphin, fils de Louis XV, morte en 1746, âgée de 20 ans.

De Xavier de France, duc d'Aquitaine, fils de Louis, dauphin, mort le 22 février 1754, âgé de cinq mois et demi.

De Marie-Zéphirine de France, fille de Louis, dauphin, morte le 2 septembre 1755, âgée de 5 ans.

De Marie-Thérèse de France, fille de Louis, dauphin, et de Marie-Thérèse d'Espagne, sa première épouse, morte le 27 avril 1748, âgée de 21 mois.

De (*mort avant d'être nommé*), duc d'Anjou, fils de Louis XV, mort le 7 avril 1733, âgé de 2 ans 7 mois et 3 jours.

On a aussi retiré du caveau les cœurs de Louis, dauphin, fils de Louis XV, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765, et de Marie-Joseph de Savoie son épouse, morte le 13 mars 1767.

Le plomb en figure de cœur a été mis de côté, et ce qu'il contenait a été porté au cimetière avec tous les cadavres des Bourbons. Les cœurs de plomb étaient couverts de vermeil ou d'argent, et les couronnes ont été déposées à la municipalité, et le plomb remis au commissaire du gouvernement (nommé commissaire aux accaparemens).

Ensuite on alla prendre les autres cercueils à mesure qu'ils se présentaient dans le caveau de droite et de gauche; le premier fut celui d'Anne-Henriette de France, fille de Louis XV, morte le 10 février 1752, âgée de 24 ans 5 mois 27 jours.

De Louise-Marie de France, fille de Louis XV, morte le 19 février 1733, âgée de 4 ans et demi.

De Louise-Élisabeth de France, fille de Louis XV, morte le 6 décembre 1759, âgée de 32 ans 3 mois 22 jours.

De Louis-Joseph Xavier de France, duc de Bourgogne, fils de Louis, dauphin, et frère de Louis XVI, mort le 22 mars 1761, âgé de 9 ans et demi.

De (*mort avant d'être nommé*), duc d'Orléans, second fils de Henri IV, mort en 1611, âgé de 4 ans.

De Marie de Bourbon de Montpensier, première femme de Gaston, morte en 1627, âgée de 22 ans.

De Gaston, Jean-Baptiste, duc d'Orléans, fils de Henri IV, mort en 1660, âgé de 52 ans.

D'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Mont-

pensier, fille de Gaston et de Marie de Bourbon, morte en 1693, âgée de 66 ans.

De Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston, morte le 3 avril 1672, âgée de 59 ans.

De Jean Gaston d'Orléans, fils de Gaston, Jean-Baptiste, et de Marguerite de Lorraine, morte le 10 août 1652, âgé de 2 ans.

De Marie-Anne d'Orléans, fille de Gaston et de Marguerite de Lorraine, morte le 17 août 1656, à l'âge de 4 ans.

L'extraction des cercueils, faite dans la journée du mardi 15 octobre, n'offrit rien de remarquable; la plupart des corps étaient en putréfaction; il en sortait une vapeur noire et épaisse, d'une odeur infecte, que l'on chassait à force de vinaigre et de poudre à tirer, que l'on brûlait alternativement; ce qui n'empêcha pas les ouvriers de gagner des diarrhées et des fièvres qui n'eurent point de suites fâcheuses.

Mercredi 16 octobre 1793, vers les sept heures du matin, on a continué l'extraction des corps et cercueils du caveau des Bourbons, et l'on commença par celui de Henriète-Marie de France, fille de Henri IV, épouse de Charles Ier., roi d'Angleterre, morte en 1669, âgée de 60 ans.

De Henriète Stuart, fille de Charles Ier., roi d'Angleterre, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV, morte en 1670, âgée de 26 ans.

De Philippe d'Orléans, dit *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, mort en 1701, âgé de 61 ans.

D'Elisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, morte en 1722, âgée de 70 ans.

De Charles de France, duc de Berri, petit-fils de Louis XIV, mort en 1714, âgé de 28 ans.

De Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, fille du duc régent du royaume, épouse de Charles, duc de Berri, morte en 1719, âgée de 24 ans.

De Philippe d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume sous la minorité de Louis XV, mort le 2 décembre 1723, âgé de 49 ans.

D'Anne-Elisabeth de France, fille aînée de Louis XIV,

morte le 30 décembre 1662, qui n'a vécu que 42 jours.

De Marie-Anne de France, seconde fille de Louis XIV, morte le 26 décembre 1664, âgée de 4 ans 1 jour.

De Philippe, duc d'Anjou, fils de Louis XIV, mort le 10 juillet 1671, âgé de 3 ans.

De Louis-François de France, duc d'Anjou, frère du précédent, mort le 4 novembre 1672, qui n'a vécu que 4 mois 17 jours.

De Marie-Thérèse de France, troisième fille de Louis XIV, morte le premier mars 1672, âgée de 5 ans.

De Philippe-Charles d'Orléans, fils de *Monsieur*, mort le 8 décembre 1666, âgé de 2 ans 6 mois.

De (*morte avant d'être nommée*) d'Orléans, fille de *Monsieur*, morte après sa naissance.

De Sophie de France, tante du roi Louis XVI, et sixième fille de Louis XV, morte le 3 mai 1782, âgée de 47 ans 7 mois et 4 jours.

De (*morte avant d'être nommée*), de France, dite d'*Angoulême*, fille du comte d'Artois, morte le 23 juin 1783, âgée de 5 mois et 16 jours.

De (*morte avant d'être nommée*) Mademoiselle, fille du comte d'Artois, morte le 5 décembre 1783, âgée de 7 ans 4 mois et 1 jour.

De Sophie-Hélène de France, fille de Louis XVI, morte le 19 juin 1787, âgée de 11 mois 10 jours.

De Louis-Joseph-Xavier, dauphin, fils de Louis XVI, mort à Meudon le 4 juin 1789, âgé de 7 ans 7 mois et 13 jours.

Suite du mercredi 16 octobre 1793. Vers les deux heures, avant le dîner des ouvriers, on enleva le cercueil de Louis XV, mort le 10 mai 1774, âgé de 64 ans; il était à l'entrée du caveau sur les marches, même un peu de côté à main droite, en entrant dans une espèce de niche pratiquée dans l'épaisseur du mur; c'était là où restait déposé le corps du dernier roi mort. On ne l'ouvrit, par précaution, que dans le cimetière, sur le bord de la fosse; ce corps, retiré du cercueil de plomb, bien enveloppé de langes et de bandelettes, était tout entier, frais et bien conservé; la peau était blanche, le nez violet et les fesses rouges comme celles d'un enfant nouveau né, et nageant dans une eau abondante formée par

la dissolution du sel marin dont on l'avait enduit, n'ayant pas été embaumé suivant l'usage ordinaire. On jeta de suite le corps dans la fosse que l'on venait de préparer d'un lit de chaux vive, puis on le couvrit d'une couche de la même chaux, et de terre par-dessus.

Les entrailles des princes et princesses étaient aussi dans ce caveau, dans des sceaux de plomb déposés sous les tréteaux de fer qui portaient les cercueils : on les porta dans le cimetière, et on en retira les entrailles, qu'on jeta dans la fosse commune avec les cadavres; les sceaux de plomb furent mis de côté pour être portés, comme tout le reste, à la fonderie qu'on venait d'établir dans le cimetière même, pour fondre le plomb à mesure que l'on en découvrait.

Vers les trois heures après midi, on a ouvert dans la chapelle dite *des Charles*, le caveau de Charles V, mort en 1380, âgé de 42 ans, et celui de Jeanne de Bourbon son épouse, morte en 1378, âgée de 40 ans.

Charles de France, enfant, mort en 1386, âgé de 3 mois, était inhumé aux pieds du roi Charles V son aïeul. Ses petits os, tout-à-fait desséchés, étaient dans un petit cercueil de plomb : sa tombe de cuivre était sous le marche-pied de l'autel; elle a été enlevée et fondue.

Isabelle de France, fille de Charles V, morte quelques jours après sa mère, Jeanne de Bourbon, en 1378, âgée de 5 ans, et Jeanne de France sa sœur, morte en 1366, âgée de 6 mois 14 jours, étaient inhumées dans la même chapelle, à côté de leurs père et mère. On ne trouva que leurs ossemens sans cercueil de plomb, et quelques restes de planches pourries.

On a retiré du cercueil de Charles V, une couronne de vermeil bien conservée, une main de justice d'argent et un sceptre en vermeil, portant environ cinq pieds, et surmonté d'un bouquet en feuillage, du milieu duquel s'élevait une grappe de corymbe; ce qui lui donne à peu près la forme d'un thyrse, tel qu'on en voit dans Montfaucon, article des sceptres. Ce morceau d'orfévrerie, assez bien travaillé pour son époque, avait conservé tout son éclat.

Dans le cercueil de Jeanne de Bourbon sa femme, on a découvert un reste de couronne, son anneau d'or, des débris de bracelets ou chaînons, un fuseau ou que-

nouille de bois doré, à demi-pourri; des souliers de forme pointue, assez semblables à ceux connus sous le nom de souliers *à la poulaine*. Ils étaient en partie consumés, et laissaient voir encore les broderies en or et en argent dont on les avait ornés.

Jeudi 17 octobre 1793, à sept heures du matin, on a fouillé dans le tombeau de Charles VI, mort en 1422, âgé de 54 ans, et dans celui d'Isabeau de Bavière sa femme, morte en 1435 : on n'a trouvé dans leurs cercueils que des ossemens desséchés : leur caveau avait été enfoncé lors de la démolition du mois d'août même année. On retira ce qu'il y avait de précieux dans les cercueils.

Les corps de Charles V et de Jeanne de Bourbon sa femme, de Charles VI et d'Isabelle de Bavière sa femme, de Charles VII et de Marie d'Anjou sa femme, retirés de leurs cercueils, ont été portés dans la fosse des Bourbons, qui fut recouverte immédiatement après, et l'on en ouvrit une autre à la gauche de celle-ci, dans laquelle on déposa de suite tous les autres corps trouvés dans l'église.

Le tombeau de Charles VII, mort en 1461, âgé de 59 ans, et celui de Marie d'Anjou sa femme, morte en 1463, avaient été aussi enfoncés et pillés. On n'a trouvé dans leurs cercueils qu'un reste de couronne et de sceptre d'argent doré.

Le même jour 17 octobre, vers quatre heures du soir, dans la chapelle de Saint-Hippolite, on a fait l'extraction de deux cercueils; savoir: celui de Blanche de Navarre, seconde femme de Philippe de Valois, morte en 1398, et de Jeanne de France leur fille, morte en 1371, âgée de 10 ans. L'on n'a pas trouvé la tête de cette dernière; elle fut probablement dérobée ou perdue, il y a plusieurs années, lorsque l'on fit l'ouverture de ce caveau pour réparer ladite chapelle.

On fit ensuite l'ouverture du caveau de Henri II, qui était fort petit : on en retira d'abord deux cœurs; l'un était fort gros et l'autre plus petit : comme ils n'étaient revêtus d'aucune inscription, on ignore de quels personnages ils viennent. Quatre cercueils en furent aussi retirés; celui de Marguerite de France, fille de Henri II,

première femme de Henri IV, morte le 27 mai 1615, âgée de 62 ans; de François, duc d'Alençon, quatrième fils de Henri II, mort en 1584, âgé de 30 ans; de François II, qui a régné un an et demi, mort le 5 décembre 1560, âgé de 17 ans; de Marie-Elisabeth de France, fille de Charles IX, morte le 2 avril 1578, âgée de 6 ans.

On ouvrit avant la nuit le caveau de Charles VIII, mort en 1498, âgé de 28 ans. Son cercueil de plomb était posé sur des tréteaux ou barres de fer, comme ceux des autres princes : on n'y trouva que des os presque desséchés.

Vendredi 18 octobre, vers les sept heures du matin, on continua le travail commencé de la veille, et on retira quatre grands cercueils; savoir: celui de Henri II, mort le 10 juillet 1559, âgé de 40 ans et quelques mois; de Catherine de Médicis, femme de Henri II, morte le 5 janvier 1589, âgée de 70 ans; de Henri III, mort le 2 août 1589, âgé de 38 ans; celui de Louis d'Orléans, second fils de Henri II, mort au berceau; de Jeanne de France et de Victoire de France, toutes deux mortes en bas âge, et ses filles.

Ces cercueils étaient placés les uns sur les autres sur trois lignes; au premier rang, à main gauche en entrant, on voyait ceux de Henri II, de Catherine de Médicis et de Louis d'Orléans leur second fils : celui de Henri II était posé sur deux barres de fer, et les deux autres cercueils étaient placés sur celui de Henri leur père.

Au second rang, au milieu du caveau, étaient quatre autres cercueils placés les uns sur les autres, et les deux cœurs dont j'ai parlé ci-dessus.

Au troisième rang, à main droite, du côté du chœur, se trouvaient quatre cercueils; savoir: celui de Charles IX, posé sur deux barres de fer qui portaient également un cercueil beaucoup plus grand, qui renfermait le corps de Henri III, et les deux autres plus petits et précités. Dessous les barres ou tréteaux de fer sur lesquels reposait cette famille, on trouva quantité d'ossemens que l'on présume avoir été trouvés en cet endroit lorsqu'en 1719 on fit les fouilles nécessaires à la construction du nouveau caveau des Valois; car précédem-

ment à cette époque ils avaient une chapelle sépulcrale et particulière, bâtie par Philibert de l'Orme, et au milieu de laquelle était placé le tombeau de Henri II, que j'ai depuis transporté dans ce Musée.

Le même jour 18 octobre, les ouvriers firent l'ouverture du caveau de Louis XII, mort en 1515, âgé de 53 ans; d'Anne de Bretagne son épouse, et veuve de Charles VIII, morte en 1514, âgée de 37 ans. On a trouvé sur leurs cercueils de plomb deux couronnes de cuivre doré.

Dans le chœur, sous la croisée septentrionale, on ouvrit de suite le tombeau de Jeanne de France, reine de Navarre, fille de Louis X, dit *le Hutin*, morte en 1349, âgée de 38 ans; elle était enterrée aux pieds de son père, en pleine terre. Une pierre creusée dans la masse, tapissée intérieurement de lames de plomb, et recouverte d'une autre pierre plate, renfermait ses ossemens : l'usage des cercueils de plomb n'était pas encore introduit à cette époque. On n'a rien trouvé dans ce cercueil qu'une couronne de cuivre doré.

Louis X, dit *le Hutin*, n'avait pas non plus de caveau ni de cercueil de plomb : une pierre creusée en forme d'auge, aussi tapissée en dedans de lames de plomb, renfermait ses ossemens desséchés, avec un reste de sceptre et de couronne de cuivre rongé par la rouille. Il était mort en 1316, âgé de près de 27 ans. Le petit roi Jean, son fils *posthume*, qui n'a vécu que huit jours, était à côté de son père dans une petite tombe de pierre revêtue de plomb.

Près du tombeau de Louis X était enterré, dans un simple cercueil de pierre, Hugues, dit *le Grand*, comte de Paris, mort en 956, père de Hugues Capet, chef de la race capétienne. On n'a trouvé que des os presque réduits en poussière.

On découvrit ensuite au milieu du chœur la fosse de Charles-le-Chauve, mort en 877, âgé de 54 ans. Une auge en pierre, enfoncée bien avant dans la terre, renfermait un petit coffre de plomb, où étaient les restes de ses cendres.

Samedi 19 octobre 1793. La sépulture de Philippe,

comte de Boulogne, fils de Philippe-Auguste, mort en 1233, n'a rien présenté de remarquable, sinon la place de la tête du prince, creusée dans le cercueil de pierre qui renfermait ses ossemens. Même observation pour celui du roi Dagobert.

La tombe de pierre, toujours en forme d'auge, d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de Saint Louis, mort en 1271, ne contenait plus que des cendres ; cependant ses cheveux étaient bien conservés : le dessus de la pierre qui couvrait le cercueil, était taché, coloré, et veiné de jaune et de blanc, comme s'il eût été de marbre. On suppose que ce sont les émanations putrides de la décomposition du cadavre, qui ont nuancé cette tombe.

Le corps de Philippe-Auguste, mort en 1223, était entièrement consumé : la pierre taillée en dos d'âne, qui couvrait le cercueil de pierre, était arrondie du côté de la tête.

Le corps de Louis VIII, père de Saint Louis, mort le 8 novembre 1226, âgé de 40 ans, s'est trouvé aussi presque consumé : sur la pierre qui couvrait son cercueil, était sculptée une croix en demi-relief. On n'a trouvé qu'un reste de sceptre de bois pourri, et son diadême, qui n'était qu'une bande d'étoffe tissue en or, avec une grande calotte d'une étoffe satinée assez bien conservée : le corps avait été enveloppé dans un drap ou suaire tissu en or ; il s'en trouva encore des morceaux intacts. Son corps ainsi enseveli, avait été recouvert et cousu dans un cuir fort épais, qui avait toute son élasticité. Ce fut le seul corps, parmi ceux exhumés à Saint-Denis, qui fut trouvé enveloppé de cuir. Dans les fouilles de Saint-Germain-des-Prés, je trouvai un corps également enfermé dans un cuir. L'usage d'envelopper les morts dans du cuir est fort ancien : en Colchide, on enterrait seulement les femmes ; on enveloppait les hommes dans une peau de bœuf, et on les appendait à des arbres par de grosses chaînes. (*Voyez* le *Poëme des Argonautiques*, par Apollonius.) Le plomb laminé n'était pas connu à cette époque, et il est probable qu'on a ainsi enveloppé le corps de Louis VIII, pour le préserver de la putréfacion dans le transport qu'on en fit de Montpensier en Auvergne, où il mourut à son retour de la guerre contre les Albigeois.

On fouilla vainement au milieu du chœur, sous une tombe de cuivre tenant au premier degré du sanctuaire, pour trouver le corps de Marguerite de Provence, femme de Saint Louis, morte en 1295. Cependant on découvrit à gauche de la place qui était recouverte par la tombe de cuivre qui jadis couvrait cette princesse, une auge de pierre remplie de terre et de gravois, parmi lesquels se trouvèrent une rotule et deux petits os, qui probablement venaient de son squelette, qui fut déplacé à la suite des travaux antérieurement faits à ceux dont je parle. Le caveau de Marie de France, fille de Charles IV, dit *le Bel*, morte en 1341, et de Blanche sa sœur, duchesse d'Orléans, morte en 1392, placé dans la chapelle de Notre-Dame *la Blanche*, était rempli de décombres, sans corps et sans cercueils.

En continuant les fouilles dans le chœur, on a trouvé à côté du tombeau de Louis VIII, celui dans lequel on avait déposé les ossemens de Saint Louis, mort en 1270. Il était plus court et moins large que les autres; ses os en furent retirés lors de sa canonisation, qui eut lieu en 1297.

Après avoir décarrelé le haut du chœur pour faire la recherche des autres cercueils cachés en terre, on trouva celui de Philippe-*le-Bel*, mort en 1314, âgé de 46 ans; il était de pierre, recouvert d'une large et forte dale. Il n'y avait point d'autre cercueil que la pierre creusée en forme d'auge, et les parois de cette auge, plus large à la tête qu'aux extrémités, étaient tapissés de plomb dans leur intérieur, et une forte et large lame de plomb scellée sur des barres de fer fermait la totalité du tombeau. Le squelette était tout entier : on trouva un anneau d'or, un reste de diadême d'étoffe tissue en or, et un sceptre de cuivre doré, de cinq pieds de long, et terminé par une touffe de feuillage, sur laquelle était un oiseau aussi de cuivre, colorié de ses couleurs naturelles, et qui paraissait être un chardoneret, si l'on en juge par sa forme et les couleurs dont on l'avait chargé, et assez semblable à celui que nous a donné Montfaucon dans sa *Monarchie française*.

Le soir à la lueur des flambeaux, les ouvriers firent l'ouverture du tombeau en pierre du roi Dagobert, mort en 638, après avoir cassé la statue qui fermait l'en-

trée du sarcophage, fait en lumachelle de Bourgogne, que l'on avait creusé pour recevoir la tête qui était séparée du corps. On a trouvé un coffre de bois d'environ deux pieds de long, garni de plomb dans son intérieur, qui renfermait les ossemens de ce prince et ceux de *Nanthilde* sa femme, morte en 642. Ces ossemens étaient enveloppés dans une étoffe de soie, et les corps séparés par une planche intermédiaire qui partageait le coffre en deux parties. Sur un côté de ce coffre était une plaque de plomb avec cette inscription :

Hìc jacet corpus Dagoberti.

Sur l'autre côté, une autre lame de plomb chargée de celle-ci :

Hìc jacet corpus Nanthildis.

On n'a point trouvé la tête de Nanthilde ; il est probable qu'elle était restée dans l'endroit de leur première sépulture, lorsque la reine Blanche, mère de Louis IX, les en fit retirer pour les placer dans le tombeau qu'elle leur fit élever près le maître-autel, tel qu'on le voit aujourd'hui dans le Musée des monumens français, n°. 5.

Dimanche 20 octobre 1793, après avoir détaché le plomb qui tapissait le dedans du tombeau en pierre de Philippe-*le-Bel*, les ouvriers reprirent leurs travaux auprès de la sépulture de Lous IX : on n'y trouva qu'une auge de pierre sans couvercle, remplie de décombres, que l'on suppose avoir renfermé le corps de Jean Tristan, comte de Nevers, fils de Louis IX, mort en 1270, quelques jours avant son père, près Carthage en Afrique, et qui avait été inhumé dans cet endroit.

Dans la chapelle dite *des Charles*, ils retirèrent le cercueil de plomb de Bertrand Duguesclin, mort en 1380. Son squelette s'est trouvé intact, la tête bien conservée, les os tout-à-fait desséchés et très-blancs. Auprès de lui était celui de Bureau de la Rivière, mort en 1400.

Après de longues recherches, on découvrit enfin l'entrée du caveau de François Ier., mort en 1547, âgé de 52 ans. Ce caveau, fort grand et très-bien voûté, contenait six corps enfermés dans des cercueils de plomb posés sur des barres de fer; savoir : celui de François

François Ier., et ceux de Louise de Savoie sa mère, morte en 1531; de Claude de France sa femme, morte en 1524, âgée de 25 ans; de François, dauphin, mort en 1536, âgé de 19 ans; de Charles son frère, duc d'Orléans, mort en 1545, âgé de 23 ans, et celui de Charlotte leur sœur, morte en 1524, âgée de 8 ans.

Tous ces corps étaient en pourriture et en putréfaction liquide, dont il se dégageait une odeur insupportable; une eau noire coulait à travers leurs cercueils de plomb dans le transport que l'on en fit dans le cimetière. Le corps de François Ier. portait une taille extraordinaire et une structure très-forte; l'un des fémurs de ce prince, que j'ai mesuré, portait 20 pouces des condiles à la tête de l'os.

On reprit ensuite les fouilles vers la croisée méridionale du chœur : on y découvrit une auge ou tombe de pierre, et l'on apprit, par l'inscription dont elle était revêtue, que c'était le tombeau de Pierre de Beaucaire, chambellan de Louis IX, mort en 1270.

Sur le soir, attenant la grille du chœur du côté du midi, on ouvrit le tombeau de Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et régent du royaume sous Louis IX et sous son fils Philippe-le-Hardi; il n'avait point de cercueil de pierre ni de plomb; il avait été seulement mis en terre dans un cercueil de bois, dont quelques débris avaient encore de la solidité. Le corps était entiérement consumé, et l'on ne trouva que le haut de sa crosse en cuivre doré, et des lambeaux d'une étoffe très-riche; il avait été enterré, suivant l'usage des premiers siècles, vêtu de ses ornemens d'abbé. Mathieu de Vendôme mourut en 1286, le 25 septembre, au commencement du règne de Philippe-le-Bel.

Lundi 21 octobre 1793. Au milieu de la croisée du chœur, les ouvriers levèrent le marbre qui couvrait le petit caveau où l'on avait déposé, au mois d'août 1791, les os et les cendres de six princes et d'une princesse de la famille de Saint Louis, transférés en cette église de l'abbaye de Royaumont. Les cendres et les ossemens retirés de leurs coffres de plomb furent portés au cimetière, dans la seconde fosse commune où Philippe-Au-

gusté ; Louis VIII, François Ier. et toute sa famille avaient déjà été portés.

On commença l'après-midi à fouiller dans le sanctuaire, à côté du grand autel à gauche, pour exhumer les cercueils de Philippe-*le-Long*, mort en 1322 ; de Charles IV, dit *le Bel*, mort en 1328 ; de Jeanne d'Evreux, troisième femme de Philippe de Valois, mort en 1348, et celui du roi Jean, mort en 1564.

Mardi 22 octobre 1793, dans la chapelle dite *des Charles*, le long du mur de l'escalier qui monte au chevet, on trouva deux tombeaux placés l'un sur l'autre : celui de dessus, de pierre carrée, renfermait le corps d'Arnaud Guillem de Barbazan, mort en 1431, premier chambellan de Charles VIII. Celui de dessous, couvert d'une lame de plomb, contenait le corps de Louis de Sancerre, connétable sous Charles VI, mort en 1402, âgé de 60 ans ; sa tête était encore garnie de cheveux longs, et partagés en deux grandes tresses.

On leva ensuite la pierre perpendiculaire qui couvrait les tombeaux en pierre de l'abbé Adam, mort en 1121 ; de l'abbé Suger, mort en 1152 ; de l'abbé Pierre d'Auteuil, mort en 1229. On ne trouva dans ces tombeaux que des ossemens réduits en poussière. Les fouilles se firent ensuite dans la chapelle dite du *Lépreux ;* les ouvriers levèrent la tombe qui couvrait Sédille de Sainte-Croix, morte en 1380, femme de Jean Pastourel, conseiller du roi Charles V : on n'y trouva que des os consumés.

Mercredi 23 octobre 1793, on reprit le matin les travaux qu'on avait commencés la veille pour la découverte des tombeaux du sanctuaire. On trouva d'abord celui de Philippe de Valois, de pierre dure, tapissé de plomb dans son intérieur, et fermé par une forte lame de même métal, soudée sur des barres de fer, le tout recouvert d'une grande et large pierre plate. Ce tombeau contenait une couronne, et un sceptre surmonté d'un oiseau de cuivre doré. Plus près de l'autel on ouvrit celui de Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe de Valois, dans lequel on trouva l'anneau d'argent que portait cette princesse, sa quenouille et son fuseau : ses ossemens étaient desséchés.

Jeudi 24 suivant. A gauche de Philippe de Valois s'est trouvé celui de Charles-*le-Bel*. Ce tombeau était construit comme celui de Philippe de Valois ; il renfermait une couronne d'argent doré, un sceptre de cuivre doré, haut de sept pieds ; un anneau d'argent, un reste de main de justice, un bâton de bois d'ébène, un oreiller de plomb, sur lequel reposait la tête du roi ; son corps était desséché.

Le vendredi 25 suivant, on voulut faire l'ouverture du tombeau de Jeanne d'Evreux, aussi de pierre ; mais on remarqua que la tombe était brisée en trois morceaux, et que la lame de plomb qui fermait le cercueil, était détachée. On ne trouva que des os desséchés et sans tête.

Vers le même lieu on découvrit dans le tombeau en pierre de Philippe-*le-Long*, son squelette qui était dans son entier, et vêtu de ses habits royaux ; sa tête était coëffée d'une couronne d'argent doré, enrichie de pierres ; son manteau orné d'une agrafe d'or, en forme de losange, et d'une autre plus petite d'argent ; une partie de sa ceinture d'étoffe satinée, garnie d'une boucle d'argent doré, et un sceptre de cuivre doré, furent également retirés du sarcophage. Au pied de son cercueil était un petit caveau qui contenait le cœur de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, enfermé dans une cassette de bois presque pourri : l'inscription dont elle était recouverte, était gravée sur cuivre.

On ouvrit de suite le tombeau du roi Jean, mort en Angleterre en 1364, âgé de 56 ans, dans lequel il s'est trouvé une couronne, un sceptre fort élevé dans son origine, mais brisé ; une main de justice en argent doré, et son squelette intact.

Quelques jours après, les ouvriers et les commissaires se transportèrent aux Carmelites pour y faire l'extraction du cercueil de madame Louise de France, fille de Louis XV, morte le 23 décembre 1787. Ils l'apportèrent dans le cimetière, et déposèrent son corps qui était tout entier, mais en pleine putréfaction, dans la fosse commune à gauche : ses habits de Carmelite étaient encore conservés.

Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1793, par ordre du département, en présence des commissaires du district

et de la municipalité de Saint-Denis, on fit l'enlévement du trésor: tout y était intact, châsses, reliques, etc.: le tout fut mis dans de grandes caisses de bois, ainsi que tous les riches ornemens de l'église, calices, ciboires, chapes, chasubles, etc. Le 12 au matin 10 heures, ces objets précieux partirent, en grand appareil, dans des charriots parés exprès, pour la *Convention Nationale.*

Le 18 janvier 1794, le tombeau de François Ier. étant démoli, il fut aisé d'ouvrir celui de Marguerite, comtesse de Flandres, morte en 1380, âgée de 66 ans, qui avait été déposée dans un caveau assez bien construit: on ouvrit son cercueil de plomb, qui était supporté par des barres de fer: on n'y trouva que des ossemens bien conservés et quelques restes de planches en bois de châtaigniers; ce qui m'autorise à croire que cette femme avait été inhumée d'abord dans un cercueil de bois, car, comme je l'ai dit plus haut, de son tems l'usage du plomb n'était pas encore établi; et le placement du tombeau de François Ier., ayant causé le déplacement du sien, on aura placé dans un cercueil de plomb celui en bois qui contenait son corps.

VITRAUX

RÉUNIS DANS CE MUSÉE,

Sur lesquels on trouvera des renseignemens dans le traité de la peinture sur verre.

SALLE DU 13e. SIÈCLE.

N°. 1.

Trois croisées garnies de vitraux peints dans ce siècle, provenans du réfectoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, représentant des sujets moraux, pris dans la vie domestique.

SALLE DES 14e. ET 15e. SIÈCLES.

N°. 2.

Des Célestins.

Les portraits en pied du roi Jean et celui de Charles VI, représentés à genoux.

N°. 16.

Le Christ allant au supplice, trouve sur sa route sainte Véronique qui lui essuie le visage.

N°. 17.

Noé sortant de l'arche.

N°. 18.

L'Annonciation.

N°. 3.

Des Bons-Hommes de Passy.

Plusieurs panneaux représentant des sujets de piété, dans lesquels les auteurs ont représenté Anne de Bretagne en plusieurs endroits.

SALLE DU 16e. SIÈCLE.

N°. 4.

De la Sainte-Chapelle de Vincennes.

Deux grands tableaux représentant des sujets de l'Apocalypse, peints sur verre par Jean Cousin.

N°. 5. *Idem.*

Le portrait en pied de François Ier., représenté à genoux et en habit de cour, de grandeur naturelle; par le même auteur.

N°. 6.

Du château d'Ecouen.

Deux sujets en grisaille, représentant, l'un la nativité de Christ, et l'autre la Circoncision, exécutés d'après les cartons du Parmésan, par Bernard Palissy.

N°. 7.

Du Temple.

Un Ecce-Homo peint par Albert Durer.

N°. 8.

Du château d'Écouen.

On voit dans les galeries de ce Musée, vingt-

deux tableaux peints sur verre, d'après les cartons de Raphaël, représentant l'histoire de Psyché ; par Palissy.

N°. 19.

De la chapelle intérieure du château d'Anet.

On voit dans la chapelle sépulcrale du tombeau de François Ier., trois croisées magnifiques, exécutées en grisaille claire, par Jean Cousin, d'après ses dessins.

Cette manière est ingénieuse ; elle tempère l'ardeur du soleil sans ôter le jour, et produit l'effet d'un verre dépoli.

Ces vitraux représentent Jésus-Christ prêchant dans le désert, Abraham rendant son fils à Agar ; et le dernier, la bataille gagnée contre les Amalécites par les Israélites, sous la conduite de Moïse.

SALLE DU 17e. SIÈCLE.

N°. 9.

De Saint-Gervais.

Les martyres de saint Gervais et saint Protais, peints en grisaille sur deux panneaux, par Perrin, d'après les dessins d'Eustache Lesueur.

N°. 10. *Idem.*

La fuite de la Vierge en Égypte, peinte aussi en grisaille ; par le même, d'après Lesueur.

N°. 11. *Idem.*

Deux panneaux arabesques, exécutés en grisaille par le même artiste, d'après Lesueur.

N°. 12.

Des Feuillans.

Dom Jean de la Barrière, fondateur du couvent des Feuillans, rue Honoré, tenant chapitre ; par Sempy, d'après Elye.

N°. 13. *Idem.*

L'exposition d'une Relique aux fidèles ; par les mêmes.

N°. 14. *Idem.*

L'emprisonnement de dom Jean de la Barrière ; par les mêmes.

N°. 15. *Idem.*

L'entrée d'Henri IV dans Paris ; par les mêmes.

N°. 17.

Six tableaux grisailles, représentant les Arts, exécutés en 1600 par Nicolas Pinaigrier, d'après les dessins de Franc-Flore ou *François Floris*, né à Anvers en 1520.

Ils ont été achetés à madame de la Briffe, qui les a détachés de la chapelle de son château.

TRAITÉ HISTORIQUE
DE LA PEINTURE
SUR VERRE.

L'ART de la verrerie date de la plus haute antiquité. Pline dit que cet art fut trouvé en Phénicie; mais rien n'autorise à le croire, puisque ces peuples ne nous ont laissé aucun monument qui puisse constater qu'ils sont les auteurs de cette découverte importante. Il n'en est pas de même des Egyptiens, dont nous voyons dans les cabinets des curieux des objets d'art en verre, comme statues en porcelaine, ustensiles propres au culte, et surtout des plaques d'émaux, dont ils ornaient les bandelettes de leurs morts, comme on en trouve à l'entour de leurs momies.

Nous ne connaissons des Grecs aucun monument de verrerie : cependant les historiens s'accordent à dire qu'indépendamment des faisceaux (1) de verre aux usages domestiques, ils en avaient qui servaient à décorer leurs demeures, et que les bibliothèques renfermaient entr'autres objets d'instruction, des sphères et des globes célestes en verre.

Les monumens de verrerie que les Romains nous ont laissés, ne sont pas aussi précieux; mais la multitude énorme de vaisseaux de verre en différens genres, surtout de lacrymatoires, d'urnes cinéraires et autres objets semblables, ne nous laissent aucun doute sur leurs connaissances dans cette partie. La régularité qu'ils mettaient, non-seulement dans les formes, mais encore dans les épaisseurs, annonce dans les procédés qu'ils employaient, des moyens qui nous sont inconnus. Leurs vaisseaux d'airain, quoique grands, sont aussi d'une délicatesse étonnante; ce qui autoriserait à croire que, dans l'art de mouler, ils avaient plus de talent que nous.

---

(1) Ces faisceaux étaient composés de plusieurs cubes coulés, que l'on réunissait au feu, et qu'après en avoir formé une masse, on sciait à volonté en façon de tranche, soit pour faire des vitres, soit pour d'autres objets.

Quant à l'art des vitraux ou de former des verres plats, soit en table ou autrement, on a long-tems douté qu'ils en eussent; et s'ils en ont eu, rien ne prouve qu'ils en aient fait le même usage que nous; car tout le monde sait que les Romains aisés, pour se mettre à l'abri des injures de l'air, se servaient à leurs croisées de pierres semi-transparentes, telles que l'albâtre en plaque mince, ou de feuilles de mica. Dans les ruines d'Herculanum, aucune des croisées ne s'est trouvée garnie de verre en plaque.

Cependant le savant Caylus, dans son recueil d'antiquités, donne la description de verres romains, plus curieux dans leurs genres, que s'ils eussent été pris à des croisées, quoiqu'ils fussent plats. Un entr'autres était composé de zônes coloriées comme par assortiment. A une bande bleue succédaient des bandes de vert d'émeraude, de jaune, de bleu turquin, de blanc de lait, et violet ou pourpre (1). Ces couleurs ne tiraient leur effet que du corps opaque qui était dessous; car la couleur verte avait pour base le jaune, et le blanc en servait au bleu. Ce morceau de verre pouvait être vu dans les deux sens.

Les Romains avaient encore des morceaux de verre plus étonnans, qui ressemblaient à des tranches coupées, à des faisceaux de baguettes d'émaux transparens, réunis en vitraux par un gluten.

Nous connaissons de ces peuples, des verres coloriés unis, qui recélaient aussi des matières vitrifiées qu'ils disséminaient de différentes manières pour les employer. Tant de variétés dans ces morceaux de verres déterminèrent Caylus, conjointement avec le citoyen Majault (actuellement encore médecin à l'hospice de l'Humanité), qu'il avait associé à ses travaux chimiques, à faire des expériences aussi curieuses qu'intéressantes, qui leur donnèrent des résultats semblables aux verres romains.

Le savant Winckelmann, dans ses remarques sur l'architecture des Anciens, rapporte, d'après Philon et Pac-

(1) Je citerai pour exemple le moyen dont se servent les lapidaires pour donner du feu ou des teintes coloriées à leurs pierres; ils y insinuent, en les montant, des plaques rouges, noires, jaunes ou d'argent.

tance, que sous les empereurs romains les vitraux aux maisons étaient connus, et que dans Herculanum il s'est trouvé des verres plats, sans entrer dans aucuns détails, qui annonçassent qu'ils étaient fixés à des châssis ou montés sur quelque meuble.

Il rapporte que chez le cardinal Albani, on voit un dessin que l'on dit antique, et auquel il n'ajoute pas foi, qui représente des édifices romains avec des fenêtres à vitrage.

Samuel Pitiscus, dans son dictionnaire, *Lexicon Antiquitatum Romanarum*, ne parle en aucune façon des vitres ou vitraux romains, mais seulement des plaques d'albâtre transparent, qui donnaient un jour doux, qui, selon moi, devait ressembler à celui que procureraient des glaces doucies des deux côtés.

L'auteur qui parle avec le plus de précision sur le verre plat des Romains, sans cependant croire qu'ils en fissent pour leurs fenêtres le même usage que nous, c'est Boze, à qui feu Souflot, à son retour d'Italie, en avait donné un morceau qui venait d'Herculanum, qui avait près de trois lignes d'épaisseur. Il était bien étendu, fort transparent, d'une couleur approchant du vert, et qui avait évidemment été soufflé, puisque 3 cueilles y étaient très-sensibles.

Tout le monde sait que le gendre de Sylla, Marcus Scaurus, pendant son édilité, avait fait construire à Rome un théâtre d'une magnificence extraordinaire, dont le second étage de la scène était incrusté de verre.

Les Romains tiraient aussi de Sidon du verre noir comme du jayet, qu'ils scellaient dans les murs de leurs chambres.

Pline dit en termes formels, que les Anciens avaient le talent de peindre le verre de différentes couleurs, et d'imiter les pierres précieuses.

Néanmoins l'usage des vitres est beaucoup postérieur à la découverte du verre, et long-tems nos aïeux ne reçurent le jour que par des ouvertures qui n'étaient défendues des injures de l'air que par des volets de bois, ensuite par des châssis garnis de canevas, de papier, etc.

Ce qui fait qu'on ne peut reconnaître pour le moment les verres blancs qui doivent dater de la plus haute

antiquité, c'est que l'œil ne peut apercevoir la différence d'un verre blanc de quelques siècles, d'avec un verre blanc de quelques années.

Les vitraux peints sont plus faciles à reconnaître, soit par les costumes qu'ils offrent, les légendes gothiques qui y sont tracées, les sujets qu'ils représentent, etc.

Mais en général, plus nous remontons dans les vitraux gothiques, et plus nous apercevons qu'ils étaient d'une très-petite étendue. Les grands monumens qui nous les ont transmis, sont les châteaux, les palais et les églises.

Je crois que dans ces derniers édifices, les vitraux, ainsi peints, étaient d'une nécessité absolue, non-seulement pour retracer à l'imagination les sujets du culte, conserver un air de mysticité, mais encore préserver de l'action du soleil des êtres réunis en plein jour dans un lieu où ils restaient long-tems, et qui religieusement ne pouvaient être privés de cet astre bienfaisant; ce qui fût arrivé en y mettant, soit des volets, soit des rideaux.

Saint Jérôme, qui vivait vers la fin du quatrième siècle, est l'auteur le plus reculé qui parle de vitres dans ses œuvres.

Grégoire de Tours, qui vivait au sixième siècle, dit, en parlant d'un parti de soldats ennemis qui entrèrent dans l'église de Saint-Julien de Brioude, qu'ayant trouvé la porte fermée, un de ces soldats cassa le vitrage d'une fenêtre derrière l'autel, et étant entré par-là dans l'église, il alla ouvrir la porte aux autres.

Le poëte Fortunat, qui vivait vers la fin du sixième siècle, dans une description poétique qu'il fit alors de l'église de Paris, aujourd'hui Notre-Dame, fait une description pompeuse des vitres peintes.

Dans la vie de saint Benoît, abbé de Wirmouth, monastère en Ecosse, où il mourut en 690, on apprend qu'ayant fait bâtir le couvent de cette abbaye, il vint en France chercher des ouvriers pour lui construire une église, et des verriers pour lui clorre en vitres son église et son cloître, car à cette époque les manufactures à vitres n'étaient pas encore connues dans la Grande-Bretagne; Bede, disciple de Benoît, en parle aussi dans ses œuvres. Les plus anciens vitraux que nous ayons dans ce moment, avec certitude du tems où ils ont été faits, sont ceux décrits ci-après.

VITRAUX de Saint-Denis, sous l'abbé Suger, dont une partie orne dans ce Musée la chapelle sépulcrale d'Héloïse et d'Abélard. Ceux de la nef, qui datent du siècle suivant, décorent le 14e. siècle (1).

On voyait à Saint-Denis, des vitraux que l'abbé Suger fit poser vers 1150. Ils sont en général petits, et la partie qui reçoit la lumière, se trouve adoucie et comme apprêtée à recevoir un dessin; mais ces vitraux, tout gothiques qu'ils sont, donnent toujours une idée de l'état du dessin, de la peinture et des arts. Nous n'avons aucune notion des artistes qui ont été employés à ces travaux par Suger. Ce n'est que par la renommée, que nous connaissons en France les talens de Cimabué, premier peintre verrier connu. Il vivait un siècle plus tard que les artistes dont je viens de parler. Quoique le mérite de Cimabué ne fût pas au dessus de celui de nos artistes verriers, qui alors n'étaient que les disciples d'autres maîtres, ses contemporains ont cependant rendu justice à son mérite, et ont su transmettre à la postérité son nom et l'époque de sa naissance, tandis que chez nous les jaloux et les intrigans étouffent souvent le vrai mérite, et ne laissent pas même à leurs compatriotes amis des arts, la douce satisfaction de tracer dans l'histoire leur nom ou ceux des artistes qui les ont instruits. Je cite à ce sujet l'exemple de Jean Gougeon et de Germain Pilon, les plus habiles sculpteurs français vivant dans les siècles derniers. Ces artistes pourraient être réclamés par toutes les nations, car on ne sait ni où ils sont nés ni où ils sont morts, et sans les registres mortuaires des paroisses on ne pourrait savoir la date de leurs décès. Heureusement que pour la chronologie des arts, il s'est trouvé une manière pour ainsi dire immortelle, de transmettre à la postérité, par la peinture, des faits historiques, des allégories, etc. qui nous sont parvenus aussi frais que sortant des mains des artistes, sans que le tems ait pu les

(1) La majeure partie de ces beaux vitraux a été détruite par les malveillans.

atteindre, ou que des procédés souvent barbares, employés par des restaurateurs ignorans, les aient altérés.

Vitraux du Temple, par Albert Durer.

Les plus grands vitraux qui viennent de l'église du temple, que j'ai réunis dans ce Musée, ne datent point de l'époque de cet édifice, qui remonte vers 1160. Ils garnissaient vingt croisées de cette église, qui au premier coup-d'œil inspirait le respect.

Les vitraux dont je parle, sont composés et peints par Albert Durer, fondateur de l'école allemande; ils sont intéressans sous bien des rapports, et représentent les sujets les plus frappans de la vie du Christ, commençant depuis sa naissance, en le suivant jusqu'au tombeau. L'ordonnance en est grande, les compositions bien pensées, et les développemens sont riches. Albert Durer, né coloriste, y a répandu beaucoup de chaleur et de vivacité. Les couleurs en sont belles et vigoureuses, le dessin correct, et l'architecture d'un bon genre. La fabrique dans sa partie, y offre une curiosité rare; c'est la grandeur des pièces. Ces monumens, immortels pour Albert Durer, annoncent que le gothicisme alors commençait à s'éloigner de la France.

Ils ont de remarquable que le verre en étant épais, et que l'artiste, ayant voulu rendre sensible la prunelle de ses personnages, a fait creuser à l'outil et user avec le foret cette partie de l'œil. Cette méthode a été exécutée plusieurs fois, comme nous le verrons par la suite.

Vitraux de Sainte-Marie-Egyptienne, vulgairement la Jussienne.

Les vitraux de la chapelle dite de Marie-Egyptienne, fondée vers 1250, sont d'un bon dessin, mais infiniment plus gothiques que les derniers. Ils ont beaucoup souffert, soit par les grêles, soit par vétusté. Le peu que j'ai réuni dans ce Musée, est curieux à conserver pour la partie chronologique de cet art. Sur un de ses vitraux était représenté un trait assez piquant de la vie de cette Sainte : c'est le moment où elle se prostitue à un batelier pour payer son passage; dette qu'elle ne pouvait acquitter, vu sa grande pauvreté. Ce panneau était un

des plus curieux, digne même d'un Muséum, par rapport au sujet qui donnait une idée exacte des mœurs du tems; mais en 1660 un curé de Saint-Eustache le fit enlever; on ignore ce qu'il est devenu.

Vitraux des Célestins.

Les vitraux de la maison dite des Célestins, construite vers 1390, sont de différentes mains et de différentes époques; ce qui annonce qu'après avoir essuyé des dégradations, ils ont été refaits entièrement. Les plus anciens de ce temple sont deux portraits peints, dans la proportion de 18 pouces, l'un représentant le roi Jean, et l'autre Charles VI.

Ces deux vitraux, exécutés du tems de Charles VI, sont précieux pour le costume : puis après viennent ceux de la chapelle d'Orléans : toute cette famille y est représentée en pied. On y voit aussi François Ier., Henri II, Charles IX, etc. etc. L'exécution en est attribuée à Bernard Van Orlay, né à Bruxelles, et qui florissait en 1535. Charles-Quint, protecteur de ses talens, le fit surintendant des peintures et tapisseries de ses Etats. Ces vitraux offrent des difficultés vaincues bien singulièrement. Dans un ornement où l'artiste avait besoin d'une draperie bleue semée de fleurs-de-lys, il s'est servi d'un verre, non pas bleu dans sa pâte, mais seulement bleu sur les deux faces, puis il a fait creuser dans son verre des fleurs-de-lys qu'il a peintes en jaune, et après cette opération il a ombré le tout comme il convenait. Ils ont été détruits en partie.

Jean Cousin a peint, pour ce monastère, un vitrail représentant un calvaire, dont j'ai recueilli quelques débris : ce qui en reste fait regretter ce qui a été détruit : le dessin en est fier et vigoureux, la couleur belle et l'ajustement d'un grand style : on aperçoit aisément que ce maître était nourri des productions de Raphaël.

Vitraux de la Sainte-Chapelle de Vincennes.

Les plus beaux monumens de ce genre qui soient en France, sont les vitraux que Jean Cousin a peints dans la chapelle de Vincennes. J'ai long-tems sollicité leur déplacement pour les préserver des dégradations auxquelles

ils ont été livrés depuis plusieurs années. Le ministre Benezech, dont le zèle et l'amour pour les arts sont reconnus, m'a autorisé à les réunir dans le Musée que je dirige, pour compléter une collection précieuse à la chimie et à l'histoire de l'art du dessin. Plusieurs de ces vitraux ont été totalement abîmés par la grêle; ils représentaient divers passages de l'Apocalypse. Ceux qui sont conservés, sont au nombre de sept. Les deux plus beaux étaient dans le sanctuaire : la composition en est vigoureuse; elle représente la chute du monde ou les approches du jugement dernier : la terre est ébranlée; des flammes soulèvent les flots de la mer roulant des malheureux qui cherchent à combattre la mort qui veut les frapper. Des anges au milieu des éclairs sonnent la trompette universelle. Ces contrastes sont frappans et touchent l'ame du spectateur. Chacun des sujets est divisé par des encadremens peints en grisailles, formant des voûtes de façon à donner de la suite aux sujets. On voit dans les angles du haut, les chiffres d'Henri II et de Diane de Poitiers, et dans le bas des groupes de trophées de guerre, ornés de salamandres. Les vitraux de la nef ont la même distribution; ils représentent les portraits en pied de François Ier. et Henri II, de grandeur naturelle. Plusieurs ont été très-dégradés par les passans, qui y lançaient des pierres, etc. Au bas de l'un des deux, on voit la Vierge ayant l'enfant Jésus sur ses genoux.

Ces peintures sont sublimes; elles ont plutôt l'air d'être exécutées sur la toile que sur le verre. Jean Cousin y a réuni et employé toutes les ressources de son art. Son dessin semble être celui de Jules Romain; sa couleur et son faire, celui du Corrége.

Une fausse tradition annonçait que Jean Cousin avait exécuté ses peintures sur des cartons de Jules Romain; c'est une erreur accréditée par des gens qui ne savent pas trouver dans les ouvrages des grands maîtres ces traits fins de sensibilité qui les caractérisent, à n'en pas douter. Je suis heureux de combattre un bruit suscité, peut-être du tems même de l'auteur, par la jalousie des artistes ses contemporains, et que depuis l'ignorance ou l'indifférence des artistes a laissé parvenir jusqu'à nous. C'est une palme de plus que j'ai l'orgueil d'attacher à la gloire de Jean Cousin.

On

On voyait dans la sacristie un vitrail de cet auteur, représentant l'Annonciation, que j'ai recueilli.

Vitraux de Passy.

Les vitraux des Minimes de Passy datent du tems de Louis XII. Le peintre a représenté Anne de Bretagne dans plusieurs de ses tableaux. Plusieurs artistes verriers ont travaillé dans différentes parties de cette maison. Les plus beaux et les plus remarquables sont ceux qui étaient placés dans l'église ; aussi ont-ils été les plus maltraités. Depuis le départ des religieux, les passans se faisaient un plaisir de lancer des pierres dans ces chefs-d'œuvre. Je ne puis leur assigner un auteur ; mais correction de dessin, grand style et belle couleur, tout annonce qu'ils ont été exécutés sur les cartons d'un artiste italien.

Ceux du réfectoire paraissent avoir été exécutés antérieurement à ceux dont je viens de parler : le caractère du dessin et les idées libres que l'auteur s'est permis d'exécuter, tout m'autorise à l'affirmer ; aussi ont-ils été plus ménagés.

Le cloître était orné de vitraux précieux ; il n'en est pas resté le moindre vestige : comme ils étaient placés à hauteur d'homme, les ignorans ont eu peu de fatigue à les briser. Ceux du cloître des Chartreux de Paris ont éprouvé le même sort.

Les mutilations commises sur les monumens des arts ont été affreuses. Je citerai pour exemple les destructions exercées avec acharnement dans la ci-devant abbaye de Saint-Denis, que dix siècles avaient enrichie des plus belles productions de l'art. Tout y est ravagé, malgré les sollicitudes de la Commission des arts, qui, à plusieurs reprises, y a envoyé des commissaires conservateurs. Pour arracher les grilles, on a brisé sans ressources les marbres précieux du sanctuaire : des balustrades en vert de mer ; de grands panneaux en *grand antique*, marbre extrêmement rare ; le sarcophage de Dagobert, en lumachelle, a été réduit en petits morceaux : j'ai eu soin d'en réunir les débris, et dans ce moment je le fais restaurer. (*Voyez* le n° 5.) Plus de 30 dalles de marbre noir de 8 pieds et demi, sur 5 pieds de large, ont été réduites en plus de 40 morceaux ; des pavés mosaïques, exécutés dans le douzième siècle, ont été ar-

rachés. (*Voyez* leur description, n°. 429.) Ces barbares n'ont-ils pas voulu détruire les vitraux antiques, pour en retirer environ 600 livres de plomb (1), soi-disant pour faire des balles? Enfin, la faulx du tems qui toujours travaille, n'aurait pas détruit pendant vingt siècles, ce que six mois de barbarie ont perdu. La Commission des arts, à qui la postérité devra beaucoup, a heureusement porté sur le champ sa main préservatrice sur ces vitraux, les plus anciens que nous connaissons.

A Montmorency, même dégradation, etc. etc. Le tombeau d'Anne de Montmorency, par Prieur, et les quatre colonnes de brêche verte antique ont été heureusement respectées.

Sous François Ier., beaucoup de châteaux et de temples ont été achevés; et des beautés sans nombre dans leurs vitraux, tels que ceux de Saint-Victor, où se voyait l'histoire de l'Enfant-Prodigue, ceux de Saint-Lazare, et autres peints par Robert Pinaigrier. Ces monumens n'existent plus.

Vitraux d'Ecouen.

Les vitraux du château d'Ecouen, qui représentent l'histoire de Psyché, exécutés en 1545, en grisaille, d'après les cartons de Raphaël, sont au nombre de trente: j'en ai exposé 22 parties dans les galeries. Les compositions en sont agréables, savantes, et portent un grand style dans le dessin; l'exécution n'en a pas été extrêmement soignée; les couleurs, à la cuisson, se sont trop étendues; ce qui donne de la rondeur au dessin, et le dénue de ses finesses.

Ces morceaux ont aussi souffert des mutilations et des dégradations. Voici un fait. Un vitrier d'Ecouen, voulant les nettoyer, les frotta avec du grès en poudre, et enleva, par ce moyen, toutes les demi-teintes, et laissa de grandes parties de verre à nu. Cette peinture, seule-

(1) En 1527, lors du sac de Rome par le connétable de Bourbon, les vitraux peints au Vatican environ quinze ans auparavant, par Claude, peintre sur verre, furent brisés pour faire des balles de mousquet. Ce sont les propres termes de l'auteur de l'*Abecedario Pittorico*, article CLAUDE, page 118.

Mà la disgrazia del sacco di Roma porro che fussero infracti i vetri dalli nemici per levare il piombo da formare balle da mosquetto.

ment fixée sur le verre, et non y incorporée, n'a pu résister à ce genre de frottement. Il en est de même pour les tableaux précieux qui tombent dans les mains des restaurateurs ignorans.

Les vitraux de la chapelle d'Ecouen, que j'ai également recueillis, sont beaucoup plus soignés et mieux conservés. Deux panneaux en forment la collection : ils ont été exécutés d'après le Primatice, et représentent la Nativité du Christ et sa Circoncision. Les compositions en sont belles, riches, et les airs de tête fort gracieux. Ils sont postérieurs de quelques années à ceux ci-dessus cités. Je les ai placés dans la salle du 16e. siècle.

Pinaigrier, dont j'ai parlé plus haut, a peint beaucoup de vitraux à Paris : les principaux étaient à Saint-Jacques-la-Boucherie, à Saint-Etienne-du-Mont, à la Magdeleine et à Sainte-Croix en la cité ; ceux-ci, malgré mes observations, ont été détruits. Il avait aussi peint ceux de Saint-Méry et de Saint-Barthélemy.

L'histoire dit que Lebrun et Mignard allaient admirer à Saint-Medard (je ne sais dans quelle chapelle) d'anciens vitraux, pour la correction de leurs dessins et la pureté de leur style.

Vitraux de Saint-Gervais.

Les vitraux de ce temple sont précieux : trois artistes fameux y ont laissé de leurs productions. Jean Cousin a peint en 1587 les vitraux du chœur ; les plus beaux sont le martyre de saint Laurent, la Samaritaine conversant avec le Christ, et le Paralytique. Un de ces vitraux a été détruit.

Les autres vitraux moins précieux sont de Pinaigrier, ci-dessus cité ; ils n'ont rien de piquant, et sont encore sur place, ainsi que ceux de Jean Cousin. Pinaigrier a peint dans la cathédrale de Chartres plusieurs vitraux signés de 1527 et de 1530.

Lesueur, employé à la décoration d'une des chapelles du temple dit Saint-Gervais, dont on remarque un tableau représentant le Christ porté au tombeau (tableau que j'ai fait restaurer). qui maintenant est au Muséum, a fait peindre sur ses dessins en 1651, par Perrin, trois panneaux représentant le martyre de saint Gervais, celui de saint Protais et une fuite en Egypte. Ils ont été exécu-

tés en grisaille. Ces trois morceaux, ornés d'arabesques du même auteur, ont été réunis par mes soins dans ce Musée.

Vitraux de Saint-Paul.

Les vitraux du temple de Saint-Paul remontent vers 1430. On en voit un assez curieux d'un nommé Herron, représentant Adam et Eve : son exécution est un peu gothique.

Ceux des charniers, maintenant réunis au Musée, ont été peints d'abord par Robert Pinaigrier et ses fils Jean, Nicolas et Louis; par Desaugives ou Percher, Perrier et d'autres, auxquels Vignon le père avait fourni les dessins, tels que ceux que l'on voyait à l'Ave-Maria et dans d'autres temples.

Nicolas Pinaigrier avait peint sur verre, en 1600, dans le château de la maison de Briffe, sept tableaux grisailles, chacun d'environ 10 pouces sur 6 de haut, représentant les Arts.

Ces tableaux, magnifiques pour la précision de l'exécution et la finesse du dessin, ont été exécutés d'après les dessins de François Floris ou *Franc-Flore*, né à Anvers en 1520, qui les avait peints à l'huile pour le salon des Arts de Nicolas Songhelingh. Ils ont été gravés par Corneille Cort. J'ai réuni dans ce Musée six de ces vitraux précieux.

Vitraux de Saint-Étienne-du-Mont.

Les vitraux de Saint-Etienne-du-Mont. peints par Robert Pinaigrier, offrent une des plus riches collections qui soient sorties de son pinceau. Ils ont été sauvés de la barbarie.

Vitraux des Feuillans.

Les tableaux qui étaient placés au centre des vitraux du cloître des Feuillans, rue Honoré, représentent des sujets de la vie de Jean de la Barrière; les plus beaux, au nombre de douze, ont été faits par Benoît Michu, en 1706, sur les dessins de Mathieu Elye, peintre flamand. Les autres sont médiocres, tant pour l'exécution que pour l'invention. Les cadres datent de 1711, et ne sont pas d'une main aussi habile. Tous sont au Musée;

ils n'ont éprouvé que de légères mutilations, à l'exception des bordures qui ont été brisées. Le portrait d'Henri IV, qui y était représenté en pied, en habit de cour, a été dérobé.

Vitraux de la chapelle de Versailles.

Les vitraux de la chapelle de Versailles sont à peu près du même tems, et présentent la même exécution.

Vitraux du parc de Versailles.

En 1740, sous Gabriel, architecte, Desosier, peintre sur verre, exécuta dans le parc de Versailles, sur les vitres du bosquet dit du Dauphin, plusieurs sujets et emblêmes analogues à ce bosquet.

Vitraux de Notre-Dame.

En 1726, la rose du temple de Notre-Dame, du côté de l'archevêché, fut construite à neuf, ainsi que ses vitraux. En 1781, on en fit autant à la rose au dessus de l'orgue. Les deux plus belles que l'on puisse voir pour la variété des couleurs, sont celles de l'abbaye de Saint-Denis; elles sont émaillées des plus vives couleurs.

En 1755, les deux frères, Pierre et Jean Levieil, peintres en verre et vitriers de Paris, ont refait, dans Notre-Dame, les vitraux ornés de peintures, qui sont du côté du midi. Un de ces artistes a publié un ouvrage sur l'art de la peinture sur verre.

De la pratique de la peinture sur verre.

Si l'on voulait à présent exécuter des vitraux comme on en faisait autrefois, on y parviendrait très-aisément; car les substances dont on se sert pour peindre l'émail, sont absolument les mêmes, à l'exception cependant que les teintes doivent être plus fortes; que toujours, dans les endroits ombrés, on est obligé de peindre le verre de deux côtés, tels que pour les barbes, les cheveux et les draperies foncées, ainsi qu'on sera à même de le vérifier sur les vitraux que j'ai mis en évidence dans le Musée que je dirige.

Voici la manière d'exécuter de grands ouvrages de peintures sur verre.

On commence par tracer le dessin général sur des car-

tons assemblés, de la même grandeur que doit être le tableau. Ensuite on partage les cartons en autant de parties qu'il doit y avoir de pièces de verre, et on leur donne précisément la même forme. On met sur chaque pièce de carton un numéro que l'on répète sur le verre. On applique la pièce de verre blanc si c'est pour des carnations, ou coloriée si c'est pour des vêtemens, sur la partie du dessin que l'on veut représenter, puis on trace avec le pinceau les contours et les ombres qu'on aperçoit à travers le verre. Le tout étant terminé, on le passe au four, pour que le feu, en les faisant rougir, parfonde les couleurs et les rende inaltérables à toute espèce d'agent.

Les matières qui entrent ordinairement pour colorier les grands carreaux de verre, et qu'on jette dans leurs creusets avant de les en retirer, sont toutes tirées du règne métallique.

Le cobalt sert pour le bleu.

Les différentes nuances de rouge, de brun, de brun-marron se font avec des chaux de fer portées à différens degrés.

Le brun-rouge se fait aussi avec de la chaux de cuivre, obtenue lorsque les chaudronniers, pour des travaux quelconques, plongent des barres de cuivre rouge dans l'eau.

Le vert s'obtient aussi du cuivre dissous par des acides végétaux, ou dissous par d'autres acides, mais précipités par de l'alkali fixe.

Les verres de couleur pourpre se font avec de la chaux d'or. Un grain d'or colore vivement quatre cents parties de verre.

Les chaux d'argent sont aussi teignantes, et donnent le jaune, qui se fait aussi avec de la chaux de plomb unie à de l'antimoine.

Le violet s'obtient d'une substance minérale, appelée manganèse.

Les verres ainsi préparés, reçoivent de l'artiste le dessin des cartons, les ombres, les demi-teintes, puis on repasse le tout au feu (1).

(1) Le citoyen Ledru fils, chimiste distingué, a obtenu, d'après cette pratique, des résultats très-satisfaisans.

ARRÊTÉ du Ministre de l'intérieur, du 1er. vendemiaire an 9.

LE Ministre de l'intérieur arrête ce qui suit :

A dater de ce jour, il sera attaché à chaque établissement public, un administrateur *personnellement comptable et responsable* de toutes les recettes et de toutes les dépenses, pour quelque partie de l'établissement que ce soit. Les paiemens ne pourront s'effectuer que par lui ou d'après ses ordres, et ses quittances seront nécessaires pour régulariser les recettes, etc.....

Le citoyen Lenoir est nommé administrateur du Musée des monumens français.

Cet administrateur est *responsable;* il est chargé de la correspondance avec le ministre et de l'exécution des ordres du gouvernement, conformément à l'arrêté du 1er. vendemiaire.

Signé, le ministre de l'intérieur,
LUCIEN BONAPARTE.
Et plus bas, le secrétaire-général,
F. DESPORTES.

ÉTAT des dépenses faites au Musée des monumens français, qui ont été soldées dans le courant de l'an 9, conformément aux autorisations du ministre de l'intérieur (le citoyen Chaptal).

Troisième division.

1°. Pour les travaux de la salle du 14e. siècle. 7,543 fr.
2°. Pour l'entretien du bâtiment.... 1,340 fr. 25 c.

Instruction publique, 4e. division.

1°. Pour dépenses diverses, bois et luminaire du portier, etc..... 1,069 fr. 60 c.
2°. Au citoyen Louis François, pour achèvement du

pavé de la salle du 15e. siècle, mémoire montant en demande à 2,332 fr., réglé à..... 1,460 fr. 65 c.

3°. Au même, pour la pose et restauration d'un portique dédié à Diane de Poitiers, que j'ai fait transporter de Nogent-sur-Seine (*voyez*, dans cet ouvrage, le n°. 544); mémoire montant en demande à 1,342 fr., réglé à..... 877 fr. 75 c.

N. B. Le mémoire du transport de ce monument précieux n'a point encore été donné.

4°. Au citoyen Lamothe, sculpteur, pour la restauration complète de six statues du 14e. siècle (*voyez* l'introduction du 14e. siècle)..... 1,000 fr.

5°. Au citoyen Beauvallet, sculpteur-statuaire, pour la restauration d'un groupe de Jean Gougeon (*voyez*, dans cet ouvrage, le n°. 467); pour ce..... 740 fr.

6°. Au citoyen Plantard, sculpteur-ornemaniste, pour l'achévement des ornemens du cul-de-four de la salle du 15e. siècle; mémoire réglé par moi à la somme de..... 249 fr.

7°. Au fumiste, pour entretien des poëles et cheminées; mémoire en demande, 259 fr.; réglé à.....

8°. Avances faites par moi pour dépenses diverses et archétypage de la statue d'Anne de Bretagne, pour le tombeau de Louis XII (*voyez*, dans cet ouvrage, le n°. 94), la somme de..... 502 fr. 80 c.

9°. Voyage de Provins, déplacement des vitraux de Saint-Ayoult, et leur remplacement par du verre blanc, la somme de..... 300 fr.

10°. Au citoyen Scellier, marbrier, pour la restauration faite au tombeau de Louis XII et autre marbrerie, salle du 15e. siècle; mémoire en demande, montant à 1,513 fr. 33 c., réglé à.....

11°. Au citoyen Donjeux, propriétaire à Chantilly; acquisition de trois statues en marbre (*voyez*, dans cet ouvrage, les nos. 543, 313 et 493); payé par moi. 1,500 f.

12°. Acquisition de plusieurs monumens à Saint-André-des-Arcs (*voyez*, dans cet ouvrage, les nos. 165 et 166); payé par moi..... 300 fr.

13°. Aux citoyens Plantard et Boichard, sculpteurs, pour restauration d'ornemens et moulage, payé par moi..... 380 fr.

14°. Au citoyen Tailleur, vitrier, pour restauration

des vitraux précieux de Provins, ect.; pour ce... 791 fr.

15°. Avances faites par moi pour le déblai du jardin Elysée, terrasses, etc., payé pour ce..... 1,000 fr.

16°. Voyage dans les départemens de Seine et Oise, Seine-Inférieure et de l'Eure, pour recueillir des monumens..... 800 fr.

17°. Avances faites par moi pour la restauration du monument de Jacques-Auguste de Thou (*voyez* les n°s. 165 et 166); mémoire montant à.... 796 fr. 5 c.

18°. Avances faites par moi pour le transport des statues du citoyen Donjeux, des colonnes, etc., acquises au citoyen Honoré, à Ecouen, et acquisition d'une boiserie d'ébène ornée de bas-reliefs; le tout monte à 465 fr.

19°. Echange d'une cuvette arabesque, en marbre blanc, contre de mauvaises figures aussi de marbre, y compris le transport, évalué à 2,260 fr. (*Voyez* le n°. 542.)

20°. Payé par moi au citoyen Honoré, propriétaire à Ecouen, pour l'acquisition d'un ancien portique du château d'Ecouen, colonnes, bas-reliefs, frises, etc. (*voyez* la description de ce monument, page 201); pour ce..... 500 fr.

21°. Payé par moi à madame de la Briffe, pour l'acquisition de six vitraux peints en 1600 par Nicolas Pinaigrier, d'après Franc-Flore (*voyez* mon mémoire sur la peinture sur verre, page 372); pour ce..... 400 fr.

22°. Au citoyen Delafolie, pour acquisition des tombeaux de Philippe Desportes, n°. 546; de Rouville et de sa femme, n°. 545, et d'un bas-relief arabe en pierre; leur transport de l'abbaye de Bon-Port à Paris, compris dans cette dépense, se monte à..... 500 fr.

23°. Acquisition de démolitions du château de Gaillon, achetées au citoyen Prevôt, propriétaire..... 400 fr.

24°. Transport des monumens de Gaillon, évalué à la somme de 2,000 fr., autorisé le 2 complémentaire an 9; non soldé par le ministre.

25°. Quatre bas-reliefs en marbre blanc, dont un par Jean Gougeon (*voyez*, dans cet ouvrage, le n°. 456); payé par moi..... 500 fr.

26°. Acquisition de quatre médaillons en marbre blanc, au citoyen Valin, marbrier (*voyez* le n°. 476), par échange en débris de marbre, estimés..... 72 fr.

27°. Restauration de plusieurs monumens, façon d'une couronne pour celui du président de Thou ; payé au citoyen Lamothe, en échange *idem*..... 72 fr.

Signé, l'administrateur du Musée des monumens français,

LENOIR.

N. B. Les pièces justificatives ont été remises à la trésorerie ; mais comme j'en conserve des doubles, on peut en lever des *duplicata* s'il y a lieu.

Les dépenses des années précédentes sont relatées dans les éditions déjà publiées. Je donnerai aussi des détails sur le transport, acquisition et restauration du portail d'Anet, d'une porte antique faite sur mes dessins pour la bibliothèque des Quatre-Nations, et de plusieurs monumens dont les restaurations ont été payées conformément aux autorisations du ministre, par échange de matériaux. (*Voyez*, dans cet ouvrage, les n°s. 540, 105, 208, et dans mon *in-folio*, XXXIV.)

Avances faites pour l'an 10, *dont l'état sera incessamment présenté au ministre.*

Instruction publique, 4e. *division.*

1°. La restauration complète du tombeau d'Anne de Montmorency, composé d'une belle et immense coupole de dix colonnes de onze pieds de haut, etc. (*voyez*, dans cet ouvrage, le n°. 449) ; ladite restauration par état de dépense.

2°. Transport de Gaillon à Paris, d'une boiserie magnifique (*voyez* le n°. 538) ; par état de dépense.

3°. Transport de Magny à Paris, de trois statues de la famille des Villeroy ; de deux belles colonnes d'albâtre calcaire, transparent, de neuf pieds de fût ; de deux, *idem*, en brèche violète africaine, de dix pieds ; d'un bas-relief en marbre et des accessoires aussi de marbre, de deux monumens (*voyez* les n°s. 551 et 553) ; par état de dépense.

4°. La restauration complète du tombeau desdits

Villeroy et des colonnes d'albâtre précitées ; par état de dépense.

5°. La restauration du tombeau de Deponchier, faite avec un chambranle magnifique, en pierre de Caen, venant de Gaillon. (*Voyez* le n°. 96.)

6°. Transport dudit chambranle, d'une lanterne en pierre, de quatre pieds de haut, travaillée à jour (*voyez* la voûte du 14e. siècle) ; d'une partie de croisée et autres détails arabesques venant du château de Gaillon ; le tout par état de dépense.

7°. Dans la salle du 14e. siècle, deux grands monumens que j'ai composés avec des bas-reliefs du tems, des colonnes, des culs-de-lampes et des verroteries du même âge ; la restauration complète des deux monumens et de plusieurs statues (*voyez*, dans cet ouvrage, la description de ce siècle, page 146) ; le tout par état de dépense.

8°. Restauration complète du tombeau de Dagobert I, par le cit. Beauvallet, sculpteur. (*Voy.* n°. 5.)

9°. Restauration du piédestal en marbre et de la colonne composant le monument de Henri III, n°. 456.

10°. Restauration complète du monument qui fut érigé à Louis XI dans l'église Notre-Dame de Cléry, n°. 471.

11°. Transport d'un monument d'architecture du 16e. siècle, venant de Nogent-sur-Seine, n°. 544.

12°. Restauration complète du tombeau d'Héloïse et d'Abélard, formant chapelle sépulcrale, que j'ai composé avec les débris de leurs cellule et chapelle : elle est ornée de vitraux et d'un pavé de la même époque. (*Voyez* le n°. 515.)

13°. Restauration du monument de Philippe Desportes, n°. 546.

14°. Dépenses de bois pour chauffage, illuminations et autres menus frais, etc.

15°. Pour la restauration de six grands vitraux pour la décoration de la salle du 14e. siècle.

16°. Restauration de six croisées arabes venant de la Sainte-Chapelle, employées dans la salle du 14e. siècle.

17°. Restauration, *idem*, d'un pavé arabe provenant de Saint-Denis (*voyez* le n°. 429), employé dans la même

salle, et dont une partie a été gravée par le citoyen Percier pour mon ouvrage.

18. Restauration du tombeau de Charles V (*voyez* le n°. 60), et celle d'un modèle d'architecture arabe qui couronne ce monument. (*Voyez* les n°s. 74, 75 et 76.)

N. B. Je présenterai incessamment au ministre un projet sur l'emploi à faire des démolitions du château de Gaillon. (*Voyez*, dans cet ouvrage, la page 180.)

Signé, l'administrateur du Musée des monumens français,

LENOIR.

FIN.

(128)
242

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY